QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12158 – 4 F — MARDI 28 FÉVRIER 1984

LES PRIMAIRES AMÉRICAINES DANS LE NEW-HAMPSHIRE

M. Mondale est bien placé pour être le candidat démocrate à l'élection présidentielle

LIRE PAGE 5



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 21 à 24

Le retour de la grande peur de 1945

La réforme de l'indemnisation du chômage

La question basque : l'impasse

En Espagne un scrutin sans perspective

Le Parti nationaliste basque (PNV), qui représente le courant *nationaliste conservateur* et modéré, reste la formation majoritaire. La branche basque du Parti socialiste ouvrier, au pouvoir à Madrid, s'impose au deuxième rang, ce qui n'est pas sans mérite dans une région fondamentalement hostile au centralisme castillan. L'Alliance populaire de M. Fraga et la gauche « raisonnable » d'Euskadiko Ezkerra maintiennent leurs scores traditionnels et modestes. Le parti communiste est laminé, mais ce n'est pas une surprise.

C'est-à-dire que la très grande majorité des électeurs ont voté pour des partis qui entendent respecter la règle démocratique et les institutions à l'occasion des élections régionales qui ont eu lieu, dans un calme relatif, au Pays basque espagnol le dimanche 26 février. On pourrait s'en féliciter s'il ne s'agissait pas d'un scrutin qui s'est déroulé dans une région dont le contexte est complètement différent de celui du reste de l'Espagne.

L'analyse plus affinée des résultats incite plutôt au pessimisme. Ces élections ne permettent pas d'espérer un recul du terrorisme, et l'on peut s'attendre à une aggravation de la polémique entre socialistes et nationalistes du PNV, en désaccord complet sur la meilleure manière de lutter contre les commandos des Basques ultras.

Le PNV de M. Garaikoetchea a légèrement progressé par rapport aux dernières élections régionales de 1980, mais il n'atteint pas son objectif : une majorité absolue qui lui aurait évité, pour former le prochain gouvernement autonome, de négocier avec les autres formations basques, et d'abord avec les socialistes de M. Benegas. Ceux-ci, en revanche, estiment avoir obtenu le droit de faire davantage pression sur les nationalistess du PNV pour les contraindre à se prononcer nettement sur la question-clé du terrorisme et de passer aux actes. Les socialistes basques, en accord évident avec ceux de Madrid, accusent le PNV de complicité implicite avec l'ETA militaire. Ils lui ont reproché carrément l'assassinat, la veille du scrutin, d'un sénateur socialiste à Saint-Sébastien.

Il est vrai que le PNV se complaît depuis des années dans une certaine ambiguïté. Il réprouve la violence armée de l'ETA ou des commandos autonomes qui lui sont associés, et même il la condamne. Mais il a utilisé cette « pression terroriste » pour obtenir des concessions de Madrid. En outre, il n'entend pas se dissocier du vaste et puissant courant nationaliste basque qui « comprend » sans approuver les assassinats des groupes d'action clandestins.

La coalition Herri Batasuna, qui représente en fait l'ETA militaire, a maintenu son score de 1980. C'est-à-dire que cent cinquante mille Basques environ votent pour un mouvement qui justifie la violence armée de l'ETA. Herri Batasuna est maintenant la troisième formation basque : le terrorisme n'est pas un phénomène isolé. Il est bien comme un poisson dans l'eau au Pays basque espagnol, d'autant plus que ses « sympathisants » se recrutent aussi dans d'autres partis basques. Herri Batasuna conserve ses onze députés – qui continueront symboliquement à ne pas siéger à Vitoria, – contribuant à rendre encore plus difficile le jeu parlementaire basque.

Les dirigeants de Madrid, les chefs de l'armée et le roi Juan Carlos sont persuadés que le PNV, divisé en au moins deux tendances, pourrait, s'il le voulait, inciter les ultras de l'ETA à la modération sinon à la compréhension. Mais il est douteux que MM. Garaikoetchea et Arzallus y soient mieux disposés aujourd'hui qu'hier. Et le drame basque connaîtra sans doute d'autres pages de sang.

En France, la campagne de représailles continue contre les terroristes de l'ETA

De notre envoyé spécial

Deux manifestations de protestation contre le terrorisme et la violence étaient prévues ce lundi 27 février à Bayonne, au Pays basque français.

Bayonne. – Cinq assassinats et un enlèvement en moins de trois mois : le GAL (Groupe antiterroriste de libération) poursuit sans s'essouffler sa campagne de représailles contre les membres présumés de l'ETA réfugiés dans les Pyrénées-Atlantiques. Sa dernière victime a été tuée samedi 25 février vers midi près de Mauléon, dans la montagne. Eugeno Gutierez Salazar, âgé de vingt-neuf ans, assurait son tour de garde à l'extérieur d'une colonie de vacances, quand il a été atteint au cœur par une balle sans doute tirée depuis la route, 100 mètres en contrebas, avec un fusil à lunette.

Malgré la fermeture de la frontière et un important dispositif policier, les membres du commando ont pu s'enfuir sans être inquiétés. Gutierez Salazar participait avec une vingtaine de compagnons, réfugiés comme lui, à un stage de langue basque, ce qui montre, de la part du GAL, une excellente connaissance de la communauté basque espagnole dans les Pyrénées-Atlantiques.

Ce dernier assassinat renforce cependant l'impression que le groupe anti-séparatiste choisit ses cibles un peu au hasard parmi les membres présumés de l'ETA. Eugeno Gutierez Salazar, selon les premiers témoignages, s'était porté volontaire dix minutes avant de mourir pour ce tour de garde à l'extérieur de la colonie de vacances.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 7.)

Les deux Allemagnes : l'embarras

La nièce du chef du gouvernement de Berlin-Est cherche asile à l'ambassade de RFA à Prague

Correspondance

Bonn. – Le gouvernement ouest-allemand, qui n'a cessé ces derniers temps de mettre en garde les Allemands de l'Est contre la tentation de chercher refuge dans les ambassades occidentales se trouve confronté à un cas particulièrement embarrassant. La nièce du premier ministre est-allemand M. Willi Stoph, Mme Ingrid Berg, s'est réfugiée à l'ambassade de RFA en Tchécoslovaquie, avec son mari, ses deux enfants de sept et trois ans, et sa belle-mère. Deux autres ressortissants est-allemands dont on ignore l'identité se trouvent également dans l'ambassade. La Tchécoslovaquie est le seul pays où les Allemands de l'Est peuvent se rendre sans passeport.

Selon le journal *Die Welt* qui a révélé l'affaire, la nièce du premier ministre est-allemand demande à se rendre en RFA. Elle a fait savoir qu'elle refuserait de retourner en RDA même si on lui promettait de ne pas être poursuivie. Le chancelier Kohl avait été prévenu de sa présence à l'ambassade de Prague, vendredi 24 février dans la soirée, au cours de sa visite à Paris. Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, s'est refusé à tout commentaire, avertissant que ce genre d'affaire ne pouvait se traiter que dans la discrétion. Son collègue des affaires interallemandes, M. Windelen, avait auparavant reconnu que ce cas était *« naturellement plus compliqué que ceux qui s'étaient présentés jusque-là »*.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 7.)

ELECTIONS MUNICIPALES

la gauche perd Draguignan

LIRE PAGE 9 L'ARTICLE DE GUY PORTE

LE LOGEMENT A PARIS

300 000 appartements sans confort dans la capitale

LIRE PAGE 45 L'ARTICLE DE MARC AMBROISE-RENDU

Ecole privée : la crispation

La querelle scolaire se politise à mesure qu'approche le 4 mars, jour prévu pour la dernière des cinq manifestations des partisans du privé, qui aura lieu à Versailles. Le succès grandissant des rassemblements qui ont eu lieu en province – Bordeaux, Lyon, Rennes, enfin Lille – représente pour l'enseignement catholique à la fois un atout et un risque.

L'atout est clair. Plus se multiplient les « marcheurs », plus s'amplifient les défilés, plus s'affirme la force des négociateurs du privé face aux propositions du ministre de l'éducation nationale.

Le risque, toutefois, apparaît plus nettement depuis le week-end. C'est celui des alliés encombrants. L'enseignement catholique avait soigneusement tenu à l'écart des estrades les « ultras » antigouvernementaux, comme M. Guy Guermeur (RPR), et su résister à la pression de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement (M. Barrot, UDF), qui considéraient la négociation comme une faiblesse, voire comme une trahison.

Les déclarations de M. Jacques Chirac à RMC ne vont pas dans le sens de la sérénité, ni de la prudence... épiscopale. Arguant d'une différence entre *« le pays légal et le pays réel »*, le président du RPR appelle les partisans de la liberté de l'enseignement à *« démontrer éventuellement par des manifestations dans la rue leur position face à la mainmise du pouvoir socialiste et communiste sur le cerveau de nos enfants »*.

Cette vision caricaturale ne peut que gêner l'épiscopat, qui a pris la tête des manifestations *précisément pour éviter toute* récupération politicienne. A Lille, Mgr Vilnet, président de la conférence épiscopale, a affirmé : *« Vous ne manifestez pas contre d'autres : ni contre le gouvernement, ni contre l'école publique, ni contre tel ou tel groupe politique. »* S'il a éprouvé le besoin de le dire, n'est-ce pas parce que pour beaucoup de manifestants cet apolitisme n'est pas spontanément ressenti ?

A gauche aussi, on politise. Quand M. Bouchareissas, pour le CNAL, dénonce *« l'appui logistique des partis de l'opposition à ces manifestations »*, il prend le risque – lui qui est un adhérent du PS – de transformer statistiquement tous les manifestants en opposants, puisque ce serait la droite qui les réunirait !

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 10.)

ROUMANIE : des trous dans le mythe

I. – *Le style, c'est l'homme*

De notre envoyé spécial JAN KRAUZE

Bucarest. – Une phrase sèche, douze minutes après le début du journal télévisé. C'était bien assez pour annoncer aux Roumains, le 10 février, la mort de Iouri Andropov. La Roumanie est membre du pacte de Varsovie, membre du Comecon, elle a 1 200 kilomètres de frontière avec l'URSS, et un régime imposé par Moscou au lendemain de la guerre – là comme ailleurs dans cette partie de l'Europe. Mais il ne sera pas dit que la mort du grand chef du camp socialiste puisse impressionner en quoi que ce soit M. Ceausescu. Au même moment, toutes les autres télévisions des pays frères se répandaient en lamentations. Et les voisins bulgares échappaient même à toute comparaison, puisque ce soir là, comme tous les vendredis, la télévision de Sofia, parfaitement à Bucarest, diffusait les émissions de Moscou, en russe.

Le lendemain encore, tandis que l'émetteur de Sofia, redevenu bulgare malgré tout, poursuivait sur le mode lugubre une infinité d'hommages au regretté disparu, Bucarest ne changeait pas un iota à son programme, pour une fois plutôt gai. Pouvait-on rêver plus bel exemple de cette indépendance dont on aime tant se draper ici ?

Naturellement, à y regarder de plus près, les choses sont un peu moins simples. La presse roumaine a publié en première page, le lendemain, la biographie et le portrait « officiels » du défunt, et un message de condoléances (attristées, mais sans plus) de M. Ceausescu. Le jour des obsèques a été décrété jour de deuil national et, bien entendu, le secrétaire général du PC roumain a fait le voyage de Moscou, avant d'envoyer de très chaleureuses félicitations à M. Tchernenko. C'était bien le moins. Mais l'essentiel est sans doute ailleurs : l'étonnant comportement de la télévision roumaine s'explique en fait pour une très grande part par la nécessité impérieuse de respecter, en toutes circonstances, une stricte hiérarchie des valeurs, et donc de rendre compte, d'abord, et longuement, des activités du camarade Ceausescu. Andropov, défunt ou pas, a donc dû attendre qu'on informe en détail les Roumains de l'entretien accordé ce jour-là par leur président à une délégation des syndicats bulgares. *« Ici, ils n'ont qu'un seul dieu »*, commentait un observateur d'un autre pays de l'Est, partagé entre la dérision et l'envie. Cela dit, l'effet produit, en ces circonstances comme en bien d'autres, est remarquable : comment ne pas reconnaître que la Roumanie n'est vraiment pas un pays socialiste comme les autres ?

(Lire la suite page 6.)

Michel DÉON
de l'Académie française
"Je vous écris d'Italie..."
roman
"Déon n'a jamais été meilleur : le raconteur, mais aussi le voyageur épris de mystères, l'Européen inconsolable de nos guerres fratricides; et l'homme de plaisir".
Bertrand Poirot-Delpech/Le Monde
"Plein de romantisme, de sensibilité aiguë, il promène son regard à la recherche de l'amour sans cesse présent-perdu".
Claire Gallois/Le Figaro
GALLIMARD nrf

LE DÉBAT SUR LA PRIVATISATION DE L'AUDIOVISUEL

D'un modèle à l'autre

Par YVES AGNÈS

Il y a deux manières d'engager une *réflexion sur un sujet difficile*. A chaud : c'est ce que provoquent les syndicats de l'audiovisuel lorsqu'ils privent la France entière de programmes télévisés. Ou à froid : c'est ce que vient de faire M. Pierre Desgraupes dans son interview au *Monde* (1). Avec courage, avec lucidité, avec mesure, le patron d'Antenne 2 a ouvert le débat. Il convient d'en profiter, alors qu'aucune pression sociale, aucune *échéance politique ne vient obscurcir* les positions.

Que dit en substance Pierre Desgraupes ? Qu'une chaîne de télévision comme la sienne, qui a la faveur *d'un grand nombre de téléspectateurs*, aurait avec un statut privé une *plus grande* capacité de gestion et d'innovation dans les programmes, en la libérant de certaines contraintes. Un point c'est tout. Mais on ne peut comprendre son intervention *sur la « privatisation » si on la* sépare du reste de l'entretien qu'il a eu avec Annick Cojean, tout entier orienté sur l'avenir de l'audiovisuel. C'est ce que se sont bien gardés de faire ses détracteurs les plus farouches, notamment les organisations *syndicales de l'audiovisuel public*.

Les propos du PDG d'Antenne 2 s'inscrivent en effet dans un moment particulier et dans un contexte qui nous est propre : le passage d'un *modèle de système audiovisuel à un* autre, de la télévision d'Etat à la télévision multiple.

Dix ans se sont écoulés depuis la fin de l'ORTF, avec la réforme de 1974. C'est à ce moment-là que commence l'évolution, en mettant *peu ou prou les chaînes* publiques en concurrence et en séparant d'elles le principal outil de production, *la puissante* SFP. Aujourd'hui, rien n'a encore vraiment changé, mais demain ? A la fin de 1984, c'est Canal-Plus, chaîne privée payante, *qui sera lancée. Dans les années qui* viennent, une cinquième chaîne, diffusée par satellite et financée par la publicité, a de fortes chances de voir le jour (l'hypothèse la plus probable étant une chaîne franco-luxembourgeoise). Surtout, la mise en *place progressive des réseaux* câblés permettra l'éclosion de programmes locaux concurrentiels de FR 3, et la diffusion des télévisions étrangères et « périphériques », pour *peu que l'Etat l'autorise*.

L'étape la plus importante a été le *vote sur la loi du 29 juillet 1982*, qui ouvre une brèche dans le sacro-saint monopole et permet, *sous conditions*, la création de télévisions privées. Fait majeur : c'est une majorité socialiste (les communistes s'abstenant) qui a voté cette loi libérale, que *n'avait pas osée mettre en œuvre* l'opposition d'aujourd'hui. Cette loi et *les perspectives qu'elle ouvre*, sont les signes d'une évolution irréversible qui correspond à une triple logique.

Logique sociale, d'abord : la *« demande » des téléspectateurs* – c'est-à-dire des citoyens – qui souhaitent que leurs choix en matière de programmes de télévision soient élargis est très forte et constante ; comme pour la radio, le public ne comprend plus que les chaînes *doivent être sous régie d'Etat*.

(Lire la suite page 19.)

(1) Daté 22 février.

DEMAIN

Un article de M. Pierre Mauroy sur la modernisation industrielle

idées

LU

« LE MOUVEMENT OUVRIER »
d'A. Touraine, M. Wieviorka et F. Dubet

Conscience de classe et action politique

ALAIN TOURAINE et ses compagnons de travail n'ont jamais fait de la sociologie en chambre. Ils vont, une fois de plus, « au charbon » en écoutant ceux qu'ils appellent *« les acteurs de la recherche »*, c'est-à-dire des groupes de militants ouvriers (sidérurgistes de Lorraine, cheminots de Périgueux, chimistes de la région lyonnaise, *OS et techniciens de l'informatique* de la région parisienne) et des groupes de dirigeants de la sidérurgie et de la chimie.

Où en est le mouvement ouvrier ? *Telle était la question* centrale à laquelle l'équipe voulait répondre. Attention ! Il ne s'agissait pas d'une enquête par interviews sur l'état du syndicalisme, *mais d'une recherche profonde*, celle, notamment, de la conscience de classe. Pour nos auteurs, le mouvement ouvrier, c'est *« l'action organisée par laquelle la classe ouvrière met en cause le mode de gestion sociale de la production industrielle et, plus généralement, la domination qu'exerce, selon ses représentants, les détenteurs du capital sur l'ensemble de la vie sociale et culturelle »*. Merci à nos sociologues de définir d'entrée de jeu le titre de leur ouvrage ! Ce n'est pas si fréquent dans la corporation. Combien de fois faut-il accomplir des exercices de rétablissement et des recoupements byzantins pour apprécier le sens exact de telle notion promenée à travers les pages, avec les connotations les plus confuses. Ici, l'on voit clair, et ce *n'est pas* au détriment des résultats de l'exploration.

Les constatations essentielles faites par nos auteurs, tout au long d'un riche cheminement, peuvent être résumées ainsi :

1) A la charnière d'actions de défense et d'une volonté politique de transformer une situation historique, le mouvement ouvrier décline. La conscience de classe n'est plus ce qu'elle était, c'est-à-dire la combinaison d'une *conscience fière* (appuyée sur la qualification, le métier, l'autonomie professionnelle : éléments aujourd'hui menacés) et d'une *conscience prolétarienne*, essentiellement définie par le manque et la privation.

2) Les modèles disparaissent : les grandes *utopies*, liées à l'anarcho-syndicalisme puis au communisme, ne sont plus de saison. La crise des modèles ne relève pas de la seule histoire *politique mais s'inscrit aussi dans* les mutations culturelles de la société industrielle.

3) Ces phénomènes entraînent un repli défensif du travailleur sur *lui-même, conduisant parfois à* l'action directe et au rejet de la politique qui éloigne de la base.

4) L'affaiblissement de la conscience de classe prive le syn*dicalisme de son principe* essentiel d'intégration, de sorte que les organisations syndicales ne peuvent maintenir leur influence qu'en intervenant dans la politi*que économique et sociale*. D'où l'apparition d'un phénomène nouveau : l'importance des politiques syndicales et la difficulté de combiner l'intervention politique et la revendication directe.

Le « mouvement ouvrier » ne relève-t-il donc plus que de l'histoire ? Notre équipe de sociologues fait très justement remarquer que ce constat du déclin ne vaut que pour les sociétés qui sont en voie de devenir post-industrielles. En outre, d'autres *mouvements sociaux suivront* sans doute en se déplaçant du monde du travail à l'ensemble du champ *culturel, pour lutter contre* une domination qui, bien au-delà de la production s'étend, à la consommation, à l'information, à l'éducation.

Au *reste nos auteurs sont*-ils si sûrs que cela du passage rapide de sociétés développées à l'ère post-industrielle ? N'y a-t-il pas des pays en voie de « réindustrialisation » comme le Japon, où, selon l'OCDE, au cours des vingt dernières années, l'emploi indus*triel a augmenté, alors que, selon* les mêmes sources, il reculait aux Etats-Unis ?

Même outre-Atlantique, sur la nature même et l'ampleur du phénomène de désindustrialisation, les observateurs ont des diagnostics divergents, voire contradictoires (1), et l'un des éléments qui suscitent le plus d'interrogations c'est l'électronique et ses effets possibles sur un « renouveau industriel américain » ? Vaste *débat qui n'était certes pas l'objet* du livre, mais qui, en deçà, a peut-être été un peu trop vite clos par l'« école » d'Alain Touraine.

PIERRE DROUIN.

★ *Le Mouvement ouvrier*, éditions Fayard. 440 pages, 98 F.

(1) Selon Marianne Debouzy dans son livre *Travail et travailleurs aux Etats-Unis*. Editions La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, Paris-5e, 1984.

VIOLS ET MEURTRES D'ENFANTS

A l'image de notre société ?

par GENEVIÈVE PROST-BERTHELLOT (*)

APRÈS la série des viols et meurtres à l'encontre de jeunes enfants, la société, à travers ses médias, cherche à comprendre, cherche à expliquer. Or il me semble que le problème est, consciemment ou involontairement, mal posé. En effet, associer les enfants martyrs aux enfants assassinés lors de sévices sexuels détourne de la recherche des vraies causes. Ressortir la culpabilité maternelle, alors que les femmes et les enfants, garçons ou filles, sont à égalité les victimes d'une *société* qui devient machiste, constitue un amalgame pour le moins dangereux. Si encore on reconnaissait que, derrière toute femme qui martyrise, il y a un homme qui domine.

D'autres reparlent de la peine de mort. Eternel débat de la sanction dissuasive. Ces gens « bien intentionnés » envisagent volontiers de s'octroyer le droit de donner la mort. Pourtant jamais la mort de quelqu'un n'a redonné la vie à quelqu'un d'autre. Le seul besoin de vengeance, s'il peut être explicable dans un premier temps, dans l'entourage de la victime, serait plutôt révélateur d'une culpabilité collective *quand il s'agit d'une grande partie* de la société. En effet, c'est seulement lorsqu'il est accompagné de meurtre que le viol prend toute sa dimension criminelle.

Bien souvent, les meurtriers ont eu des condamnations antérieures pour viol, à une époque où la peine de mort existait. Or les jurés non seulement ne l'ont pas appliquée, mais ont trouvé que dix ans, par exemple, pour le viol d'une fillette, était suffisant. Et je ne pense pas que les plus fanatiques ennemis de ces hommes, aujourd'hui, auraient, *alors*, approuvé *un verdict de peine* de mort ou même de réclusion à perpétuité pour un « simple » viol. Il est donc inévitable que ces violeurs sortent de prison avec leurs pulsions.

Bien souvent aussi, il s'agit d'anciens paras ou légionnaires qui ont fait partie de ces corps d'armée dont on sait que la virilité conquérante est le thème moteur, et où les chansons et les « mots de passe » sexistes et violents sont répétés à longueur de marches (« massacrer et violer » est un refrain de cette sorte).

C'est pourquoi vouloir rétablir la peine de mort lorsque le drame a eu lieu, c'est vouloir s'attaquer aux conséquences, en ne rendant responsable que l'homme qui a été « trop loin », plutôt qu'aux causes de ces tragédies.

A mon avis il n'y a pas d'hommes innocents par rapport au viol, pas plus que celles d'entre les femmes qui, inconsciemment, « épousent » la mentalité masculine (je pense aux femmes jurés par exemple). Quand on dit à France-Inter, un dimanche matin sur le mode plaisant, qu'une centenaire ayant été violée, il est réconfortant de savoir qu'on peut encore *séduire* à *tout* âge, *comme* si le viol avait quelque chose à voir avec la séduction, le plaisir ou l'amour...

Quand, dans les commissariats, des femmes viennent déposer plainte pour tentative de viol, on leur répond : « Vous n'avez pas été violée ? Alors, qu'est-ce que vous voulez ? »

Quand on laisse les publicitaires montrer certaines images de femmes qui sont, n'en doutez pas, des supports à l'imaginaire masculin, justifiant et entretenant leurs pulsions de viol... Quand on « traite » l'impuissance masculine comme une maladie et non comme un état d'esprit, entretenant ainsi les fantasmes du phallus érigé...

Quand on répète, dans les dîners ou les journaux, des plaisanteries sexistes ou des plaisanteries grivoises sur les petites filles... Quand des juges en arrivent à acquitter des violeurs (je pense au viol collectif de M. A. Marion), ils autorisent à l'avance le passage à l'acte chez les hommes qui ont des pulsions de viol... Quand, encore tout récemment, au cours d'une émission du soir à France-Inter, au nom de la *mode*, on passe une « séquence-viol » au cours de laquelle on traite une femme de « paquet de viande »..., ce n'est plus une autorisation légale, c'est de l'incitation...

La barbarie sous-jacente

On est alors responsable d'une idée des femmes qui permet à n'importe quel homme de considérer toutes les femmes, et donc les petites filles, et donc tous les enfants, ce qui inclut les petits garçons, comme leur propriété dont on peut user et abuser. Selon l'expression banale : « Sois belle et tais-toi », femmes (et enfants) n'ont en aucun cas leur mot à dire, bienheureuses qu'elles doivent être d'être « remarquées » par un homme, fût-il brutal, violent, alcoolique, sadique, meurtrier, seulement parce qu'il est *un homme*.

Combien de femmes l'ont payé de leur équilibre, de leur santé, voire de leur vie ?

Pourquoi n'est-ce que dans le cas de crimes plus odieux que les autres, que l'« opinion publique » se réveille et crie à l'assassin ? Y a-t-il vraiment des degrés dans l'intention criminelle ? Il n'y a de degrés que dans les conséquences. C'est leur chance, ou leur destin, ou plutôt leur force qui fait que les victimes soient sauves.

Je ne suis pas étonnée quant à moi que les femmes ne veuillent plus « faire des enfants ». Pour en vouloir, il est nécessaire d'« oublier » la barbarie sous-jacente et l'hostilité ambiante. Quand elles en ont, c'est bien souvent au prix d'une culpabilité, chaque fois qu'elles pensent à l'avenir de ces enfants qu'elles ont mis au monde.

Or la société française, sous l'influence du féminisme, avait une chance de s'attaquer aux causes de ces meurtres contre les femmes (donc contre les enfants). En effet, la loi antisexiste, ou plutôt son projet, avait au moins le mérite de poser le problème de la discrimination contre les femmes. On n'en parle plus. Peut-être parce que, aussi insuffisante soit-elle, cette loi a suscité, avant même qu'elle ait été votée, les protestations de ces messieurs qui, pour les uns, y voient du manque à gagner *(sic)*, pour les autres, la disparition des supports de leurs fantasmes ; les uns et les autres se défendant d'avoir des pulsions de viol. Peut-être ? Mais alors, seraient-ils prêts à accepter de gagner moins (?), ou de fantasmer moins bien (?) pour diminuer les pulsions de viol chez ceux d'entre eux, plus faibles, plus traumatisés (?), plus marqués, bref, les « malades » qui ne savent pas résister à leurs pulsions, et *qui* avec l'accord implicite de la société, passent à l'acte ?

Une telle loi, qui pourrait donner aux femmes le choix de dire : « tel comportement, telle image, tel discours nous agressent », serait un progrès pour l'ensemble de la société, qui accéderait peut-être ainsi, un peu, à ce qu'on nomme « civilisation ».

(*) Docteur en médecine.

LETTRES AU Monde

La « nouvelle citoyenneté » des secrétaires de mairie

Le nouveau statut des fonctionnaires des communes, des départements et des régions, a été déclaré conforme à la Constitution. Seules certaines dispositions concernant notamment les centres de gestion des futurs corps sont tombées sous le couperet du Conseil constitutionnel.

Et pourtant, il y a dans la nouvelle loi une disposition tout à fait extraordinaire qui aurait dû, à notre avis, faire sourciller les gardiens de la Constitution : il s'agit de la « décharge de fonction », réservée aux cadres fonctionnels, à savoir les directeurs de services et les secrétaires des communes de plus de cinq mille habitants.

Cette innovation permet, le plus simplement du monde, à l'autorité exécutive – le maire, dans une commune – de mettre fin d'un trait de plume aux fonctions du secrétaire qu'il *employait la veille. La loi* ne fixe aucun motif et aucun recours pour cette procédure simple et expéditive qu'on l'on a assortie d'une seule condition : l'autorité investie *de ce pouvoir absolu* et discrétionnaire devra tout de même attendre six mois après... les élections locales. C'est ce qui permet à un éminent juriste de décrire ainsi le futur organigramme d'une mairie : *« Vous aurez le maire qui, bien payé avec la revalorisation, aura le temps de s'occuper de très près de tout le monde. A sa gauche, son directeur de cabinet politique, nommé et révoqué discrétionnairement. A sa droite, siégera son secrétaire général, nommé et révoqué discrétionnairement. Tous les deux seront de véritables valets, engagés dans un concours de brosse à reluire. Et, en dessous, une masse de fonctionnaires amorphes. »*

Bien évidemment, ce pouvoir régalien s'exercera pour des motifs politiques. *Mais on peut se demander* ce qui empêchera un maire de révo*quer son (ou sa) secrétaire pour de* tout autres raisons que la morale réprouve autant que la Constitution.

Cette disposition affligeante est sans précédent, du moins dans la période républicaine. *Mais elle* ressemble étonnamment au « relèvement de fonctions » qu'avait institué une loi du 29 mars 1941. Bien sûr, il n'est pas envisagé de contraindre les cadres territoriaux évincés à porter la sinistre étoile jaune, mais quand même, est-ce bien cela la « nouvelle citoyenneté » qu'on leur avait promise ?

BERNARD VIAL,
JEAN CUYNET,
ANTOINE CORTES,
(Echirolles, Isère).

Je blâme Simone Veil

Je suis un homme de droite et n'en fais pas mystère. Mais je blâme de toutes mes forces l'actuelle opposition de transformer un *questionnement sur l'Europe* en *questionnement sur la France*.

Je blâme particulièrement Simone Veil d'installer dans des fauteuils les ennemis jurés de l'Europe (RPR) qui jusqu'ici n'avaient à Strasbourg que des strapontins : je veux dire les héritiers spirituels de ceux qui ont torpillé la CED, abandonné l'OTAN, lancé l'appel de Cochin au chauvinisme hexagonal.

Et comme simultanément M. Mitterrand nomme aux affaires européennes un socialiste qui fut l'adversaire farouche de la CED et de la Communauté économique, j'accuse la France, les deux France, la France de droite et le peuple de gauche, de *torpiller l'Europe*.

Une fois de plus.

ABEL CLARTÉ
(Ris-Orangis).

Une autre ressource pour la restructuration industrielle

Alors que la Bourse se porte à merveille et que les couches aisées semblent florissantes, on ne peut pas laisser croire aux salariés qu'ils sont *les seuls à faire l'effort économique*, social et politique de la restructuration industrielle. Il ne s'agit plus seulement de dire qu'il faut un effort partagé par tous. Ce qu'il faut maintenant, c'est véritablement rassurer les forces populaires sur la permanence des convictions de gauche du gouvernement. C'est désagréable à dire en ces termes quand comme moi on en est convaincu, mais c'est bien ainsi que le problème se pose. Et en même temps il faut éviter de donner des arguments nouveaux à la droite. Pas facile à faire ! Mais il faudra bien trouver des recettes. J'en proposerais volontiers une à la discussion.

Instaurons par exemple un emprunt obligatoire sur la fortune affecté à l'investissement et à la restructuration industrielle. Ainsi, au moment où on parle d'exonérations fiscales diverses et d'aides nouvelles aux zones en difficulté, on pourrait trouver quelques moyens supplémentaires chez ceux qui en ont, sans pourtant qu'ils puissent crier au vol, au soviet ! Cet emprunt obligatoire montrerait par ailleurs aux salariés qu'ils ne sont pas les seuls à faire un effort. Et il serait difficile aux « fortunés » de refuser de participer à l'effort national... d'investissement.

FRANÇOIS ASCHER,
directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université Paris-VIII.

Où est l'endoctrinement ?

L'article de M. Chalandon *(le Monde* du 18 février) fait frémir de colère tant il affiche de contre-vérités et de calomnies.

Ainsi, c'est l'enseignement laïque qui est *« imprégné d'idéologie »* et qui pratique *« l'endoctrinement » ?* Car l'Eglise, elle, n'a pas d'idéologie sans doute ? Mais nous, enseignants laïques, sommes évidemment tous communistes... – Où sont ces *« écrits de la gauche »* (qu'on les cite !) qui disent que l'endoctrinement est *« la première mission de l'éducateur » ?* Où le programme socialiste dit-il que les enfants *« appartiennent » « à l'Etat » ?* Le vieil instituteur combiste de mon enfance (il savait le latin et était sans doute passé par le séminaire), mangeur de curés, ne m'a pas empêché d'avoir le prix d'honneur au catéchisme en 1925. Un de mes anciens élèves, aujourd'hui secrétaire de nonciature, se souvient avec gratitude de mes leçons sur Pascal.

... Mais le plus beau est sans doute la formule sur *« la dégradation, résultat inévitable de la démocratisation ultra-rapide de l'enseignement »*. Pourquoi ne pas avouer directement qu'on veut une éducation pour quelques-uns seulement ? Se réclamer de la liberté et déplorer la démocratisation est un merveilleux aveu d'étroitesse politique.

L'enseignement privé a le privilège, paraît-il, d'un *« minimum de règles et d'éthique »*. Ainsi, en France, il y a 17 % d'enfants convenables et 83 % de voyous.

Ainsi, l'insulte à l'égard des enfants va de pair avec celle adressée aux professeurs.

CLAUDE SAINT-GIRONS
(Bordeaux).

L'éducation, comme la santé...

La querelle de la liberté de l'enseignement, de l'école privée opposée à l'école d'Etat, empoisonne la vie politique française depuis des décennies.

Pourquoi le *ministre* de l'éducation nationale ne prendrait-il pas modèle sur son collègue de la santé ? En médecine aussi, il y a deux secteurs, public et privé. Bien des cliniques privées sont conventionnées, les soins qu'on y donne, remboursés sur la même base que dans le secteur public ; en fait, plus de la moitié des interventions chirurgicales effectuées en France le sont dans des établissements privés, sans qu'on s'en plaigne. Bien plus, des appareillages très coûteux (*tomodensitométrie*, etc.), sont parfois attribués par le ministère de la santé à des établissements privés.

Il ne paraît ni impossible ni *absurde d'étendre ces dispositions* à l'enseignement privé, sous réserve que la qualité soit la même dans les deux secteurs, public et privé, comme c'est le cas en médecine. L'enseignement public jouit-il d'un avantage évident sur ce point ? On peut en douter. Raymond Aron écrit dans ses *Mémoires* que l'école de la rue d'Ulm n'est plus que le pâle reflet de ce qu'elle était de son temps ; mais elle ne reçoit que ce qu'on lui donne – le fruit, à presque *cent pour cent*, de l'*enseignement* d'Etat. Et après tout, Villon, Pascal, Racine, Voltaire, et, plus près de nous, Renan, Bernanos, de Gaulle, ne sortaient-ils pas de l'enseignement privé ? En tant qu'écrivains, ils valent bien les autres !

GUY VOURC'H,
professeur de médecine
(Paris.)

Alire.

REVUE CORPS ÉCRIT N°9

La demeure

Textes inédits de Georges-Emmanuel Clancier, André Leroi-Gourhan, Robert Joly, Paul Virilio, Jacques Pezeu-Massabuau, Christian Atias, Marie-France Renoux-Zagamé, Marie-Claire Bancquart, Frédérique Hébrard, Jean Lahougue, Jacques Madaule, André Bareau, Marie-Madeleine Davy, Olivier Marc, Michel Gresset, Michel Butor, Daniel Charles, Marie-Françoise Christout, Michel Mesnil. *192 pages. 68 F.*

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 6,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	[illegible]
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	838 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE ET LA SITUATION EN IRAN

• L'Irak lance un appel au monde islamique pour qu'un terme soit mis aux hostilités
• Washington aurait demandé à ses alliés d'interrompre les livraisons d'armes à l'Iran

Tandis que de violents combats se poursuivaient samedi et dimanche dans la région de Bassorah, au sud du front irano-irakien, Bagdad lançait au monde islamique un appel pour mettre un terme à la guerre du Golfe, qui a pris depuis plusieurs jours une ampleur accrue après quarante mois de conflit.

Au cours d'une conférence de presse, l'ambassadeur d'Irak à Islamabad, le docteur Adel Ahmed Zedan, a déclaré que son pays accueillerait favorablement *« toute nouvelle démarche »* du chef de l'État pakistanais, le général Zia Ul Haq, faite soit à titre personnel, soit en sa qualité de membre du Comité islamique pour la paix. L'ambassadeur irakien a cependant averti que les appels à la paix du gouvernement irakien ne devraient pas être pris pour une marque de faiblesse. *« L'Irak n'a pas encore utilisé toutes les forces dont il dispose »*, a-t-il dit, ajoutant que, *« si l'Irak y était contraint, il ferait usage de ses importantes réserves d'armes très modernes et sophistiquées »*. L'Iran, a-t-il ajouté, *« ne pourra y faire face, malgré le flot d'armes américaines qui lui parviennent par l'intermédiaire d'Israël »*. M. Zedan a exclu la recherche d'une aide occidentale et a affirmé que son pays s'opposerait à toute tentative d'intervention extérieure si l'escalade militaire avec l'Iran conduisait à la fermeture du détroit d'Ormuz. Cependant, il a indiqué qu'en cas de besoin l'Irak pourrait invoquer le pacte de défense qui le lie au Conseil de coopération du Golfe (CGC).

Pour sa part, l'hebdomadaire américain *Newsweek*, citant des sources proches du Pentagone, écrit que les États-Unis *« ont persuadé Israël d'arrêter de vendre des armes à l'Iran »*. Selon *Newsweek*, Washington a également demandé à la Corée du Sud de cesser de fournir des munitions, des pièces détachées et autres équipements militaires à Téhéran, et qu'il a fait des démarches analogues auprès de la Grande-Bretagne.

A Téhéran, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani, représentant de l'imam Khomeiny *au conseil supérieur* de défense iranien et président du Parlement, a estimé, dimanche, que les forces d'Iran occupent de *« très bonnes positions »* et que deux des quatre corps d'armée irakiens, le troisième sur le front central dans la région d'Al-Amarah et le quatrième sur le front sud à Bassorah, *« soit les deux tiers de la puissance militaire de l'Irak, sont en danger d'être encerclés »*. Il a réaffirmé les deux principales conditions iraniennes pour la paix : *« L'octroi de dommages de guerre et le jugement de Saddam Hussein. »*

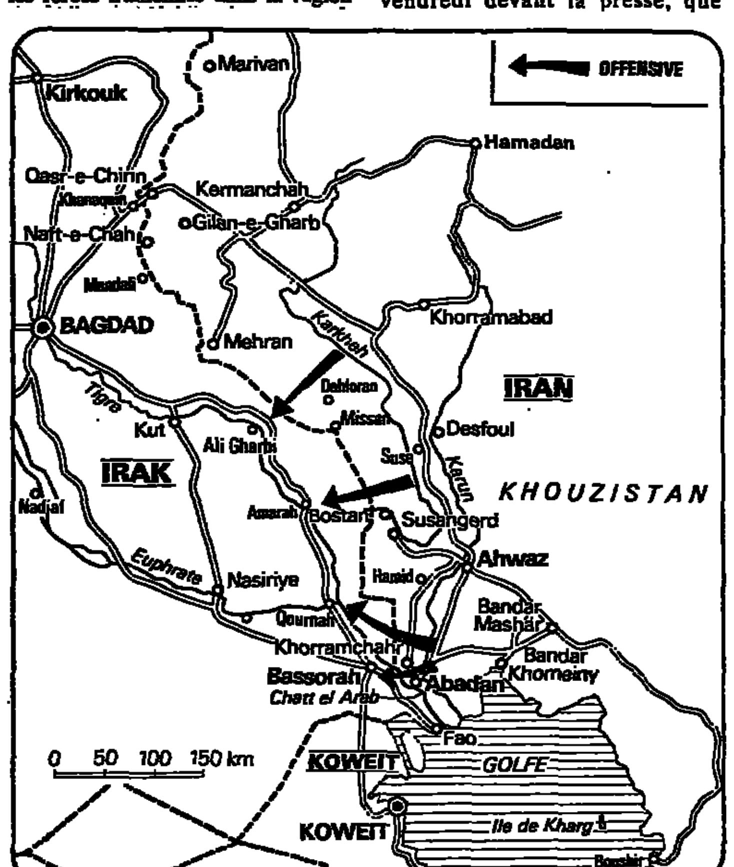
Évoquant la présence de la flotte américaine à proximité du détroit d'Ormuz, à l'entrée du Golfe, M. Rafsandjani l'a considérée comme un *« bluff »* des États-Unis. *« Si Reagan vient avec sa flotte dans le golfe Persique,* a-t-il dit, *nous pensons qu'il arrivera aux États-Unis dans la région quelque chose qui sera considéré dans l'histoire du monde comme un événement majeur. Nous n'avons pas vraiment d'inquiétudes et nous nous préparons pour un tel jour, mais d'après moi, une telle éventualité est très faible. Les États-Unis ne sont pas fous. »*

Plus de maîtrise irakienne du ciel

A Bagdad, un porte-parole militaire irakien a indiqué que les forces iraniennes avaient lancé, dimanche à l'aube, une nouvelle attaque contre les forces irakiennes dans la région de Chilat, à 350 kilomètres au sud-est de Bagdad. La poussée iranienne dans ce secteur intervient simultanément avec celles visant les régions d'Al-Kut, à 100 kilomètres plus au nord, et de Bassorah, dans le sud de l'Irak. Cependant, pour les observateurs militaires de Bagdad, l'élément le plus significatif des dernières journées a été la reprise des activités de l'aviation iranienne au-dessus du territoire irakien. Cela pourrait indiquer que la chasse irakienne ne bénéficie plus de la maîtrise totale du ciel comme lors des précédentes offensives, quand l'armée irakienne pouvait compter sur un soutien absolu de son aviation pour repousser les assauts iraniens. Les attaques aériennes iraniennes, dont l'une a été lancée dans le secteur le plus septentrional du front, les montagnes du Kurdistan, montrent également que l'Iran entend mener une offensive globale n'épargnant aucun point de la frontière, longue de 1 200 kilomètres, en ayant recours à la totalité des moyens dont il dispose.

C'est, du reste, l'avis exprimé par le commandant du troisième corps d'armée irakien (qui couvre une partie du front sud), le général Maher Abdel Rachid, qui a souligné, vendredi devant la presse, que *« l'Iran veut que cette offensive soit décisive »*. *« L'attaque contre la région de Bassorah,* a-t-il dit, *a été plus large et plus générale que celle de juillet 1982 contre la même région. »* Le général a enfin indiqué qu'il existe des poches irakiennes jusqu'à 7 kilomètres à l'intérieur du territoire iranien. Mais, a-t-il précisé, *« l'Irak ne tient pas à garder ces territoires occupés au terme des hostilités »*. – *(AFP, Reuter.)*

(Lire page 44 l'article de Véronique Maurus sur les réactions des milieux pétroliers.)



PENDANT SA VISITE A PARIS

Le numéro deux irakien rencontrera MM. Mauroy, Fabius et Cheysson

M. Taha Yassin Ramadhan, premier vice-premier ministre d'Irak, considéré comme le numéro deux du régime irakien, était attendu lundi après-midi 27 février, à Paris, pour une « visite de travail » de deux jours en France, à l'invitation de M. Pierre Mauroy.

Cette visite était prévue de longue date, souligne-t-on à Paris. Elle sera consacrée à des entretiens économiques, mais il est vraisemblable que le conflit avec l'Iran figurera en bonne place dans les entretiens de M. Ramadhan à Paris. Le dirigeant irakien sera reçu mardi 28 février par le premier ministre, puis par M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, et mercredi 29 février par M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures.

En mai dernier, M. Tareq Aziz, ministre irakien des affaires étrangères, avait négocié le rééchelonnement des créances françaises sur l'Irak. Bagdad, très affaibli financièrement par la guerre et la chute des revenus pétroliers liée au blocus de ses ports, avait obtenu un prêt de 8 milliards de francsgaranti par le gouvernement français afin de faire face à ses échéances civiles et avait réglé une partie de sa dette militaire en pétrole.

La France est, après l'URSS, le deuxième partenaire économique de l'Irak dans les domaines civils et militaire et son premier partenaire occidental.

Les responsables français estiment que la situation financière de l'Irak devrait s'améliorer en 1984, grâce à un accroissement de ses exportations pétrolières rendu possible par la mise en service d'un nouveau pipe-line entre les champs pétrolifères du nord de l'Irak et la Turquie. – *(AFP.)*

CONFONDU AVEC UN DIPLOMATE FRANÇAIS

Un homme d'affaires britannique a été assassiné à Téhéran

Téhéran. – Un homme d'affaires britannique a été assassiné dans la rue, dimanche matin 26 février, à Téhéran.

Il a été tué d'une balle dans la tête à 7 h 45 (heure locale, alors qu'il quittait son domicile, dans le centre-nord de la capitale. Il semble qu'il s'agisse d'une méprise, le ou les auteurs de l'attentat ayant voulu tuer un membre du personnel de l'ambassade de France à Téhéran, qui habite dans la même rue que la victime.

En effet, avant même que l'attentat ne fût connu, le bureau de l'Agence France-Presse à Téhéran avait reçu un coup de téléphone revendiquant l'opération et indiquant, avec précision, l'heure et le lieu où elle s'est déroulée.

Le correspondant anonyme a revendiqué l' *« exécution révolutionnaire d'un diplomate français à Téhéran »*. *« Cette action est une action contre l'impérialisme français et une riposte au parti sioniste de Mitterrand. Mitterrand et l'impérialisme français comprendront parfaitement le sens de nos actions »*, a-t-il ajouté.

Ce correspondant, qui s'exprimait en farsi, s'est réclamé d'une mystérieuse « Organisation des socialistes français », qui se manifeste pour la première fois à Téhéran. Cependant, la voix de ce correspondant ressemblait étrangement à celle du correspondant, qui, en août et septembre 1983, avait revendiqué au nom du « Groupe Orly », organisation arménienne, toute une série d'attentats contre les intérêts français à Téhéran.

Le directeur de la compagnie Air France avait, à cette époque, été blessé aux jambes par des hommes qui, visiblement, n'avaient pas cherché à le tuer. Depuis l'automne dernier, plus aucune menace n'avait été formulée contre des Français vivant en Iran.

L'ambassade de France dans la capitale iranienne, qui ne compte qu'un personnel réduit, a récemment renforcé sérieusement les mesures de protection de ses bâtiments. On précise, par ailleurs, de source britannique, que l'identité de l'homme d'affaires assassiné sera officiellement annoncée dès que sa famille aura été prévenue.

Dix membres de la « branche militaire » du Toudeh ont été exécutés

Téhéran, *(AFP)*. – L'ancien commandant de la marine iranienne, trois cololonels de l'armée et six autres personnes, tous membres de la *« branche militaire »* du Parti Toudeh, le parti communiste iranien interdit en mai 1983, ont été exécutés le samedi soir 25 février à Téhéran.

C'est la première annonce officielle d'exécutions de communistes iraniens après l'arrestation de plusieurs milliers d'entre eux entre février et mai 1983.

Le capitaine de vaisseau Bahrman Afzali, les colonels Houshang Attarian, Hassan Azarfar, Bijan Kabiri, deux militaires, MM. Mohamad Bahrami et Abdolfaz Bahrami Nejad ainsi que quatre civils, MM. Chahrokh Djahanguiri, Khosrow Lofti, Ferzad Khazei et Gholambreza Khazei ont été fusillés après avoir été jugés en décembre 1983 et au mois de janvier, a annoncé un communiqué du bureau du procureur cité par les journaux *Kayhan* et *Tehran Times*.

Cent une personne avaient été jugées, à partir du 6 décembre 1983, par le tribunal de la révolution islamique de l'armée. Quatre-vingt sept ont été condamnées à des peines de prison, quatre acquittées et dix condamnées à mort. Elles étaient accusées d'espionnage au profit de l'Union soviétique, de complot pour renverser la République Islamique, ainsi que de détention d'armes.

Tous les accusés, qui ne sont pas assistés par des avocats dans les juridictions islamiqures, ont *« reconnu leur culpabilité »*, selon les compte rendus d'audience de la presse iranienne, seule autorisée à suivre les débats.

Un « avertissement » à l'URSS

L'exécution de ces dix condamnés intervient au moment où l'Iran mène une offensive très importante contre l'Irak, qui bénéficie de l'aide en matériel de l'Union soviétique et utilise des missiles fabriqués en URSS pour bombarder les villes d'Iran. Le président du parlement Islamique, l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, a adressé dimanche matin depuis la tribune du majlis (le parlement) un *« avertissement »* à l'URSS à propos de ces fournitures d'armes.

« Avec les Américains tout est clair, ils sont nos ennemis déclarés (...) Mais une ville qui a reçu des missiles Frog ou Scud-B (les missiles sol-sol Soviétiques utilisés par l'Irak) *et a donné tant de martyrs ne pourra jamais considérer l'URSS comme un voisin cherchant la cœxistence pacifique »*, a déclaré M. Rafsanjani.

« L'histoire n'a jamais vu autant de missiles, ni en Corée ni au Vietnam, et vous prétendez à la cœxistence pacifique avec nous. Ces missiles n'ont jamais été donnés à aucun autre pays, ni la Syrie ni la Libye n'ont le droit d'en utiliser un tel nombre. Retirez ces missiles amassés dans les dépôts de Saddam. » M. Saddam Hussein, chef de l'Etat Irakien, a-t-il poursuivi à l'adresse de Moscou *« Nous cherchons la cœxistence, nous l'avons déjà prouvé. Mais vous, vous mentez »*, a conclu la président du Majlis.

ASIE

Corée du Sud

• *MESURES DE CLÉMENCE.* – Le gouvernement sud-coréen a annoncé, samedi 25 février, que deux cent deux dissidents avaient été autorisés à reprendre des activités politiques. Cette mesure de clémence a été prise dans la perspective des élections législatives qui doivent avoir lieu cette année ou en 1985. Quatre-vingt-dix-neuf personnalités – dont le chef de l'opposition, M. Kim Dae Jung, actuellement en exil aux Etats-Unis – continuent toutefois de figurer sur la « liste noire » des interdits.

Malaisie

• VISITE DU MINISTRE CHINOIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. – *Le ministre* chinois des affaires étrangères, M. Wu Xuequian, et son homologue malaisien, Tan Sri Ghazali Shafie, se sont rencontrés lundi 27 février, dans la capitale malaisienne pour discuter des relations entre leurs deux pays ainsi que du Cambodge, a-t-on annoncé officiellement. Venant de Bangkok, le ministre chinois des affaires étrangères est arrivé samedi à Kuala-Lumpur pour une visite de quatre jours en Malaisie. – *(AFP.)*

Pakistan

• MESSAGE DU CHEF DE L'ETAT M. TCHERNENKO. – Le général Zia-Ul-Haq, qui n'avait pas été reçu en audience par M. Tchernenko après les obsèques de M. Youri Andropov, a adressé un télégramme chaleureux au président du P.C. soviétique. Dans ce message, le chef de d'Etat pakistanais exprime *« le souhait d'un développement des relations soviéto-pakistanaises »* et affirme que *« le Pakistan, pour sa part, est prêt à effectuer les démarches nécessaires en ce sens »*. – *(Reuter.)*

Inde

MESURES DE SÉCURITÉ EXCEPTIONNELLES DANS LA CAPITALE FACE A L'AGITATION SIKH

Delhi *(Reuter, AFP, AP, UPI)*. – Des mesures de sécurité exceptionnelles avaient été prises, lundi 27 février, dans la capitale indienne en prévision d'importantes manifestations. Des dirigeants autonomistes sikhs entendaient protester devant le Parlement, et y brûler la partie d'un exemplaire de la Constitution indienne où figure l'article 25, qui assimile le sikhisme à l'hindouisme et dont ils demandent la révision.

Les forces de sécurité avaient pris position aux principales entrées et aux grands carrefours de la capitale. Les bâtiments publics et les temples sikhs étaient gardés par d'importantes unités de forces spéciales qui procédaient à la fouille des véhicules. Afin de protester contre le massacre d'hindous au Pendjab, le parti conservateur et nationaliste Bharatiya Janata a donné un ordre de grève, mais qui ne paraît que partiellement suivi.

La tension demeurait par ailleurs vive au Pendjab, où au moins sept personnes ont été tuées dans des incidents intercommunautaires durant le week-end. Le premier ministre, Mme Gandhi, a réuni un état-major de crise comprenant, outre les membres du cabinet privé, les responsables de la police et de l'armée pour lutter contre le terrorisme. Des commandos spéciaux de la police fédérale entraînés à la lutte antiterroriste ont été mis en place autour du Temple d'or – le sanctuaire sikh à Amritsar – où sont retranchés des militants autonomistes armés.

Indonésie

PRÈS DE CINQ MILLE EXÉCUTIONS SOMMAIRES EN MOINS D'UN AN

Djakarta *(AFP)*. – Près de cinq mille délinquants présumés, récidivistes et drogués, ont été sommairement exécutés depuis le mois d'avril 1983, ont affirmé, samedi 25 février à Djakarta, des représentants d'organisation, de défense des droits de l'homme, appuyés par des sources religieuses.

Des commandos de l'armée, ajoutent les mêmes sources, sont responsables de cette campagne d'exécutions qui vise à lutter contre la criminalité grandissante en Indonésie. Des listes noires sont établies à cette fin par la sécurité militaire. Selon Me Princen, président de l'Institut des droits de l'homme de Djakarta, environ une centaine d'exécutions sommaires ont ainsi lieu chaque mois depuis le début de l'année dans la capitale indonésienne, et le double dans le reste du pays.

Cette campagne est décrite dans un récent rapport du département d'État américain sur l'ensemble de la question des droits de l'homme en Indonésie en 1983. Ce document évalue pour sa part à quatre mille le nombre des personnes exécutées de cette manière au cours de l'année dernière. Rappelant que plusieurs pays ont exprimé leur inquiétude à ce sujet, il relève que *« les responsables indonésiens ont donné des explications contradictoires sur l'implication du gouvernement dans cette campagne »*. *« Certains ont reconnu que les forces de sécurité en étaient responsables, tandis que d'autres ont démenti »*, indique le rapport. Selon ce dernier, les organisations des droits de l'homme *« ont constaté que ces exécutions n'avaient aucun caractère politique »*.

Philippines

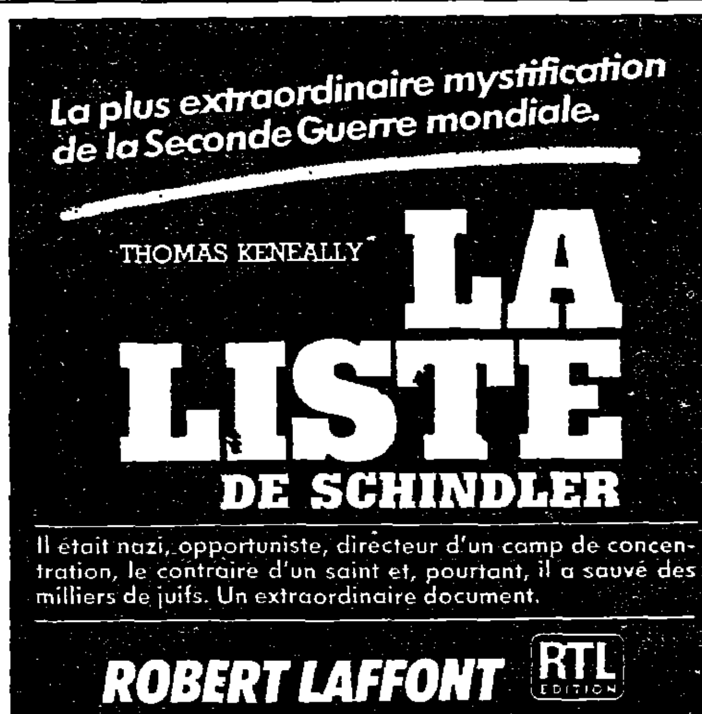
Nouvelles révélations sur l'assassinat de Benigno Aquino

De nouvelles indications ont été données récemment de plusieurs sources sur les circonstances de l'assassinat, le 21 août dernier à Manille, du chef de l'opposition philippine, Benigno Aquino.

A Washington, une commission du Congrès américain a reçu plusieurs témoignages selon lesquels cet assassinat était une opération prévue de longue date à la demande du gouvernement philippin. Un nommé José Fronda Santos, qui se présente comme ancien *« agent double »*, actuellement réfugié aux Etats-Unis, a affirmé qu'un responsable militaire philippin, *le général Custodio, lui* avait demandé de tuer le sénateur Aquino. Un officier de l'armée philippine, le major Rosales, a déclaré, pour sa part, que le meurtre d'Aquino était *« une opération militaire »* mise au point plus d'une semaine à l'avance par des officiers supérieurs.

A Tokyo, un spécialiste japonais de l'identification vocale, M. Suzuki, a révélé, samedi 25 février, que *l'un des militaires qui* escortaient Benigno Aquino à sa descente d'avion avait crié *« Tirez ! »*, quelques secondes avant l'assassinat. M. Suzuki fonde ses révélations sur l'étude des bandes d'enregistrement réalisées au moment du meurtre par des journalistes japonais et américains, ainsi que sur l'audition, enregistrée à Manille, de plusieurs militaires, par la commission d'enquête philippine. Cette commission s'est elle-même rendue la semaine dernière à Tokyo.

A Manille, le gouvernement philippin a vivement réagi à la proposition d'un parlementaire américain, M. Stephen Solarz, président du sous-comité de la Chambre des représentants pour les affaires d'Asie et du Pacifique, de réduire de 60 millions de dollars (sur un total de 95 millions) l'aide militaire des Etats-Unis aux Philippines en 1985. Le ministre philippin de la défense, M. Juan Ponce Enrile, a déclaré qu'une telle réduction entraînerait une révision générale des accords de défense entre les deux pays – qui couvrent, notamment, l'existence aux Philippines des plus importantes installations militaires des Etats-Unis à l'étranger.



PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU LIBAN

Interprété comme un échec majeur de l'Occident le rembarquement des « marines » fait redouter une nouvelle poussée syrienne et un retour en force d'Israël

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. — *« Le départ des vaincus. »* Sur six colonnes à la « une », ce titre du *Safir* résume assez bien le sentiment général au Liban après le repli sur leurs navires, dimanche 26 février, des « marines » américains.

C'est à 12 h 40, sur fond de canonnade en montagne, que l'ultime blindé s'est hissé dans la dernière des barges d'embarquement qui faisaient la navette depuis l'aube entre les bateaux de l'US Navy, visibles au large, et la plage d'Ouzaï. Dix minutes plus tard, un M-113 transport de troupes, recouvert d'un filet de camouflage récupéré sur l'armée américaine et arborant le grand portrait de l'imam Moussa Sadr, prenait position à l'entrée de Green Beach. Immédiatement le drapeau vert des milices chiites AMAL remplaçait au sommet de l'héliport installé sur la place entre Ouzaï et Khalde, la bannière étoilée.

Les rares curieux qui avaient réussi à investir le périmètre, sévèrement protégé par des réseaux de fil de fer barbelé et des bidons surmontés de sacs de sable, afin de chercher au fond des bunkers quelques vestiges de l'occupation américaine, étaient sévèrement rappelés à l'ordre par les miliciens : ceux-ci collationnaient soigneusement leur butin : quelques rations abandonnées, un fauteuil, des chaises, des livres. De l'autre côté de la route, face à la mer, les fortins américains étaient eux aussi occupés par AMAL. *« Nous sommes là sur ordre de Nabih Berri, pour assurer la sécurité de l'aéroport »* disait un milicien.

Depuis samedi, l'épaisse fumée qui s'élevait au-dessus du camp américain symbolisait la fin de la campagne entamée cinq cent quatre-vingt-six jours plus tôt par les *Marines* ; ceux-ci brûlaient les souvenirs de leur passage avant de partir. Véritable camp retranché, — le périmètre occupé par l'armée américaine de chaque côté des pistes de l'aéroport international de Beyrouth a été laissé, — est désormais occupé pour moitié par des soldats de l'armée libanaise « agréée » par l'opposition, et pour l'autre par les miliciens d'AMAL et du PSP (Parti socialiste progressiste de M. Walid Joumblatt).

Décontractés et souriants

Rassemblés sur la place d'Ouzaï dès l'aube de dimanche, les « marines » décontractés et souriants ne cachaient pas leur joie de partir, même si certains exprimaient quelques regrets de quitter ce pays dans lequel ils étaient venus soutenir la paix alors que le bruit des canons était tout à fait audible.

L'embarquement qui s'est opéré *entre deux positions détenues par les* miliciens chiites et druzes s'est déroulé *sans incident, les combattants* d'Amal se donnant les gants d'offrir aux *« marines »* leur concours pour que l'opération se passe sans gêne ni *risque.* Quelques miliciens en treillis, mais sans armes, assistaient, avec un rien d'admiration mal dissimulée au grand spectacle à l'américaine, où les hélicoptères rivalisaient d'adresse, volant au ras de l'eau avant de poser dans un nuage de poussière. Le V de la victoire fait par les partants, qui ont payé un si lourd tribut au Liban — 264 morts et 134 blessés — évoquait surtout à vrai dire, une victoire de la Syrie qui peut se prévaloir d'avoir réussi à bouter hors de sa chasse gardée la puissante Amérique. Pour tous les Libanais, de quelque bord qu'ils soient, le rembarquement des « marines » est interprété en effet comme un formidable échec de l'Occident. Réclamé par toute l'opposition à Beyrouth-Ouest (*secteur à majorité* musulmane) il n'est pas même déploré à Beyrouth-Est, où les chrétiens n'attendaient plus rien de la force *multinationale*.

Après le repli sur les bateaux de la 6[e] flotte, la force multinationale est « vaincue », estime-t-on en effet, à Beyrouth. Seuls demeurent les 1 250 hommes environ du contingent français. Mais que font-ils, sinon attendre la décision politique qui justifiera leur départ ? La France fait le forcing à l'ONU pour essayer de partir dans de meilleures conditions que les autres, dit-on dans la capitale libanaise. Ou elle laissera la place aux casques bleus de l'ONU, ou elle partira quand même, invoquant l'incapacité de la communauté internationale à prendre ses responsabilités.

Les intentions du président Gemayel

Soulignés dans chaque camp, les changements de cap de la politique française sont inversement interprétés au gré des opinions, mais tous les observateurs dressent le même constat. La France, dit-on ici, a d'abord joué à 100 % avec les Américains, se montrant même plus dure qu'eux par exemple en bombardant Baalbek. Dans une deuxième phase, elle a essayé de se démarquer pour rééquilibrer sa politique ; maintenant elle rejoue ses cartes arabes en soutenant l'opposition musulmane. Politique qui ne se traduit d'ailleurs pas sur le terrain, puisque tout le contingent français a été retiré de Beyrouth-Ouest et est seulement visible dans le secteur chrétien de la capitale.

Après le départ des marines, une double crainte s'exprime à Beyrouth. La Syrie qui, sans même avoir besoin d'un engagement très visible de l'Union soviétique, vient de marquer un point prestigieux sur la scène internationale, et tout spécialement arabe, ne va-t-elle pas être tentée, par allié interposé, d'intensifier ses pressions sur le terrain ? En second lieu, Israël *« libéré »* de la présence américaine, ne va-t-il pas faire un retour en force sur la scène libanaise en profitant de la situation pour rééquilibrer en faveur des milices chrétiennes son alliance avec les Druzes.

Pris en tenaille, le président Gemayel cherche toujours les moyens de procéder à une abrogation de l'accord du 17 mai, à laquelle il se serait résigné sous la pression des événements. Les avis divergent d'ailleurs dans les milieux politiques sur ses intentions immédiates. *« Le président a pris la décision d'abroger l'accord, mais il hésite devant le saut périlleux*, explique un responsable du PSP, *mais nous ne voulons pas lui donner une garantie avant ce premier geste. » « Le président ne va pas prendre sa décision tout de suite*, répondent en écho les dirigeants chrétiens. *Il n'a pas d'assurance de l'opposition et il sait qu'il perdrait l'appui d'une partie de son propre camp. »*

En fait les négociations diplomatiques se poursuivent autour de cinq points : un cessez-le-feu sur le terrain ; l'abrogation de l'accord du 17 mai ; la réunion d'une nouvelle conférence de Genève ; la formation d'un gouvernement d'union nationale ; le retrait des troupes étrangères. La formulation de ce dernier point exigerait le départ inconditionnel des troupes israéliennes, alors que le retrait de l'armée syrienne serait envisagé en second lieu et serait négociable. Chaque point de cet ensemble qui apparaît dorénavant comme le cadre de tout règlement donne lieu à d'innombrables discussions qui incluent en toile de fond trois profondes réformes constitutionnelles et administratives réclamées par l'opposition. La démission du président Gemayel, toujours officiellement réclamée par AMAL et le PSP n'apparaît plus cependant comme une condition indispensable. les dirigeants de l'opposition laissent planer le doute sur leurs intentions définitive à cet égard, estimant sans doute que les conditions imposées au chef de l'Etat sont suffisamment draconiennes pour qu'il se démette de lui-même ou qu'il reste à la tête d'un pouvoir largement amputé. La Syrie, d'ailleurs, se borne à exiger l'abrogation de l'accord du 17 Mai.

Un soldat français tué

En attendant, la situation continue de se dégrader sur le terrain, où les deux cessez-le-feu conclus en quarante-huit heures ont été aussi allègrement violés l'un que l'autre. Les bombardements ont même dépassé le cadre traditionnel des lignes de front, et des obus se sont abattus dans la journée de dimanche sur des quartiers résidentiels de Beyrouth-Est et Ouest. Deux obus sont tombés en début d'après-midi à Hamra, en plein centre de Beyrouth-Ouest, provoquant une indescriptible panique parmi la foule qui déambulait sur les trottoirs et les automobilistes coincés dans les embouteillages. Ces bombardements ont fait six morts, dont un soldat du contingent français atteint par des éclats d'obus sur la ligne de démarcation, et dix-neuf blessés.

Comme si le président Reagan voulait bien montrer que le repli des marines ne signifiait pas l'abandon du Liban par les Etats-Unis, la marine américaine s'est aussi remise de la partie. Pour la première fois depuis le 14 février, elle a bombardé des positions syriennes dans le haut Metn. Samedi soir, le destroyer *Caron* a tiré quatre-vingt-dix obus de 125 millimètres et, dimanche après-midi, le cuirassier *New Jersey* est entré lui aussi en action. En montagne, des accrochages très violents ont eu lieu autour de Souk-el-Gharb.

La tension persiste sur tout le front, alors que tout laisse à penser qu'un nouveau round militaire pourrait encore précéder la conclusion d'un accord politique, suspendu pour l'instant à la décision que doit prendre le président Amine Gemayel vis-à-vis de l'accord du 17 mai.

FRANÇOISE CHIPAUX.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de M. Karim Pakradouni, conseiller des Forces libanaises sur l'avenir du Liban (*le Monde* daté 26-27 février), il convient de rétablir que le pacte national libanais de 1943 était fondé sur une *« entente entre maronites et sunnites »*, *et* non pas entre maronites et *« chiites »*, comme cela a été imprimé par erreur. Par ailleurs, dans l'article de M. Ghassan Tueni, il convient de rétablir la phrase *« Le Liban, déjà brisé à deux ou trois reprises, semble maintenant définitivement défait. »*

M. YASSER ARAFAT A AMMAN

La morosité des retrouvailles jordano-palestiniennes

De notre correspondant

Amman. — Après presque onze mois d'interruption, le dialogue jordano-palestinien a enfin été renoué dimanche 26 février. Arrivé dans la matinée à Amman, où deux de ses collaborateurs, MM. Khalil el-Wazir (Abou Jihad) et Hani el-Hassan l'avaient précédé, M. Yasser Arafat a eu, dans la soirée, une première série d'entretiens avec le roi Hussein.

Les deux hommes ne s'étaient pas rencontrés en tête-à-tête depuis le 5 avril 1983. Ce jour-là, le chef de l'OLP avait quitté Amman pour Koweït, afin de soumettre au comité central du Fath le document de travail mis au point avec les dirigeants jordaniens après des mois de laborieuses négociations. L'une des principales originalités du document était qu'il mentionnait le plan de paix Reagan. M. Yasser Arafat n'obtint pas l'aval de ses pairs et ne revint pas à Amman, contrairement à ce qui avait été convenu avec le souverain hachémite. Le 10 avril, les Jordaniens annonçaient la rupture des pourparlers avec l'OLP.

Depuis lors, M. Yasser Arafat a vu son autorité violemment contestée par les dissidents du Fath soutenus par la Syrie. Assiégé à Tripoli par ces mêmes dissidents et les troupes syriennes à la fin de l'année, le chef de l'OLP a alors multiplié les appels à une reprise du dialogue avec la Jordanie. Appels auxquels le roi Hussein a répondu début décembre en invitant M. Arafat à Amman *« sans conditions préalables »*, tandis que M. Hani el-Hassan reprenait contact avec les dirigeants jordaniens.

Toutefois, après son départ de Tripoli, M. Yasser Arafat a paru moins pressé de venir dans la capitale jordanienne. Il est vrai qu'il a d'abord dû faire face, au sein de son organisation, à une nouvelle crise ouverte par sa visite-surprise au Caire le 22 décembre. De son côté, le roi Hussein a procédé, début janvier, a un renouvellement presque complet de son gouvernement, et surtout au rétablissement du Parlement commun aux deux rives du Jourdain, suspendu en 1974, en réaffirmant au passage sa volonté d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de la Cisjordanie.

Des objectifs limités

Le souverain hachémite entendait ainsi *« remettre de l'ordre dans la maison jordanienne »*, en espérant que Yasser Arafat en ferait autant dans la *« maison palestinienne »*. De toute évidence, le chef de l'OLP est loin d'y être parvenu. Les dirigeants loyalistes du Fath lui ont certes renouvelé leur confiance lors de la réunion du comité central de cette organisation à Tunis, il y a un mois et demi, mais ils ont également vivement critiqué sa rencontre avec le président égyptien Hosni Moubarak qualifiée d'*« initiative personnelle »*. Ils ont également créé une *commission ad hoc* pour veiller à ce que le chef de l'OLP ne s'écarte pas de la ligne définie par le Conseil national palestinien, le Parlement de la résistance (*le Monde* du 20 janvier). En outre, depuis la visite au Caire, les autres organisations palestiniennes, notamment le Front démocratique et le Front populaire de libération de la Palestine, refusent de parler directement à M. Arafat.

Sur le plan international, la situation n'est guère encourageante. Le roi Hussein a pu constater, lors de sa récente visite à Washington, que le président Reagan n'avait rien à lui offrir pour le moment. Aussi Jordaniens et Palestiniens se sont-ils donnés des objectifs limités.

Il s'agit essentiellement de consolider les relations bilatérales entre la Jordanie et l'OLP, d'établir un climat de confiance et une base minimale d'accord entre les deux parties.

On ne peut, en effet, que relever le contraste entre la visite triomphale de M. Yasser Arafat à Amman, en octobre 1982, un mois après le départ de l'OLP de Beyrouth, et la morosité qui plane aujourd'hui sur les retrouvailles jordano-palestiniennes.

EMMANUEL JARRY.

Les habitants des territoires occupés souhaitent que le roi Hussein et l'OLP coordonnent leurs efforts

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Nous sommes fatigués des faux espoirs et des promesses sans lendemain. Au lieu de réciter la longue litanie des plans de paix, dites-nous seulement comment vous entendez sauver ma patrie. Et puis faites-le. Si vous pensez que vos efforts n'ont aucune chance d'aboutir, dites-le nous aussi. »*

Dans une double lettre ouverte au roi Hussein et à Yasser Arafat, publiée dimanche 26 février par le *Jerusalem-Post*, un journaliste palestinien, M. Jamil Hamad, s'adresse en ces termes au président de l'OLP. Ses doutes et sa lassitude sont probablement partagés par une majorité d'habitants des territoires occupés au moment où se renoue à Amman le dialogue jordano-palestinien.

« Ce que nous attendons, écrit notre confrère, *c'est une proposition ou un geste qui permette d'aller de l'avant, et d'amorcer le processus qui nous redonnera notre indépendance et notre terre en mettant fin à l'occupation. »* Et il ajoute, à l'adresse du souverain hachémite : *« Pour l'instant, vos discours n'ont guère eu d'effet. Il est temps que les Palestiniens sachent exactement ce que vous avez en tête. »*

Hormis les communistes et les sympathisants des courants radicaux de l'OLP — le FPLP de Georges Habache et le FDLP de Nayef Hawatmeh, — la plupart des Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza accueillent favorablement la reprise du dialogue Arafat-Hussein. Redoutant plus que tout l'immobilisme de l'OLP, qui laisserait le champ libre au gouvernement israélien, ils se raccrochent, en effet, à toute initiative susceptible de relancer la négociation.

Ont-ils d'ailleurs le choix ? En l'état actuel des choses, l'*« option jordanienne »* — tous les sondages des journaux de Jérusalem le confirment — représente, aux yeux des Palestiniens des territoires occupés, *« la seule voie qui leur reste »* — pourvu qu'elle respecte leurs intérêts légitimes. Il s'agit, bien sûr, d'une approbation de principe et non d'un chèque en blanc qui serait accordé à M. Arafat, et cela ne veut pas dire non plus que des espérances excessives sont nourries quant aux chances d'un déblocage rapide de la situation.

Cela n'empêche pas des notables des territoires occupés de prendre date et d'essayer d'influer sur le rapport de forces. Plusieurs dizaines d'entre eux, de tendance projordanienne, ont demandé, dimanche, à M. Arafat et au roi Hussein, de *« coordonner leurs efforts pour aboutir à une solution politique du problème palestinien avant qu'il ne soit trop tard »*. Porte-drapeau des « modérés » de Cisjordanie, le maire chrétien de Bethléem, M. Elias Freij, a déclaré pour sa part : *« La population apprécie massivement la reprise du dialogue jordano-palestinien et souhaite que le séjour de Yasser Arafat à Amman annonce de nouvelles initiatives politiques, sans lesquelles il n'y aura bientôt plus rien à négocier du fait de la multiplication des colonies de peuplement. »*

Pour faire équilibre sans doute à ces prises de position plutôt projordaniennes, plusieurs dizaines de personnalités politiques et des dirigeants d'organisations professionnelles et de jeunesse ont adressé un mémorandum de soutien à M. Arafat. Il y réaffirment que l'OLP est *« le seul représentant légitime du peuple palestinien »* et critiquent la cooptation, en janvier, par le Parlement d'Amman, de *« députés palestiniens qui ne représentent qu'eux-mêmes »*.

Israël affecte de ne pas se sentir concerné par les conversations d'Amman. Au cours de leur réunion dominicale, les ministres ont surtout achevé une discussion sur le Liban commencée il y a deux semaines, avant le voyage de M. Shamir en Europe. Selon M. Dan Meridor, porte-parole du gouvernement, celui-ci *« n'a pas jugé utile de prendre une décision »*. *« Cette inaction*, a-t-il dit, *ne doit pas être interprétée comme de l'attentisme. Israël prendra les décisions nécessaires conformément à ses intérêts et celles-ci changeront en même temps que les circonstances. Les incursions au-delà de la rivière Awali représentent seulement un changement tactique, et les arrestations de chiites visent à maintenir la sécurité et à empêcher des émeutes et des actions terroristes. »*

M. Dan Meridor a, en outre, indiqué qu'Israël *« avait exprimé sa désapprobation »* à l'administration américaine à propos des contacts indirects que les Etats-Unis ont entretenus avec l'OLP entre septembre 1981 et mai 1982, par l'entremise de l'Institut new-yorkais Est-Ouest. Ces contacts avaient été révélés la semaine dernière par le *New York Times*. *« Mais nous sommes sûrs*, a ajouté M. Dan Meridor, *que Washington tiendra ses engagements de ne pas négocier avec l'OLP si certaines conditions ne sont pas remplies. Quant à nous, nous ne négocierons jamais avec elle, dans quelque condition que ce soit. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

DIPLOMATIE

LA COOPÉRATION POLITIQUE DES DIX

Les ministres des affaires étrangères de la CEE sont réunis à Paris

Les ministres des affaires étrangères des Dix sont réunis à Paris, ce lundi 27 février, au Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, sous la présidence de M. Cheysson. Cette rencontre, la première de ce type depuis que la présidence tournante du conseil européen est revenue à la France, doit à la *fois* permettre de préparer le volet proprement politique du prochain sommet européen (*qui aura* lieu les 19 et 20 mars à Bruxelles) et donner aux Dix l'accasion de faire le point sur différentes questions diplomatiques.

Parmi les grands sujets sur lesquels les Etats membres de la CEE souhaitent harmoniser leur attitude et renforcer leur coopération politique, figurent la situation au Proche et Moyen-Orient (en particulier, la crise libanaise après le départ des contingents britannique, italien et américain de la force multinationale), les relations Est-Ouest au lendemain de la succession qui vient d'avoir lieu à Moscou, la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE), qui siège actuellement à Stockholm, ainsi que la situation en Afrique australe.

A l'issue de la réunion, et après avoir donné une conférence de presse, M. Cheysson devait informer ses collègues espagnol et portugais du résultat des travaux des Dix, en compagnie du président de la Commission des Communautés, M. Thorn, du précédent président en exercice du conseil européen, le ministre grec des affaires étrangères, et de son successeur, son collègue irlandais.

● *Les « 77 » invitent les Etats-Unis à ne pas quitter l'UNESCO.* — Les présidents du groupe des « 77 » (les 126 pays en développement), siégeant à New-York, Genève, Rome, Vienne et Nairobi, ont, au terme d'une réunion de coordination, jeudi 23 février, à Paris, appelé les Etats-Unis à reconsidérer leur décision de se retirer de l'UNESCO, le 31 décembre prochain. Ils ont déclaré, dans un communiqué, que *« si cette tendance se confirmait, elle constituerait un grave danger pour le système des Nations unies tout entier »*, compromettrait le principe d'universalité sur lequel il est fondé, et *« saperait la coopération internationale, qui est la condition de la paix »*.

● *Les parents des disparus latino-américains déçus par l'ONU.* — Six membres de la Délégation latino-américaine d'associations de parents de détenus disparus (FEDEFAM) ont fait une grève de la faim symbolique, les 23 et 24 février au Palais des nations à Genève, afin de marquer leur déception devant la faible efficacité du groupe de travail créé en 1980 par la commission des droits de l'homme de l'ONU en vue d'élucider les questions de *« disparitions forcées ou involontaires de personnes »*. Selon la FEDEFAM, il y aurait 90000 cas à déplorer en Amérique latine : 35000 au Guatemala, 30000 en Argentine, 12000 en Haïti, 5000 au Salvador, 2500 au Chili, 600 au Pérou, 500 au Brésil et au Mexique, 200 en Colombie et en Bolivie. Le Honduras, le Paraguay et l'Uruguay sont également cités par la FEDEFAM. — *(Corresp.)*

Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en
Vente de fonds de commerce
Tous les lundis, dans le journal spécialisé (depuis 40 ans) "Les Annonces"
En Vente Partout 3,50 F et 38 r. Malte, 75011 PARIS. TEL. (1) 805.30.30



ISTH
Depuis 1953
INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
BTS COMPTABILITE et GESTION ENTREPRISE
2 ans d'Etudes
• Enseignement annuel complet
Oct. à Juin + Stages d'entreprises
Centre AUTEUIL
6, Av. Léon Heuzey - 75016 Paris
Tél.: 224.10.72

…AT A AMMAN

…s jordano-palestiniens

…es occupés souhaitent
…ordonnent leurs effo…

…OMATIE

…res des affaires étrangè…
…CEE sont réunis à Paris

AMÉRIQUES

Panama

COMMANDANT EN CHEF DES FORCES ARMÉES

Le général Noriega estime que la Communauté européenne devrait jouer un rôle plus actif en Amérique centrale

Plus de trois ans après sa disparition tragique – dans un accident d'avion dû à une erreur de pilotage – Omar Torrijos, ancien commandant de la garde nationale et homme fort de Panama de 1968 à 1981, continue de « marquer » la politique d'une petite nation située à un carrefour stratégique et où les Etats-Unis ont des intérêts vitaux.

Le canal de Panama commence certes à être dépassé et son remplacement ou son doublement sont sérieusement envisagés (les Japonais ont, en particulier, mis au point un projet de nouveau canal à niveau très élaboré et qui intéresse tous les utilisateurs, à commencer par les Etats-Unis). Mais la voie d'eau interocéanique, inaugurée au début de ce siècle, reste indispensable. Sa protection est une priorité pour Washington. Les Etats-Unis disposent d'autre part à Panama d'une infrastructure militaire – réduite depuis la conclusion des accords Torrijos-Carter sur la zone du canal – mais essentielle pour le contrôle des opérations américaines en Amérique centrale et en Amérique du Sud. Le Southern Command américain de Panama reste le relais numéro un du Pentagone dans la région.

Nationaliste, populiste, partisan du non-alignement et de la neutralité de Panama dans les conflits de la région ou de la planète, Omar Torrijos était une personnalité exceptionnelle. Contesté à l'intérieur même de son pays par différentes formations d'opposition, il a, jusqu'à sa mort, joué un rôle capital, mais peu connu, de « médiateur » dans les conflits d'Amérique centrale. C'est qu'il entretenait de très bonnes relations personnelles non seulement avec les dirigeants des pays concernés (du Nicaragua, du Honduras, du Costa-Rica, du Venezuela ou du Mexique), mais aussi avec les Américains et les Cubains.

Il avait activement soutenu les sandinistes dans leur lutte contre la dictature Somoza. Mais il avait commencé de les mettre en garde contre les dangers d'une radicalisation de leur expérience. Ami de Fidel Castro, il avait cependant sèchement protesté auprès du gouvernement de La Havane lorsqu'il avait appris que Panama servait, à son insu, de relais pour les réseaux de livraisons d'armes aux guérilleros de Colombie.

L'œuvre majeure – et le grand succès – d'Omar Torrijos a été d'obtenir des Etats-Unis la reconnaissance de la souveraineté de Panama sur la zone du canal : une revendication historique du peuple panaméen, et source de conflits sanglants avec Washington. Les accords Torrijos-Carter prévoient que la souveraineté de Panama sur la CZ sera totale en l'an 2000. D'ici là, les transferts de pouvoirs et de souveraineté se dérouleront selon un calendrier qui a été, jusqu'ici, respecté. Non sans difficultés.

Comment assurer le respect de ce calendrier jusqu'à son terme ? Comment maintenir les grandes lignes de la politique définie par Omar Torrijos ? Comment rester neutre dans une Amérique centrale, de plus en plus explosive, et continuer de jouer un rôle modérateur ? Comment surmonter la grave crise sociale qui se développe à Panama en raison de la récession mondiale ?

Autant de questions posées à la classe politique panaméenne à moins de trois mois des élections générales – les premières depuis seize ans (1). Le général Manuel Noriega, commandant en chef de la force de défense (la nouvelle appellation de la garde nationale), se les pose également. Il a été l'un des plus proches collaborateurs d'Omar Torrijos,et il a même fait avorter une tentative de putsch contre lui. Membre de l'état-major de la garde, et responsable des renseignements, il avait, en 1977, recommandé à Omar Torrijos qu'une élection présidentielle directe soit organisée en 1984. Le général Noriega se considère donc comme l'héritier d'Omar et le continuateur de son œuvre.

Il est à Paris depuis quarante-huit heures, invité par le général Lacaze, chef d'état-major des forces armées. Et il doit avoir des entretiens privés avec des personnalités françaises. Son objectif numéro un ? renforcer la petite armée panaméenne. *« Nous devons,* dit-il, *être capables de remplacer progressivement les Américains et d'assumer leurs tâches d'ici à la fin du siècle, qui marquera le retour complet de notre souveraineté sur la zone du canal. Cela implique un accroissement de nos effectifs, encore modestes – une quinzaine de milliers d'hommes, – une modernisation de nos équipements, en particulier dans le domaine des communications. »*

L'application des accords Torrijos-Carter ne va pas sans accrochages. Le Congrès de Washington est sensible aux arguments des adversaires des traités, et il a déjà adopté des amendements – qui réduisent la portée des accords, – qui n'ont pas été reconnus par le gouvernement de Panama. Sur place, ceux qu'on appelle les « zZoniens », à commencer par des militaires de haut rang, tentent de faire traîner les choses. Pourtant, le général Noriega estime que *« les relations entre Panama et les Etats-Unis sont actuellement très bonnes ».* Selon lui, *« elles n'ont même jamais été si bonnes ».*Un grand pas a été franchi : depuis un mois, les salaires ont été réajustés. Panaméens et Américains perçoivent le même traitement dans la zone, ce qui n'était pas le cas auparavant. *« Globalement, les Américains tiennent leurs promesses dans le temps, et dans l'espace. »* Il reste que de nombreux employés civils américains sont maintenant dotés d'un statut militaire par Washington pour tourner l'accord sur les salaires.

Les élections nicaraguayennes

Le général estime que les Américains n'ont pas intérêt à ce que Panama soit entraîné dans les troubles de la région. Les Etats-Unis ont déjà utilisés Panama pour engager des pourparlers indirects, et secrets, avec certains de leurs adversaires. Ils peuvent continuer. D'Aubuisson, leader de l'extrême droite salvadorienne et candidat à l'élection présidentielle dans son pays le 25 mars, n'a-t-il pas ainsi rencontré secrètement des représentants du gouvernement de La Havane ?

« Panama, affirme le général, *ne doit pas devenir un lieu d'affrontement. Nous devons rester neutres, aider à une solution pacifique des tensions d'Amérique centrale, maintenir la ligne de Torrijos qui nous a valu un soutien international unanime pour la signature des accords sur la zone. »* Il juge que le groupe de Contadora (dont Panama fait partie avec le Mexique,la Colombie et le Venezuela) *« a joué et continue de jouer un rôle très important »* et que *« la récente décision des dirigeants sandinistes de tenir des élections en novembre 1984 renforce les capacités de médiation de Contadora ».* En outre, il pense que les élections nicaraguayennes vont permettre de mettre fin à la direction collégiale sandiniste. *« Nécessairement, un homme, le prochain président élu, émergera et sera le principal responsable. Ce sera un progrès. »*

La démission, le 13 février, de M. de la Espriella, chef de l'Etat panaméen depuis juillet 1982 (*le Monde* du 15 février), et son remplacement par M. Illueca – qui conserve finalement son poste de président de l'Assemblée générale des Nations unies sont, selon le général Noriega, l'aboutissement d'un long processus qui a commencé après la mort d'Omar Torrijos et qu'il décrit ainsi : chute en 1982 de M. Aristides Royo, destitué par le général Paredes, alors commandant de la garde. Un Royo *« qui avait la confiance d'Omar Torrijos »*, mais qui *« a commis des erreurs »* ; tentative d'exploitation politique de la situation par le général Paredes *« qui avait des ambitions présidentielles »*, mais qui risquait par ses prises de position *« d'entraîner Panama dans les conflits régionaux »* et qui s'est efforcé *« d'influencer le président de la Espriella »* dans la perspective des élections de mai. Le général Paredes *« n'a pas réussi son opération »*, et M. de la Espriella a préféré *« démissionner ».*

L'élection présidentielle de mai se jouera, selon le général Noriega, entre deux hommes. Entre le *« candidat du passé, un homme de quatre-vingt-deux ans, Arnulfo Arias, porte-parole de l'oligarchie traditionnelle, qui a été trois fois président et trois fois renversé »*, et le candidat du parti fondé par Omar Torrijos, le PRD (Parti révolutionnaire démocratique), *« Nicola Ardito Barleta, un ancien haut fonctionnaire de la Banque mondiale, et qui a dirigé la planification pendant le régime Torrijos ».* Les sympathies du général Noriega, on s'en doute, vont clairement à ce dernier. Encore un point sur lequel le commandant en chef de la force de défense panaméenne a un avis. Il pense que *« la Communauté européenne pourrait et devrait jouer un rôle plus actif en Amérique centrale ».*

MARCEL NIEDERGANG.

(1) La campagne électorale commence officiellement le 29 février.

Etats-Unis

LES PRIMAIRES DANS LE NEW-HAMPSHIRE

M. Walter Mondale est bien placé pour être le candidat démocrate à l'élection présidentielle

De notre correspondant

Washington. – Côté républicain, il n'y a qu'un seul candidat, M. Reagan, qui ne s'est pas déplacé pour faire campagne. Côté démocrate, il y en a toujours huit, bataillant dur, mais l'avance de M. Mondale est telle que le résultat est connu d'avance. Sauf spectaculaire rebondissement, les élections primaires du New-Hampshire ne failliront donc pas, mardi 28 février, à la tradition voulant que leurs vainqueurs soient ensuite investis par leurs partis respectif pour disputer l'élection présidentielle. Jamais démentie depuis 1952, cette constante de la vie politique américaine devrait être d'autant plus sûrement confirmée que l'appareil démocrate a délibérément avantagé cette année son propre favori, M. Mondale, en modifiant le déroulement de la course à l'investiture.

Premier changement ; il y aura, par rapport à 1980, moins d'élections primaires (vingt-six contre trente et une) et plus « caucus » (trente et un contre vingt-cinq). Votes à main levée, organisés au cours de longues et publiques assemblées de quartiers, les « caucus » favorisent les candidats disposant d'assez de collaborateurs rétribués ou volontaires pour convaincre les électeurs d'y participer. Bénéficiant de l'appui de la machine démocrate, mais surtout de celui des syndicats, M. Mondale est, pour l'instant, seul à pouvoir mobiliser suffisamment de partisans – on l'a déjà vu il y a huit jours lorsqu'il a remporté le « caucus » de l'Iowa avec 49 % des suffrages.

Second changement : le calendrier a été considérablement resserré, de manière que les candidats opérant une percée inattendue n'aient pas le temps, d'une consultation à l'autre, de capitaliser les points marqués en recueillant les fonds et en se faisant mieux connaître. En 1980, un mois avait séparé le « caucus » de l'Iowa de la primaire du New-Hampshire, et, seuls, 22,5 % des délégués avaient été élus dans les deux premiers mois de campagne. Cette année, une seule semaine aura séparé l'Iowa du New-Hampshire, et plus d'un tiers des délégués auront été élus en un mois, d'ici à la primaire de l'Illinois, le 20 mars. Or plus on gagne, plus l'argent vient à vous, et plus on en économise en publicité payante, puisque celle-ci est rendue moins indispensable par l'attention croissante de la presse et de la télévision.

Les sondages s'accordent à donner à M. Mondale de 32 % à 38 % des voix dans le New-Hampshire, c'est-à-dire la première place incontestée autorisant tous les espoirs. Dès la semaine dernière, il a commencé, de conférences de presse en visite d'usines, à ignorer ses concurrents démocrates pour se comporter en candidat désigné concentrant le tir sur M. Reagan. Le président prête le flanc à la critique depuis le piteux « redéploiement » des « marines » de Beyrouth. Jusqu'alors, les démocrates manquaient, sérieusement, d'angle d'attaque efficace contre les républicains. Il leur était difficile de s'en prendre à la brutalité des coupes effectuées par M. Reagan dans le budget d'assistance sociale, car elle est largement compensée, aux yeux de l'opinion, par la chute des taux de chômage et d'inflation.

La dénonciation des dangers que ferait courir à la paix mondiale la politique de fermeté vis-à-vis de l'URSS n'était pas non plus vraiment payante, car, si l'électorat s'inquiète de la tension internationale, il en fait porter la responsabilité à Moscou et non à M. Reagan. L'opération de la Grenade a, elle, été massivement approuvée par les Américains. Depuis le retrait soviétique des négociations sur le désarmement, la Maison Blanche est parfaitement à l'aise pour montrer sa bonne volonté en appelant, chaque semaine ou presque, le Kremlin au dialogue. Même l'inquiétante masse du déficit budgétaire n'est pas un handicap pour M. Reagan, dans la mesure où une majorité de l'opinion craint que les démocrates ne l'aggravent en augmentant les dépenses sociales.

L'affaire libanaise

Bref, tout allait au mieux pour le candidat républicain, qui, soudain, s'est trouvé pris en porte-à-faux entre ses éclatantes déclarations sur la « force » retrouvée de l'Amérique et la débâcle libanaise de la politique proche-orientale des Etats-Unis. D'un coup, l'Amérique a entr'aperçu l'indécision et la méconnaissance des dossiers d'un président trop dépendant de son entourage. M. Reagan, lors de sa conférence de presse de la semaine dernière, n'est pas parvenu à masquer son échec (*le Monde* du 24 février). Les « marines » étant maintenant en sûreté – comme le souhaitait l'opinion, – l'affaire est très loin d'être aussi grave pour M. Reagan que l'avait été pour M. Carter celle des otages de Téhéran. Les plus récents sondages sont d'ailleurs là, si besoin était, pour le réconforter.

Il n'en reste pas moins que M. Mondale, qui souffre dans sa campagne d'avoir été le vice-président de M. Carter, a pu s'engouffrer dans la brèche et lancer à M. Reagan le reproche que le président s'apprêtait à lui faire : manquer des capacités de décision indispensables à un homme d'Etat. Prenant de court tous ses rivaux, martelant l'attaque, s'engageant à être, lui, un président *« fort »* et *« efficace »*, M. Mondale a réussi, avant même d'avoir officiellement gagné la primaire du New-Hampshire, à renforcer sa position de seul vrai candidat démocrate.

Tout n'est pas joué pour autant aussi longtemps que ses deux principaux concurrents ne seront pas tombés au-dessous du seuil de crédibilité. M. Glenn – le plus menaçant il y a encore quelques mois – peut difficilement se relever des 3,5 % de voix et de sa cinquième place dans l'Iowa. Bien qu'il ait fait bonne impression jeudi dans un débat télévisé et qu'il s'adresse à des électeurs modérés qui se déplacent plus facilement pour une primaire que pour un « caucus », l'ancien astronaute ne recueille au mieux que 15 % des intentions de vote dans les sondages. Même s'il parvenait à s'assurer la deuxième place, ce serait bien peu pour redresser une position déjà très compromise – au profit de M. Mondale – en Floride, en Alabama et en Georgie, les trois Etats du Sud qui se prononceront le 13 mars et où il espérait faire un bon score parmi les électeurs démocrates conservateurs.

Le jeune sénateur du Colorado, M. Gary Hart, pourrait, en revanche, poser de sérieux problèmes à l'ancien vice-président. Un sondage publié dimanche par le *Washington Post* le donne à nouveau en seconde position, comme dans l'Iowa, mais avec, cette fois-ci, 24 % des voix et non plus 15 % – c'est-à-dire avec un écart considérablement réduit par rapport à M. Mondale.

Si ce chiffre était confirmé, la campagne de M. Hart pourrait prendre un nouveau départ. Le sénateur du Colorado serait en mesure de disputer âprement l'investiture à M. Mondale, de prétendre figurer sur le « ticket » démocrate et de prendre date, en cas de victoire de M. Reagan, pour 1988. A quarante-sept ans, servi par une silhouette très « kennedyenne » dont il joue avec succès, M. Hart a l'avantage de pouvoir se présenter comme un homme neuf, repoussant aussi bien la traditionnelle coalition d'intérêt démocrate incarnée par M. Mondale que le conservatisme de M. Reagan.

Regardé il y a dix jours encore comme pouvant approcher la deuxième place, M. Jackson, le candidat noir, ne paraît plus pouvoir espérer que la quatrième depuis qu'il a à se défendre d'être antisémite. M. McGovern, auquel revient un avantage peu prometteur en politique, le succès d'estime, devrait obtenir un résultat honorable mais qui ne l'autorise pas à se maintenir très longtemps. Quant aux trois autres candidats, MM. Cranston, Hollings et Askew, leur retrait de la course est ouvertement évoqué par la presse. Comme tous les quatre ans, le New-Hampshire va trancher. Le paradoxe est que ce petit Etat du Nord-Est est l'un des dix moins peuplés des Etats-Unis, qu'il est majoritairement républicain et que son seul grand quotidien, le *Manchester Union Leader*, agressivement conservateur, tire chaque matin à boulets rouges sur tous les candidats démocrates sans exception.

BERNARD GUETTA.

Brésil

QUATRE-VINGTS PERSONNES SONT MORTES DANS L'INCENDIE D'UN BIDONVILLE PRÈS DE SAO-PAULO

Cubatao *(AFP)*. – Quatre-vingts personnes sont mortes et trente-deux ont été blessées grièvement dans l'incendie d'un bidonville à Cubatao, à quelque 70 kilomètres au sud-est de Sao-Paulo. Le sinistre s'est produit, le samedi 25 février à 1 h 30 du matin, alors que la population de la *favela* dormait. Il a été provoqué par la rupture d'un oléoduc reliant une raffinerie de la région au port de Santos.

Il semble que les habitants avaient détecté quelques heures auparavant une forte odeur d'essence et en avaient averti les autorités. 700 000 litres de pétrole se sont répandus sur la lagune où se trouve la *favela*, qui est bâtie sur pilotis. Pour une raison inconnue, une forte explosion s'est produite et a embrasé la nappe répandue. Le feu a brûlé les passerelles qui auraient pu permettre aux sinistrés de fuir. De nombreuses baraques, faites de bois et de carton, ont brûlé. On a retrouvé les cadavres carbonisés de femmes serrant leurs enfants dans les bras. Mille cinq cents personnes vivaient dans le bidonville. On s'attend que beaucoup des grands brûlés, qui ont été hospitalisés, meurent des suites de leurs blessures.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- VINGT-DEUX SOLDATS SOVIÉTIQUES AURAIENT ÉTÉ TUÉS. – Vingt-deux soldats soviétiques auraient été tués le 21 février, lors de l'attaque par la résistance, à l'aide de mitrailleuses lourdes, de roquettes et de grenades, d'un poste de commandement à Kaboul. Une douzaine de véhicules auraient été détruits au cours de l'opération qui marquait le quatrième anniversaire de la répression d'une manifestation d'étudiants, a indiqué, dimanche 26 février, un porte-parole de la résistance, à Islamabad. – *(AFP)*

Afrique du Sud

- INCIDENTS DANS UNE MINE. – Plusieurs dizaines de mineurs ont mis le feu à des bâtiments de la mine d'or de Geduld, dans l'Etat libre d'Orange, lors de violents incidents qui se sont produits dans la nuit du lundi 20 au mardi 21 février, a annoncé à Johannesburg un porte-parole de la compagnie Anglo-American. Selon la police, quatre mineurs ont été arrêtés mardi. Le porte-parole de l'Anglo-American a précisé que les dégats provoqués par l'incendie se chiffraient à plusieurs centaines de milliers de rands. *(AFP.)*

Argentine

- ENQUÊTE SUR LA CORRUPTION DANS L'ARMÉE. – Le Sénat argentin a créé, le vendredi 24 février, une commission d'enquête sur les actes de corruption et les crimes économiques, qui, durant les huit années de régime militaire, auraient pu être commis par des responsables gouvernementaux. Le président Raul Alfonsin, avait ordonné, le 9 février, une enquête similaire à ses services administratifs. – *(Reuter.)*

Cameroun

- M. AHIDJO REÇU PAR LE PRÉSIDENT BOURGUIBA. – L'ancien président du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo, qui est poursuivi dans le procès du « complot contre la sûreté de l'Etat » ouvert depuis le 23 février à Yaoundé, a été reçu, samedi 25 février, à Tunis, par le président Habib Bourguiba. L'ancien chef de l'Etat, qui effectue une visite privée d'une semaine en Tunisie, serait l'hôte de l'ancien chef de l'Etat mauritanien, M. Mokhtar Ould Daddah, exilé en Tunisie. – *(AFP.)*

Etats-Unis

- MORT D'UN COMPLICE DE SINDONA. – William Arico, soupçonné d'avoir servi d'homme de main au banquier italien emprisonné aux Etats-Unis Michele Sindona, est mort dimanche 19 février en tentant de s'échapper du Centre pénitentiaire de Manhattan. William Arico, dont l'Italie avait demandé l'extradition, était accusé d'avoir participé à l'assassinat – à Milan, en 1979 – du magistrat Giorgio Ambrosoli, chargé de la liquidation d'une banque en faillite appartenant à Sindona. – *(AFP.)*

Maroc

- MANIFESTATION D'ÉTUDIANTS MAROCAINS A RENNES. – A l'appel de l'Union nationale des étudiants marocains, quelque trois cents étudiants marocains ont manifesté samedi 25 février devant le consulat du Maroc à Rennes, auquel ils ont remis une motion demandant le retour à la démocratie, la libération des détenus politiques et celle des manifestants arrêtés, après les troubles de janvier, tout en dénonçant les *« arrestations massives d'écoliers et de lycéens ».* *(Corresp.)*

Pays-Bas

- CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE. – Le Parti communiste néerlandais (CPN, représentant 1,8 % de l'électorat) a adopté, dimanche 26 février, son nouveau programme au terme d'un congrès qui a dû être ajourné deux fois, en raison de la difficulté pour les différentes tendances d'aboutir à un compromis.

Il existe, en effet, de fortes divergences entre les partisans du renouveau, favorables à une coopération avec d'autres partis de gauche (pacifistes, socialistes et radicaux) et à une démocratisation du parti, et la vieille garde, fidèle au marxisme et à la pratique du « centralisme démocratique ». – *(AFP.)*

République Sud-Africaine

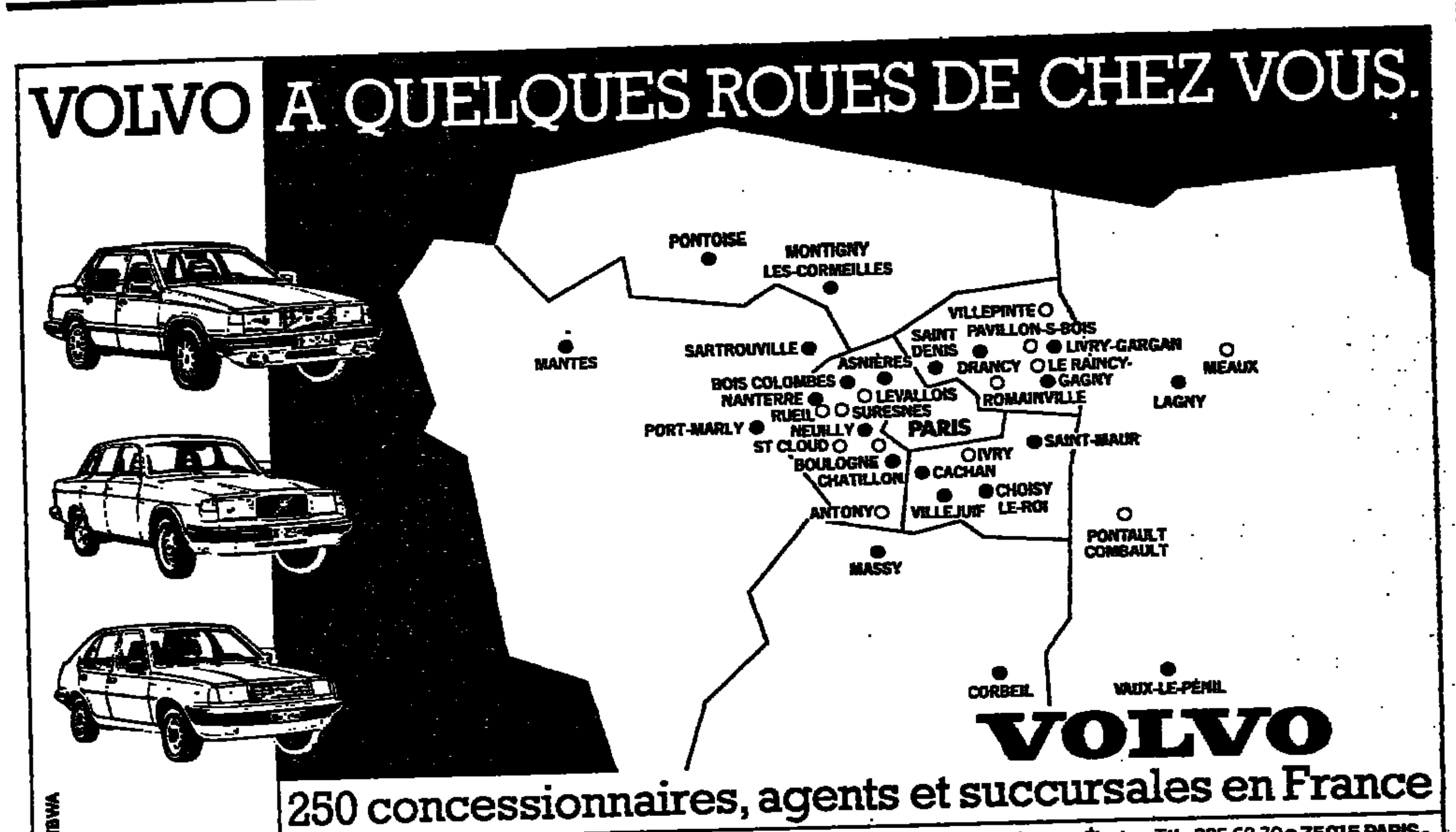
- CONDAMNATION D'UN POLICIER POUR MEURTRE D'UN DÉTENU NOIR. – Un policier blanc, le sergent Jan Van As, a été condamné, mardi 21 février, par la Cour suprême de l'Etat du Rand à une peine de dix ans de prison pour le meurtre « par négligence » d'un détenu noir, Paris Malatsi. Selon les avocats, c'est la première fois qu'un policier est condamné en Afrique du Sud pour la mort en détention d'un suspect. – *(Reuter.)*

Tchad

- DÉCLARATION DU COMMANDANT JALLOUD. – A l'issue d'une visite au Nigéria, le « numéro deux » libyen a demandé, jeudi 23 février, le retrait des forces étrangères du Tchad, qualifiant de *« belligérante »* toute force qui *« soutient une faction contre l'autre ».* Le communiqué commun publié par la Libye et le Nigéria estime que la réconciliation nationale au Tchad peut se faire uniquement sous les auspices de l'Organisation de l'unité africaine. – *(AFP.)*

Vietnam

- REPRISE CONDITIONNELLE DE L'AIDE DE LA CEE AU VIETNAM. – A la suite d'un compromis, le Parlement européen a demandé, vendredi 17 février, qu'une aide soit mise à la disposition des femmes et enfants vietnamiens souffrant de malnutrition sévère *« de toute urgence »* par le canal d'organisations non gouvernementales *(ONG)*, sous réserve que cette aide parvienne directement aux intéressés. L'Assemblée a toutefois estimé que la *CEE « ne peut reprendre son programme d'aide au Vietnam – interrompu en 1979 à la suite de l'occupation du Cambodge par le Vietnam – à défaut de la preuve formelle que le Vietnam est soucieux de retirer ses troupes des pays voisins et de témoigner pour les droits élémentaires de l'homme ».* – *(AFP, AP.)*



75005 PARIS - Garage Soufflot, 179, rue Saint-Jacques - Tél. : 329.51.41 • **75008 PARIS** - Volvo Paris, 138, avenue des Champs-Élysées - Tél. : 225.60.70 • **75015 PARIS** - Garage Saint-Charles, 45, rue Saint-Charles - Tél. : 577.32.21 • **75016 PARIS** - Volvo Paris, 54-56, avenue de Versailles - Tél. : 524.43.61 • **75116 PARIS** - Volvo Paris, 72-76, rue de Longchamp - Tél. : 727.47.37 • **75017 PARIS** - Volvo Paris, 112-114, rue Cardinet - Tél. : 766.50.35 • **75019 PARIS** - Garage des Ardennes, 3-5, rue des Ardennes - Tél. : 203.30.75 • **75020 PARIS** - Garage des Grands-Champs, 58, rue des Grands-Champs - Tél. : 373.73.62 • **77400 LAGNY-SUR-MARNE** - Ets Mousset, 79, rue du Général-Leclerc - Pomponne - Tél. : 007.24.20 • **77530 VAUX-LE-PÉNIL/MELUN** - Automobiles Paris-Sud, 112, route de Nangis - Tél. : 437.80.43 • **78200 MANTES-LA-VILLE** - Michel Baris Automobiles, 51, route de Houdan - Tél. : 477.12.12/477.12.98 • **78560 PORT-MARLY** - Royal Auto, 8, route de Saint-Germain - Tél. : 958.61.13 • **78500 SARTROUVILLE** - Garage de l'Avenue, 140, rue Maurice-Berteaux - Tél. : 913.49.92 • **91100 CORBEIL-ESSONNES** - Garage Européen, 112, boulevard J.F.-Kennedy - Tél. : 088.92.05 • **91300 MASSY** - Garage Gambetta S.A., 24, rue Gambetta - Tél. : 920.25.80 • **92600 ASNIÈRES** - Inter Garage Safre, 43-45, avenue d'Argenteuil - Tél. : 793.36.68 • **92270 BOIS-COLOMBES** - Garage Ferid, 45-49, rue Jean-Jaurès - Tél. : 242.40.75/242.78.27 • **92320 CHÂTILLON-SOUS-BAGNEUX** - Garage Ouest-Auto, 73, avenue Marcel-Cachin - Tél. : 655.37.37 - 735.69.20 • **92000 NANTERRE** - Clemenceau Automobiles, 95-97 avenue Georges-Clemenceau - Tél. : 724.37.34 • **92220 NEUILLY-SUR-SEINE** - Volvo Paris, 16, rue d'Orléans - Tél. : 747.50.05 • **93700 DRANCY** - D.R.A.E., 45, rue Marcelin-Berthelot - Tél. : 831.40.32/831.40.30 • **93220 GAGNY** - M. Ferret, Garage du Lac, 15 à 19, avenue du Château - Tél. : 330.48.78/330.45.32 • **93190 LIVRY-GARGAN** - SAPAL - Paris Livry Automobiles, 23 à 29, avenue Jean-Jacques-Rousseau - Tél. : 383.57.74 • **93200 SAINT-DENIS** - Loisirs Automobiles Paris Nord, 45, boulevard Anatole-France - Tél. : 820.71.87 • **94230 CACHAN** - Garage Rousseau, 51, avenue Aristide-Briand - Tél. : 665.74.51 • **94600 CHOISY-LE-ROI** - Garage de Choisy, 73, avenue d'Alfortville - Tél. : 890.80.97 • **94210 SAINT-MAUR-LA-VARENNE-SAINT-HILAIRE** - Garage de l'Alma, 28, rue de l'Alma - Tél. : 885.89.89/885.96.96 • **94800 VILLEJUIF** - Sté Bernard Linder Automobiles, 10, rue Jean-Jaurès - Tél. : 726.12.93 • **95370 MONTIGNY-LES-CORMEILLES** - Garage du Centre S.A.R.L., 19-25, boulevard Bordier - Tél. : 997.11.96 • **95300 PONTOISE** - Société Sogel, 10, rue Seré-Depoin - Tél. : 032.55.55/032.48.22/032.56.87.

REUSSIR LE BAC

LES RESULTATS DES LYCEES

PUBLIC, PRIVE, PARIS, PROVINCE

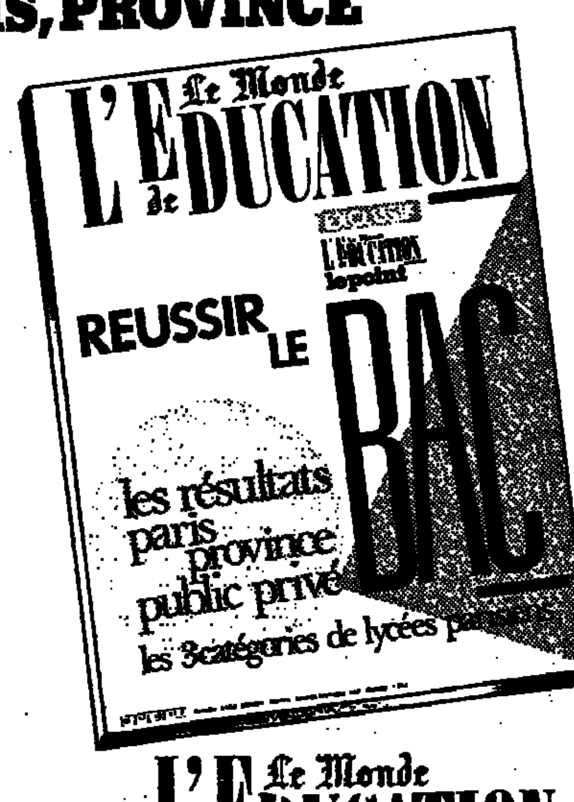
Plus de mille lycées, publics, privés, de Paris et de province, ont répondu à l'enquête annuelle du **Monde de l'éducation** et du **Point** sur les résultats au baccalauréat 1983. Derrière les chiffres, se profilent la politique pédagogique du lycée – prime aux sections prestigieuses ou large éventail de formations, – son indulgence ou sa sévérité dans le « tri » des élèves.

Le Monde de l'éducation répond aussi aux questions que vous vous posez :
Quelles sont les chances de réussir le bac selon les lycées ?
Dans quelle section ?
A quoi tient le succès d'un établissement ?
Les lycées parisiens sont-ils comme les autres ?
Dans ce numéro, en plus des journalistes, les proviseurs ont la parole et commentent leurs résultats.

Aussi au sommaire : Les réseaux d'aide au travail scolaire ; 15-18 ans : l'âge des copains ; Les diplômés et le marché de l'emploi ; Etranges étrangers à HEC.

En vente chez les marchands de journaux 11 F.

LdM



L'ÉDUCATION Le Monde de

Pour comprendre vos enfants
Pour préparer leur avenir
L'information sûre.

EUROPE

Roumanie

Des trous dans le mythe

(Suite de la première page.)

Cette indépendance, censée excuser tant de choses, combien de fois pourtant n'a-t-elle pas été mise en doute, à mesure que le prestige de M. Ceausescu s'effilochait à l'Ouest, tandis que ses foucades savamment contrôlées semblaient impressionner de moins en moins Moscou. Ainsi personne ne s'est vraiment étonné de voir M. Andrei Gromyko quitter Bucarest, au début du mois, avec en poche un communiqué commun où les thèses originales de la Roumanie sur les euromissiles semblaient singulièrement affadies. A la veille de cette visite, les Soviétiques avaient annoncé la livraison à la Roumanie d'un pétrole très convoité ici, et cela, croyait-on alors, à des conditions beaucoup plus favorables qu'auparavant. La cause semblait entendue : Bucarest, étranglé par les difficultés économiques, avait dû baisser publiquement le front.

Erreur, du moins pour ce qui concerne ce fameux pétrole. Quand, après un long détour à travers le dédale des informations et rumeurs contradictoires qui circulent à Bucarest, sur ce sujet comme sur les autres, on peut accéder aux meilleures sources (un haut représentant du commerce extérieur roumain), on apprend qu'en fait rien n'a changé. Les Roumains continueront à payer le pétrole soviétique en marchandises dites de première catégorie (essentiellement de la viande et des produits agricoles, accessoirement des tubes de forage et autres produits haut de gamme), sur la base des prix mondiaux calculés en devises occidentales. Il reste que les quantités (1,5 million de tonnes) sont un peu supérieures à la moyenne des années précédentes, d'autant que le contrat ne couvre que la période allant de décembre 1983 (date des premières livraisons) à la fin juillet 1984.

Finesses et ambiguïtés

Les Roumains peuvent donc tenter d'obtenir un supplément pour la seconde partie de l'année. Mais quant à obtenir un contrat rédigé en roubles transférables (une vieille revendication de Bucarest), *« on peut toujours espérer »*, mais visiblement sans y croire, pas plus qu'on ne croit vraiment à une réunion rapide de ce sommet du COMECON, réclamée depuis des années, et avec insistance, par M. Ceausescu pour discuter notamment de la répartition des matières premières et des combustibles.

On comprend mieux alors la réflexion acide faite à Bucarest par M. Gromyko : *« Comme l'hiver est doux ici ; vous n'avez vraiment pas besoin de notre pétrole pour vous chauffer. »* Humour visiblement peu prisé par M. Ceausescu, si on en juge par sa réponse. *« Il fait doux, c'est vrai, mais nous avons tout de même besoin de pétrole... »* De même, ce n'est sans doute pas par excès de charité que les Soviétiques ont annoncé, trois jours avant l'arrivée de M. Gromyko, ces livraisons de pétrole et les autres composantes d'un accord commercial signé en fait en décembre dernier, et surtout qu'ils ont laissé circuler sans les démentir des informations qui attiraient fatalement des commentaires désobligeants pour les Roumains.

A propos des euromissiles, devenus le fer de lance de la politique extérieure de M. Ceausescu, la position roumaine n'est guère plus facile à débrouiller. En dépit des brillantes explications d'un diplomate roumain de haut niveau, on a du mal à se défaire de l'idée que, au moins depuis la fin de l'année dernière, Bucarest a modifié son discours pour le rapprocher des thèses soviétiques. Après avoir dénoncé naguère, avec une égale sévérité, ou presque, l'implantation des Pershing américaines et la présence des SS-20 soviétiques, la Roumanie reproche à présent à l'OTAN d'avoir provoqué les contre-mesures soviétiques. Sans approuver ces contre-mesures (les Roumains refusent même d'envisager l'implantation d'euromissiles sur leur territoire, évacué par l'armée soviétique en 1957), Bucarest demande tout de même aux Occidentaux de faire le premier pas en retirant les Pershing. Certes le but ultime reste, dans la thèse roumaine, un désengagement équilibré. Mais en attendant, l'objectif « intermédiaire » ne recoupe-t-il pas à peu près celui de Moscou ?

Pourtant, sur les euromissiles, comme sur des questions plus régionales comme le projet de « dénucléarisation » des Balkans, on s'applique avec soin à cultiver la différence, dans les textes officiels et plus encore dans les commentaires qui ne le sont pas. D'abord en soulignant, avec une pointe de dédain, que la Roumanie ne saurait être mise sur le même plan que les pays frères « orthodoxes ». Et puis en faisant remarquer qu'on ne peut tout de même pas demander l'impossible à un pays doté d'un si puissant voisin. Ce qui revient à dire, si l'on comprend bien, qu'un peu d'ambiguïté et beaucoup de subtilité sont nécessaires pour tenir le cap dans ces eaux bien difficiles, mais qu'à son tour l'Occident doit faire preuve de compréhension.

En même temps, on affiche une totale absence d'illusions à propos du comportement de Moscou : *« Les Soviétiques ne rendent jamais les territoires qu'ils ont accaparés. Et ils ne désarment jamais. »* Mais alors, à quoi bon toutes ces finesses ?

Là encore, on est tenté d'avancer une autre explication : il faut sauver les apparences, tenir son rang, et peut-être surtout permettre à M. Ceausescu de tenir le sien : toute la politique étrangère roumaine, servie par d'habiles diplomates, est en effet inséparable, dans son expression publique, de la glorification permanente du maître du pays. Ici plus qu'ailleurs « le style, c'est l'homme ». Et ce n'est certainement pas un hasard si la colossale campagne « pacifiste » organisée en Roumanie depuis plus de deux ans a été tout entière centrée autour d'un slogan très simple, répété à l'infini : « *Ceausescu Pace* ».

Même si les invraisemblables excès du « culte » laissent forcément l'étranger perplexe, il semble bien, sur ce point en tout cas, conserver une certaine efficacité. Nombre de Roumains, et pas seulement les officiels, se demandent par exemple si les Soviétiques ne tenteront pas de remettre la patte sur leur pays en cas de disparition du « *conducator* ».

Encore faut-il, pour conserver cet atout, que la stature internationale de M. Ceausescu soit reconnue périodiquement de par le monde, avant tout en Occident, mais aussi dans le tiers-monde, où la Roumanie est très active. C'est à cela que servent, entre autres, les multiples déplacements de M. Ceausescu à l'étranger, les nombreuses visites qu'il reçoit. Et c'est pourquoi on peut s'attendre à une prochaine visite du président roumain au Canada – pour rendre la politesse à M. Trudeau, qui vient de séjourner à Bucarest, – et surtout, si possible, aux Etats-Unis. Et c'est pour cette même raison que, au-delà de la *« traditionnelle amitié franco-roumaine »*, Bucarest tient tant à recevoir cette année la visite de M. François Mitterrand, prévue pour l'automne 1982, mais reportée alors à la suite de circonstances « fâcheuses », en l'occurrence l'affaire Virgil Tanase (1).

JAN KRAUZE.

Prochain article :

VINGT-DEUX MILLIONS DE FOURMIS ET QUELQUES CIGALES

(1) Le 20 mai 1982, M. Tanase, écrivain, citoyen français d'origine roumaine, avait disparu à l'occasion d'un faux enlèvement. La DST avait eu vent d'une mesure d'enlèvement par les services spéciaux roumains, et avait fait disparaître M. Tanase, avec sa complicité, pendant trois mois. Les informations du service français avaient pour origine les déclarations d'un agent roumain « retourné ».

(Publicité)



C'est un investissement important, pour vous ou votre entreprise. Avant de vous engager, CONSULTEZ-NOUS. Avec notre expérience de l'enseignement des langues, tant en France qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, nous vous conseillerons sur la meilleure formule adaptée à votre cas :

LANGUAGE STUDIES - 260-53-70

ou renvoyez ce coupon à notre adresse, 350, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS.

Nom : .... Prénom : ....
Profession : .... Age : ....
Adresse : ....
.... Téléphone : ....
souhaite recevoir une documentation.

هكذا من الأصل

EUROPE

URSS

SELON LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR

M. Constantin Tchernenko est aussi président du conseil de défense

De notre correspondant

Moscou. – Le nouveau secrétaire général du Parti, M. Constantin Tchernenko, est aussi président du conseil de défense de l'URSS. C'est ce que le maréchal Orgakov, chef d'état-major, a laissé entendre aux attachés militaires étrangers, qu'il recevait le jeudi 23 février à l'occasion de la Journée des forces armées.

Les attributions du conseil de défense ne sont pas précisées dans les textes officiels, et sa composition elle-même est inconnue. La Constitution de 1977 indique seulement qu'il est nommé par le présidium du Soviet suprême. Il semble que cet organisme compte, outre les maréchaux Oustinov et Ogarkov, un certain nombre de responsables civils et militaires chargés de questions de sécurité et de l'industrie de l'armement.

La fonction de président du conseil de défense avait été créée pour Staline pendant la guerre. Elle est ensuite tombée en désuétude et Khrouchtchev ne s'en est jamais soucié.

Pendant douze ans, Brejnev avait semblé vivre sans elle jusqu'au moment où il fit savoir, en 1976, qu'elle existait toujours et qu'il l'exerçait. Six mois après son accession au pouvoir, on pouvait lire dans la *Pravda* qu'Andropov était à la tête du conseil de défense.

La surprise eût été que M. Tchernenko laissât à quelqu'un d'autre la charge de président du conseil de défense. Le seul élément un peu étonnant dans cette affaire est la rapidité avec laquelle on a fait connaître sa nomination.

D. Dh.

Le secrétaire général, sa fille et ses fils

Cinq jours après l'accession au pouvoir suprême de M. Constantin Tchernenko, le nom de sa fille, Elena, apparaissait dans la *Pravda*, au bas d'un article consacré à la mémoire d'un *« propagandiste passionné du marxisme-léninisme »*, l'historien du parti Savelev. Elena Tchernenko, *« candidate en sciences philosophiques »* (un titre correspondant à peu près à celui d'un doctorat du troisième cycle) est cosignataire de l'article, avec un autre « candidat », historien celui-là. La fille du nouveau secrétaire général du parti travaille à l'Institut du marxisme-léninisme.

Selon *Der Spiegel*, M. Tchernenko a aussi un fils, Vladimir, « rédacteur » à l'agence cinématographique d'État Goskino. Un autre fils, Albert, né d'un premier mariage, semble suivre très précisément les traces de son père, puisque, selon l'hebdomadaire de Hambourg, il dirige le secteur de la propagande dans l'administration du parti de la ville de Tomsk, en Sibérie.

M. Tchernenko père occupait les mêmes fonctions dans une autre ville de Sibérie, Krasnoïarsk, au début des années 40.

[Une fille de M. Tchernenko a vécu, au début des années 70, à Washington, où elle était l'épouse d'un employé de l'ambassade soviétique. M. Tchernenko lui a rendu visite en 1974.]

Suisse

L'instauration d'un service civil a été refusée par référendum

De notre correspondant

Berne. – La Suisse restera l'un des derniers pays d'Europe occidentale à refuser un statut aux objecteurs de conscience. Par une nette majorité (63,8 % de « non » contre 36,2 % de « oui »), les Suisses ont rejeté, dimanche 26 février, un projet des milieux pacifistes en faveur de l'introduction d'un *« authentique service civil »*. Des vingt-six cantons de la Confédération, seuls Genève et Bâle-Ville ont accepté la proposition. La participation a été quelque peu plus élevée que d'habitude puisque 52 % des électeurs inscrits se sont rendus aux urnes.

En 1977 déjà, un projet, pourtant mis au point par les autorités fédérales, avait été refusé. Plus ambitieuse, l'initiative populaire, qui vient d'être repoussée, réclamait la création d'un service civil fondé sur *« la preuve par l'acte »*. En vertu de ce principe, l'objecteur aurait été astreint à un service civil d' *« une fois et demie la durée du service militaire refusé »*, soit dix-huit mois au lieu de douze (1). Cet effort supplémentaire devait constituer une garantie suffisante quant à l'authenticité des convictions de l'intéressé pour le dispenser d'un « examen de conscience » devant une commission. De plus, le service civil aurait été placé sous la surveillance de l'Etat.

Les partisans de l'initiative avaient fait valoir que les tribunaux militaires prononcent un nombre croissant de condamnations pour refus de servir : sept cent quarante-cinq en 1983 contre cent soixante-quinze en 1970. Si les objecteurs pour motifs moraux ou religieux sont passibles de six mois de mise aux arrêts, d'autres peuvent être condamnés jusqu'à trois ans de prison.

La principale objection du conseil fédéral (gouvernement) était que ce projet revenait à laisser les appelés libres de choisir entre le service militaire – en principe obligatoire – et le service civil. Le résultat du référendum a été interprété par les autorités fédérales comme *« un refus de toute tentative d'affaiblir l'armée de milice »*. De leur côté, les milieux pacifistes estiment que *« le peuple suisse a été victime d'un réflexe de peur. Les citoyens ont voté plutôt pour ou contre l'armée que sur le problème de l'objection, qui demeure entier »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

(1) *Le service militaire comprend une période de formation de quatre mois, suivie de « cours de répétition » de quinze jours, étalés sur plusieurs années.*

● RECTIFICATIF. – Une erreur typographique a déformé le nom du maire de Genève dans l'article d'Isabelle Vichniac intitulé *«Une communauté qui demeure en marge»* (*le Monde* du 25 février). Il convient de lire : M. Guy-Olivier Segond, maire de Genève (*et non* M. Guy-Olivier, second maire de Genève).

Grande-Bretagne

● APPEL A LA GREVE DANS LES SERVICES PUBLICS. – Le principal syndicat des fonctionnaires britanniques a appelé ses membres a cesser le travail, le mardi 28 février, pendant une demi-journée, pour protester contre la décision gouvernementale d'interdire les syndicats au centre d'écoutes de Cheltenham.

LES ÉLECTIONS AU PAYS BASQUE ESPAGNOL

Les nationalistes modérés l'emportent mais les partisans de l'ETA militaire maintiennent leurs positions

De notre correspondant

Vitoria. – Tout en obtenant son meilleur résultat électoral depuis 1977, le PNV (Parti nationaliste basque) ne disposera plus désormais d'une majorité lui permettant de gouverner en solitaire. Telle est l'une des conséquences, assurément paradoxale, des élections du 26 février dans les trois provinces basques. Il s'agissait de désigner les membres du nouveau Parlement régional, le deuxième depuis l'octroi du statut d'autonomie à cette région en 1979. La nouvelle Chambre comptera soixante-quinze députés contre soixante dans la précédente ; 71 % des électeurs se sont rendus aux urnes.

Avec 42 % des suffrages exprimés (contre 38,3 % lors des premières élections régionales de 1980 et 31,9 % aux législatives de 1982), le PNV obtient trente-deux sièges. Les trois autres partis qui seront représentés au Parlement de Vitoria, le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), l'Alliance populaire et Euskadiko Ezkerra, en obtiennent ensemble autant. Quant à la coalition *Herri Batasuna, qui conserve* ses onze députés, elle a fait savoir qu'ils ne siégeront pas au Parlement.

Le PSOE a réalisé un bon score, puisqu'il passe de 14,3 % en 1980 à 23 %. Les socialistes basques s'affirment en tout cas comme la seconde force politique dans la région, devançant Herri Batasuna, qui les avait précédés en 1980. *« Personne ne peut dorénavant gouverner au Pays basque sans tenir compte des socialistes »*, a affirmé leur secrétaire général, M. José-Maria Benegas.

Les résultats de Herri Batasuna étaient attendus avec intérêt, car ils sont un test de l'appui dont jouit encore la « lutte armée » dans la population. La coalition a obtenu 14,6 % des suffrages exprimés, sa moyenne habituelle. Il se trouve donc toujours dans la région cent cinquante mille électeurs pour exprimer leur appui à une coalition qui ne cache pas ses liens avec l'ETA militaire. C'est une mauvaise nouvelle pour le gouvernement socialiste de Madrid, encore traumatisé par l'assassinat du sénateur Enrique Casas.

Le résultat de Herri Batasuna est particulièrement significatif si on le compare à celui de la coalition nationaliste de gauche Euskadiko Ezkerra. Avec 7,9 % des suffrages exprimés, celle-ci n'a pas dépassé son « plafond » habituel. Elle n'a pas recueilli les bénéfices de son action en faveur de la « pacification » du Pays basque. Elle avait, en effet, convaincu le secteur majoritaire d'ETA politico-militaire, dont elle était proche, d'abandonner la lutte armée.

Avec 9,3 % des voix, le parti conservateur Alliance populaire obtient un pourcentage inférieur à celui qui est le sien au niveau national. C'est le PNV qui a fait, comme toujours, le plein des voix de la droite nationaliste, et le PSOE, avec sa virulente campagne contre le PNV, a réussi à conquérir le vote des conservateurs « espagnolistes ». Quant au Parti communiste basque, victime de ses divisions, il a pratiquement disparu de la scène politique (1,3 %).

Le nouveau Parlement va maintenant entamer ses consultations pour élire le « Lendakari », le chef du gouvernement basque. Il ne s'agira pas d'une simple formalité. Le PNV cherchera-t-il à former une majorité stable avec un autre parti ? Ses dirigeants ne cachent pas en privé leur préférence pour une formule d'alliances conjoncturelles, avec des formations différentes suivant les circonstances. Le partenaire le plus logique pour le PNV est Euskadiko Ezkerra. Mais les dirigeants de cette formation semblent décidés à profiter de la situation pour exiger une alliance plus large.

THIERRY MALINIAK.

Les représailles contre l'ETA en France

(Suite de la première page.)

Postés sans doute à bord d'une voiture, les tueurs ont tiré sur le premier stagiaire qui s'est présenté dans leur ligne de mire. Gutierez Salazar, donc, pour venger la mort, vendredi, du sénateur socialiste espagnol Enrique Casas, abattu par une équipe qui s'est réclamée des Commandos autonomes anticapitalistes (CAA), organisation qui, sans être affiliée à l'ETA militaire, poursuit les mêmes buts. Le GAL a répliqué très rapidement à cet assassinat comme aux précédents, sans se perdre en d'inutiles nuances : il a décidé de faire payer aux membres présumés de l'ETA réfugiés au Pays basque français tous les attentats commis en Espagne, et la personnalité des victimes choisies reste très secondaire.

« Le Tigre », en France depuis un an, était soupçonné par la police espagnole d'avoir participé à un vol à main armée et à un attentat. *« Nous allons continuer »*, a indiqué dimanche le GAL dans un communiqué. Le groupe antiséparatiste précise aussi qu'il se tient prêt *« à piéger des voitures »* au Pays basque espagnol, si l'ETA commet des attentats contre la population.

Ces meurtres à répétition, les effets du terrorisme et du contre-terrorisme espagnols, commencent à peser sur la vie du Pays basque français, lassé d'offrir son territoire à des règlements de compte qui ne le concernent que très indirectement.

Après l'attentat, le 18 février, sur la ligne de chemins de fer Paris-Madrid, qui avait été revendiqué par des Basques français d'Iparetarrak, les élus de l'Association des maires des Pyrénées-Atlantiques et les principaux syndicats avaient prévu d'organiser, pour ce lundi 27 février à Bayonne, deux manifestations de protestation contre le terrorisme et la violence. L'assassinat du week-end devrait renforcer encore l'écho de ces deux manifestations.

PHILIPPE BOGGIO.

Pologne

● NEUF MILITANTS DE SOLIDARITÉ ARRÊTÉS. – La police politique de la ville de Tarnow (sud-est de la Pologne) a arrêté neuf personnes appartenant au comité régional clandestin de Solidarité, a annoncé, samedi 25 février, l'agence PAP. Selon l'agence officielle, la police est intervenue au moment où le comité tenait une *« réunion illégale »*. – (AFP.)

Les deux Allemagnes : l'embarras

(Suite de la première page.)

Six Allemands de l'Est s'étaient réfugiés fin janvier à l'ambassade des Etats-Unis à Berlin-Est, puis douze autres avaient fait de même quelques jours plus tard à la représentation de RFA à Berlin-Est. Tous ont été autorisés à se rendre en RFA sans que l'on connaisse exactement les termes de la négociation. Depuis quelque temps, le nombre de ressortissants est-allemands qui demandent à se rendre à l'Ouest, s'est accru dans des proportions importantes. Dans un effort apparent pour détendre la situation, les autorités est-allemandes ont multiplié les autorisations de sortie. Depuis dix jours, près d'une centaine d'Allemands de l'Est ont été conduits chaque jour à la frontière inter-allemande.

Il faut croire cependant que c'est largement insuffisant. Le nombre de personnes qui ont officiellement demandé à quitter le pays est estimé à environ 500 000, bien qu'il n'existe aucune statistique précise. Bon an, mal an, près de 10 000 personnes obtiennent cette autorisation. Une partie d'entre elles, notamment celles emprisonnées pour raisons politiques, sont « rachetées » par la RFA. Beaucoup d'autres ont déposé des dossiers depuis plusieurs années, malgré les risques encourus, sans jamais obtenir satisfaction. La sortie de l'Allemagne de l'Est au titre de la réunification des familles est théoriquement devenue légale depuis septembre 1983, date à laquelle le gouvernement est-allemand a signé le document final de la conférence de Madrid sur la coopération et la sécurité en Europe. Le texte en a été publié par l'organe du parti communiste est-allemand *Neues Deutschland*.

Après l'affaire de l'ambassade américaine et celle de la représentation ouest-allemande à Berlin-Est, Bonn a multiplié les mises en garde de peur de voir remise en cause la bonne volonté actuellement manifestée par le gouvernement est-allemand. Celui-ci a renforcé de son côté les contrôles devant les ambassades occidentales, provoquant des réactions modérées à vrai dire, des gouvernements.

Bonn redoute de voir l'affaire Ingrid Berg compliquer singulièrement la tâche de M. Honecker, le numéro un est-allemand, en raison de la publicité dont elle ne manquera pas de faire l'objet. La nièce de M. Stoph n'est cependant pas la première parente d'une personnalité officielle à chercher à quitter la RDA. Un neveu du chef des services secrets est-allemands, Misha Wolff, avait tenté de quitter son pays via la Yougoslavie en 1981. Un an plus tard, le neveu du président de la Chambre des députés, M. Horst Sindemann, avait réussi à passer en RFA.

Une « responsabilité commune » pour la paix

Il n'en reste pas moins que cette affaire arrive à un moment délicat dans les relations entre Bonn et Berlin-Est. Paradoxalement, l'installation des Pershing-2 américains en RFA a, en effet, resserré les liens entre les deux Etats allemands. Malgré l'engagement du gouvernement conservateur de Bonn en faveur du déploiement, jamais les deux Etats allemands ne se sont autant déclarés solidaires l'un de l'autre. Devant l'inquiétude suscitée de part et d'autre de l'Elbe par l'accroissement de la tension Est-Ouest, Bonn, comme Berlin-Est, proclament en même temps une *« responsabilité commune pour la paix en Europe »*.

Le 9 février dernier, le Bundestag avait publié, dans la plus grande discrétion, une déclaration conjointe des trois partis de la majorité (CDU, CSU, FDP) et du Parti social-démocrate sur la politique inter-allemande : La République fédérale d'Allemagne et la RDA ont une responsabilité commune et doivent contribuer à désamorcer la tension internationale ; aucune guerre ne doit plus jamais partir du territoire allemand. *« Le Parlement fédéral allemand*, ajoute le texte, *réaffirme que la politique inter-allemande est en même temps une politique de paix européenne (...). Les Allemands veulent vivre en paix les uns avec les autres et servir la paix en Europe. »*

Le temps où M. Franz-Joseph Strauss, le président de la CSU bavaroise, et certains responsables démocrates-chrétiens revendiquaient le droit de parler haut et fort, de pratiquer une politique du «donnant donnant» serait-il donc passé? Face à l'immense vague de protestations contre le déploiement de nouveaux missiles américains qui a déferlé l'année dernière sur l'Allemagne fédérale, le réflexe du gouvernement Kohl avait été de s'aménager une soupape de sécurité en s'efforçant d'isoler de la crise ses relations avec l'autre Allemagne. Il avait trouvé à Berlin-Est une oreille complaisante auprès de M. Eric Honecker. Le chef de l'Etat et du Parti est-allemands, a, lui aussi, ses raisons d'être inquiet de la tension suscitée en RDA par l'affaire des missiles. Mais probablement est-il surtout attaché à préserver avec l'Ouest des relations économiques qui lui ont permis de disposer, depuis quelques années, d'une relative marge de manœuvre à l'égard de Moscou. Cet intérêt commun s'est matérialisé l'été dernier par une garantie apportée par le gouvernement de Bonn à un crédit de 1 milliard de deutschemarks au gouvernement de Berlin-Est – ainsi que par certains aménagements d'ordre humanitaire consentis par la RDA en septembre.

La première rencontre entre le chancelier Kohl et le secrétaire général du Parti communiste est-allemand, qui a eu lieu le 13 février à Moscou, en marge des obsèques de Iouri Andropov, a confirmé ces bonnes dispositions mutuelles. On s'est obstinément attardé, autour d'une table de l'ambassade de RFA, à discuter de la contribution que les deux Allemagnes pourraient apporter aux rapports Est-Ouest.

Le gouvernement ouest-allemand, qui estime avoir fait son devoir à l'égard de l'alliance atlantique en restant ferme sur les missiles, ne peut ignorer que son opinion publique, toujours sur le qui-vive, attend une reprise des négociations américano-soviétiques. Le mouvement de la paix n'a peut-être plus le même impact qu'en 1983, mais ses structures restent intactes. C'est ce que M. Kohl fera savoir le 3 mars prochain au président Reagan qu'il doit rencontrer à Washington.

M. Honecker doit lui-même tenir compte des courants nouveaux qui traversent la société est-allemande. Des groupes indépendants pour la paix ont poussé un peu partout en RDA ces dernières années, même s'ils restent sous contrôle étroit ; l'influence des Églises protestantes s'est plutôt accrue et ne peut-être négligée. En outre, l'implantation en RDA de nouveaux missiles soviétiques, en réponse au déploiement des Pershing-2 en RFA, a suscité dans l'ensemble de la population des inquiétudes, dont le numéro un est-allemand est conscient. En outre, malgré les succès relatifs de la RDA dans le domaine économique, une insatisfaction plus générale est due à l'absence de progression réelle du niveau de vie.

L'attente des opinions publiques

Le brusque accroissement du nombre des demandes d'émigration à l'Ouest semble témoigner d'un malaise beaucoup plus profond. Face à ce malaise, le gouvernement de Berlin-Est a diversement réagi. La répression contre les mouvements de paix indépendants s'est accrue depuis le début de l'année, mais le gouvernement a voulu faire preuve de clémence en libérant le mois dernier deux militantes parmi les plus connues du mouvement, après plusieurs semaines de détention.

Bonn fait preuve actuellement d'une remarquable patience à l'égard du régime de M. Honecker. On ne peut pas dire en revanche que la modération du chancelier Kohl ait été payée de retour.

La visite officielle que M. Honecker doit effectuer en République fédérale, reportée l'année dernière, est toujours à l'ordre du jour. Mais elle n'est pas prévue, semble-t-il, dans un avenir proche, le moment n'apparaissant pas mûr pour des pas concrets sur le plan humanitaire qui permettraient de répondre à l'attente de la RFA.

L'affirmation d'une volonté de travailler en commun pour la diminution des tensions semble être destinée avant tout à faire patienter de part et d'autre les opinions publiques, plutôt que témoigner d'intentions très précises. L'emphase avec laquelle on fait état de cette coopération paraît un peu trop soudaine.

Sans doute l'idée d'une Europe de la paix, moins soumise à la tutelle des Deux Grands, connaît-elle un regain d'intérêt, en RFA du moins. La déception provoquée par la Communauté européenne et la conscience de se trouver confronté dans les deux Allemagnes aux mêmes dangers jouent un rôle important. *« Qu'est-ce que la République fédérale : un pays de l'Europe de l'Ouest ou un pays de l'Europe ? »* écrivait récemment Peter Bender, dans l'hebdomadaire *Die Zeit*.

Reste à savoir de quelle paix, de quelle Europe, il s'agit. L'idée d'une Europe dénucléarisée et libre, qui réunit de nombreux suffrages au sein du mouvement de la paix, reste floue. En revanche, le ministre ouest-allemand des affaires inter-allemandes a récemment rappelé que si le but de la politique inter-allemande était de créer *« les conditions d'une paix en Europe »* qui permettrait un jour au peuple allemand de revendiquer sa réunification à travers *« l'autodétermination »*, il n'était cependant pas question de sacrifier pour autant la démocratie. C'est assez pour que l'organe du Parti communiste est-allemand, *Neues Deutschland*, voie en M. Windelen *« le ministre de la dégradation des relations entre la RFA et la RDA »*.

HENRI DE BRESSON.

AFRIQUE

L'ÉVOLUTION DE L'AFRIQUE AUSTRALE

Pretoria assure que Luanda admet la nécessité de restreindre les activités de la SWAPO

L'Afrique du Sud et l'Angola se sont mis d'accord sur la nécessité de restreindre les activités des combattants de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), qui risquent de compromettre le cessez-le-feu conclu entre les deux pays, a affirmé, dimanche 26 février, M. «Pik» Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. La veille, la commission bilatérale de surveillance du cessez-le-feu s'était réunie, pour la première fois, dans le Sud angolais (*le Monde*, daté 26-27 février), dans la localité de Cuvelai, à 200 kilomètres au nord de la frontière namibienne.

A Cuba, selon des diplomates occidentaux en poste à La Havane, les autorités commenceraient à préparer l'opinion à l'éventualité d'un rapatriement progressif des troupes stationnées en Angola. La presse soviétique, de son côté, continue d'observer une grande discrétion sur les contacts établis par Pretoria avec Maputo et Luanda, ce qui est interprété par l'Agence France-Presse comme le signe d'un certain « dépit ».

Enfin, la prise d'otages par l'UNITA (le mouvement rebelle angolais de M. Savimbi) dans une mine de diamant angolaise (*le Monde* du 25 février) peut être interprétée comme un *« avertissement »* à l'Afrique du Sud.

Des sociétés sud-africaines ont, en effet, des intérêts dans cette mine que l'UNITA s'était gardée, jusqu'alors, d'attaquer. D'un autre côté, le communiqué annonçant la prise d'otages, signé par M. Savimbi lui-même, déclare ne pas s'opposer *« aux gestes de rapprochement signalés entre le MPLA* [au pouvoir à Luanda] *et l'Afrique du Sud »*, mais ajoute : *« Tant que l'UNITA sera exclue des négociations, elle n'aura d'autre choix que d'intensifier la lutte armée pour la libération de l'Angola. »*



Le Monde

politique

LES SUITES DU CONFLIT DES ROUTIERS

Chassez le naturel...

Candidat permanent, cela va *de soi, aux plus hautes fonctions* de l'Etat, M. Jacques Chirac s'efforce naturellement d'améliorer une image d'homme d'Etat qui a souffert des combats partisans conduits aux élections européennes de 1979 et pendant la campagne présidentielle de 1981. Cette entreprise suppose un comportement *« responsable »* : M. Chirac se l'est donné la semaine dernière, au plus fort de la grève-bouchon des routiers, en appelant ceux-ci au calme.

Une telle attitude paraît d'autant plus méritoire que l'*électorat de l'opposition* est pressé d'en découdre. Le plus souvent, le président du RPR laisse à ses lieutenants le soin de donner à ses troupes des gages de combativité. Ainsi, pendant que M. Chirac apaisait, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, évoquait à tout hasard mai 1968. Et M. *Charles Pasqua*, sénateur des Hauts-de-Seine, hume un parfum pour lui délectable, celui de la fin de la IVe République : 1984 lui rappelle 1957, l'année qui a précédé le retour du général de Gaulle au pouvoir. *« Ça se déglingue »*, dit-il.

Parfois, M. Chirac se laisse aller. Il met lui-même la main à la pâte. Ainsi avait-il affirmé, en septembre 1982, que le pouvoir de gauche ne durerait pas deux ans. Ainsi prétendait-il, samedi, qu'un ministre communiste est disqualifié par nature — disqualifié parce que communiste — pour participer à la conduite des affaires du pays.

M. Charles Fiterman, ministre des transports, n'aurait pu *« régler quoi que ce soit »* parce qu'il est, dit-il, *« enfermé dans son idéologie »* et *« soucieux en permanence des intérêts politiques qui sont les siens »*. En *somme, il y aurait deux catégo*ries de Français, les communistes et *« les autres »*, comme disait Georges Pompidou. Deux catégories d'hommes politiques, les uns, à droite pour l'essentiel, qui n'auraient d'autre intérêt que celui du pays, les autres, au PCF, soucieux en priorité de leurs intérêts partisans.

Sans doute M. Chirac a-t-il estimé qu'il était allé un peu loin. *Dimanche il a repris un ton plus* apaisant. Le président du RPR n'a jamais tenu les communistes pour des adversaires méprisables. Il leur a prêté au contraire, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, une boulimie de la maîtrise du pouvoir, contradictoire avec l'incapacité dont il les accuse aujourd'hui. Il est plaisant de se souvenir des propos que tenait M. Chirac pendant la campagne des élections législatives de 1978 : *« Le Parti communiste, même s'il n'est que le second par le nombre des suffrages, disposera des moyens de vous paralyser et de paralyser la France (...). Installé dans les ministères techniques essentiels, il tiendra, à plus ou moins brève échéance, les transports, les communications, l'emploi. »*

Après avoir mis en cause M. Fiterman, le président du RPR a donc rectifié le tir en retrouvant au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, une cible plus large. Socialistes et communsites sont à nouveau placés dans le même panier. Partageant *« un pouvoir fondé sur une idéologie forte »*, ils ne seraient pas, de ce fait, *« spontanément portés à la concertation »*.

M. Chirac avait chassé le naturel, c'est-à-dire son image de boutefeu, pendant *l'affaire* des transporteurs routiers. Le naturel est revenu au galop, et samedi les ministres communistes en ont fait les frais. Le lendemain, M. Chirac s'est efforcé d'effacer cet incident. Homme d'Etat, d'abord !

J.-Y. L.

● *M. Pasqua : ce gouvernement est usé.* — M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a déclaré samedi 25 février à Lannilis (Finistère) : *« L'affaire des camionneurs est exemplaire. Il a fallu une paralysie générale pour qu'enfin les revendications des routiers soient prises en considération. Ce n'est pas la première fois, et il a bien fallu attendre que les agriculteurs bretons saccagent une sous-préfecture pour que, comme par hasard, dans les heures qui ont suivi, on se décide à mettre en place aux frontières les dispositions nécessaires. C'est tout juste si, pour certains responsables gouvernementaux, ce n'étaient pas les ennemis du peuple en marche pour le putsch, alors qu'en réalité on a assisté à un mouvement spontané. Cela me fait un peu penser à 1957, ça se déglingue, ce gouvernement est usé. »*

M. Chirac : *M. Fiterman est enfermé dans son idéologie*

Saint-Julien-en-Genevoix. — Le président du RPR, M. Jacques Chirac, a dialogué, samedi 26 février, avec une assemblée composée d'industriels de la Haute-Savoie et des élus de ce département, en grande majorité favorables aux thèses du Parti républicain et du CDS, et réunis à l'initiative de M. Pierre Mazeaud, ancien ministre, maire RPR de Saint-Julien. Bien que le conflit des transporteurs routiers, qui avait pris naissance à quelques kilomètres de là, se fût éteint quelques heures plus tôt, M. Chirac a tenu à l'évoquer, pour reprocher au gouvernement, au cours d'une brève conférence de presse, d'avoir *« joué à un jeu très dangereux : le pourrissement du conflit »*.

« Finalement, a dit M. Chirac, *un compromis semble avoir été trouvé et une concertation engagée. Je m'en réjouis. L'intervention de M. Delors dans la solution de ce conflit, montre, à l'évidence, qu'un ministre communiste, contrairement à ce que certains pouvaient imaginer, n'est pas l'homme qui convient lorsqu'il s'agit de traiter un problème social. M. Fiterman est enfermé dans son idéologie et il ne pouvait pas être à la fois juge et partie. Son échec était tout à fait prévisible. »*

Devant son auditoire qui le questionnait sur les thèmes économiques qu'il serait amené à défendre en cas de retour au pouvoir de l'opposition, M. Chirac a tout d'abord souligné : *« Je ne suis pas social-démocrate. C'est une idéologie qui n'a jamais rien produit dans le monde que de médiocre et de mauvais. Ainsi, c'est un comportement social-démocrate qui a abouti à ce que près de 50 % du produit intérieur brut soit perçu sur nous par l'Etat pour des tâches que l'Etat se confie à lui-même. C'est l'expression même — rampante et sournoise — de la recherche permanente du compromis démagogique. Ce n'est rien d'autre et ce n'est pas un idéal. Il peut y avoir un idéal marxiste ou libéral, mais il n'y a pas d'idéal social-démocrate. »*

De notre correspondant

M. Chirac a poursuivi : *« Nous entrons, petit à petit, dans une ère nouvelle, où — on le voit dans tous les grands pays industrialisés qui nous entourent — on en revient à ces notions qui sont le fondement même de la dignité de l'homme et de l'efficacité de son action : le travail, l'entreprise, la famille, la nation, qui ne sont pas contradictoires avec le monde moderne que nous connaissons ni avec un art et un mode de vie. »*

L'Europe jusqu'à la Russie

Enfin, M. Chirac a appelé à *« une véritable résurgence de l'esprit européen »*, laquelle, selon lui, passe autant par une action dans le domaine politique que dans celui de la défense. *« Il ne faut pas oublier qu'il y a, de l'autre côté du rideau de fer, des Européens comme nous, même si, pour le moment, ils se trouvent coupés de nous*, a-t-il dit. *Notre ambition est bien de réunir l'Europe tout entière, c'est-à-dire non pas celle qui va jusqu'à l'Oural, mais qui englobe l'ensemble des peuples européens ; celle qui va jusqu'à la frontière de la Russie traditionnelle et du peuple russe. »* Selon le président du RPR, ces pays européens n'appartiennent pas à l'*« empire russe »*. *« Un accident, hélas ! de l'histoire les a fait tomber dans le système, mais leur cœur et leur âme sont ailleurs, et nous ne devons pas les décevoir*, a-t-il affirmé. *C'est-à-dire que nous devons avoir en permanence ce geste tendu, cette parole d'ouverture et de dialogue qui permettent de répondre à tout ce qui, caché, monte de chez eux. »*

Inaugurant une place Georges-Pompidou à Saint-Julien-en-Genevois, M. Chirac a déclaré : *« Georges Pompidou aurait été atterré par cette obstination, dont ne cesse de faire preuve le gouvernement, à diviser les Français toujours davantage, à les dresser les uns contre les autres, que ce soit par l'expression du sectarisme le plus outrancier (...) ou par certains projets de loi, comme ceux sur la presse ou sur l'enseignement. Quand on voit, depuis trois ans, toutes les erreurs qui ont été commises au nom de l'idéologie (...) par un gouvernement qui semblait croire qu'il suffisait de nier la crise pour la vaincre, on se dit que le pouvoir actuel ferait bien de tenir compte de l'histoire immédiate plutôt que de se référer aux années 36 pour conduire sa politique. »*

C. F.

∴

Le ministre : récupération

M. Charles Fiterman, ministre des transports a répondu dimanche 26 février sur TF1 aux propos de M. Chirac en disant : *« En mettant en cause le ministre communiste, (...) M. Chirac se livre à une tentative assez maladroite de récupération politicienne du mouvement des routiers et cela ne sera pas bien apprécié. Qu'il me permette de lui dire, que, à mon sens, il aurait mieux fait de ne pas sortir de la réserve dans laquelle il s'était tenu jusqu'ici, alors que, manifestement — tous les observateurs sérieux le disent — le gouvernement a bien fait face à l'événement. Le ministre des transports est présent, bien présent, à son ministère, et, croyez-moi, solide au poste. »*

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, porte-parole du PCF, a déclaré : *« A travers ses invectives personnelles contre Charles Fiterman, le chef du RPR poursuit le but numéro un de la droite : faire craquer la coalition de gauche en obtenant le renvoi des ministres communistes. Son agressivité fera dresser l'oreille à tous ceux qui ont misé sur les espoirs de 1981 et veulent que la gauche continue et réussisse. »*

AU « GRAND JURY RTL-*LE MONDE* »

M. Stasi (CDS) : *il faut qu'un certain nombre d'hommes s'efforcent de calmer le jeu*

Invité, dimanche 26 février, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », M. Bernard Stasi, député (UDF-CDS) de la Marne, a affirmé qu'être centriste n'est pas une situation *« confortable dans ce climat de radicalisation de la vie politique que connaît notre pays »*. Selon lui, il faut cependant qu'*« un certain nombre d'hommes, sans pour autant changer de camp, s'efforcent de calmer le jeu et de sauvegarder une certaine qualité du débat démocratique »*. M. Stasi a dénoncé le risque que *« chaque camp s'aligne sur ses éléments les plus extrêmes »* et que le débat politique prenne *« de plus en plus les allures d'une guerre civile »*. Il a poursuivi : *« Ce que je redoute, et ce que je constate parfois, c'est qu'il y a une sorte de fascination exercée par l'extrême droite sur certains courants, sur certains hommes de l'ensemble de l'opposition. »* Le maire d'Epernay n'est pas surpris que M. Barre rencontre M. le Pen : *« C'est un signe de la courtoisie naturelle de M. Barre »*, a-t-il souligné avant de remarquer : *« M. le Pen n'est pas un fasciste, mais, cela dit, il défend un certain nombre de thèses racistes avec lesquelles la moindre compromission n'est pas possible. S'allier avec le Front national, même à l'occasion d'une élection locale, c'est donner une caution à des thèses qu'il faut combattre avec beaucoup de vigueur »*.

M. Bernard Stasi qui, à maintes reprises, avait déclaré que M. Barre ferait en 1988 un bon président de la République, a tenu à dire qu'il n'est pas *« inféodé »* à l'ancien premier ministre, même s'il *« souhaite de toutes [ses] forces que, dans l'avenir, il soit appelé à jouer un rôle important dans notre pays »*. Il se *« réjouit »* du succès remporté par Yves Montand. Succès qui, selon lui, *« interpelle les hommes politiques, fait éclater en quelque sorte l'artifice d'un certain discours politique »*.

Le député de la Marne a estimé *« que nous vivons une époque assez curieuse où il y a à la fois un durcissement des affrontements et en même temps une naissance de convergences »*, tant à propos de la crise, des institutions, de la défense ou de la politique étrangère. A propos de la grève des transporteurs routiers, M. Stasi a évoqué *« le danger d'un éclatement de la société en corporations opposées »*. *« Il est de plus en plus souhaitable*, a-t-il poursuivi, *dans la situation difficile que connaît notre pays, que, au-delà de ces intérêts catégoriels, les uns et les autres prennent conscience davantage de leur appartenance à la communauté nationale et du fait qu'ils sont responsables de cette communauté »*.

En ce qui concerne les restructurations industrielles, il a affirmé : *« Je ne condamne pas ce que s'efforce de faire le gouvernement. J'essaie de faire comprendre que si sa tâche est très difficile, c'est dans une large mesure de sa faute (...). Mais je reconnais volontiers, aujourd'hui, que le gouvernement, dans ce domaine comme dans les autres aspects de sa politique économique, va en gros dans le bon sens. Il commet moins d'erreurs qu'il n'en avait commis (...). Cela étant, je regrette que les résultats ne soient pas à la hauteur des sacrifices demandés aux Français. Je regrette aussi que cette politique manque de crédibilité parce qu'elle n'est pas soutenue par l'ensemble de la majorité. »* M. Stasi a jugé que le patronat n'est pas suffisamment incité à investir, notamment parce que les débouchés manquent et que *« la confiance fait défaut aujourd'hui »*. Pour le maire d'Epernay, la décentralisation est *« indiscutablement une bonne réforme »*, même si *« nous la vivons difficilement sur le terrain »*, parce que *« les moyens dont nous disposons sont très limités »*.

A propos des élections européennes, M. Stasi a réaffirmé que son parti regrette la solution de la liste unique, mais, a-t-il précisé, *« nous n'allons pas traîner ce regret comme un boulet pendant toute la campagne électorale »*. Il s'est déclaré *« toujours favorable à une organisation européenne de la défense »*. Enfin, évoquant la liste des « deux Faure », M. Stasi a dit qu'il *« respecte »* cette initiative à laquelle, toutefois, il ne *« s'associe pas »* parce qu'il y a *« une certaine ambiguïté »* et parce qu'il n'a jamais *« conçu ni vécu l'engagement politique comme une aventure individuelle »*.

● *Un colloque sur l'extrême droite.* — L'Institut socialiste d'études et de recherches (ISER) et le PS organisent les samedi 3 et dimanche 4 mars à l'hôtel Sofitel, à Paris (15e), un colloque consacré à *« l'extrême droite et ses connivences »*. Les conclusions en seront tirées par M. Lionel Jospin.

Au « Forum » de RMC

« NE PAS MANIPULER YVES MONTAND »

Invité, dimanche 26 février, du « Forum » de Radio-Monte-Carlo, M. Jacques Chirac a déclaré à propos des routiers : *« Un pouvoir fondé sur une idéologie forte n'est pas spontanément porté à la concertation. Il est beaucoup plus porté à affirmer, à imposer et, le cas échéant, naturellement quand c'est nécessaire, à reculer, mais il est peu porté au dialogue. »*

A propos de l'émission télévisée « Vive la crise » présentée par Yves Montand sur Antenne 2, M. Chirac a affirmé : *« Je ne l'ai pas trouvée très intéressante. J'ai trouvé que c'était un peu facile et que les thèses développées étaient à la fois un peu démagogiques, un peu primaires et que ce n'est pas comme ça que l'on explique à nos concitoyens qui sont préoccupés par les réalités auxquelles ils sont confrontés ce qui se passe. J'ai beaucoup d'admiration pour Yves Montand, comme chanteur, comme comédien, comme artiste, et j'ai trouvé qu'il était, de ce point de vue et dans ce registre, excellent, mais je crains un peu pour lui, qui peut être un homme tellement honnête, qu'il ne se rende peut-être pas tout à fait compte, qu'il se fasse, dans ses affaires, actuellement, un peu conditionner, un peu manipuler, et je le regretterais beaucoup si ça devait être le cas.*

» Je crois que chacun doit rester dans sa sphère de compétence, et Dieu sait si Yves Montand est éminent dans la sienne, mais ce rôle qu'on lui a fait jouer pour une explication de la crise qui était très partielle ne m'a pas paru très convenable. (...) Je souhaite qu'on ne cherche pas à manipuler ou à conditionner Montand, qui est un de nos grands artistes et qui est peut-être trop honnête pour se rendre compte du jeu qu'on veut lui faire jouer. A l'issue de cette émission on avait le sentiment que (...) ce que faisait le gouvernement était le moins mal possible. Je crois que ce n'est pas tout à fait la vérité. »

(Publicité)

LA SECRÉTAIRERIE
Traitement de textes
Frappe de tous documents
Gestion de fichiers
sur
VISIOTEX, SYST. 6, XEROX 860
Location et vente de VISIOTEXTE
43, rue Beaubourg, 75003 PARIS
TÉL. : 277-85-00

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Méhaignerie (CDS) : *nos amis du RPR ont fortement progressé vers nos positions*

De notre correspondant

Lille. — *« La reconquête est engagée »*, a déclaré dimanche 26 février à Mons-en-Barœul (Nord), M. Pierre Méhaignerie, président du Centre des démocrates sociaux, qui prenait la parole devant le cinquième congrès départemental du CDS-Nord.

Pour le député d'Ille-et-Vilaine, maire de Vitré, vice-président de l'UDF, la situation politique d'aujourd'hui se caractérise par *« l'existence de plus en plus forte d'une majorité négative de rejet qui ne peut que se renforcer dans les deux ou trois années qui viennent »*. Et cela pour trois raisons : *« Le poids de l'arithmétique des chiffres »* (l'endettement de la France et du secteur public, la prolifération des entreprises en difficulté, le chômage...), le manque de confiance dont les ressorts *« ont été cassés par des réformes idéologiques comme la loi Quilliot »*, la déception enfin de *« ceux qui ont été trompés dans leurs espoirs parce qu'on leur a menti ou parce qu'on ignorait les réalités du monde »*.

« C'est la fin de la démagogie », a estimé le président du CDS. *« Les Français ne jugeront plus sur des discours mais sur des résultats »*, et, sur ce terrain, M. Méhaignerie renvoie M. Mauroy aux engagements qu'il avait pris lors de la présentation du plan intérimaire 1982-1983 et que, selon lui, il n'a tenus ni sur le taux de croissance, ni sur l'emploi, ni sur le pouvoir d'achat.

« Il y a une sortie possible de la crise », a poursuivi M. Méhaignerie, qui passe par *« un changement des mentalités et des comportements des hommes politiques d'abord dont le vrai problème n'est pas de distribuer des richesses mais de s'interroger sur les conditions de leur création »*.

Pour transformer cette majorité de rejet qu'il sent monter dans le pays, en une *« majorité d'adhésion à notre projet »*, il faut accomplir, a insisté M. Méhaignerie *« notre propre reconversion, c'est-à-dire avoir un nouveau type de langage, ne pas répondre à l'intolérance par l'intolérance, et faire des choix nets, adhérer totalement à l'économie de marché, à la libre entreprise et à la responsabilité individuelle, moteur du progrès »*.

A propos de l'Europe, M. Méhaignerie a plaidé pour une coopération sur le plan nucléaire, pour un regroupement des forces conventionnelles et une coopération entre les ministres de la défense des différents pays. Il a invoqué la nécessité d'une réforme institutionnelle du mode de décision de la Communauté. Il s'agit, pour lui, de mettre un terme à l'*« accumulation des droits de veto qui conduit au blocage »*.

A propos de la liste unique de l'opposition, M. Méhaignerie a affirmé : *« Je suis convaincu que nos amis du RPR ont fortement progressé aujourd'hui vers nos positions. Notre devoir*, a-t-il affirmé, *est d'être à l'avant-garde de cette campagne électorale parce qu'elle se fait sur nos thèmes que nous défendons depuis quinze ou vingt ans, parce que l'Europe n'est pas seulement un marché mais un système de valeurs... »*

R. L.

A LYON

M. Pinton (UDF) rend hommage aux qualités d'homme d'Etat de M. Barre

Plus d'une centaine de délégués ont participé, samedi 25 février, à Lyon, au comité national des adhérents directs de l'UDF. M. Michel Pinton, animateur de cette composante, a estimé que *« l'opposition nationale n'a de chance de prendre le pouvoir que si elle s'appuie sur deux jambes aussi solides l'une que l'autre »*. On aura compris qu'à ses yeux la « jambe UDF » montre depuis quelque temps des signes de faiblesse. Ce constat n'est pas étranger à l'accueil particulièrement chaleureux réservé à M. Raymond Barre, invité « à huis clos » du déjeuner au cours duquel ont été évoqués, entre autres, les problèmes européens.

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Vous êtes l'un des rares hommes d'Etat capables d'assumer un jour la charge si lourde du salut de la France »* : la conclusion de l'allocution de bienvenue à M. Raymond Barre prononcée par M. Pinton est explicite. Au cours d'une conférence de presse, le responsable des adhérents directs de l'UDF a précisé que ses amis *« ont bien le droit de recevoir des personnalités »* — Mme Simone Veil, il y a quelques semaines, les a *« convaincus »* de la nécessité d'une liste unique aux européennes, — mais qu'il ne faut pas déduire de ces rencontres rapprochées que les adhérents directs de l'UDF ont des *« allégeances successives »*. Le vibrant plaidoyer en faveur de l'ancien premier ministre n'est pourtant pas de deux qui passent inaperçus.

M. Pinton a souligné deux *« traits communs »* dans la démarche des adhérents directs et de M. Barre. Ainsi, des *« principes aussi simples qu'exigeants »* rappelés par l'ancien premier ministre sont, selon M. Pinton, *« tout simplement l'expression de la vérité »*. Des principes tels que : *« La France doit être un pays où les libertés seront respectées (...). » « La puissance économique et militaire de la France est indispensable non seulement à sa grandeur mais aussi à l'équilibre de l'Europe et du monde (...). » « L'Etat doit faire son métier et le faire bien avant de prétendre donner des leçons aux citoyens et les prendre sous sa tutelle. »*

Deuxième convergence, selon M. Pinton : *« Nous non plus nous n'avons guère de goût pour les querelles de chapelle et les marchandages d'arrière-boutique. »* Ces propos ont pris à Lyon, fief électoral du député Raymond Barre, d'autant plus de relief que la cité, *« première ville UDF de France »*, se trouve pour le moment très marginalisée dans la course aux bonnes places sur la liste de Mme Veil. Les adhérents directs de l'UDF n'ont obtenu, outre Mme Veil, qu'un seul poste d'éligible, qui devrait être attribué à M. Michel Pinton.

Sortie sans gloire donc pour M. Francisque Collomb, maire de Lyon, sénateur du Rhône et membre de l'Assemblée des Communautés européennes, dont la discrétion à Strasbourg n'a sans doute pas été le meilleur atout au moment de la formation de la liste. Désillusion aussi pour M. André Soulier, premier adjoint, adhérent direct depuis le mois de mai dernier, qui a refusé une place... entre la 40e et la 50e ! *« Pas question d'accepter un strapontin pour la ville de Lyon »*, nous a-t-il déclaré. *« Nous prenons date et nous regrettons l'omission d'une grande métropole au sein d'une liste parisienne »*, a ajouté M. Soulier.

CLAUDE RÉGENT.

FORMATION MICRO INFORMATIQUE

LANGAGES
BASIC : durée 5 jours.
Dates : 9 avril, 4 juin.

GESTION de FICHIERS
DBASE II : durée 3 jours pour les utilisateurs, 2 jours supplémentaires pour les programmeurs.
Dates : 12 mars, 2 mai, 25 juin.

AIDE à la DÉCISION
MULTIPLAN : durée 3 jours.
Dates : 25 avril, 12 juin.

GRAPHISME en BASIC
Durée : 3 jours.
Date : 28 mai.

TRAITEMENT de TEXTE
TEXTOR : durée 3 jours.
Dates : 25 avril, 18 juin.

Renseignements : Frédérique MARTIN

GROUPE SIGMA

● *M. Chirac et les deux Faure.* — M. Chirac, interrogé dimanche 26 février, au « Forum » de RMC, sur le projet de liste européenne de MM. Edgar Faure et Maurice Faure, a répondu : *« Je n'ai pas trouvé que c'était une idée très sérieuse et je trouve que l'initiative des Faure s'appuie sur un raisonnement un peu faible. (...) J'ai plutôt l'impression qu'ils prendront l'essentiel de leurs suffrages dans les voix marginales de l'actuelle coalition gouvernementale. »*



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

Draguignan : *M. Claustres (RPR) met fin au « règne » de M. Soldani (PS)*

De notre correspondant régional

Draguignan. – Ni l'attentat commis contre M. Edouard Soldani, ni le « *sabordage* » spectaculaire de la liste du Front national n'auront modifié l'arithmétique électorale. A l'issue du premier tour de scrutin, la défaite du sénateur socialiste, maire invalidé de Draguignan, était inscrite dans les chiffres.

Le total de voix recueillies par la liste de l'opposition et de celles de l'extrême droite représentait 51,67 % des suffrages exprimés. Malgré une participation au scrutin plus élevée qu'au premier tour et qui a plus largement bénéficié à M. Soldani qu'à son adversaire, M. Claustres (RPR), avec une avance de 316 voix, obtient 51,03 % des suffrages exprimés (1).

Le refus des responsables locaux du Front national d'appeler à voter pour la liste de l'opposition n'a eu, semble-t-il, que peu d'effet sur les électeurs d'extrême droite. A l'exception de deux bureaux de vote sur quinze, M. Claustres a fait le plein des voix sur lesquelles il pouvait compter. L'analyse du scrutin montre, d'autre part, l'importance décisive du vote de l'électorat militaire.

Dans le bureau où ce dernier était le plus représenté, le chef de file de l'opposition a creusé un écart de plus de trois cents voix. C'est également dans ce bureau que les deux listes du Front national et du Parti des forces nouvelles avaient obtenu leurs meilleurs résultats le 19 février : 10,33 % des suffrages exprimés contre 6,02 % sur l'ensemble de la ville.

Avec 7508 voix, M. Soldani ne retrouve pas le nombre des suffrages qui s'étaient portés sur son nom le 13 mars 1983. Dans une déclaration faite après la proclamation des résultats, M. Yves Rosé, maire (PS) de La Motte, qui figurait en seconde position sur la liste du maire invalidé de Draguignan, a estimé que la gauche n'était pas parvenue à mobiliser son électorat. Le pourcentage des abstentionnistes (11,74 %) est, en effet, légèrement supérieur à celui du deuxième tour de 1983 (10,95 %).

Les électeurs dracénois ont, en fait, exprimé un vote politique qui a prévalu sur toute autre considération locale ou sentimentale. L'attentat dont a été victime M. Soldani avait fait craindre à M. Claustres qu'une partie de ses électeurs ne se réfugient, sous le coup de l'émotion, dans l'abstention ou apportent leurs suffrages au « vieux lion » blessé. Il n'en a rien été. L'initiative prise par la gauche de diffuser par téléphone auprès de plusieurs milliers d'électeurs un « *message* » de l'ancien maire qui les invitait « *à dire non à l'aventure, à l'affairisme, à la violence et à la haine* » a probablement eu un effet contraire à celui qui était recherché. Elle a fourni à l'opposition, mise implicitement en accusation, l'occasion de dénoncer l'« *exploitation politique* » qui était faite du guet-apens tendu à M. Soldani.

M. Claustres a réitéré, dimanche soir, ses premières déclarations : « *Il s'avérera très probablement aux résultats de l'enquête qu'il s'agit d'un acte de dément ou d'une affaire totalement privée.* » Les éléments d'ores et déjà recueillis par les policiers du SRPJ de Toulon paraissent exclure la première de ces deux hypothèses. L'attentat aurait été perpétré avec minutie, comme tendrait à le prouver la présence sur les lieux de guetteurs qui ont prévenu les agresseurs de l'arrivée de la voiture de l'ancien maire de Draguignan. Dans les milieux proches de l'enquête, on n'exclut pas, toutefois, une vengeance de caractère personnel qui aurait pu être conçue par ses auteurs en pleine campagne électorale pour lui donner faussement un tour politique.

Alors que l'on redoutait une explosion de violence, la victoire de M. Claustres n'a suscité aucun incident. D'importantes forces de police quadrillaient la cité dracénoise, et le chef de file de l'opposition – qui s'est abstenu de paraître à la mairie, – comme les responsables de la liste de la majorité avaient lancé des appels au calme aussitôt connu le verdict des urnes. « *Il n'est pas dit que la mairie de Draguignan*, a déclaré M. Rosé, *soit passée définitivement à l'opposition.* » « *Compte tenu des nombreuses observations mentionnées sur l'ensemble des procès verbaux des bureaux de vote*, a-t-il ajouté, *il ne fait aucun doute que nous introduirons un recours en annulation devant le tribunal administratif.* » Le porte-parole de M. Soldani a précisé que ce recours serait fondé notamment sur la distribution tardive de tracts diffamatoires.

Le succès de M. Claustres a mis un terme au « règne » ininterrompu pendant un quart de siècle de M. Soldani à la mairie de Draguignan. Il est à ce titre « historique » et renforce considérablement l'assise de l'opposition dans le département pour les prochaines consultations électorales. M. Soldani avait lui-même laissé prévoir que la chute de son « *bastion* » – le dernier détenu par les socialistes – pourrait entraîner un changement de majorité au détriment de la gauche lors des élections cantonales de 1985. Plusieurs cantons, parmi lesquels ceux d'Ollioules, de Six-Fours, de Saint-Tropez, d'Hyères et de Toulon (dont l'élue est Mme Danielle de March, député (PC) à l'Assemblée des Communautés européennes), qui paraissent menacés par l'opposition depuis les dernières élections municipales, seront encore plus difficiles à défendre.

GUY PORTE.

(1) La liste de M. Claustres disposera de 27 sièges au conseil municipal contre 8 à celle de M. Soldani.

	26 FÉVRIER 1984		19 FÉVRIER 1984		13 MARS 1983		6 MARS 1983	
Inscrits	17 714		17 722		17 257		17 250	
Abstentions	11,74 %		15,69 %		10,95 %		14,85 %	
Suff. expr.	15 332		14 630		14 957		14 267	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Un. opp. (M. Claustres, RPR)	7 824	51,03	6 678	45,64	7 414	49,56	6 693	46,91
Un. g. (M. Soldani, PS, m. s.)	7 508	48,96	7 070	48,32	7 543 (1)	50,43	PS (M. Soldani) 6 389 PC (M. Nardini) 1 185	44,78 8,30
FN (M. Duval)			730	4,98				
PFN (M. Bonnet)			152	1,03				

(1) La liste PS de M. Soldani et la liste PC de M. Nardini avaient fusionné pour le second tour du scrutin de mars 1983.

LA SEYNE-SUR-MER : RÉSULTATS NON PROCLAMÉS

Le second tour de l'élection municipale partielle de La Seyne-sur-Mer s'est achevé dans la contestation et la confusion. Les résultats définitifs du scrutin n'ont pas été proclamés à la suite d'une différence, constatée lors du dépouillement, entre le nombre des émargements et celui des bulletins trouvés dans l'urne du 32e bureau de vote, que présidait M. Arthur Paetch (UDF-PR), ancien député du Var, maire de Babdol. La signature de ce dernier ne figurait bien pas sur le procès-verbal, mais aucun chiffre n'y était mentionné.

Après consultation avec le ministère de l'intérieur, l'urne du 32e bureau a été confiée au tribunal administratif de Nice, qui proclamera les résultats. Au terme d'un décompte officieux, c'est la liste d'opposition conduite par M. Charles Scaglia (UDF-PR) qui serait en tête. « *Je me considère comme le maire de La Seyne* », a-t-il déclaré dans la nuit de dimanche. « *Dans ce bureau de vote nº 32, les résultats ont été proclamés par le président, mais les chiffres ne sont pas mentionnés sur le procès-verbal. Le nombre suffisant de voix fait penser que ma liste a été élue* », a-t-il ajouté.

M. Maurice Blanc, maire communiste invalidé et tête de liste d'union de la majorité, a estimé : « *Pour la première fois que les bureaux étaient tenus par la droite, c'était la pagaille.* » « *Un procès-verbal vierge n'est pas un procès-verbal* », a-t-il souligné, avant d'ajouter : « *On nous avait accusé de fraude et voilà que sur le 32e bureau les chiffres ne sont pas connus...* » « *Au pire*, a déclaré M. Blanc, *nous voulons d'autres élections.* »

MM. Scaglia et Blanc ont été convoqués lundi 27 février à 14 h 30 au tribunal administratif de Nice.

MEURTHE-ET-MOSELLE : Blénod-lès-Pont-à-Mousson (1er tour).

Inscr., 2 846 ; vot., 2 320 ; suffr. expr., 2 277. Un. g. (M. Bertelle, PC, m. s.) 1 237 (54,32 %), 21 ÉLUS, un. opp. (M. Barbelin, div. d.) 1 040 (45,67 %), 6 ÉLUS.

[Cette élection partielle était consécutive à l'annulation, par le Conseil d'Etat, du scrutin de mars 1983. La liste conduite par M. Bertelle avait alors obtenu, dès le premier tour, 1 144 voix (51,20 %) et 21 élus. L'opposition présentait deux listes, l'une conduite par M. Ulrich, UDF, avait recueilli 788 voix (35,27 %) et 5 sièges ; l'autre conduite par M. Lartillot, RPR, avait recueilli 302 voix (13,51 %) et 1 siège. Il y avait 2 809 électeurs inscrits, 2 282 votants et 2 234 suffrages exprimés.

La liste du maire sortant communiste, qui bénéficiait du soutien du PS et du PSU, l'emporte dès le premier tour devant la liste unique de l'opposition soutenue par le RPR et l'UDF.

Les électeurs de Blénod-lès-Pont-à-Mousson ont confirmé leur choix du 6 mars 1983. M. Bertelle améliore sensiblement le score qu'il avait réalisé en mars dernier (+ 3,12 points).]

LE REPORT DES VOIX DU FRONT NATIONAL NE GÊNE PAS LE PRÉSIDENT DU RPR

M. Chirac a déclaré, samedi 25 février, à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) : « *Le report des voix du Front national sur le candidat de l'opposition ne me gêne pas. Lors de l'élection présidentielle au cours de laquelle M. Tixier-Vignancour s'était présenté* [en 1965], *celui-ci s'est désisté en faveur de M. Mitterrand. Interrogé de la même manière, ce dernier avait répondu qu'il était très satisfait et qu'il ne voyait pas pourquoi il n'accepterait pas ces voix qui étaient les mêmes que celles de M. Le Pen. Chacun s'exprime dans une démocratie en son âme et conscience. Les voix n'appartiennent à personne. Que des hommes et des femmes qui ont émis un premier jugement en émettent un autre, c'est leur problème et leur affaire. S'ils estiment, parce qu'ils sont notamment hostiles à la politique menée par les communistes et les socialistes, devoir voter pour l'actuelle opposition, je m'en réjouis.* »

● *Le PFN satisfait.* – Le Parti des forces nouvelles (PFN, extrême droite), « *enregistre avec satisfaction la défaite cinglante de la gauche à Draguignan.* » Il « *se félicite aussi de la discipline des électeurs de la droite nationale, qui ont massivement suivi les consignes qu'il avait données afin de mettre à bas plusieurs décennies de mainmise socialiste sur cette ville* ».

DANS LE VAR

Cinq inculpations dans une affaire de corruption

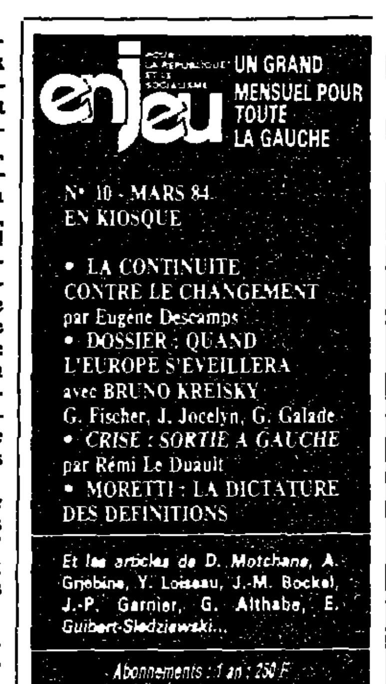
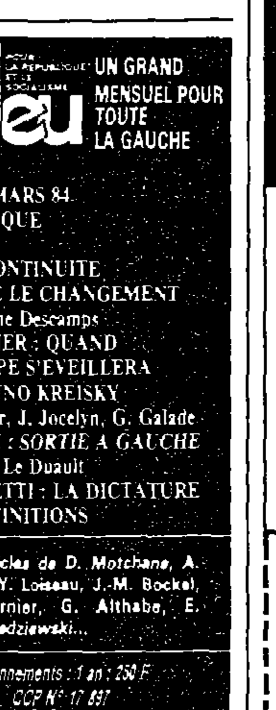
De notre correspondant régional

Cannes. – Une importante affaire de corruption mettant en cause deux entreprises du bâtiment et des travaux publics et trois fonctionnaires de la Direction départementale de l'équipement (DDE) du Var vient d'être rendue publique à Toulon. Cinq personnes ont été inculpées par M. Michel Cabaret, juge d'instruction chargé du dossier, entre le 30 janvier et le 3 février derniers. Il s'agit de MM. Pierre Marty, cinquante-six ans, ex-PDG de l'entreprise de travaux publics Socoto-Juvet à La Garde, près de Toulon, qui avait déposé son bilan en Juillet 1982, avec un passif de 5,5 millions de francs, et Dalla Favera, dirigeant de la société Chioccha à Draguignan, poursuivis l'un et l'autre pour corruption de fonctionnaires et abus de biens sociaux. Les trois autres inculpés sont MM. Magnino, chef de service, et Bruno Boutillier, ingénieur technicien au laboratoire de la DDE à Toulon, ainsi que M. Gérard Ravel, conducteur de travaux à la subdivision de l'équipement de Cuers (Var). Seul M. Dalla Favera a été laissé en liberté.

Les policiers de la section financière du SRPJ de Toulon ont découvert l'existence d'une caisse noire au laboratoire de la DDE du Var. Les deux fonctionnaires de ce service – chargés du contrôle des matériaux destinés aux marchés avec des collectivités publiques, se dispensaient de transmettre au laboratoire régional de la DDE à Aix-en-Provence, les éléments de facturation concernant des marchés obtenus par la société Chiocchia. En contrepartie, celle-ci leur fournissait du matériel et leur consentait des avantages personnels. Cette absence de facturation aurait porté sur une somme de 450 000 F. Les mêmes employés ne facturaient, d'autre part, aucune partie des travaux effectués par la société Socoto-Juvet et se partageaient la différence avec les dirigeants de cette entreprise. Cette autre dissimulation porterait sur des sommes de moindre importance. Quant au troisième fonctionnaire responsable de la surveillance des travaux de déviation de la RN-97 entre Toulon et Le Luc, il aurait accepté des avantages en nature des entreprises adjudicataires.

M. Henri Chiocchia entretenait des relations étroites avec des élus socialistes du département, dont il était le bailleur de fonds pendant les campagnes électorales.

G. P.

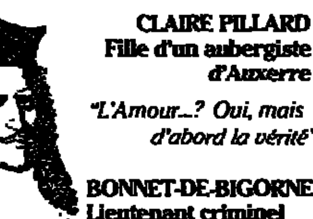




OISE
OXFORD INTENSIVE SCHOOL OF ENGLISH
agréée par le British Council
21, rue Théophraste Renaudot 75015 PARIS Tél.(1) 533.13.02
L'ANGLAIS A OXFORD
Stages individuels intensifs à Oxford, toute l'année, toute durée, pour adultes et étudiants
PROMO J

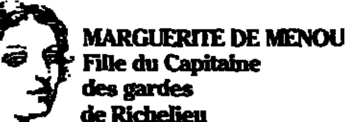
Le Roi a fait battre tambour


LOUIS XIV
Roi de France
"Je sais votre affaire, madame, j'y veillerai. Une fille comme vous méritait meilleur sort".

LE CADET DE LA PIVARDIERE
Lieutenant de dragons
"Bigame ? Et alors ? Ce qui compte, c'est d'abord d'être heureux".


CLAIRE PILLARD
Fille d'un aubergiste d'Auxerre
"L'Amour...? Oui, mais d'abord la vérité".

BONNET-DE-BIGORNE
Lieutenant criminel de Châtillon-sur-Indre
"Je souhaite leur innocence et je veux leur condamnation".


MARGUERITE DE MENOU
Fille du Capitaine des gardes de Richelieu
"Je n'ai jamais été la maîtresse de mon chapelain".

SYLVAIN-FRANÇOIS CHAROST
Prieur de l'Abbaye de Miserey
"Dieu me jugera. Pas vous".

IL ÉTAIT BIGAME ET TOUTE LA FRANCE LE RECHERCHAIT.
Un grand roman d'Eric Deschodt

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Le placement sans tuile : La Pierre avec Revenus-Pierre

Achetez des parts de Revenus-Pierre (moins de 2000 F la part) vous placez votre argent dans un patrimoine d'immeubles loués à des entreprises. Vous profitez des avantages suivants
• l'absence de tout souci de gestion,
• des revenus réguliers, versés tous les trois mois :
• des revenus croissants, provenant de loyers indexés
• des revenus sûrs, car payés par plus de 120 locataires,
• un capital périodiquement réévalué après expertise des immeubles
• une sécurité celle du groupe de la Compagnie Bancaire

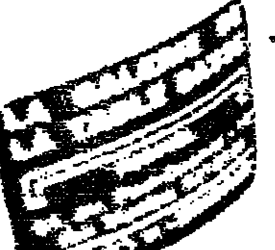
Avec Revenus-Pierre, constituez-vous un patrimoine pierre solide et diversifié

GRATUIT
Que vous soyez à Paris ou en province, appelez le 16.05.10.15.20, votre appel est gratuit
la communication est à notre charge ou retournez le coupon ci-dessous.

Demande de documentation Gratuite.
Sans aucun engagement de ma part je souhaite recevoir gratuitement une documentation qui me permettra d'en savoir plus sur Revenus-Pierre
Nom ______ Prenom ______
Adresse ______
Code postal ______ Ville ______
Tel. dom. ______ (bureau) ______
Renvoyez ce bulletin sans l'affranchir à REVENUS-PIERRE
Libre-Réponse 9230 75 - 75789 Paris Cedex 16
Revenus-Pierre est un placement CORTAL
ADA MON

TWA Promenades Israeliennes.
Israel en avion, en voiture et en hôtel: 8 jours 2850 F.*
Départ quotidien. Prix sur la base de 4 personnes dans un hôtel 3 étoiles au bord de la mer.


Vous plaire nous plaît.
Supplément transport suivant date de départ.



Le Monde

société

LA QUERELLE SCOLAIRE

LA CRISPATION

(Suite de la première page.)

Quand M. Savary lui-même observe que *« les passions se développent sur des thèses et des idées qui ne sont pas en cause »*, il marque sa crainte — fondée — de dérapage. Quand *l'Humanité*, enfin, écrit que *« Versailles est plus qu'un symbole »*, le quotidien communiste renvoie aux ténèbres extérieures et historiques de la réaction tous ceux qui s'y rassembleront dimanche.

La montée en puissance des manifestations de l'enseignement catholique comportait le risque évident d'une récupération politique, l'opposition volant au secours du succès. C'est de bonne guerre scolaire. Mais, face à cette tentative de récupération, la crispation de la gauche — en écho — ne pourrait qu'entraîner un peu plus à la schématisation du débat. Si chacun, en cette affaire — au gouvernement comme dans l'Eglise, — a su jusqu'à présent se garder de ses amis, il n'est pas certain qu'on pourra jusqu'au terme préserver l'*« unité de la nation »*, dont Mgr Vilnet disait ici même qu'il ne fallait pas y *« attenter »*. M. Stasi, vice-président du C.D.S., n'a-t-il pas estimé, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que *« les appels du président de la République à l'unité nationale sonneront faux tant que celui-ci n'aura pas clairement renoncé à cette volonté de porter atteinte à la liberté de l'enseignement »* ?

On peut compter sur les ultras de chaque camp pour politiser la suite. Ils sont objectivement alliés pour faire durer la guerre scolaire, selon la formule de M. Bouchareissas, *« trois éternités »*.

BRUNO FRAPPAT.

« Les lois Savary détruisent totalement l'enseignement privé », *affirme M. Chirac*

Dans une tribune libre publiée par le quotidien *Nord-Eclair*, samedi 25 février, jour de la manifestation de l'enseignement catholique à Lille, M. Alain Savary écrit : *« Ce qui est inquiétant aujourd'hui, ce n'est pas que les discussions soient difficiles (...) ; ce qui est très inquiétant, c'est que les passions se développent sur des thèmes et des idées qui ne sont pas en cause. Jamais, je le dis avec force, il n'a été question de porter atteinte à la liberté de l'enseignement. Il n'est pas plus question de supprimer ou de réduire la liberté de choix des parents à l'égard d'un établissement privé. Ce serait pour le moins paradoxal au moment où j'ai demandé qu'elle soit introduite à titre expérimental dans le service public. »*

Le chanoine Paul Guiberteau a pris acte, samedi à Lille, de *« la décision du ministre de ne plus imposer la carte scolaire dans l'enseignement privé »*. *« C'est vrai, il n'a jamais été question de porter atteinte à la liberté d'enseignement dans son principe. Ce sont les conditions d'exercice de ce principe qui sont en cause dans les textes proposés par M. Savary. »* Le Père Guiberteau s'est déclaré *« inquiet »* de l'absence de référence aux contre-propositions de l'enseignement catholique dans les déclarations du ministre de l'éducation nationale.

Pour sa part, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), s'exprimant dimanche soir au « Club de la presse d'Europe 1 », a déclaré qu'il observait *« avec intérêt les manifestations, le succès des manifestations organisées actuellement par le comité national de l'enseignement catholique, avec l'appui évident et logistique des partis de droite »*. Faisant allusion à la tactique de ces derniers, M. Bouchareissas a affirmé : *« On met en avant (...) les évêques et les responsables des comités diocésains. »* Il s'agit, selon lui, d'*« un jeu dangereux pour l'épiscopat français qui, présentement, a réussi l'exploit de diviser la communauté catholique (...) »*. Le secrétaire général du CNAL a réaffirmé que son organisation *« n'a pas l'intention d'appeler »* à des contre-manifestations et que les dernières propositions de M. Savary devaient se traduire *« en projet de loi, en textes réglementaires »*.

Le RPR n'exclut pas des manifestations

M. Jacques Chirac, président du RPR, a déclaré dimanche, au « Forum » de Radio-Monte-Carlo, que *« les lois Savary détruisent totalement l'enseignement privé »* et que les dernières propositions du ministre de l'éducation nationale *« conduisent, en fait, à une suppression de la liberté de l'enseignement. Rien (...) n'est plus grave que la mise en cause d'une liberté fondamentale dans un pays »*. Si M. Savary maintenait son projet, *« il appartiendrait au Parlement de faire le maximum pour faire connaître le sentiment de la très grande majorité des Français »*, a poursuivi le président du RPR. *« C'est là où on verrait la différence entre le pays légal et le pays réel. »* Dans cette éventualité, M. Chirac n'a pas exclu la possibilité de *« manifestations dans la rue (...) organisées dans le calme et la sérénité »* contre *« la mainmise du pouvoir socialiste et communiste sur le cerveau de nos enfants »*.

Enfin, pour M. Bernard Stasi, vice-président du CDS, c'est l'unité de la nation qui est en jeu *« avec la querelle faite à l'école libre »*. Evoquant le rôle de M. Mitterrand, M. Stasi a estimé que le président de la République avait là *« une occasion privilégiée de montrer aux Français qu'il n'est pas (...) seulement le président du peuple de gauche, mais (...) qu'il est pleinement le président de tous les Français »*. *« Je pense qu'il saura à temps le comprendre, »* a déclaré le vice-président du CDS.

A MADRID AUSSI

Quelque cent cinquante mille personnes ont manifesté, le samedi 25 février, à Madrid, à l'appel de la confédération catholique des pères de famille et de diverses associations d'enseignants pour la défense de *« la liberté de l'enseignement »*.

Les manifestants, qui se sont dispersés sans incident, entendaient protester contre la *« loi organique du droit à l'éducation »* (LODE) adoptée par les députés le 20 décembre 1983. Destinée à s'appliquer à tout le système d'enseignement, la LODE limite les privilèges dont bénéficiaient les établissements privés (*le Monde* du 22 décembre).

Dans le fief de M. Mauroy

De notre envoyé spécial

Lille. — De mémoire de « p'tit quinquin », on n'avait jamais vu pareille marée dans les rues de Lille (230 000 manifestants selon la police, plus de 300 000 selon les organisateurs). Réchauffant l'air glacial de leurs slogans, les partisans de l'école catholique (1) : parents, enseignants et élèves, venus des cinq départements des académies d'Amiens et de Lille, ont transformé, samedi 25 février, la métropole du Nord en place forte de la « liberté ». Au risque de charger ce mot magique, ils l'ont répété cinq heures durant. Au risque aussi de faire glisser une manifestation organisée par le Comité national de l'enseignement catholique pour défendre *« la liberté scolaire »* en rassemblement contre *« l'effilochage des libertés »* dénoncé par les partis politiques d'opposition.

Les banderoles, les mots d'ordre officiels, pourtant, ne trahissaient aucune déviation, aucune bavure. L'immense cortège serpentait sur sept kilomètres au risque de se mordre la queue. Il vibrait à l'unisson des quatorze membres de la commission permanente de l'enseignement catholique qui ouvraient la marche derrière une banderole *« L'école libre vivra »*.

« Aucun parti n'aurait pu rassembler une telle foule », commentait, enthousiaste, un parent d'élève *« apolitique »*. Cette fois encore, les organisateurs avaient choisi d'interdire les références aux partis politiques, et strictement réservé le micro aux représentants des instances religieuses, des parents d'élèves (UNAPEL) et des syndicats d'enseignants soutenant le défilé (SNEC-CFTC, SPELC et SYNEP-CGC).

Sur le Champ-de-Mars, où furent prononcés les discours, un essaim d'écharpes tricolores d'où se détachait M. Maurice Schumann, sénateur du Nord (RPR), s'était bien massé devant la tribune regroupant les élus locaux de l'opposition. Mais ceux qui auraient voulu prendre place en tête du cortège en ont été poliment empêchés par le service d'ordre et durent se disséminer parmi leurs administrés.

L'intolérance c'est les autres

Mgr Vilnet est venu apporter *« le soutien sans ambiguïté »* des évêques des six diocèses représentés. Et préciser le sens de la manifestation : appuyer les négociateurs catholiques dans leurs discussions avec M. Savary. *« Vous ne manifestez pas contre d'autres, ni contre le gouvernement, ni contre l'école publique, ni contre tel ou tel groupe politique »*, a indiqué l'évêque de Lille, président de la conférence épiscopale française.

Pas question de défendre de prétendus *« privilèges »*, dont l'évocation par les laïques du CNAL constitue une *« injure »*, selon M. Pierre Daniel, président des parents d'élèves de l'UNAPEL. Non, il s'agissait d'affirmer *« le droit de toute famille à choisir l'école de ses enfants, école publique ou privée, confessionnelle ou non »*. L'intolérance, c'est les autres, semblait répéter chaque orateur en proclamant son respect pour l'enseignement public, son refus de la haine scolaire et sa volonté d'ouvrir *« le vrai débat de l'enseignement en France »*, celui de la lutte contre l'échec scolaire, de l'avenir professionnel et humain de la jeunesse, selon le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique. Face à ces enjeux, l'immobilisme n'est pas de mise. *« Ceux qui voudraient se réfugier peureusement dans un statu quo immuable et sclérosant se trompent de combat »*, a averti M. Pierre Daniel. Les interlocuteurs catholiques de M. Savary veulent construire l'avenir *« en marchant »*.

Mais les marcheurs de Lille, derrière lui, ne partageaient pas tous cette conception. Une mère d'élève du lycée Notre-Dame-de-Nazareth, à Boulogne-sur-Mer, sympathisante de l'opposition, défilait pour que *« les acquis de l'enseignement libre ne soient pas anéantis »*. Favorable du *statu quo*, elle espérait que la mobilisation dans la rue serve à *« retarder les projets du gouvernement »*. Sur l'air de *Frère Jacques*, les manifestants affirmaient qu'ils aimaient leur école et demandaient qu'on les *« laisse tranquilles »* pour qu'elle vive. Sur celui de *Cadet Rousselle*, ils proclamaient leur refus de la guerre scolaire.

Les murs de Lille, eux, témoignaient d'une intense bagarre d'affichage dont le dernier round avait eu lieu dans la nuit précédant la manifestation. Les placards rouges du CNAL favorables à *« la seule école libre, l'école laïque »*, avaient été lacérés ou recouverts sur tout le parcours du cortège. De nombreux commerçants et habitants avaient consacré leurs vitres à la défense de l'école catholique. Près du beffroi de briques de l'hôtel de ville, un militant de l'école publique affrontait les quolibets de la foule, du haut de son balcon tapissé d'affiches laïques.

Seuls des manifestants isolés apostrophaient le nom de Pierre Mauroy, tandis que, çà et là, on reprenait des slogans hostiles au ministre de l'éducation nationale, malgré les recommandations des organisateurs.

Quelques étudiants royalistes, des adhérents de l'Union inter universitaire (UNI, anti-marxiste) voulaient expédier *« Savary à Moscou »*. L'un deux, fier de sa *« double appartenance au RPR et au Front national »* estimait qu'en France *« toutes les libertés sont menacées »*.

Sur l'air du P'tit Quinquin

Une opinion assez largement partagée dans la manifestation. Une lycéenne de Notre-Dame-de-la-Paix à Lille, seize ans, heureuse d'échapper à *« la propagande pour la gauche »* diffusée, selon elle, par les professeurs du public, assurait que *« Savary veut mettre tout le monde à la même école »*. *« Le gouvernement grignote les libertés, expliquait-elle, après ce sera le goulag »*. *« Ça commence par l'école... »*, confirmait une vieille dame, membre d'une famille ouvrière fidèle à l'école privée depuis six générations. Mais l'interminable défilé était aussi fait de milliers de parents désireux de manifester tout simplement leur attachement au choix de l'école. Comme ce Lillois catholique non pratiquant, dont les enfants fréquentent l'enseignement public mais qui veut *« pouvoir les mettre dans le privé le jour où ça m'arrangera »*. Quelques parents du public, venus de Dunkerque, se sont même taillé un franc succès en affirmant vouloir *« sauver l'école publique en sauvegardant l'école libre »*.

Alors que la nuit tombante avivait encore le froid, des groupes du lycéens, accompagnés de leurs professeurs et de leurs parents, emplissaient encore les artères du centre ville à peu près vides de leur clientèle du samedi. Sur la grande place, les chevaux de bois d'un manège rococo caracolaient à vide. Le *P'tit Quinquin* n'était pas de la fête. Les manifestants l'avaient prévenu :

« Si te n'écoutes nin
Ça s'ra Paris demain. »

PHILIPPE BERNARD.

(1) Venus par vingt-sept trains spéciaux, deux mille quatre cents cars et des milliers de voitures particulières.

Les « Langues O » en quête de considération et de mètres carrés

Les prestigieuses « Langues O », moins connues sous leur nom officiel d'Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO), sont entrées dans une période de fièvre. Au point de perturber le fonctionnement de l'université de la Sorbonne nouvelle-Paris-III, à laquelle elles sont rattachées : en raison, notamment, de l'abstention des délégués étudiants des Langues O au conseil de cette université. Une décision budgétaire a été repoussée le 27 janvier et le 10 février, avant d'être acceptée, le 16 février, à l'arraché. Quelques jours plus tôt, plusieurs centaines d'étudiants japonais manifestaient sur la place de la Sorbonne pour réclamer davantage d'espace vital au centre de Dauphine-Paris-IX. Sans oublier la complainte des élèves de chinois, eux aussi entassés. Après les ébranlements de 1968, les Langues O n'ont jamais trouvé leur place.

Depuis que la Convention a créé, en 1795, cet établissement *« pour l'enseignement des langues orientales vivantes d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce »*, tout a changé. A l'origine, on y enseignait trois langues : l'arabe, le turc et le persan. En cette année universitaire 1983-1984, la palette des enseignements concerne environ quatre-vingts « parlers » de la Terre, y compris l'amharique, le tagalog, l'estonien, le pashto et le quechua. Il y a un siècle, quatre-vingts élèves s'y échinaient sur thèmes et versions. Aujourd'hui, neuf mille étudiants y apprennent une, deux, trois, quatre langues, soit qu'ils briguent des postes de linguistes, soit qu'ils tentent une carrière au « Quai », soit qu'ils se préparent aux échanges commerciaux internationaux.

A partir de 1968, c'est l'explosion. Le vieil immeuble de la rue de Lille ne peut plus contenir les foules qui viennent chercher, désormais, autant les civilisations que les langues. On taille un nouveau statut, publié en 1971, et on essaime les enseignements à travers Paris et la banlieue. Restent, rue de Lille, les trésors de la bibliothèque, l'administration, les langues d'Afrique et le troisième cycle ; sont déménagés à Clichy, le russe, l'hébreu, le mongol, le letton et le tsigane ; quai Voltaire, le reste de l'Europe et l'Afrique ; à Dauphine, l'Asie et la Grèce ; à Asnières, l'arabe et le persan.

« Depuis, nous traînons deux boulets, explique M. Henri de la bastide, président de l'INALCO. *Le statut et les locaux. »* Le statut, ce fut le rattachement à Paris-III parce que les Langues O n'étaient pas habilitées à délivrer des diplômes nationaux. Ce fut aussi le début des ennuis. Certaines universités se mirent en tête de créer des sections de langues enseignées à l'INALCO, attirant à elles des étudiants. D'autre part, les professeurs des Langues O se sont trouvés bloqués dans le grade de maître de conférences et, pour pousser leur carrière à son terme, ont préféré abandonner l'INALCO pour l'Université. *« Nous risquons de nous vider par le bas — moins d'étudiants — et par le haut — moins de professeurs »*, conclut M. de la Bastide.

Les Langues O se sont trouvées — *« humiliation particulière »* — contraintes de passer par des tiers pour délivrer leurs diplômes, mais aussi pour accueillir leurs étudiants. En fait, elles se sont toujours senties repoussées : *« Prenez notre centre de Dauphine,* remarque M. de la Bastide. *Nous représentons la moitié des effectifs de Paris-IX qui s'y trouvent, mais nous n'occupons qu'un dixième des locaux. Paris-IX jouit de 2,94 mètres carrés par étudiant et nous, de 0,30 mètre carré. Nous sommes considérés comme des squatters. Nous demandons un peu d'équité, c'est-à-dire environ 14 000 mètres carrés au lieu de 5 000 actuellement. Il est évident que l'INALCO tirerait le plus grand profit d'un regroupement de ses enseignements. »*

Les Langues O ont un interlocuteur privilégié : Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris. Elle y étudia le turc et en connaît tous les arcanes. *« J'ai plaidé pour leur unité statutaire et je ne le regrette pas,* dit-elle. *Mais je ne crois pas qu'elles puissent constituer une université à part entière puisqu'elles ne sont pas pluridisciplinaires. Leur rattachement à Paris-III, université de la communication, est cohérent. Comme tous les instituts à statut dérogatoire, elles ont souvent eu du mal à cohabiter avec les autres unités d'enseignement et de recherche. Disons que l'INALCO a vécu cette situation de façon plus douloureuse, parce qu'il possède un passé prestigieux et un important patrimoine. Il nous faut aujourd'hui réfléchir à un autre statut des Langues O dans le cadre de la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur. »*

Et les locaux trop exigus et trop éparpillés ? *« Les torts ne sont pas d'un seul côté, car il faut savoir que le président de Dauphine limite le nombre de ses étudiants, alors que les Langues O augmentent leurs effectifs sans concertation préalable. Cela dit, je constate la pénurie, notamment pour le japonais. A court terme, pour le déroulement des examens, j'ai proposé de prêter des locaux à Arcueil et à Paris-III, et des salles à Censier. Je veux aller plus loin et constituer une commission informelle afin d'étudier, pour le japonais, des solutions en matière de locaux et d'encadrement. Il nous faudra traiter l'ensemble du problème des Langues O : nous travaillons sur plusieurs hypothèses, parmi lesquelles l'installation à Pantin, dans une ancienne manufacture de tabac qui reste à aménager. Mais le regroupement dans un même lieu me semble particulièrement difficile à atteindre, surtout dans ce jeu de taquin pratiqué entre les universités de Paris. »*

Des trouble-fête pourraient venir bouleverser ce ballet diplomatique de bon aloi. En effet, la liste Union des étudiants indépendants de Langues O a obtenu neuf sièges au conseil de l'université Paris-III, ce qui lui a permis, le 27 janvier et le 10 février, de contribuer à repousser des mesures budgétaires. Une « guérrilla » menée par des patriotes. *« Nous voulions punir M. Henry Béhar, le président »*, déclare M. Stéphane Colsenet, qui anime la résistance. *« Il a retiré aux Langues O des habilitations à délivrer des diplômes ; il ne veut pas reconnaître leurs besoins en matière de locaux ; il ne nous a pas permis, à nous qui arrivions en tête des listes étudiantes, d'obtenir le poste de vice-président auquel nous pouvions prétendre. »*

Selon toute vraisemblance, la bataille continuera à chaque décision budgétaire. *« Tant qu'on ne nous reconnaîtra pas, tant qu'on ne considérera pas les élus de l'INALCO comme des égaux, nous serons des opposants. Ce n'est pas contre des décisions budgétaires que nous luttons, mais pour être enfin entendus de l'université Paris-III et du ministère de l'éducation nationale. »* Deux revendications à défendre : *« L'indépendance de l'INALCO qui doit pouvoir délivrer tous les diplômes, propres ou nationaux, et le regroupement dans Paris, parce que nous en avons assez de courir de Clichy à Dauphine et de Dauphine à la rue de Lille. »*

Cette détermination et ce programme promettent quelques rebondissements et bien des escarmouches.

ALAIN FAUJAS.

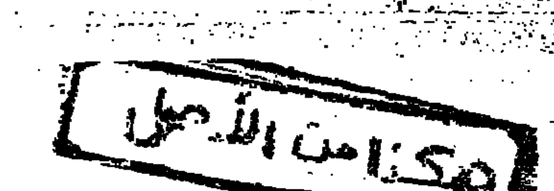
BOLENS: l'anti corvée
2 temps et 4 temps
B·O·L·E·N·S
Yvan Béal
21, Avenue de l'Agriculture
63014 CLERMONT-FERRAND CEDEX
Téléphone: (73) 91.93.51 - Telex: 390909



PROSCENIUM
35, rue de Seine, 75006 Paris - 354-82-01
PIER LUIGI
PIZZI
« dessins d'opéra »
JUSQU'AU 3 MARS

JARDINS DE PARIS
2 février-11 mars 1984
MAIRIE ANNEXE du XIIIe
7, rue Philippe-de-Champagne
Mo Place-d'Italie
T.l.j. de 11 h 30 à 18 h, sauf lundi
Visites-conférences tous les jeudis à 15 h
ENTRÉE LIBRE

EVIS
SÉJOURS LINGUISTIQUES
ANGLETERRE - IRLANDE - U.S.A.
ALLEMAGNE - ESPAGNE
Séjours en famille avec cours pour :
– Jeunes des collèges et lycées ;
– Étudiants d'université, grandes écoles, B.T.S.
OPTIONS SPORTIVES :
équitation, tennis, voile, planche à voile.
Tél. 372-31-04
7, cours de Verdun, 69002 Lyon - Tél. 842-66-30
BON A NOUS RETOURNER POUR UNE DOCUMENTATION
NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
VILLE .... CODE POSTAL ....
EVIS



هكذا من الأمل

DEVENIR LE PREMIER PRODUCTEUR FRANÇAIS D'INFORMATIQUE PERSONNELLE.

"NOUS Y CROYONS !"

Hewlett-Packard produit en France depuis 12 ans. Le haut niveau de savoir-faire technologique, la sophistication des moyens de production et l'expérience acquise dans la construction de terminaux font de l'usine de Grenoble un site particulièrement indiqué pour la production en série de matériel d'informatique personnelle.
C'est pourquoi HP a décidé de lui confier la construction des ordinateurs personnels pour l'ensemble du marché européen, et dès à présent, le nouveau HP 150 à écran tactile. Cette décision a déjà des retombées directes pour les nombreux fournisseurs et sous-traitants qui travaillent avec HP. Pour HP France, cela se traduit, en 1984, par une croissance significative des investissements et de l'emploi, puisque les effectifs de l'usine de Grenoble, aujourd'hui de 1000 personnes, progresseront d'au moins 15 %.
Produire en France, nous y croyons !


Kleber Beauvillain, Président du Directoire.

HP, UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.



HEWLETT PACKARD

SOCIÉTÉ

LA CIRCULATION DES POIDS LOURDS

Nouveaux ponts et nouvelles chaussées

De notre correspondant

Bourg-en-Bresse. – Il y a quatre ans, 2 970 poids lourds traversaient *chaque jour* la ville de Bourg-en-Bresse. On en comptait 2 610 à Nantua, 673 à Tenay, sur la RN 504. Ainsi le département de l'Ain était-il devenu une plaque *tournante du trafic international* routier depuis l'ouverture du tunnel du Mont-Blanc puis de celui du Fréjus. Les riverains des RN 75, 74 et 504 devaient supporter de jour comme *de nuit un trafic ininter*rompu. Sur ces routes qui empruntent la montagne et les vallées, les poids lourds provoquaient une gêne très importante et augmentaient les risques d'accidents, surtout le samedi et le dimanche. Au point que le préfet de l'époque, M. Roger Ni*nin, avait pris des mesures* de protection concrétisées par un arrêté, le 21 novembre 1980, interdisant la circulation des poids lourds pendant le week-end.

Après la grève récente des routiers, cet arrêté vient d'être annulé. La circulation en fin de semaine est *désormais soumises aux mêmes* conditions dans l'Ain que dans les autres départements. Ce retour en arrière, s'il n'a pas été accueilli de gaieté de cœur, n'a pas provoqué de réactions aussi vives qu'on aurait pu l'imaginer, pour la simple raison que l'achèvement de l'autoroute Mâcon-Pont-d'Ain-Genève est *en cours*. En 1977, M. Louis Robin, maire de Bourg-en-Bresse (PS) et son conseil municipal avaient barré la route aux camions. Elu député en 1981, M. Robin était intervenu auprès du président de la République pour obtenir la mise en chantier de l'autoroute. Il avait obtenu satisfaction, et le contournement de Bourg sera achevé en novembre 1985.

Mais la protestation la plus véhémente contre l'annulation de l'arrêté est *venue du maire de Nantua*, M. Louis Seigne-Martin, dont la ville coincée au fond d'une cluse est perturbée par les poids lourds plus que toute autre. Nantua devra attendre l'ouverture de l'autoroute A 40, mais celle-ci, qui a nécessité d'importants travaux, notamment le creusement du tunnel de la Chamoise, n'est prévue que pour 1987. M. Seigne-Martin, appuyé par le président du conseil général, M. Roland Ruet, s'est adressé aux routiers pour qu'« *ils comprennent que les Nantuassiens ont droit aussi au repos* ».

La circulation sur la RN 504 qui mène au Fréjus est moins dense que sur la route du Mont-Blanc, mais pour ses riverains, pas de projet d'autoroute à l'horizon. Aussi les élus locaux, M. Marcelpoil, maire d'Ambérieu-en-Bugey en tête, craignent-ils de nouveaux risques d'accidents, surtout le samedi, jour de grande animation commerciale. « *Si des risques se confirmaient entre 15 heures et 20 heures*, a déclaré M. Marcelpoil, *il faudrait prévoir un détournement de la circulation des poids lourds à l'intérieur de l'agglomération. Mais il est incontestable que la traversée du centre-ville entrainera une nuisance qui ne pourra disparaître qu'avec la création d'une déviation.* » A Belley, on *souhaite aussi une déviation*. Dans cette ville on espère, comme à Ambérieu, tirer profit de la situation créée par les décisions du gouvernement pour accélérer la réalisation de cet ouvrage.

JEAN-PAUL CALAMAND.

A LA FRONTIÈRE ENTRE L'AUTRICHE ET L'ITALIE

Les transporteurs routiers maintiennent le blocus du col du Brenner

Alors que tous les barrages routiers ont été *levés* en France permettant une rentrée normale des vacanciers de la zone nord – malgré les *inévitables bouchons traditionnels*, – plus de deux mille camionneurs étaient encore bloqués sur les deux *versants du col du Brenner*, à la frontière entre l'Autriche et l'Italie. Les routiers, qui ont aussi installé un barrage au poste, frontière austro-allemand de Kieffersfelden-Kufstein, ont créé, dimanche soir 26 février, un comité international représentant notamment les professionnels d'Italie, des Pays-Bas, de RFA, de Belgique, de Grande-Bretagne et de Grèce.

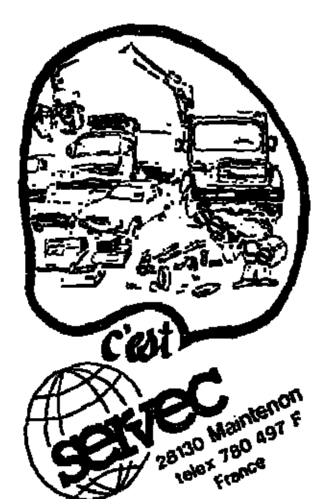
Le comité a annoncé, dimanche, qu'*il maintiendrait le blocus tant* qu'il n'aurait pas reçu des assurances sur la mise en application des *mesures annoncées la veille par* le gouvernement italien pour accélérer le passage de la frontière. Il en allait de même du syndicat autonome des routiers italien, qui, comme le comité européen, a repoussé l'idée d'une commission chargée d'étudier l'adaptation des normes douanières *italiennes aux règlements* de la CEE. « *Cette commission aura besoin de plusieurs mois de travail avant d'aboutir à un résultat dont nous ne sommes même pas sûrs qu'il nous donnera satisfaction* », a déclaré un dirigeant du syndicat italien.

En réponse, M. Claudio Signorile, ministre italien des transports, a annoncé dimanche que l'Italie appliquerait, avant la fin de l'année, le *règlement de la CEE sur les formalités* douanières, alors que l'Italie avait souhaité précédemment renvoyer cette application à 1986.

Indépendamment de ce problème, le gouvernement a approuvé, samedi 25 février, une série de mesures pour moderniser les services douaniers nationaux : un projet de loi prévoit d'augmenter de 850 le nombre des douaniers et de créer des indemnités financières pour certains postes douaniers.

Un autre projet adopté par le cabinet italien porte sur une aide de l'Etat en faveur des transporteurs routiers, notamment par la création d'un fonds spécial et des réductions fiscales.

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
47 bis, avenue Bosquet (7e) - 555-78-15
Les costumes des Indiens au Mexique
T.L.J. (sf dim.) 10 h - 18 h, sam. 14 h - 18 h
26 JANVIER – 3 MARS



SOCIÉTÉ ÉTUDES RÉALISATIONS
VENTES ENGINEERING CAMIONS
Z.I. de Pierres, 28130 MAINTENON - FRANCE

Par référendum

LES SUISSES ACCEPTENT DE NOUVELLES TAXES ROUTIÈRES

(De notre correspondant.)

Lausanne. – *Suivant les recommandations* de leur gouvernement, les citoyens suisses ont accepté, dimanche 26 février, par *référendum*, la création de nouvelles taxes routières. Par 53 % de oui contre 47 % de non, ils ont donné leur accord à l'institution d'une vignette automobile de 30 francs suisses (environ 112 francs français) par an – davantage pour les poids lourds – pour l'utilisation des autoroutes. Jusqu'ici, aucun droit de péage n'était prélevé en Suisse. La nouvelle réglementation s'appliquera également aux usagers étrangers. La vignette devrait rapporter entre 250 et 300 millions de francs suisses (entre 930 et 1 120 millions de francs *français) par an, dont les quatre cin*quièmes proviendraient des conducteurs étrangers.

La redevance sur les poids lourds a été adoptée plus nettement, par 58,7 % contre 41,3 % des votants. Elle sera prélevée sur tous les véhicules d'un poids total supérieur à 3,5 tonnes et variera de 500 à *3 000 francs suisses par an* (de 1 860 à 11 160 francs français) avec des taux fixés suivant la durée d'utilisation.

Une fois de plus, le clivage est assez clair entre la Suisse alémanique et la Suisse romande : tous les cantons de langue française ont nettement dit non, aussi bien à la vignette qu'à la redevance sur les poids lourds. *Pourtant*, en Suisse alémanique et au Tessin, d'expression italienne, de nombreux habitants se plaignent des *encombrements* provoqués par les véhicules allemands et du nord de l'Europe qui empruntent l'axe nord-sud pour se rendre en Italie. Se sentant pénalisés par ce vote, les routiers helvétiques n'ont pas tardé à exprimer leur mécontentement et ont menacé de « *monter aux barricades* », à l'image de leurs collègues français.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Le Mouvement national arménien à la recherche de solutions politiques

Le Mouvement national arménien (MNA) a appelé, récemment, lors d'une réunion à Paris, les différents partis politiques de la communauté arménienne internationale à s'unir pour « *prolonger les perspectives politiques ouvertes par le récent procès devant la cour d'assises de Paris* ».

Les responsables du MNA se sont félicités, devant plusieurs centaines de militants et de sympathisants, de l'écho rencontré par la comparution aux assises de Paris, du 24 au 31 janvier dernier, des quatre membres de l'ASALA (Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie) qui avaient pris des otages le 24 septembre 1981 au consulat de Turquie. L'organisation arménienne, considérée comme proche des « modérés » de l'ASALA, entend, dans les prochains mois, favoriser « *les solutions politiques au problème arménien* » et propose aux autres composantes du Mouvement arménien le principe d'une manifestation commune le 24 avril, jour anniversaire du génocide de 1915.

Entre la violence et la modération

Un terrorisme chasserait-il l'autre ? Cet hiver, la menace pour la France est surtout islamique. Chiite *ou iranienne. Du coup, on oublie* un peu l'Armée secrète arménienne pour la libération de l'Arménie, tant redoutée *six mois plus tôt*, après l'attentat à l'aéroport d'Orly qui avait causé la mort de sept personnes, le 15 juillet 1983 (*le Monde* du 17 juillet).

L'organisation clandestine n'a sans doute pas renoncé. Mais elle ne se manifeste pas actuellement en Europe. De nombreuses sources d'informations font état des difficultés internes au sein de l'ASALA, justement depuis l'attentat d'Orly. Devant l'émotion suscitée par cette action en France et dans la communauté arménienne, la distinction entre les éléments « modérés » et « extrémistes » sur la nature de la lutte armée s'est transformée en conflit ouvert. Les « modérés », favorables à une « *violence limitée au gouvernement turc et à ses diplomates* », ont provoqué, en 1983, une véritable scission au sein de cette organisation, isolant les « extrémistes » qui, au tour de leur chef de file Agop Agopian, prônent « *un combat tous azimuts* », mêlant au nombre des victimes potentielles de l'ASALA aussi bien le personnel politique d'Ankara que les pays occidentaux.

Depuis l'attentat d'Orly, ces deux *tendances se mènent une guerre* ouverte qui ne leur laisse plus guère le loisir de commettre des attentats. Chassés de Beyrouth avec l'OLP pendant l'été 1982, les hommes d'Agop Agopian ont commencé un exil moins confortable que prévu entre Chypre, Athènes et la plaine libanaise de la Bekaa, où ils feraient le coup de feu pour le compte des dissidents palestiniens d'Abou *Moussa*. On les dit soumis aux manipulations de trois « protecteurs », la Syrie, la Libye et le groupe terroriste d'Abou Nidal, et surtout préoccupés de se venger des « scissionnistes » de leur propre mouvement. Plusieurs cas de liquidations physiques de « modérés » ont été signalés à Beyrouth, où la tendance non extrémiste bénéficierait encore d'une certaine liberté.

Mais ce qui semble avoir surtout calmé le jeu des bombes, c'est l'étrange combat que les deux fractions se livrent sur un terrain que les capitales occidentales n'avaient pas prévu : les procès, à Paris, de militants arméniens. Celui, jugé le mois dernier, des quatre preneurs d'otages du consulat de Turquie, le 24 septembre 1981, celui aussi, à venir, des responsables *présumés* de l'attentat d'Orly, prévu en principe pour l'automne prochain.

Chacune des deux tendances tente de gagner à sa conception les Arméniens incarcérés, coupés de l'actualité de la « lutte armée », nécessairement fragilisés, et à qui l'emprisonnement impose un certain recul. Une rivalité d'influence fait rage : les « extrémistes » adressent en effet toute la documentation possible, les conseils et suppliques à ces deux groupes d'Arméniens qui *avaient en 1981 et 1983 agi sous* les ordres directs d'Agopian, tandis que les « modérés » prennent en charge leur défense.

Empêcher un sursaut de violence

La première manche de ce combat judiciaire a été remportée par l'ASALA-Mouvement révolutionnaire (MR), branche issue de la scission de 1983 et animée depuis Beyrouth par Yeni Komchian et Monte Melkonian (Dimitri Giorghiu). Après, semble-t-il, bien des discussions, les quatre preneurs d'otages du consulat de Turquie se sont ralliés à la tendance « modérée » du mouvement et ont, dans de longues déclarations, prôné, à l'audience, la solution de l'« *action politique* » et le renoncement à une violence dirigée contre la France ou les pays européens.

Soutenus avec ferveur, ces quatre Arméniens ont donné l'impression d'avoir été adoptés, reconnus, par la communauté arménienne de France et revendiqués par le Mouvement national arménien (MNA), organisation légale, généralement considérée comme proche des « *modérés* » de l'ASALA.

La deuxième manche sera plus difficile. Les membres du commando de l'aéroport d'Orly, et surtout son chef présumé Varadjian Garbidjian, d'origine syrienne, et Nayir Soner, de nationalité turque, arrêté en gare de Marseille le 8 octobre, appartiennent à la tendance « dure » du mouvement, et on leur prête l'intention, au cours de leur futur procès, de justifier les attentats contre la population française. Malgré la gêne de la communauté arménienne de France, le MNA n'a toutefois pas renoncé à les assister en prison.

« *Notre mouvement a condamné sans ambiguïté l'attentat d'Orly*, explique le leader du MNA, M. Ara Toranian. *Nous avons malgré tout décidé de les soutenir pour enlever des arguments à Agop Agopian, qui, dans ses communiqués, voudrait faire croire que nous sommes des traîtres à la cause du Mouvement.* » M. Toranian estime qu'il est urgent pour les « modérés » de faire la preuve qu'« *une alternative à la lutte armée est possible. Sinon, Agop Agopian, aujourd'hui très minoritaire, pourra utiliser à son profit le sentiment d'injustice de nombreux jeunes Arméniens et recruter de nouveaux hommes de main* ».

Le MNA, et plus largement la communauté arménienne, ont conscience de l'affaiblissement actuel de la tendance « dure » de l'ASALA. « *Celle-ci cherche des appuis auprès de gouvernements du Proche-Orient*, confie un avocat français d'origine arménienne, *mais l'accalmie risque de ne pas durer.* » A travers l'Europe, mais aussi à Beyrouth et parmi la communauté *arménienne de* Turquie où Agop Agopian a trouvé ses recrues les plus récentes, les « modérés » de l'organisation clandestine s'efforcent de multiplier les interventions politiques, les prises de parole pour empêcher un sursaut de violence déchaînée. La mobilisation de la communauté arménienne, au cours du récent procès devant la cour d'assises de Paris, avait aussi pour fonction, au-delà de l'évocation du génocide de 1915, de créer un écho et de montrer que la cause arménienne *pouvait*, selon un *militant français* proche de l'ASALA-Mouvement révolutionnaire, « *avancer par des moyens plus pacifiques* ».

Cet écho serait, selon certaines informations, particulièrement nécessaire pour éviter aux Arméniens d'Iran, les plus sollicités actuellement par les sirènes du terrorisme, de basculer du côté du groupe Agopian. Soumise à des pressions, mais toujours officiellement tolérée, la communauté arménienne de Téhéran se partage, en effet, entre les *deux tendances.* « *Il serait surprenant*, explique M. Toranian, *que les champions de l'intégrisme islamique soutiennent une organisation arménienne, mais on ne sait jamais.* »

PHILIPPE BOGGIO.

Dans presque tous les pays

LE NOMBRE DES GROSSESSES DIMINUE CHEZ LES MINEURES

Depuis plusieurs années la fréquence des grossesses chez les mineures, *parfois* très jeunes, préoccupent médecins et psychologues aux Etats-Unis : on compte 1 300 000 Américaines de moins de dix-neuf ans enceintes chaque année (1). En *fait*, une étude internationale réalisée par des démographes montre que les Etats-Unis forment un cas à part, avec une proportion de grossesses précoces nettement plus élevée que dans les autres pays industrialisés, et que cette proportion baisse dans presque tous ces pays depuis dix ans – y compris aux Etats-Unis. « *La libéralisation des mœurs y a été plus que compensée par les progrès de la contraception (2)* ».

Aux Etats-Unis, en effet, on comptait, en 1979-1980, 515 enfants pour mille femmes noires de moins de vingt ans et 237 pour mille avant dix-huit ans, et respectivement 221 et 71 pour mille chez les Blanches. Mais en 1971 le taux était chez les Noires de moins de vingt ans de 715 pour mille et chez les Blanches de 274.

La baisse *a été plus forte* encore dans d'autres pays, où les proportions, sans atteindre ce niveau, restaient élevées en 1971, comme la France (191 naissances pour mille femmes de moins de vingt ans en 1971, 125 en 1979-1980) ; la Grande-Bretagne, la Suède, la Norvège, l'Allemagne (de l'Est comme de l'Ouest), l'Autriche, la Yougoslavie, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mais elle a été encore relativement importante dans des pays où les naissances chez les femmes de moins de vingt ans étaient peu nombreuses, comme l'Italie, le Bénélux, la Suisse, le *Danemark*, la Finlande, l'Irlande, le Japon et Israël (pour la population juive).

Font seuls exception à cette règle quatre pays d'Europe de l'Est (Tchécoslovaquie, Hongrie, Pologne, Roumanie), où la politique nataliste a inclus des restrictions à l'avortement, et trois pays d'Europe méridionale (Grèce, Espagne et Portugal), où la libéralisation ne s'est pas accompagnée d'un développement de la contraception ou de l'IVG.

(1) Voir « Les adolescents et la sexualité », *le Monde de l'éducation*, n° 65, octobre 1980.

(2) *Population et sociétés*, bulletin mensuel de l'Institut national d'études démographiques, février 1984.

EN BREF

Création d'une commission presse-justice sur l'initiative de M. Badinter

M. Robert Badinter, *garde des* sceaux, a décidé la création d'une commission presse-justice, qui s'est *réunie pour la première fois*, lundi 27 février, à la chancellerie. Elle est chargée d'examiner les conflits qui naissent dans l'exercice des deux professions. La création de cette commission était prévue avant les incidents qui ont mis aux prises récemment en Corse journalistes et magistrats, *précise* la chancellerie. M. Badinter rappelle qu'à côté de la liberté de la presse il existe des droits fondamentaux des justiciables, comme la vie privée, la présomption d'innocence ou le secret de l'instruction. La commission devra réfléchir aux moyens de concilier ces différents impératifs. Elle définira elle-même son calendrier et les autres points qu'elle jugera utile d'aborder comme le secret professionnel.

La commission presse-justice est présidée par M. Roger Errera, conseiller d'Etat. En sont membres : Mme Jacqueline Cochard, président du tribunal de Versailles ; MM. Claude Hanoteau, conseiller à la cour de Paris ; Michel Berger, avocat général à Paris ; Me Georges Kiejman, avocat à Paris ; le bâtonnier Bertrand Favreau, de Bordeaux ; Mme Mireille Delmas-Marty, professeur de droit à Paris-II ; MM. Philippe Boucher, éditorialiste et conseiller de direction au *Monde* ; François-Régis Hutin, directeur d'*Ouest-France* ; Ivan Levaï, directeur de la rédaction d'Europe 1 ; Albert du Roy, directeur adjoint de la *rédaction* d'Antenne 2 ; Claude Imbert, directeur de la rédaction du *Point* ; Pierre Feuilly, chef des informations générales à l'Agence France-Presse ; Charles Blanchard, journaliste au *Matin de Paris* ; Mme Annette Kahn, journaliste au *Quotidien de Paris*, et M. Alain Mingan, rédacteur en chef de l'agence *photographique* Gamma.

Dix morts en montagne

Cinq skieurs, qui faisaient une randonnée sur le versant du Grand-Collon, près de Grenoble, sont *morts, samedi 25 février*, emportés par une avalanche. En Italie du Nord, quatre skieurs ont été tués dans une autre avalanche, dimanche, sous le mont Civetta, près de Belluno. Le même jour, dans la principauté d'Andorre, trois jeunes randonneurs espagnols ont été emportés sur les pentes du pic de Coma-Pedrosa : l'un est mort, les deux autres ont été légèrement blessés.

Le Conseil d'Etat annule la nomination d'un magistrat

Le *Conseil d'Etat* a annulé, le 24 février, la nomination de M. Michel Jéol comme procureur général de la cour d'Orléans. *M. Jéol* avait été nommé à ce poste le 30 mai 1982. Il restait cependant détaché au ministère de la justice comme directeur des affaires criminelles et des grâces (*le Monde* du 1er juin 1982). Sa nomination à Orléans avait fait l'objet d'un recours de la part de M. Robert Pringuez, président de l'Association professionnelle des magistrats (proche de la droite).

Ce recours, indique l'APM, avait pour but de *protester contre* la « *désinvolture* » avec laquelle M. Jéol avait été nommé dans une juridiction où il ne s'est jamais présenté. *Le* Conseil d'Etat a fait sien cet argument en estimant que cette nomination « *a été prononcée non pas en vue de pourvoir aux besoins de la cour d'appel d'Orléans, mais uniquement dans l'intérêt de ce magistrat* ». Cette décision est sans conséquence pratique. M. Jéol a été nommé procureur de Paris par décret paru au *Journal officiel* du 25 février, un poste qu'il occupera effectivement.

Hommage officiel à la mémoire de Missak Manouchian

Un hommage officiel a été rendu, dimanche 26 février, au Mont-Valérien, à la mémoire de Missak Manouchian et de ses compagnons *fusillés par les Allemands*, le 21 février 1944. (*le Monde* du 22 février a retracé l'histoire du groupe Manouchian.) M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes, représentait le président de la République à cette *cérémonie* avec MM. Jean Laurain, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, et Jean Gatel, *secrétaire* d'Etat auprès du ministre de la défense.

Cet hommage s'adressait aussi à tous les membres de la communauté arménienne de France tués au cours des *deux dernières guerres* mondiales.

Un livre met en cause le passé de M. J.-M. Balestre

Dans un livre, intitulé *Des bolides en or)* (éditions Lieu commun), le journaliste Jean-Pierre Dubreuil, qui entend dénoncer « *les dessous financiers de la formule 1* », met également en cause l'activité, durant l'Occupation, de M. Jean-Marie Balestre, *soixante-deux ans*, président des Fédérations internationale (FISA) et française (FFSA) du sport *automobile. L'auteur l'accuse d'avoir exercé des fonctions*, en 1943, dans la SS française, avant d'être arrêté, en mai 1944 par la Gestapo, « *transféré en Allemagne comme droit commun* », puis délivré par les Américains et rejoignant les rangs de la Résistance. Le livre publie une photo, prise à l'époque à la gare de l'Est à Paris, d'un jeune homme en uniforme SS, affirmant qu'il s'agit de M. Balestre.

Le président de la FISA répond notamment dans *le Quotidien de Paris* du 27 février : « *Sur ce passé politique, je me suis expliqué pendant quatre ans devant la justice. Il y a déjà eu deux jugements de la cour de justice de Paris. J'ai été déporté pour des raisons politiques, et non pour des affaires de droit commun. De même, rien ne prouve que le soldat allemand vêtu d'un uniforme SS à la gare de l'Est, ce soit bien moi (...). Ma carte de déporté résistant, je l'ai obtenue. On ne va pas sans cesse revenir là-dessus.* »

Rappelons que M. Balestre, qui a eu, jusqu'en 1977, de hautes responsabilités dans le groupe Hersant, a été inculpé, le 18 octobre 1982, d'infraction aux ordonnances de 1944 sur l'organisation de la presse française.

● *Manifestation contre les essais nucléaires à Mururoa.* – Huit cents personnes selon les services de police, un millier selon les *organisateurs*, ont manifesté, dimanche 26 février, dans les rues de Papeete (Polynésie française) pour *protester* contre des essais nucléaires à Mururoa, à l'appel du Comité pour la paix d'inspiration pacifiste. La *prise de* position de ce comité, qui demande la fermeture du centre d'expérimentations du Pacifique, a suscité de vives inquiétudes dans les principales organisations syndicales de Tahiti, qui redoutent les conséquences économiques et sociales de ce retrait.

MÉDECINE

Une équipe américaine est parvenue à cloner deux hormones humaines

L'hebdomadaire américain *Science* révèle dans son dernier numéro (daté du 24 février) qu'une équipe de la société Integrated Genetics, de Framingham (Massachusetts), est parvenue à cloner deux hormones humaines étroitement impliquées dans les phénomènes de reproduction. Ce travail constitue une première, doublée d'une véritable prouesse technique. Bien qu'on en mesure encore mal les retombées pratiques, il pourrait à l'avenir améliorer les résultats de certains traitements contre la stérilité féminine ou masculine.

La physiologie de la reproduction humaine est en ensemble fort complexe. Parmi les principaux acteurs, on trouve « en amont » de la fécondation les cellules germinales (ovules ou spermatozoïdes) produites par les gonades (ovaires ou testicules). L'activité des gonades est notamment sous le contrôle de deux hormones synthétisées par l'hypophyse, petite glande située à la base du cerveau.

C'est l'une de ces hormones (l'hormone lutéinisante ou LH) que vient de cloner l'équipe américaine. Le même résultat a été obtenu pour une autre hormone de structure voisine (l'hormone gonatrophine chorionique ou HCG), synthétisée chez la femme enceinte par le placenta et indispensable à la bonne évolution de la grossesse. En d'autres termes, les chercheurs d'Integrated Genetics ont identifié et isolé les gènes qui dirigent la productionn dans les cellules humaines, de ces deux hormones. Ils ont ensuite intégré ces gènes dans des cellules qui, ainsi génétiquement transformées, se sont mises à synthétiser ces structures biologiques.

Une utilité thérapeutique

Ce n'est pas la première fois qu'on clone des hormones humaines. Depuis trois ans, le même résultat a été obtenu, par exemple, pour l'insuline et pour l'hormone de croissance (1). Le résultat américain constitue, néanmoins, une véritable prouesse technique. LH et HCG, à la différence des autres molécules déjà clonées, sont des structures beaucoup plus complexes. Elles comportent, notamment, en plus de l'enchaînement d'acides aminés propre aux protéines, une forte proportion (entre 20 et 30 %) de structures hydrocarbonées (sucres). On ne pouvait donc pas faire appel ici aux bactéries, support vivant habituel des travaux de manipulation génétique. Ces micro-organismes ne « savent » pas, en effet, assembler des protéines et des sucres.

Les chercheurs de la société américaine ont donc travaillé sur des cellules de mammifères (souris), dans lesquelles ils ont intégré les gènes humains. Avec succès.

Selon M. David Housman, l'un des *fondateurs d'Integrated Genetics*, membre du Massachusetts Institute of technology, le seul problème réside dans le fait de savoir si les lignées de cellules au patrimoine héréditaire modifié seront stables. On a d'autre part établi que les deux hormones ainsi obtenues sont biologiquement actives.

L'intérêt majeur d'un tel travail ne fait aucun doute en ce qui concerne les aspects fondamentaux de biologie et de physiologie moléculaire. Aura-t-il une portée équivalente en médecine ? Les spécialistes français que nous avons interrogés à ce sujet *se montrent nuancés. On dispose en* effet depuis plus d'une dizaine d'années de LH et d'HCG.

Ces molécules sont extraites soit d'hypophyses prélevées sur des cadavres, soit d'urines ménopausées ou de placentas humains. Ces hormones sont utilisées à des fins thérapeutiques, notamment dans le traitement de certaines stérilités féminines ou masculines. Le fait de disposer de quantités importantes d'hormones parfaitement pures constituera-t-il un « plus » thérapeutique ? On peut le supposer. Pourtant, cette même question s'était posée après l'obtention d'hormones de croissance ou d'insuline produites par manipulations génétiques. On n'y a pas encore répondu.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les interférons, substance naturelle produite par l'organisme humain, ont aussi été clonés. A ce propos, la société Biogen, spécialisée dans l'application des techniques de manipulation génétique, vient de faire savoir qu'elle disposerait prochainement d'un brevet lui assurant l'exclusivité de la fabrication d'interférons alpha produits par les techniques génétiques. Schering, qui a l'exclusivité de la commercialisation, vient de demander l'autorisation de mise sur le marché de cet interféron aux offices de réglementation en Europe et aux Etats-Unis.

Le statut des médecins des hôpitaux a été publié

Le *Journal officiel* du 25 février a publié un décret sur le statut des praticiens hospitaliers, texte qui ne concerne que les médecins des hôpitaux généraux. Ce décret, préparé et attendu depuis de longs mois, est complémentaire d'un autre décret, portant sur le statut hospitalo-universitaire, adopté par le conseil des ministres du 15 février et dont la publication est, elle aussi, imminente.

Les grandes lignes de cette imposante réforme n'ont pratiquement pas été modifiées par les ultimes concertations et consultations (notamment celles du Conseil supérieur des hôpitaux et du Conseil d'Etat) de ces dernières semaines. L'accès aux carrières hospitalières sera, à partir de 1985, ouvert par un concours unique, national, conférant le titre de « praticien hospitalier titulaire ». Les premiers reçus se dirigeront vers les « centres hospitalo-universitaires » (CHU) et les autres vers les centres hospitaliers généraux (CHG), des « passerelles » étant ménagées entre les deux filières en cours de carrière.

Ce concours d'entrée dans la fonction publique hospitalière sera organisé plusieurs années après l'internat, devenu obligatoire pour tous les étudiants en médecine. Les textes ne précisent pas quelle sera la durée de ce post-internat, car ce point a fait l'objet d'un litige important au cours des discussions avec les intéressés et n'a pas encore été tranché. Le gouvernement souhaitait lui donner une durée brève (un an renouvelable une fois), mais les médecins hospitaliers se sont insurgés contre cette proposition, qui sera vraisemblablement modifiée.

Le statut des médecins hospitaliers fixe dans le détail les conditions de détachement des intéressés, de leur avancement, de leur rémunération, de leur durée d'activité, arrête les sanctions disciplinaires auxquelles ils pourront être soumis, ainsi que la définition de leur éventuelle *« insuffisance professionnelle »*. Il comporte, en outre, d'abondantes précisions sur les dispositions transitoires applicables aux praticiens actuellement en activité.

Le gouvernement devrait à présent faire connaître l'avant-projet du décret qu'il prépare sur la « départementalisation » des hôpitaux, dont le principe est déjà retenu par un texte de loi, aujourd'hui voté.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaires spécimen sur demande

Dépannage vocal

Une société riche, ultra-protégée, ne se conçoit plus sans dépannage immédiat. Sur simple appel téléphonique, on vous répare dans l'heure une automobile, une chaudière, un téléviseur ou une machine à laver. Mais il arrive que la mécanique humaine elle-même se grippe. Une extinction de voix, par exemple, peut être très ennuyeuse pour un enseignant ou un avocat, catastrophique pour un chanteur, un acteur, un journaliste de télévision ou un responsable politique. C'est à l'intention de ces professionnels qu'un service SOS-Voix vient de s'ouvrir à l'hôpital Foch de Suresnes, dans le service d'oto-rhino-laryngologie du professeur Charlie Frêche.

Le principe est simple : vous appelez le 772-91-91, vous demandez le poste 28-88 (tous les matins, sauf le dimanche, de 9 heures à 12 heures). Si votre cas le justifie, vous obtenez un rendez-vous rapide. On examine sur-le-champ vos cordes vocales et on vous dépanne en conséquence : antibiothérapie de couverture, si nécessaire anti-inflammatoire à forte dose ou aérosol. Au besoin, un traitement à plus long terme est décidé : opération chirurgicale ou rééducation.

Une médecine de luxe ? *« Nullement, puisqu'elle se déroule dans le cadre hospitalier, répond le professeur Frêche. La consultation est facturée 46,15 F. »* On peut y voir, au contraire, une forme de démocratisation : jusqu'à présent, en cas de « panne », seules les vedettes pouvaient s'offrir instantanément des soins spécialisés. Les autres devaient se résigner à forcer leur voix – et risquer des complications – ou renoncer à leur prestation.

L'initiative de l'hôpital Foch, prise sous l'égide de la Fondation de France, veut s'étendre à la prévention : le professeur Frêche et ses collaborateurs (quatre assistants et deux orthophonistes) offriront des cours aux professionnels intéressés pour leur apprendre à conserver leur voix, si précieuse. Plus largement, la Fondation de la Voix, créée en juillet 1983, sensibilisera le grand public au dépistage précoce des lésions des cordes vocales et aux dangers de la pollution.

L'air conditionné et le froid s'ajoutent, en effet, aux dommages de la poussière et du tabac. Outre les « professionnels de la voix » – parmi lesquels on compte évidemment les marchands des quatre saisons, – d'autres catégories courent beaucoup de risques : les bouchers notamment, à cause de leurs chambres froides...

インタ|ナショナル マネ|ジメント ユニ|シイテイ| オブ アジア
INTERNATIONAL MANAGEMENT UNIVERSITY OF ASIA
TOKYO
JAPANESE MANAGEMENT PROGRAM
(sessions de 2 mois)
Sociologie politico-administrative
Économie prospective
Relations tri-latérales
Finance
Marketing
Ressources humaines
Découverte de l'entreprise japonaise (Sony, Honda, Mitsui...)
Pénétration du milieu socio-culturel (Kyoto, Nara...)
Étude d'implantation étrangère au Japon
Séminaire complémentaire en Corée
Niveau requis : Diplômés enseignement supérieur /Jeunes Cadres d'entreprises
I.M.U.A.
イ ム ア
8-10-34 Akasaka Minato-Ku Tokyo 107, Japon
Tél. : (3) 402.12.65 - telex : 242 2966 IMUA J
Renseignements et inscriptions : Centre d'Information pour l'Europe
32 Galerie Montpensier, 75001 Paris - France. Tél. (1) 296.30.69

DÉFENSE

Point de vue

Une réorganisation incohérente de l'armée française

par PIERRE MESSMER (*)

DEPUIS juin 1981, le gouvernement a souvent proclamé sa volonté de continuer la politique de défense de ses prédécesseurs, et les références aux principes énoncés par le général de Gaulle n'ont pas manqué. Mais les actes ne sont pas toujours en accord avec les discours. Je laisserai aux spécialistes et aux amateurs de scolastique les discussions théoriques et je me placerai sur le terrain des réalités. Les forces terrestres et aériennes françaises, si le gouvernement de la France le décidait, devraient s'engager pour une action limitée sur le théâtre Centre-Europe. Leur engagement serait d'autant plus important que, réserve unique de ce théâtre d'opérations, il permettrait au commandement de prendre une initiative, donc d'imposer à l'adversaire un remaniement de son dispositif. En outre, la présence organique d'armes atomiques tactiques – les régiments Pluton – au sein de la Iʳᵉ armée matérialiserait le danger d'escalade, en faisant peser une menace sérieuse sur une offensive adverse.

A *condition que* le gouvernement français se déterminât à temps, et prît des dispositions préparatoires adéquates, les 1ᵉʳ et 2ᵉ corps d'armée (1) étaient capables de mener une telle opération. Certes, des lacunes restaient à combler dans les équipements ; il était urgent de remplacer les matériels périmés EBR, AMX- 13, etc., et de décentraliser la logistique pour mettre, dans les unités de combat, le maximum de *moyens, grâce à des camions gros* porteurs, par exemple ; enfin, il fallait tendre vers une disponibilité opérationnelle maximale en renonçant à faire un large appel aux réserves, *quitte à limiter les effectifs de la* Iʳᵉ armée à quatre-vingt-dix ou cent mille hommes. Telles auraient dû être, à mon avis, les orientations des efforts pour améliorer l'outil.

Une situation aggravée

Une première dérive a résulté de la création, sous le précédent mandat présidentiel, d'un 3ᵉ corps *d'armée (2), de position ambiguë,* alors dépourvu d'armes atomiques tactiques, pouvant ou non être subordonné à la Iʳᵉ armée et orienté plutôt vers le nord. Ainsi, la Iʳᵉ armée était déjà amputée d'une partie de ses moyens, récupérables sans doute, mais seulement si l'option était prise de placer le 3ᵉ corps d'armée sous ses ordres. Ainsi, en cas de crise grave, au moment de la grande décision d'engager ou non *l'armée française, il fallait prendre en* même temps une autre décision, aux implications stratégiques, tactiques et logistiques délicates, d'où une cause de retards et de désordre dans les mouvements, sans parler de l'incertitude dans les plans du commandement de la Iʳᵉ armée. Quand on a peu de moyens, mieux vaut les concentrer que les éparpiller.

Aujourd'hui, la création de la force d'action rapide aggrave, et très sensiblement, *la situation : au lieu d'un* seul subordonné terrestre sur le théâtre européen – le général commandant la Iʳᵉ armée, – le gouvernement aura aussi sous ses ordres directs le commandant du 3ᵉ corps d'armée, le commandant des forces d'action rapide et, plus tard, celui des armes atomiques tactiques. On nous dira que le chef d'état-major des armées commandera le tout et coordonnera les actions. C'est se mettre un bandeau *sur les yeux pour ne pas voir* ce que serait, en cas de crise aiguë, la vie de chef d'état-major : convocations par le président de la République, le premier ministre, le ministre de la défense ; réunions diverses ; information au cours de « briefings », etc. La dispersion du commandement militaire aboutit à l'inefficacité.

Les catastrophes de 1940

S'agissant des forces aériennes, comment le commandant de la force aérienne tactique (FATAC), précédemment jumelé avec celui de la Iʳᵉ armée, ne serait-il pas écartelé *dans le nouveau système ?*

Pour en venir à la force d'action rapide elle-même, les grandes unités qui la composent, autres que la 11ᵉ division parachutiste, sont soit équipées avec des matériels retirés aux 1ᵉʳ et 2ᵉ corps d'armée (hélicoptères, *transmissions de commandement*, etc.), soit prélevées intégralement sur ces corps (une division du 1ᵉʳ corps). Le stationnement qui résulte, en partie, des mutations de garnisons à réaliser en 1984 et 1985 est, ou bien tourné vers le nord, ou bien situé plus à l'intérieur de nos frontières, ce qui accroît les délais de l'engagement.

Quant à la division aéromobile, et c'est un point important, ou bien elle *interviendra au profit d'armées* alliées qui auront planifié son action, et celle-ci ne sera efficace que si cette force est en fait intégrée et, avant toute menace, prépositionnée à proximité du ou des corps d'armée prévus pour l'accueillir ; ou bien elle *interviendra sous commandement* national, mais, à cause de l'éloignement du gros des forces françaises, ce sera avec une logistique déficiente et dans une opération très aléatoire, *car la situation évoluera plus rapidement* que la préparation et l'exécution de l'action ne permettraient d'en suivre le rythme.

Toutes proportions gardées, nous risquons de répéter les catastrophes de 1940, où toute nouvelle division lancée dans la bataille arrivait après l'ennemi. Ajoutons que les conditions atmosphériques souvent mauvaises en Allemagne de l'Ouest et la puissance des moyens antiaériens de l'adversaire semblent ne pas nous faire peur. Ces motifs ont pourtant *conduit les Américains à ne pas pré*voir l'emploi d'une division aéro mobile en Europe.

Une efficacité diminuée

Quoi qu'il en soit, l'action de cette *grande unité exigerait, qu'il s'agisse* de la première ou de la deuxièmehypothèse d'emploi, des moyens aériens importants, car ils devraient assurer au moins le transport et la sécurité des vols jusqu'aux corps d'armée alliés. Ces moyens seraient *énormes et disproportionnés* avec nos possibilités présentes et futures dans le second cas, qui imposerait, en outre, le transport près de la ligne de combat, l'appui feu et l'appui *logistique*.

Puisque aucun apport supplémentaire d'envergure n'est prévu avant la fin de la loi de programmation en 1988, il faut se rendre à l'évidence et constater qu'à moins de prendre des risques déraisonnables l'action de la division aéromobile n'a de sens que si elle est intégrée aux forces alliées.

Il est certain que la réorganisation de l'armée de terre diminue la Iʳᵉ armée française dans sa capacité d'intervention réelle, qui ne se *compte pas en nombre d'hommes*, mais en nombre de chars, d'hélicoptères, de canons automoteurs, de missiles sur engins blindés, et largement en possibilité d'appui aérien.

A *la place d'une action portant la* marque de la France et pouvant constituer un « événement », nous aurons un jeu de petits paquets qui satisfera peut-être ceux des chefs *alliés doués d'un sens tactique étroit*, heureux de pouvoir disposer de renforts utilisables à leur gré, mais pas ceux qui, voyant les choses de plus haut, comprenaient l'avantage d'une *solide réserve cohérente et portant le* drapeau d'une grande nation.

Ces *réflexions* seraient incomplètes si l'on n'ajoutait que la séparation décidée des forces atomiques tactiques et de la Iʳᵉ armée privera celle-ci d'une grande part de son uti*lité dans le maniement d'une crise.* Dépourvue d'armes nucléaires, la Iʳᵉ armée ne sera plus qu'une grande unité comme une autre, ajoutée à celles de l'OTAN, en bloc ou par morceaux, mais dont le pouvoir d'escalade ne relèvera que d'un général américain. En outre, on ne voit pas à quelles hypothèses répondrait l'emploi des feux du Hadès sur le territoire de la RDA, qu'il pourrait atteindre à partir du territoire français, *grâce à sa portée de 300 km*, alors que le missile air-sol moyenne portée (ASMP) transporté par avion pourrait naturellement le faire s'il y avait une impérieuse nécessité de tirer *des projectiles nucléaires* français sur des objectifs militaires situés hors de la zone d'action de nos forces.

Consciemment ou non, le gouvernement abandonne une conception cohérente qui permet d'utiliser au *mieux les atouts que la France* détient, en combinant la solidarité dans l'alliance atlantique avec le renforcement de notre dissuasion, pour charger l'armée de terre de deux missions dont on voit mal l'intérêt, l'une très aléatoire, à moins de retourner à l'intégration, l'autre qui éloigne de l'agresseur le danger de l'escalade.

Naturellement, rien de tout cela n'a été dit, mais il est grave qu'on puisse le décider sans le dire.

(*) Ancien premier ministre, ancien *ministre de la défense.*

(1) Dans l'est de la France et en Allemagne fédérale.

(2) D'abord installé près de Paris, puis à *Lille*.


CHARTERS ÉTÉ 84
U.S.A.
NEW-YORK
à partir de
2 800 F A/R
AIRCOM SETI
93, rue de Monceau, 75008 Paris
Tél. : 522-88-46 LIC A962

(Publicité)
COLLOQUE INTERNATIONAL
FEMMES, HOMMES ET POUVOIRS DANS LES ORGANISATIONS
PARIS - 22-23-24 MARS 1984
Longtemps présentes dans le monde du travail comme force de production, pratiquement absentes des enjeux du pouvoir, les femmes s'inscrivent maintenant sinon dans un rapport d'égalité avec les hommes, du moins comme partenaires avec lesquels il faut compter. Quels sont les enjeux et les effets de cette mutation ? Quel est et quel sera le nouveau visage des organisations ?
Ce colloque, organisé par le Laboratoire de changement social de l'université Paris-IX-Dauphine et le Centre d'enseignement supérieur des affaires (HEC, ISA, CFC), avec le soutien de la Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises, abordera notamment les thèmes suivants :
– Femmes et hommes dans l'organisation = des rapports traditionnels aux nouveaux rapports de pouvoir ;
– Les nouvelles donnes du travail dans les organisations ;
– Comparaisons internationales ;
– Le masculin et le féminin dans les organisations : fantasmes et symboliques ;
– Pouvoir et identité ;
– Évolution culturelle et trajectoires socioprofessionnelles ;
– Les femmes et le féminin dans la culture et l'inconscient.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
Écr. L.C.S. Université Paris-Dauphine, pl. du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 PARIS ou tél. 505-14-10 (poste 22-04 ou 21-66) ou 956-01-23.

Le Monde
dossiers et documents
LA SANTÉ
DANS LE
TIERS-MONDE
Nº SPÉCIAL – FÉVRIER 1984 – 16 PAGES – 10 F

SPORTS

TENNIS

LA QUALIFICATION DES FRANÇAIS EN COUPE DAVIS

Une formalité avant le voyage en Tchécoslovaquie

New-Delhi. – La France s'est qualifiée facilement pour les quarts de finale de la Coupe Davis, en remportant, du 24 au 26 février, à La Nouvelle Delhi quatre des cinq rencontres qui ont opposé Yannick Noah et Henri Leconte à Sashi Menon, Ramesh Krishnan et Anand Amritraj. Noah a remporté les trois matches qu'il a disputés : deux en simple contre Ramesh Krishnan et Anand Amritraj par 6-2, 7-5, 6-2 et 6-4, 6-4 et un double avec Leconte contre Amritraj et Menon par 7-5, 6-4, 6-4. Henri Leconte a vaincu Amritraj le premier jour par 2-6, 6-3, 6-4, 8-6 et s'est incliné dimanche contre Sashi Menon, en meilleure forme, par 6-2, 5-7, 10-8. En juillet, la France sera opposée à la Tchécoslovaquie.

Acquise dès samedi avec leur victoire en double, la qualification des Français s'est déroulée au stade de l'Association de tennis sur herbe de New-Delhi (4 500 places), devant ses gradins aux trois quarts vides. Malgré quelques bons joueurs, le tennis ne semble toujours pas être la « tasse de thé » des Indiens, et il est douteux que les prestations offertes ces derniers jours soient de nature à détourner des amateurs de cricket et de badminton de leurs sports favoris...

Certes, comme le reconnurent après coup les journalistes indiens, *« personne n'imaginait qu'Anand et Sashi puissent battre Noah et Leconte ».* Les deux Indiens sélectionnés pour rencontrer la France dans le double de samedi n'avaient, il est vrai, joué ensemble que quatre fois dans leur vie, leur dernière prestation remontant à près de trois ans. Cela dit, personne n'imaginait, pour autant, que les Français allaient remporter sur eux une victoire aussi nette et aussi rapide (quatre-vingt-dix-huit minutes).

Vaincu la veille à l'issue d'un simple mémorable par un Leconte plus brouillon que jamais, qui sembla s'évertuer à faire son entrée dans le *Guinness Book* à la rubrique « record de doubles fautes en quatre set » (23), Anand Amritraj avoua honnêtement, après le match de samedi, avoir un peu compté sur ce qu'il appela courtoisement l'*« erratique nature du jeune français ».* Seulement voilà, malgré le vent qu'il

De notre correspondant

avait rendu responsable de ses fautes et qui avait redoublé samedi sur le court, Leconte concéda, ce jour-là, le minimum d'erreurs et servit même un maximum d'excellents engagements.

Huées et ricanements

Etait-ce la présence à ses côtés d'un Noah confiant et en bonne forme ? Autant le jeune Français était nerveux et tendu vendredi, autant il apparut décontracté et même souriant le lendemain. Le public indien, qui était facilement parvenu à l'excéder au cours du premier match, qu'il remporta tout de même, tenta, samedi, la même tactique à base de huées et de ricanements – *« C'est la première fois de ma carrière que j'entends un public applaudir les fautes d'un joueur »*, déclara un Leconte en colère vendredi, – mais renonça très vite devant les succès du Français.

Malgré quelques jolis coups des Indiens – un miraculeux revers exécuté sur la ligne par Sashi Menon au troisième set cloua Leconte sur place avant de jeter les deux Français sur les genoux en signe de respect, gentiment moqueur, pour le superbe coup de leur adversaire, – le seul set un peu équilibré du match fut le premier (7-5). Leconte concéda dans les vestiaires que, Noah et lui, eurent alors quelque peine à renvoyer les services des Indiens. *« Mais ce fut notre seul et unique problème de tout le match »*, ajouta-t-il, assurant que le tournoi de Philadelphie les avaient remplis de *confiance avant la rencontre.* Même si les Français démontrèrent que, avec la puissance de leur service notamment, ils pouvaient constituer un excellent duo dans un genre qui était jusqu'ici le point faible de l'équipe nationale, ils n'eurent jamais à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Vijay Amritraj, le meilleur joueur indien, contraint de déclarer forfait à cause d'une douleur à l'épaule, estima que l'Inde avait été battue *« par une équipe plus forte ».* Il ajouta modestement que, si lui-même avait pu jouer, *« le match eût été certainement plus équilibré »*, ce qui est sûrement vrai quand bien même une victoire indienne eût été tout aussi aléatoire...

Pour Philippe Chatrier, le président de la Fédération internationale, il était clair que Noah et Leconte pouvaient désormais *« battre n'importe quelle équipe de la Coupe Davis, à l'exception peut-être des Etats-Unis... »* Disons, plus modestement, que, après une rencontre qui parut souvent n'être que formalité pour les Français, Noah et Leconte ont accumulé, pour eux-mêmes, un capital confiance qui pourra leur être utile pour la suite de la Coupe Davis, dès le mois de juillet en Tchécoslovaquie.

PATRICE CLAUDE.

BOXE

LOUIS ACARIÈS PERD SON TITRE EUROPÉEN

Les mauvais coups de Tony Sibson

Un plateau de 4 millions de francs, une mobilisation des gloires passées et présentes du ring, une affluence évaluée à treize mille spectateurs : la boxe professionnelle française jouait un gros banco, samedi soir 25 février, au Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB).

Elle l'a perdu avec Louis Acariès. Le champion d'Europe des poids moyens a cédé son titre à l'Anglais Tony Sibson. Une décision discutée : les supporters du Britannique et le service d'ordre se sont départagés dans les larmes et la toux des gaz lacrymogènes.

Lorsque, le 15 janvier dernier, Tony Sibson avait basculé du ring à Atlantic-City sous les coups de Don Lee, un Noir américain au palmarès insignifiant, la carrière de cet Anglais d'origine tzigane avait bel et bien semblé terminée. Pour beaucoup, l'ancien champion d'Europe des poids moyens ne s'était manifestement pas remis des six rounds dramatiques de son championnat du monde contre Marvin « Marvelous » Hagler, véritable enclume des rings. Les chaînes de télévision nord-américaines, qui s'apprêtaient à retransmettre sa tentative de reconquête du titre européen, se récusèrent donc.

Ce fut le premier mauvais coup que Sibson porta indirectement à la famille Acariès. La société Promo-Boxe, qui est dirigée par Michel Acariès, le frère aîné, avait en effet engagé quelque 4 millions de francs pour bâtir le programme d'une soirée de championnat, qui devait être la voie royale vers un défi mondial pour le frère cadet. L'équilibre financier de cette soirée d'ouverture de la boxe à Bercy devenait dès lors précaire.

Les autres mauvais coups, Sibson les donna directement, samedi 25 février, au champion d'Europe en titre. En dépit d'une arcade sourcilière droite encore fragile, le challenger se rua d'un bout à l'autre des douze reprises sur son adversaire. Au cours des cinq premiers rounds, Louis Acariès, qui était bien abrité derrière ses gants, répliqua par des gauches précis qui secouèrent parfois l'Anglais. A la septième reprise, Sibson fut peut-être sauvé par un fonctionnement défectueux du gong électronique qui résonna 27 secondes avant la fin du temps réglementaire.

Toutefois, c'était l'Anglais qui déjà tirait les ficelles du ring. Sentant qu'il était en danger à mi-distance, il n'attaquait plus que pour s'engager au corps à corps. Fort à propos, pour se ménager des temps de répit que nécessitait sa prodigieuse débauche d'énergie, les bandes adhésives protégeant les lacets de ses gants se défaisaient. Trucage ? Peut-être, mais Sibson n'en impressionnait pas moins les juges par son ardeur à la bataille.

A l'inverse, le Français qui était de plus en plus pris de vitesse, devait se contenter d'une position défensive qui a toujours été son penchant naturel. Le titre européen des super mi-moyens lui avait échappé dans des conditions analogues, en 1981, face à l'Italien Luigi Minchillo. Les harassantes séances d'entraînement suivies, ces derniers mois, dans les salles américaines n'y ont rien changé. A l'instant du verdict, deux juges sur trois donnaient une prime à la vaillance de Sibson. C'est lui qui, à vingt-six ans, pourra demander à Hagler une revanche. A trente ans, Acariès est arrivé à l'heure du dépôt de bilan.

C'est encore un mauvais coup que Sibson porte à la boxe française. Un championnat du monde au Palais des sports de Bercy aurait donné aux éventuels organisateurs des garanties financières beaucoup plus importantes que n'en offriront un aléatoire « retour » de Louis Acariès dans la catégorie des super-moyens ou les combats des quatre autres Français champions d'Europe, Montero, Elbilia, Caramanolis et Rodriguez. La réaction des spectateurs a d'ailleurs été significative samedi soir : la prestation de l'amateur Jacques Oliger, un haltérophile converti à la boxe et qui rêve de défier Rodriguez les a fait sourire. Mais ils n'ont pas apprécié d'avoir payé de 150 à 1 000 francs pour voir des mi-lourds comme le Vénézuélien Obelmejias et l'Américain Celestine faire une piètre exhibition. Sans Louis Acariès, la boxe au POPB risque d'être sans lendemain.

ALAIN GIRAUDO.

CROSS-COUNTRY

Deuxième titre pour Pierre Levisse

Cinq ans après son premier titre de champion de France de cross-country, remporté en 1979 à Aix-les-Bains, Pierre Levisse a récidivé, dimanche 26 février, au Touquet. L'athlète du Stade français qui avait démontré sa forme en terminant premier Français du cross international de L'Equipe, *disputé quinze jours plus tôt au Tremblay, a toujours contrôlé la course pour l'emporter avec 13 secondes d'avance sur Thierry Watrice et 22 secondes sur Dominique Chauvelier.*

Les accélérations successives de Pierre Levisse ont provoqué, en fait, une course par élimination. Au troisième kilomètre, ils étaient encore treize dans sa foulée. Au sixième ils n'étaient plus que huit et Jacky Boxberger, le tenant du titre, n'était plus parmi eux. Au huitième kilomètre, seul Watrice pouvait encore se maintenir un moment à une dizaine de mètres avant de perdre du terrain dans les quatre derniers kilomètres. Disputée sur un parcours plat, l'épreuve avait été rendue pénible par le froid et le sol mou dont se plaignait surtout Joëlle Debrouwer après ce huitième succès dans l'épreuve féminine.

CYCLISME

Caritoux et les jeunes du peloton

Après la victoire du jeune normand Jean-Claude Bagod dans le Tour méditerranéen, et l'exploit du néo-professionnel breton Bernard Cornillet, un équipier de Bernard Hinault, dans le Tour de la région de Valence (Espagne), c'est un autre espoir du cyclisme français, Eric Caritoux, qui a remporté, dimanche 26 février, le Tour du Haut-Var, la première course en ligne importante de la saison.

Au cours de cette épreuve disputée sur deux cents kilomètres d'un parcours accidenté entre Draguignan et Seillans, les routiers de la nouvelle génération ont donc, une fois de plus, imposé leur présence malgré la participation de Kelly, Pascal Simon, Bernaudeau, Roche et Laurent Fignon, vainqueur du Tour de France, qui faisait sa rentrée pour la circonstance. Avantagé par ses qualités de grimpeurs, Caritoux, qui se révéla naguère en réalisant un exploit sur les pentes du mont Ventoux, se détacha de manière décisive à la faveur des derniers kilomètres. Auparavant, Dominique Garde avait animé une longue échappée et Roux, un nouveau professionnel, excellent escaladeur lui aussi, s'était distingué. Ce sont là des résultats intéressants qu'il faut toutefois interpréter avec prudence. Les vedettes du peloton sont encore en rodage. – J. A.

FOOTBALL

Lacombe Bernard, le recordman

Bernard Lacombe, l'avant-centre des Girondins de Bordeaux, se souviendra de sa soirée du 25 février, au stade Marcel-Saupin de Nantes. Plus particulièrement de la 54e minute du match. Largement dominés en première mi-temps par des Nantais en passe de retrouver les automatismes qui avaient fait d'eux de brillants champions de France en 1983, les Bordelais venaient d'obtenir un corner. Bernard Lacombe avait hésité à le tirer avant de laisser faire Thierry Tusseau pour aller se poster en embuscade à proximité du premier poteau.

Une reprise de volée parfaite et Bernard Lacombe inscrivait le seul but du match pour son équipe. Un but qui faisait de lui le meilleur buteur français depuis la création du championnat (1). La plus belle des récompenses pour un joueur souvent critiqué par les spectateurs pour son manque... d'efficacité, mais très apprécié de ses partenaires pour son esprit collectif.

A l'inverse des « chasseurs de buts » étrangers du championnat, comme Delio Onnis, Andrezj Szarmach ou, autrefois, Carlos Bianchi, soucieux de se faire oublier de leurs adversaires pour mieux surgir et surprendre au moment opportun, Bernard Lacombe a, en effet, toujours cherché à se mêler au jeu. De gabarit moyen (1,71 m pour 68 kg), l'avant-centre bordelais est très utile à ses partenaires par ses dribbles courts, la précision de ses remises et ses incessantes courses de diversion qui créent des brèches dans les défenses les plus renforcées. Ainsi est-il souvent à l'origine de plus de buts qu'il n'en marque lui-même.

Le bonheur de Bernard Lacombe est d'autant plus complet que son 217e but se révélera peut-être capital pour son club, dont le dernier et d'ailleurs unique titre national remonte à 1950. Rarement à l'aise sur le terrain nantais, où ils n'avaient plus gagné ni obtenu le moindre match nul depuis 1969, les Bordelais ont, en effet, réussi un superbe banco. En cas de défaite, le championnat aurait été relancé, avec six équipes regroupées en quatre points.

Le danger toulousain

Si les Nantais ont perdu contre Bordeaux leurs dernières chances de conserver leur titre, il est encore un peu prématuré de parler de passation des pouvoirs. Au cours des dix dernières journées, les Girondins devront rendre visite aux Monégasques (le 7 avril), qui les suivent actuellement à trois points. Ce mois d'avril sera d'ailleurs décisif pour les Bordelais avec deux autres matches très difficiles contre le Paris-SG (le 14) et contre Auxerre (le 21), même si ces deux équipes, classées troisièmes *ex aequo* à cinq points, semblent devoir limiter leurs ambitions à la lutte pour les places de qualification pour la coupe de l'UEFA.

Pour les Bordelais, le plus grand danger pourrait venir de leurs voisins toulousains. Entraînés depuis l'été dernier par le Suisse Daniel Jeandupeux, un ancien joueur... bordelais, les Toulousains ont connu un début de saison laborieux. Une période d'adaptation pour passer, en défense, d'un système individuel à la zone, et parvenir en attaque à un jeu plus technique et mieux groupé autour du ballon. Invaincus en championnat depuis le 15 octobre, les Toulousains restent sur une impressionnante série de dix victoires et trois résultats nuls. Aujourd'hui, ils se retrouvent cinquièmes à six points de Bordeaux, mais leur handicap ne paraîtrait plus insurmontable s'ils gagnent le match de retard qu'ils doivent jouer à Sochaux.

GÉRARD ALBOUY.

(1) Hervé Revelli avait marqué 216 buts. Seul l'Argentin Delio Onnis a fait mieux avec 275 buts. Bernard Lacombe a également marqué 36 buts en Coupe de France, 11 en équipe de France et 6 en Coupe d'Europe depuis le début de sa carrière professionnelle, en 1969.

JUDO

Les combats sans risques des Japonais

Environ quatorze mille spectateurs, dont une majorité d'enfants, ont assisté, dimanche 26 février, à la première rencontre depuis quinze ans entre les équipes de France et du Japon de judo. Tout en tenant leur poids lourd vedette Yamashita en réserve, les Nippons l'ont emporté par trois victoires à une et trois nuls.

En moins de 60 kilos, Hosokawa, récent vainqueur des internationaux d'URSS, a battu Delvingt. En moins de 71 kilos, Nakanishi, champion du monde en titre, a « planté » Christian Dyot, récent vainqueur du Tournoi de Paris. En moins de 78 kilos, Hikaje, champion du monde en titre, a dominé Michel Berthet. En moins de 95 kilos, Roger Vachon, ancien champion d'Europe, a poussé Takazawa champion du Japon, à être pénalisé. Enfin, Alexandre (moins de 65 kilos), Cann, vice-champion du monde (moins de 86 kilos), et Parisi, champion olympique (plus de 95 kilos), ont fait jeu égal avec respectivement Matsuoka, vice-champion du monde, Shimamoto, vice-champion du Japon, et Saito, champion du monde toutes catégories.

Un brouillon de judo. La rencontre France-Japon ne fut pas autre chose, en dépit du spectaculaire « emballage » de cette compétition. Après les remarquables démonstrations techniques et le mouvement d'ensemble de deux mille enfants, qui étaient une excellente entrée en matière, les assauts restèrent dans le registre obscur du combat de chiffonniers. *Dans ce cas, les préceptes* de Gigoro Kano semblent n'être prétexte qu'à querelles d'infirmiers en pyjama.

Dans ce type de rencontre internationale, l'arbitrage – qui autorise les matchs nuls lorsque aucun avantage significatif n'a été marqué, – n'est pas étranger à cette situation. Une équipe qui a pris l'avantage peut ensuite se contenter de contrôler la situation. Pour cela, il suffit de neutraliser le combat en évitant de prendre des risques. Cela revient à réduire au minimum les attaques, alors qu'en championnat la désignation obligatoire d'un vainqueur oblige à un engagement total.

Ce fut exactement le scénario qui se déroula, dimanche après-midi, sous les yeux de milliers de jeunes judokas de la région parisienne, qui exprimèrent souvent avec vivacité leur frustration. Tout se joua, en effet, lors du premier combat entre Delvingt et Hosokawa. Un assaut très rythmé. En dépit d'une immobilisation et d'un superbe balayage, le Français, qui s'était fait nettement bousculé à la mi-combat, ne parvint pas à retourner la situation en sa faveur. *Le Nippon, récent vainqueur* du Tournoi de Tbilissi, fut le seul qui se livra réellement. Après le point qu'il inscrivit en faveur de son équipe, les autres Japonais pratiquèrent un judo de tranchée, défensif, négatif à l'extrême.

Cela fut caricatural dans le cas du poids moyen Hikaje. Champion du monde en titre, il avait précisément battu Berthet à Moscou pour accéder à ce titre. Sans doute mis en confiance par cette supériorité affirmée, il attaqua franchement le combat. Le Savoyard, qui s'est aguerri lors d'un stage à l'université de Tokaï, réagit vigoureusement. Hikaje sentit le danger et changea instantanément de tactique. Sa seule préoccupation fut alors d'empêcher Berthet de prendre sa garde. Pas de garde, pas d'attaque possible. C'est un axiome du judo dont les Européens n'ont longtemps connu que les théorèmes techniques. Or, si techniquement les Européens n'ont pas beaucoup de leçons à recevoir des Nippons, ce sont encore des enfants de chœur pour ce qui est de la saisie du kimono.

Pendant les quatre dernières minutes du combat, Berthet prit de tels risques pour arrimer son adversaire qu'Hikaje en profita pour le renverser assez nettement. Avec un comportement analogue, Matsuoka, Shimamoto et Saito parvinrent à leurs fins, qui n'étaient autres que le match nul. La seule défaite japonaise fut subie par Takazawa, dont la fièvre défensive dépassa les limites autorisées face à Christian Vachon.

Fort heureusement, cette mauvaise estampe du judo japonais n'est due qu'aux conditions particulières de la confrontation. Le champion du monde des légers, Nakanishi, l'a montré en faisant exploser Christian Dyot. Le récent vainqueur du Tournoi de Paris tentait de lui opposer une résistance vaillante... à la japonaise précisément. Après avoir été pénalisé pour une prise de manche irrégulière, ce fut le point d'honneur de cet orgueilleux champion que démontrer son véritable talent : la projection.

A. G.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Huitième tour retour)

Le Mans b. *Stade Français	86-78
*Limoges b. Caen	100-87
*Antibes b. Orthez	88-83
*Villeurbanne b. Tours	89-81
*Challans b. Vichy	89-76
*Avignon b. Monaco	91-78
*Reims b. CRO Lyon	86-82

Classement. – 1. Limoges, 57 pts ; 2. Antibes, 55 ; 3. Le Mans (+ 10), 52 ; 4. Stade Français (– 10), 52 ; 5. Orthez, 50 ; 6. Villeurbanne, 47 ;

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Vingt-huitième journée)

Bordeaux b. *Nantes	1-0
*Monaco b. Bastia	1-0
Auxerre b. *Paris-SG	2-1
*Toulouse b. Strasbourg	1-0
*Laval et Nancy	1-1
*Metz et Rouen	1-1
*Lens b. Sochaux	1-0
Lille b. *Toulon	3-0
*Brest b. Nîmes	2-0

Classement. – 1. Bordeaux, 41 pts ; 2. Monaco, 38 ; 3. Auxerre, Paris-SG, 36 ; 5. Toulouse, 35 ; 6. Nantes, 34 ; 7. Laval, 29 ; 8. Lens, Strasbourg, 28 ;

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(treizième journée)
(Groupe A)

Poule 1

Bagnères b. *Tarbes	13- 9
Montauban b. *Castres	6- 3
*Hyères b. Oloron	22- 3
*Béziers b. Carcassonne	38-10

Classement. – 1. Béziers, 35 pts ; 2. Hyères, 30 ; 3. Tarbes, 28 ; etc.

Poule 2

*Brive b. Toulon	12- 6
Nice b. *Vienne	27-13
Graulhet b. *Angoulême	34-12
Grenoble b. *La Voulte	21- 9

Classement. – 1. Graulhet, 31 pts ; 2. Grenoble, Brive, 30 ; etc.

Poule 3

*Agen b. Toulouse	9- 0
*La Rochelle b. Boucau	12- 4
*Dax b. PUC	38-10
*Lourdes b. Tulle	10- 3

Classement. – 1. Agen, 31 pts ; 2. Dax, 30 ; 3. Toulouse, 29 ; etc.

Poule 4

Tyrosse b. *Aire	18- 3
*Albi b. Aurillac	23-16
*Perpignan b. Bayonne	34-10
*Montferrand b. *Hagetmau*	23-11

Classement. – 1. Montferrand, 31 pts; 2. Tyrosse, Bayonne, Perpignan, 29 ; etc.

Poule 5

*Bourg b. Mont-de-Marsan	16-10
*Pau b. Narbonne	13- 6
*Biarritz b. Bègles	12- 6
*Romans b. Nîmes	18- 9

Classement. – 1. Narbonne, 33 pts ; 2. Bègles, 29 ; 3. Pau, Mont-de-Marsan, 28 ; etc.

Tennis

COUPE DAVIS
(Huitièmes de finale du groupe mondial)

Nouvelle-Zélande, 2 ; Paraguay, 3 (à Auckland sur gazon). – *Samedi :* Gonzalez-Pecci (Par.) b. Lewis-R. Simpson (NZ), 6-3, 8-10, 6-2, 6-4. *Dimanche :* Lewis (NZ) b. Gonzalez (Par.), 6-3, 6-4 : R. Simpson (NZ) b. Pecci (Par.), 6-3, 6-3.

Australie, 5 ; Yougoslavie, 0 (à Perth, sur gazon). – *Samedi :* Edmondson-McNamee (Austr.) b. Ostoja-Zivojinovic (Youg.), 6-4, 6-1, 6-4. *Dimanche :* Fitzgerald (Austr.) b. Oresar (Youg.), 6-3, 6-4 : McNamee (Austr.) b. Horvat (Youg.), 6-4, 10-8.

Roumanie, 0 ; Etats-Unis, 5 (à Bucarest, en salle). – *Samedi :* Fleming-McEnroe (EU) b. Nastase-Segarceanu (Roum.), 6-3, 6-4, 6-4. *Dimanche :* Connors (EU) b. Nastase (Roum.), 6-4, 6-4 : McEnroe b. Segarceanu (Roum.), 2-6, 6-2, 6-2.

Tchécoslovaquie, 5 ; Danemark, 0 (à Hadrec Kralove, en salle). – *Samedi :* Sloril-Smid (Tch.) b. Bastiansen-Mortensen (Dan.), 6-4, 6-3, 12-10. *Dimanche :* Pimek (Tch.) b. Bastiansen (Dan.), 6-4, 4-6, 6-4 ; Smid (Tch.) b. *Mortensen (Dan.)*, 8-6, 6-3.

RFA, 1 ; Argentine, 4 (à Stuttgart, en salle). – *Samedi :* Clerc-Villas (Arg.) b. Beutel-Maurer (RFA), 13-11, 6-4, 6-3. *Dimanche :* Clerc (Arg.) b. Beutel (RFA), 7-6, 7-6 ; Westphal (RFA) b. Vilas (Arg.), 7-6, 6-4.

Suède, 4 ; Equateur, 1 (à Norrköping, en salle). – *Samedi :* Jarryd-Wilander (Suède) b. Gomez-Ycaza (Eq.), 3-6, 6-3, 6-4, 6-4. *Dimanche :* Nyström (Suède) b. Ycaza (Eq.), 6-2, 6-0, 6-3 ; Wilander (Suède) b. Gomez (Eq.), 7-6, 6-4.

Grande-Bretagne, 2 ; Italie, 3 (à Telford, en salle). – *Samedi :* Dowdeswell-Lloyd (GB) b. Ocieppo-C. Panatta (It.), 11-9, 6-4, 3-6, 3-6, 6-3. *Dimanche :* Ocieppo (It.) b. Lloyd (GB), 2-6, 6-2, 6-3, 6-3 ; Barazzutti (It.) b. Dowdeswell (GB), 6-1, 0-6, 6-3, 7-5.

Les quarts de finale auront lieu du 13 au 15 juillet. Ils mettront en présence l'Australie, la Tchécoslovaquie et la France, et l'Italie, les Etats-Unis et l'Argentine, la Suède et le Paraguay.

Escrime

CHALLENGE ROMMEL

Le fleurettiste italien Andrea Borella a gagné le 26 février, au stade Coubertin de Paris, le challenge Rommel en battant le français Philippe Omnès (10-5).

هكذا من الأمل

CARNET

La mort de Roger Couderc

Les obsèques de Roger Couderc, mort samedi à 22 h 15, à l'hôpital neurologique Pierre-Wertheimer de Lyon, auront lieu mardi 28 février à 15 heures à Mauvezin (Gers).

Entraîné par sa fougue et son lyrisme, qui l'ont rendu célèbre et sympathique, Roger Couderc n'a pas, au cours de sa longue carrière audiovisuelle, échappé aux à-peu-près. Il aura donc pardonné à ses camarades de la télévision d'avoir « prématurément » annoncé son décès, suivis par l'ensemble des médias.

Dans son édition de 12 h 45, samedi 25 février, Antenne 2 signalait, en effet, la disparition de son ancien collaborateur. La fausse nouvelle – Roger Couderc est mort dans la soirée de samedi – était reprise, à 13 heures, par TF 1. L'après-midi, dans « Les jeux du stade », la deuxième chaîne fournissait des explications embarrassées.

C'est le propre fils de Roger Couderc qui a téléphoné samedi matin au domicile de Robert Chapatte pour annoncer le décès de son père. Mais Laurent Couderc se trouvait à Biarritz, alors que son père était hospitalisé à Lyon. Il semble qu'il n'avait pas bien compris, dans son émotion, les indications médicales, qui lui ont été données par téléphone.

« Adieu les petits »

On l'a appelé le « seizième homme du XV de France » : Roger Couderc, celui par qui l'ovale est passé au-dessus de la Loire, celui avec qui des millions de téléspectateurs ont poussé en mêlée, sauté en touche, marqué des essais et encaissé des buts, avec les « bleus » à Colombes, puis au parc des Princes, à Twickenham, Landsdowne Road, à Murrayfield, à l'Arms Park, partout où est dite la « grande messe rugbystique. »

« Zézé » est enfant de Souillac, le pays de la bonne prune et du « rugby-village », où il voit le jour en 1918 et où il marque ses premiers essais entre les bouses de vache. Il en garde une verve de terroir, un nez de boxeur et une passion communicative pour le ballon le plus fou, le cuir ovale.

La communale, le lycée de Cahors, les débuts dans le journalisme, la captivité... Le Couderc de la Libération a un beau brin de plume. Il s'essaye au polar *(le Nez de Siméon)* et à la comédie *(le Trésor des moines)*. Il « pige » dans une revue de prisonniers de guerre, dirigée par M. François Mitterrand. Toutefois, c'est à la RTF que son talent va se révéler. Son accent, son lyrisme, font partager aux Français ses coups de cœur pour le « duc » Domenech, « Oualtère » Spanghero et autres Mias, Prat, Gachassin...

C'est le temps des pionniers du petit écran, des vagissements du *star system télévisuel. On identifie les* hommes à leur *rubrique* : le cheval, c'est Zitrone ; le *rugby*, c'est Couderc. Un rugby que ne reconnaissent pas toujours les Méridionaux, mais qui enchant les gens du Nord.

1968. Interlude. Il est dans les charrettes de l'ORTF. Exclu. Pendant six ans, nombre de Français coupent le son de leur téléviseur pour écouter son commentaire sur les ondes périphériques. Marcel Jullian le rappelle en 1974 sur Antenne 2.

Il réapparaît dans l'étrange lucarne, flanqué d'un complice, Pierre Albaladejo, « Bala », celui qu'il a *justement* surnommé « l'homme


CAGNAT.

aux pieds d'or ». Le chantre et le *technicien. L'ardeur et la rigueur.* Heureux mélange du cœur et de la raison.

Puis l'heure de la retraite sonne comme la cloche à la fin de la « récré ». C'est le temps des décorations – Légion d'honneur remise par le président de la République, médaille d'or du rugby décernée par le président de la Fédération – et le moment, un peu mélancolique, où l'on se demande s'il y aura un autre poète. Après un dernier France-Galles, le 19 mars 1983, au parc des Princes, Couderc, silhouette massive dans le tweed douillet, s'en va, heureux. *« Adieu les petits. »*

A. G.

[Né le 12 juillet 1918, à *Souillac* (Lot), Roger Couderc, après des études à Montauban et à Cahors, suit les cours *de l'Ecole nationale supérieure des* beaux-arts, avant de devenir journaliste à l'agence Fournier, à Paris. Il entre ensuite à la Radio française, collabore, à partir de 1952, à Europe 1, à Radio-Luxembourg et à *l'Auto-Journal*. En *1958, il est reporter à l'O.R.T.F.* (rugby, catch et sports automobiles). Licencié en mai 1968, il collabore à nouveau à Radio-Luxembourg, puis à Europe 1, pour revenir, enfin, à Antenne 2 en 1975. Roger Couderc avait pris sa retraite l'an dernier.]

LES RÉACTIONS

Dans un télégramme de condoléances adressé à l'épouse du journaliste, M. François Mitterrand assure celle-ci de son *« affectueuse union de pensée »*, et ajoute : *« Je garderai le souvenir d'un grand journaliste et d'un ami fidèle. »*

Pour sa part, M. Pierre Mauroy salue le journaliste, qui, *« par sa connaissance du sport, sa sincérité et son enthousiasme communicatif, apparaissait comme l'une des figures les plus authentiques et les plus populaires de notre vie sportive »*.

D'autres personnalités politiques, des responsables sportifs, des journalistes et de très nombreux rugbymen ont, eux aussi, rendu hommage à Roger Couderc :

● M. JACQUES CHABAN-DELMAS, député, maire de Bordeaux : *« Son duo avec Pierre Albaladejo a fait beaucoup pour que nos compatriotes attachent au Tournoi des cinq nations et au rugby tout entier une importance comparable à celle qu'il a dans les îles Britanniques. »*

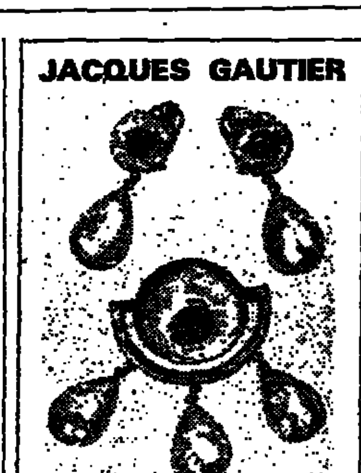
● M. Dominique Baudis, maire de Toulouse : *« Avec lui s'éteint cette génération de journalistes qui savaient communiquer l'émotion par un engagement total de l'événement qu'ils vivaient. »*

● M. PIERRE ALBALADEJO, ancien international et partenaire de Roger Couderc à Antenne 2 : *« C'était un type truculent. Un marchand de bonheur... »*

● M. ROBERT CHAPATTE, chef du service des sports d'Antenne 2 : *« Le style Couderc n'existait pas seulement à l'écran, mais aussi dans la vie de tous les jours. Les élans, les enthousiasmes, qui pouvaient paraître excessifs dans sa fonction de commentateur sportif à la télévision, ne pouvaient exister qu'à travers sa personnalité. On ne pourra imiter le style Couderc... »*

● M. ALBERT FERRASSE, président de la Fédération française de rugby : *« Il s'est contenté de servir le rugby. Et de quelle manière ! Il me semble que j'ai perdu un frère. »*

C.C.A.
CHAMPAGNES – ALCOOLS
GRANDS VINS
PROMOTIONS
DES PRIX SUR DES PRIX
CHAMPAGNES (Vte par 6)
BLANC DE BLANCS 1er Cru 52,50 F
EDOUARD LEROY BRUT 49,80 F
AYALA BRUT EXTRA QUALITY 57,50 F
CTSSE AMAURY L'AST BRUT 55,80 F
RESERVE 76 "AMAURY L'AST" 73,50 F
LAURENT PERRIER ● 72,80/75,80 F
● LANSON BLACK LABEL 69,80 F
DOM PERIGNON 1976 195,00 F
● (≈ Turenne uniquement)
MAGASIN PRINCIPAL Tél. : 277.59.27
(POUR ENTREPRISES et COMITES)
103, rue de Turenne 75003 PARIS



Décès

– Ses parents,
Alain et Anita Beaufils,
Marie-Anne Beaufils,
Jean-Baptiste Beaufils,
Sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire-part de la mort accidentelle, à vingt-cinq ans, de

Frédéric BEAUFILS,
Sciences Po 1979,

à Pointe-Noire (République populaire du Congo), le 23 février 1984.
En raison du délai de transfert, la cérémonie sera annoncée prochainement.
68 *bis*, avenue des Gobelins,
75013 Paris.

– Mme Marcel Bouvier,
née Paule Vallée, son épouse,
M. et Mme Paul Schmidt,
M. et Mme Azzeddin Shukri,
M. et Mme Jean Bouvier,
M. et Mme Gérard Bouvier,
M. et Mme Jacques Bouvier,
M. et Mme Michel Bouvier,
ses enfants,
Françoise, Catherine, Sophie, Frédérique, Tatiana, David, Clarièle, Stéphanie, Tamara, Emmanuel, Delphine, Antoine, Marie, Chloé, Vincent et Lisa,
ses petits-enfants chéris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BOUVIER,
trésorier payeur général honoraire,
survenu, le 22 février 1984, dans sa quatre-vingtième année.

Conformément à la volonté expresse du défunt, l'inhumation a eu lieu le 24 février 1984, au cimetière de Bagneux, dans la plus stricte intimité familiale.

62, boulevard Richard-Lenoir,
75011 Paris.

– Jean-Pierre et Annick Lannes,
Christine Lannes-Datcharry,
leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de leur mère et grand-mère,

Mme René CANDELIER,
née Charlotte Charroy.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Lectoure (Gers) le 11 février 1984.

Une messe sera dite à l'intention de la défunte en l'église Saint-Pierre de *Neuilly, le samedi 10 mars, à 11 heures.*

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly.
Saint-Denis-de-la-Réunion.

– Nous apprenons le décès de

M. Arthur CORNETTE,
ancien député du Nord,

survenu le 25 février à Hellemmes.

[Né le 15 août 1903 à Quarouble (Nord), Arthur Cornette avait été nommé instituteur à Maubeuge en 1924, après des études à l'école *normale de Douai. Compagnon de Léo Lagrange* en 1936, il avait fondé et présidé la section du Nord de la Mutuelle générale de l'éducation nationale, dirigé la section du Nord du Syndicat national des instituteurs et appartenu au conseil supérieur de l'éducation nationale. Elu maire d'Hellemmes, dans la banlieue de Lille, en 1947, *il était devenu conseiller général du canton* de Lille-Est en 1952, puis député (SFIO, puis FGDS) de la quatrième circonscription du Nord, de 1962 à 1968. Battu en 1968, il avait été réélu en 1973 et ne s'était pas représenté en 1978. Au moment de la fusion de la commune d'Hellemmes avec Lille, en 1977, il était *devenu maire délégué de Lille, fonction qu'il a* occupée jusqu'en 1983. Arthur Cornette, qui ne s'était pas représenté aux élections cantonales de 1973, était conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais.]

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Georges DELAGNES,
H.E.C. 1931,
commissaire aux comptes,

survenu le 21 février 1984.

Selon sa volonté, une messe sera dite le mardi 6 mars 1984, à 18 heures, au couvent de l'Annonciation, 222, rue du *Faubourg-Saint-Honoré*, à Paris-8e.

– Lucien Estève, receveur principal honoraire des douanes,
Joël Estève, agrégé de l'Université,

ont la douleur de faire savoir à leurs parents, amis et relations, le décès de

Amaële ESTÈVE,
née Philippot,
institutrice honoraire,

leur épouse et mère,
survenu à Peymeinade (06), le 18 février 1984.

Suivant l'expresse volonté de la défunte, ses obsèques civiles, son incinération et la dispersion de ses cendres sur le sol ont eu lieu le 21 février dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
On ne reçoit pas.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Jean GAZAL,
professeur agrégé honoraire,

survenu le 21 février 1984 à Viroflay (Yvelines), dans sa soixante-neuvième année.

De la part de
Mme Jean Gazal,
Ses filles, sa sœur
Et toute la famille.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Paul Geoffroy,
son épouse,
M. et Mme André Geoffroy
et leurs enfants,
Le docteur et Mme François Pinon
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Gelain
et leurs enfants,
M. et Mme François Geoffroy
et leurs enfants,
M. et Mme Michel de Vivie de Régie
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul GEOFFROY,
ingénieur en chef honoraire
à la *Société nationale*
des chemins de fer français,

Les obsèques auront lieu le mercredi 29 février 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine des Quinze-Vingts, à *Paris-12e*.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, *boulevard Diderot,*
75012 Paris.

– Les familles Hiaux et Florent
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert Paul HIAUX,

entouré de tous les siens, le 14 février 1984.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Port-Mort (Eure).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Georges Jouven,
François et Nathalie Jouven
et Marine,
Anne Jouven et Paul Phelouzat
et Pauline,
Pierre Jouven,
Henri Jouven,
Yann Darré,
Mme Joseph Soupre,
Les familles Jouven et Soupre,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de vingt-six ans, de

Jeannette JOUVEN,
leur fille, sœur, belle-sœur, tante, amie, petite-fille, nièce et cousine.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité *familiale à la chapelle Saint-Abdon* de Villers-la-Faye (Côte-d'Or), le 22 février 1984.

33, rue Croulebarbe,
75013 Paris.

– M. Jean-Patrick Pillet
et ses enfants Augustin et Claire,
Le général et Mme René Perpère,
leurs enfants et petits-enfants,
Le capitaine de vaisseau et Mme Jean Pillet,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Perpère, Pillet, Chambert, Leconte et Bricas,
ont la profonde douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Jean-Patrick PILLET,
née Marie-Anne Perpère,

décédée dans sa vingt-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 14 février 1984.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, le 21 février, à Ax-les-Thermes (Ariège).

Une messe sera célébrée à sa mémoire, le jeudi 1er mars, à 10 heures, en l'église de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine).

Des offrandes peuvent être versées pour des messes, ou des dons à l'UNICEF.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, boulevard de la République,
92430 Marnes-la-Coquette.
33, avenue de Lowendal,
75007 *Paris.*

– Nous apprenons le décès de

Mgr Paul SEITZ,
ancien évêque de Kontum (Vietnam),

survenu le 24 février, à Paris.

Ses obsèques seront célébrées, le 29 février, à 13 h 45, dans la chapelle des Missions étrangères, 128, rue du Bac, Paris-7e.

[Né en 1906, au Havre, Paul Seitz entre aux Missions étrangères en 1929. Ordonné prêtre en 1937, il part pour Hanoï, où il est nommé curé de l'église Sainte-Thérèse. En 1952, il assume la charge de vicaire apostolique à Kontum, dont *il devient évêque en 1960. Il est* expulsé du Vietnam le 15 août 1975.]

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Jean VILLAR,
chirurgien des hôpitaux,
professeur de clinique
à la faculté de médecine de Bordeaux,
officier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
président honoraire
de la Société française
de gynécologie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Anniversaires

– Pour le dixième anniversaire du rappel à Dieu du

Général Marcel DUPIN,

une pieuse pensée est demandée à ceux *qui l'ont connu, aimé et estimé.*

Messes anniversaires

– Une messe à la mémoire de

Paul CLAUDEL,
et des défunts de sa famille
et de la société Paul-Claudel

sera célébrée le mercredi 29 février, à 18 h 10, en la chapelle des carmes, 70, rue de Vaugirard.

– Pour le premier anniversaire de la mort tragique de son *fils*

M. Guillaume LARAN-BUSSE,

le 1er mars 1983, à l'âge de trente-trois ans, à son domicile,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Sa mère, Mme Sarah-Christiane Laran-Richard, fera dire une messe en sa mémoire, en l'église de Saint-Séverin, le jeudi 1er mars 1984, à 19 heures.

Communications diverses

– Sur le thème Liberté et Sécurité, la FIA (Fédération internationale de l'automobile) organise du 13 au 15 mars 1984, à Estoril (Portugal), une « table ronde », qui réunira les représentants des constructeurs automobiles, des fabricants d'équipements, des laboratoires de recherche, des concessionnaires et des pouvoirs publics.
Renseignements : Fédération internationale de l'automobile, 8, place de la Concorde, 75008 Paris. Tél. : 265-34-70.

– *Mardi 28 février :*
Humour juif et Inconscient,
avec Max Kohn et Richard Zrehen. A *20 h 30, au centre Rachi, 30, boulevard* du Port-Royal, 75005 Paris.

Témoignage

Le peintre Pierre Clerc

Après la mort accidentelle du peintre Pierre Clerc, tué le 16 février dans un accident de la circulation à Paris, un médecin, le docteur Jean Fanchette, nous a adressé le témoignage suivant :

Né le 19 octobre 1919, à Nîmes, Pierre Clerc étudia à l'Ecole nationale des arts décoratifs, à l'Ecole des beaux-arts et l'Institut d'art et d'archéologie de Paris.

Clerc, dont les œuvres figurent dans plusieurs grandes collections publiques et privées (Musée national d'art moderne, musée Guggenheim, Kunsthalle de Mannheim, etc.), était un peintre d'une grande fécondité sous-tendue d'exigence et de rigueur. Entre sa première exposition, à la galerie Legendre, en 1958, où il s'affirma d'emblée, et sa participation, avec une toile superbe, au Salon Comparaisons qui se déroule actuellement au Grand Palais, une trentaine d'expositions l'ont situé à sa véritable place, parmi les peintres de sa génération.

Si Clerc exposait régulièrement en France, les marques éclatantes de la consécration sont surtout venues d'Allemagne, de Suisse, où une grande manifestation est prévue à Bâle en mai prochain, des Etats-Unis, du Japon.

Résolument tourné vers la modernité, Pierre Clerc demeurait constamment attentif aux courants de son temps et orientait ses recherches vers les nouveaux matériaux et les nouveaux supports, comme en témoignent ses admirables « empreintes ». Il convient de mentionner aussi les « murs » qu'il exécuta pour le lycée Claude-Chappe de Nanterre et le centre Jules-Verne de Mondeville.

Clerc disparaît en pleine possession de ses moyens. Cet homme chaleureux laisse une œuvre importante, fondatrice. *« Avec une grandiose humilité, écrivait l'un de ses préfaciers, Clerc devance le travail du temps, créateur de reflets et d'empreintes. Ses toiles témoignent avec le temps, par l'écriture du temps, telle qu'elle s'exprime sur la patiente ciselure de la montagne ou sur les galets de la mer... »*

TELEX PARTAGE
ETRAVESERVICETELEX • 347.21.32

AUTOMOBILE

Lada 2107

UN BON OUTIL A ROULER

La firme Poch S.A., importateur exclusif de la marque Lada, com*mercialise depuis le début de l'année* un nouveau modèle baptisé 2107 et remplaçant la 1600. Situé dans le haut de gamme, cette berline trois volumes reprend la carrosserie de la série 2105 avec une nouvelle calandre, un intérieur remanié et un équipement bien fini : compte-tours, témoin lumineux sur les portes avant lors de l'ouverture, rétroviseur extérieur réglable de l'intérieur, feux de brouillard et de recul, essuie-phares...

Confort et classicisme pour un *véhicule dont la conception* ancienne se remarque à chaque instant. La direction très douce se révèle d'une précision relative, le levier de la boîte de vitesses, situé très en avant, surprend l'utilisateur autant que la dureté de la suspension. Mais les Lada, réputées pour leur robustesse de conception, sont avant tout proposées à un prix attractif : 37 500 F pour la 2107 ! Aucune marque ne propose une voiture de ce type à un prix équivalent. Qu'importe, dès lors, le tableau de *bord – très complet – datant* d'un autre âge, ou la silhouette vieillote. La Lada est avant tout « un bon outil à rouler », et les *efforts* de l'importateur pour créer un réseau commence à porter ses fruits, Poch S.A. disposant d'environ trois cent cinquante points de vente à travers la France.

D. H.-G.

★ Cylindrée 1451 centimètres cube, 7 CV *fiscaux*. Boîte de vitesses à quatre rapports, vitesse maximum 115 km/h. Consommation UTAC : 7,3 litres à 90 km/h, 9,6 litres à 120 km/h et 9,8 litres en parcours urbain.

Des bouquins par milliers !
LES CLASSER, LES RANGER ?
RAYONNAGES ETAGERES
A VOS MESURES
Equipez tout un mur
pour un budget
INCROYABLEMENT MODESTE
avec le spécialiste LEROY FABRICANT
qui a fait ses preuves
« le Monde » du 29-3-1978
288, avenue du Maine, PARIS-14e
Tél : 540-67-46 (Métro Alésia)

BIBLIOGRAPHIE

Les marées de Serge Lucas

L'hiver est propice aux pêcheurs professionnels. C'est en général pendant ces mois difficiles que les chalutiers de Boulogne ou de Lorient ramènent leurs meil*leures prises. Voilà donc un livre* de saison qui a pour titre tout simple *Pêcheurs*.

De Boulogne à Bonifacio, des bancs glacés de Terre-Neuve au golfe de Guinée, du thon à la civelle en passant par les langoustines et les coquilles Saint-Jacques, de la senne tournante au filet pélagique, du doris au chalutier de grande pêche, plus de trente marées vécues, illustrées de photos magnifiques, – tempêtes et mer dorée – racontées avec passion par Serge Lucas, quarante-six ans, ancien rédacteur à *Paris-Normandie* et aujourd'hui, comme il se qualifie lui-même, « photo-journaliste ».

C'est l'occasion pour lui de brosser, entre deux images, deux techniques de pêche, – *industrielle* ou artisanale – le portrait du marin pêcheur. *« Et d'abord, la liberté... Si le capitaine choisit son équipage, chaque matelot choisit son patron. Le contrat de travail est essentiellement moral... D'une manière générale on n'est pas bavard sur un bateau de pêche. Les jeunes parlent peu, les anciens, plus diserts, évoquent volontiers une campagne passée, une méthode oubliée. Il n'y a cependant chez eux ni volonté d'enseigner, ni souci de se faire valoir, simplement une prédisposition naturelle à distribuer ce qu'ils ont pu glaner au long des années. »*

Ah, on allait oublier ! Le glossaire est bien utile à tous les amateurs qui veulent pénétrer dans le saint des saints : « talonner », c'est toucher par l'arrière de la quille une roche ou un haut de fond. Une « boette », (du bas breton *boued*), désigne un appât qu'on met sur l'hameçon.

Après avoir feuilleté et refeuilleté le bel album de Serge Lucas, personne ne reviendra bredouille.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ *Pêcheurs*, texte et photos de Serge Lucas, 142 pages. Gallimard. Prix 265 F T T C.

Le Monde

culture

THÉATRE

Le budget pour 1984
Comme à l'école

Le budget du théâtre pour 1984 n'augmente pas, ils est simplement actualisé en fonction de la hausse du coût de la vie : voilà en somme ce qu'a annoncé M. Robert Abirached, directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture. Lors de la conférence de presse donné le mercredi 22 février, où il s'est *« gardé de tout triomphalisme »*, M. Abirached a fait savoir que le budget 1985 ne serait *« pas sympathique »*. En attendant, les théâtres nationaux et les centres dramatiques voient leurs ressources simplement réajustées par rapport à l'inflation – estimée de manière optimiste à 5 % – à l'exception du Centre dramatique Languedoc-*Roussillon* qui, désormais installé à Montpellier, reçoit 1 million de francs supplémentaire pour développer son antenne à Béziers.

Simple réactualisation aussi au chapitre « activités théâtrales », mais là de 6,2 %. Plutôt que de « saupoudrer » entre les quatre cent trente-neuf compagnies bénéficiant de subventions, on réajuste de préférence les ressources des troupes dites « hors commission », celles qui reçoivent directement l'aide de l'Etat, sans avoir à soumettre leurs projets à la Commission d'aide aux compagnies. *On dégage ainsi la somme de* 16 millions de francs consacrés pour la moitié à des mesures nouvelles. C'est Peter Brook qui remporte le gros lot *recevant une aide « massive et non renouvelable »* de 5 millions pour sa *prochaine mise en scène du Mahabaratah*. Deuxième sur la liste, Jacques Toja, à qui *revient* la somme de 1 million de francs pour *mettre en place le « Domaine théâtral »* : l'ancien directeur de la Comédie-Française, *également soutenu* par la Fondation de France et *des mécènes, défendra le répertoire* français du vingtième siècle (*« le Français ne pouvant tout faire »*). Huit millions ont été répartis entre diverses *compagnies au vu de leurs* résultats, ou de leurs difficultés, ou des *situations* locales (politiques ou non) : M. Abirached a détaillé la *quinzaine de ces « opérations ponctuelles »*.

Ainsi *sont aidés des lieux d'accueil* comme le Théâtre de la Bastille, dont la *subvention passe* de 1 million à 1,6 million, ou celui du Rond-Point, qui voit la sienne (6,5 millions) rallongée de 500 000 F. *Quatre troupes sont déclarées* « hors commissions » : celles de Michel Rafaelli, d'Alain Timar, de Christian Grinwald et d'Yves Jaix, qui se partagent 1 million de francs.

On épaule ceux qui ont trouvé des accords avec des municipalités de villes moyennes (Robert Girones à Poitiers, avec Jean-Louis Hourdin, qui quitte les Fédérés, Dominique Houdard à Epinal, Alain Ollivier à Vitry, Bruno Carlucci à Villejuif, Pierre Santini à Champigny, le Théâtre Quotidien à Lorient et celui de Pierre Lefèvre à Tours). Tous reçoivent entre 600 000 et 300 000 F. Certains sont récompensés plus carrément comme Denis Guenoun à Chateauvallon, ou subventionnés pour la première fois comme Jean Jourdheuil (600 000 F) ou Patrick Guinand (550 000 F). Enfin, faisant bon poids *« parce qu'il est le dernier comique qu'il nous reste »*, on donne un coup de main à Jérôme Deschamps.

« La direction du théâtre ne doit pas être seulement un tiroir-caisse », a souligné M. Robert Abirached, se félicitant du fonctionnement des treize « groupes de travail » régionaux et interrégionaux qui démultiplient désormais la tâche de la commission consultative d'aide aux compagnies dramatiques. Il a précisé que le système d'attribution des subsides serait encore réformé. On favorise les « projets », préférant financer un spectacle ponctuel *« plutôt que d'abonner une compagnie à une aide permanente »*. La barre est fixée plus haut : si une compagnie n'atteint pas le niveau supérieur (A) en l'espace de cinq ans, ou si, durant trois ans, elle ne progresse pas du tout *« il est mis fin à son séjour en commission »*. Car il existe tout un système de notes allant de A à C éventuellement pondérés de coefficients plus ou moins, comme à l'école...

Gare aux vérifications... les résultats de la vaste tournée d'inspection qui est sur le point de s'achever dans les trente centres dramatiques nationaux seront bientôt connus, et M. Abirached a annoncé que les théâtres « hors commissions » feraient également l'objet de contrôle en règle : *« On dressera un état des lieux pour savoir quelles subventions doivent être renforcées, maintenues, ou supprimées. On fera le tri, quitte peut-être à mettre fin à d'éventuelles rentes de situation ». Autrement dit, bravo à ceux qui prennent en compte les contraintes de toute gestion de type privé. Qualité peut rimer avec rentabilité.*

MATHILDE LA BARDONNIE.

CINÉMA

LE XXXIVe FESTIVAL DE BERLIN

Entre le grand spectacle et l'intimisme

Un bon festival de cinéma doit s'imposer sur trois fronts : la qualité de son organisation, la variété de sa sélection, les possibilités de rencontre qu'il offre aux professionnels du monde entier.

Né dans la tourmente, au moment de la guerre froide, le Festival de Berlin *reste d'abord un événement berlinois* : l'occasion pour les habitants *d'une capitale déchirée de se retrouver autour d'un choix de films toujours plus vaste.*

Le coup de poker qui consista, il y a *quelques années, à avancer de* quatre mois la manifestation, à la situer au cœur de l'hiver d'Europe centrale, se révèle de plus en plus payant. Soutenu par une infrastructure quasiparfaite, où l'ordinateur *tient désormais son rôle Berlin laisse* peu de place à l'improvisation sans pour autant tomber dans la rigidité bureaucratique. L'accueil est impeccable, toute une ville semble s'associer au plaisir de voir ensemble des films.

Que valent ces films ? Les choix, surtout dans la sélection très officielle que dirige *Moritz de Hadeln*, ont de quoi surprendre, mais pour *mieux comprendre* le Festival de Berlin aujourd'hui, un peu d'histoire *s'impose. A l'évidence, Moritz de Hadeln* sait admirablement compenser ce qu'il perd d'un côté par ce qu'il gagne de l'autre. Un temps, quand Wolf Donner, journaliste, qui assura la transition entre le docteur Bauer, fondateur de la manifestation, et de Hadeln, décida d'avancer la date de Berlin, il jouait en même temps un mauvais tour à son rival en titre, le Festival de Cannes, la priorité dans le temps lui accordant des atouts supplémentaires. Pourtant Cannes plus que jamais garde son privilège de quasi-monopole dans la prospection des *meilleurs ouvrages du monde* entier. Le phénomène n'a fait même que s'accentuer.

La contre-attaque est venue d'ailleurs, de ce *talon d'Achille* que constituerait un festival de cinéma sans la présence massive des Américains, Hollywood et ses pompes. Depuis qu'il tient les rênes de Berlin, Moritz de Hadeln cherchait désespérément à mettre le cinéma américain de son côte. Pour la première fois, cette année, le but est vraiment atteint. Les gros morceaux s'appellent *Star 80* de Bob Fosse, présenté hors-compétition, *Terms of entitament* de James Brooks, *The Dresser* de Peter Yates, production britannique à dimension hollywoodienne, *Crakers* de Louis Malle, production des studios Universal, enfin *Love Streams* de John Cassavetes, qui doit clôturer le Festival et sort ensuite immédiate*ment dans les salles allemandes*. Si le Cassavetes est aussi bon qu'on le *dit, qu'un prix, voire l'Ours d'or*, le récompense, Moritz de Hadeln ga*gnerait sur toute la ligne en prouvant* qu'un festival sert à quelque chose. *Cannes, affirme-t-on* de plus en plus sérieusement, envisage à son tour d'avancer ses dates en *1985* pour pouvoir bénéficier de l'effet « lancement » : les *majors companies* n'hésiteraient plus à confier leurs grands films, lésés auparavant par la trop grande proximité de date avec la saison d'été, toujours pauvre en Europe pour le cinéma.

Ce délicat jeu de balance mis à *part, constatons que The Dresser* confirme les raisons de sa récente *sélection pour les prochains oscars*, fin mars, aux côtés de *Terms of Endearment*. Albert Finney *s'y taille un* rôle sur mesure de vieux cabotin du théâtre anglais, survivant anachronisme dans l'Angleterre en guerre – nous sommes en 1940 – luttant le dos au mur, alors que l'acteur ne pense qu'à lui. Il est dorloté par son habilleur Norman (Tom Courtenay), qui l'arrache une dernière fois à sa fatigue, à *son usure, pour jouer le Roi Lear* sur les planches d'un *théâtre de province. Impossible de ne pas penser au Cabotin (The Entertainer)* de *John Osborne, que mit en film Tony* Richardson ! Ron Harwood a adapté *lui-même sa pièce qui triompha dans* le West End et à Broadway. Le piquant de l'aventure, est de voir réunis dans un époustouflant face-à-face les deux acteurs qui symbolisèrent, il y a vingt ans, l'entrée du théâtre anglais dans la vie moderne, à l'époque des « jeunes gens en colère ».

Louis Malle a un peu déçu avec ce remake du *Pigeon*, le film de Mario *Monicelli de 1958, qu'est Crackers*, situé à San Francisco, dans le quartier de la Mission, où toutes les races semblent se croiser. Malle avance à petits pas, sans surprise, avec des effets longuement calculés. La critique peut bien protester mais si le public suit, Louis Malle aura réussi à entrer par la grande porte dans le saint des saints d'Hollywood, un *major studio*.

Plus modeste, faisant contraste avec ses habiletés trop bien pesées, *Ah Ying*, d'Allen Fong (de son vrai nom Fong Yuk-Ping) est une production de Hong kong sans karaté ni kung-fu, qui surprend immédiate*ment par un côté presque documen*taire sur une ville noyée dans la lé*gende. Une jeune fille Ah Ying*, vingt-deux ans, une parmi les dix en*fants d'un couple de poissonniers*, essaie de se lancer dans le cinéma *puis dans le théâtre avec l'aide d'un* professeur de Hong kong qui a longtemps vécu aux *USA* et y retournera en fin de compte. *Ah Ying*, sans misérabilisme, est le portrait d'une quête, de l'éveil d'un jeune être à la vie, à l'art, à l'amour.

Aux limites d'un genre

Contrepartie de certains choix, ses arrières couverts, Moritz de Hadlen pouvait mettre en compétition *Klasse verhältnisse (Rapports de classe)*, le premier ouvrage réalisé en langue allemande depuis longtemps par Jean-Marie Straub et Danièle Huillet. Le *film a été projeté* dans des salles combles, et d'abord dans l'enceinte de l'immense Zoo Palast, devant un public surpris et attentif. Les auteurs *adaptent, à leur tour, après Benoît* Jacquot, le roman inachevé de Franz Kafka, *Amérique*.

Un jeune homme de seize ans, pressé par les circonstances, part « faire sa vie » en Amérique. Il découvre vite les pressions sociales qui déforment les rapports entre individus, tout un ordre capitaliste où l'homme n'est qu'un rouage. Les acteurs, et parfois de vrais acteurs comme Mario Adorf et Laura Betti, jouent dans ce style inimitable où la parole déboule, comme portée par une violence interne. Voir et surtout entendre un tel *film en Allemagne, c'est un peu redécouvrir la force d'une langue, d'une syntaxe, d'une écriture, qui façonnent* l'esprit comme le sculpteur la pierre brute.

Le Forum du jeune cinéma de Ulrich Gregor, contrepoint de la section officielle, atteint cette année, pour la première fois peut-être, sa véritable dimension, toute son originalité : se situer aux antipodes du cinéma industriel tel que l'honore la compétition. La France était *représentée en* force, avec Aline Issermann *(le Destin de Juliette)*, Jacques Demy *(Une chambre en ville)*, Paul Ruiz (son adaptation de *Bérénice*, transfigurée par l'interprétation d'Anne Alvaro), Jean Rouch, Raymond Depardon.

Deux films qu'on appellera, *faute* de mieux, documentaires, ou qui puisent aux *techniques du documentaire* : ont retenu généralement l'attention au Forum. *Il s'agit de Japon, le petit village de Furuyashiki*, de Sinsuke Ogawa, l'auteur du fameux *Narita, la seconde forteresse*, et de *Métamorphose*, du couple hongrois Istvan Dardey et György Szalai, par leur durée, respectivement trois heures trente et quatre heures trente, par leur ambition, par leur dimension critique, voire auto-critique dans le cas nippon.

Death and the Singing Telegram de Mark Rance, formé au MIT de Cambridge chez Richard Leacock, se veut un roman familial, mais taillé dans la chair vive de l'auteur, sa famille. Le temps passe, cinq ans durant, le cinéaste, pratiquement seul, a suivi les siens, tenté de faire éclater la prison parentale. Nous ne sommes pas sûr qu'à ce degré d'impudeur, même enrobé de toute la tendresse, de toute la mémoire du monde, le film ne se retourne un peu contre ses *objectifs. Là aussi, nous touchons* aux limites d'un genre. Qu'Ulrich Gregor, le responsable du Forum, montre une telle œuvre n'a de sens que par rapport à l'ensemble de ses choix. L'Amérique latine était à l'honneur, et la comédie musicale dans ses formes les plus libres, à commencer par d'anciens films joués par Carlos Gardel, l'idole des foules argentines, dont le nom reste associé au tango.

Moritz de Hadeln et Ulrich Gregor ont l'un et l'autre rendu hommage au film allemand contemporain à un moment où il est gravement menacé par la nouvelle politique restrictive des autorités conservatrices au pouvoir tant à Bonn qu'à Berlin. Coup de fouet en retour qui menace l'avenir des héritiers de [illegible] et de Wim Wenders. Mais pour le public berlinois, le cinéma, allemand ou international, reste une fête.

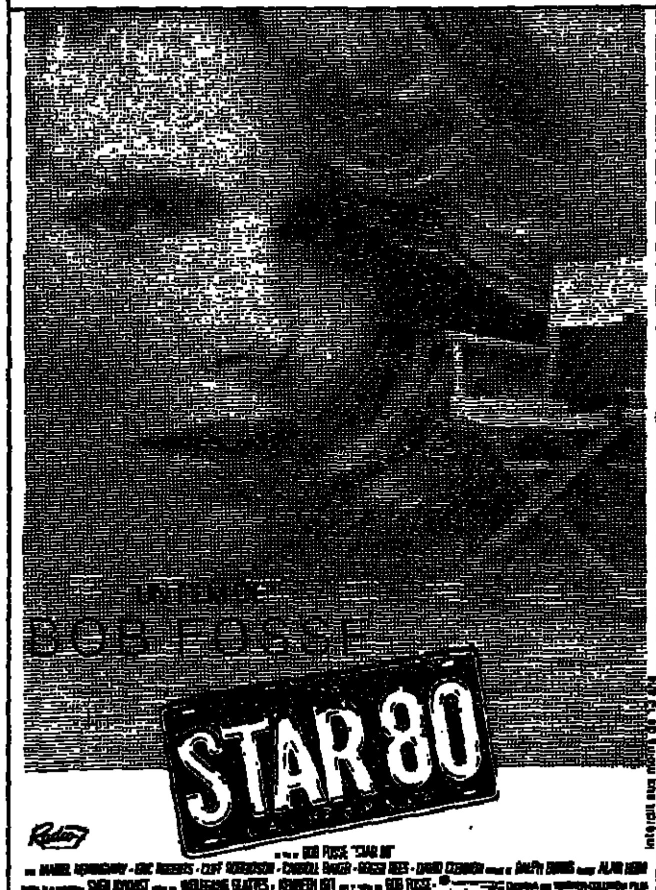
LOUIS MARCORELLES.

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

Radioscopie choc des coulisses de "Playboy".
LE QUOTIDIEN DE PARIS

MARIEL HEMINGWAY est d'une beauté à couper le souffle.
LE FIGARO

BOB FOSSE qui nous avait déjà éblouis avec "LENNY" et "ALL THAT JAZZ" avance en virtuosité.
PREMIERE



NOTES

Cinéma

LE VIe FESTIVAL DE CLERMOND-FERRAND

Au secours du court métrage

« Sauve qui peut le court métrage » est le nom de l'association clermontoise qui a pris en charge le principal festival français de ce genre cinématographique tenu en lisière des grands circuits de distribution. Sa sixième édition s'est tenue, du 20 au 25 février, dans la capitale auvergnate. Elle a couronné le premier film de Stéphane Drouot : *Star Suburb*, déjà honoré au Festival d'Avoriaz 1983. Cette œuvre de science-fiction met en scène une petite fille enfermée dans une HLM galactique, univers fascinant et par*faitement clos*.

Les soixante-deux films sélectionnés et visionnés pendant cinq jours ont rassuré d'une certaine façon ceux qui s'inquiètent de la standardisation des courts métrages. Mais la grande leçon du Festival est qu'il existe un public pour s'intéresser à cette production. Un peu plus de onze mille entrées ont été enregistrées par les animateurs de Sauve *qui peut le court métrage*, réponse massive à l'obstination dont ils font preuve depuis plusieurs années.

Devenu un lieu de rencontre privilégié pour les professionnels, le festival clermontois entend se doubler l'an prochain d'un marché du court métrage A 2 et TF 1 étaient déjà là en observateurs, mais il s'agit de conforter un courant d'*achat* resté faible : sur les quatre cents courts métrages *réalisés chaque année en* France, environ 10 % sont vraiment vus du public.

L. T.

Musique

TAMBOURS JAPONAIS

Le combat tellurique du Kodo

Ils arrivent avec des tambours de toutes tailles et frappent – ils ne jouent pas – entre ciel et feu, au bord de l'enfer, au centre de la Terre, là où s'opèrent les fusions obscures, naissent les volcans, la pluie, la vie. Leurs tambours sont des globes de feu, des canons, des soleils extraterrestres, et les hommes qui leur font face sont peut-être des dieux. Ils connaissent les *forces et* comment en donner.

Le groupe Kodo, qui vient du Japon, a donné au théâtre des Champs-Elysées, à Paris, une série de concerts : spectacle impressionnant, monstrueux, stupéfiant. Il s'agit d'un combat mené debout, couché, accroupi. Combat tellurique.

La musique du Kodo dégage une *énergie incroyable*, elle a une solidité et une précision physique, qui *vient d'une mystique du corps. Les* dix-sept musiciens qui forment le groupe sont des musiciens-athlètes. D'obédience plus ou moins shintoïste, ils subissent un entraînement intense, courent chaque matin une vingtaine de kilomètres avant de se nourrir, apprenant à devenir peu à peu insensibles au froid, à la fatigue. Discipline, concentration, maîtrise de soi.

Ils se lèvent pour aller vers les tambours, jettent leur chemise à terre et font face, presque nus, au tambour. Ils apprivoisent la peau tendue, harcèlent la bête (leur propre moi ?), horde de mille chevaux, laves en fusion, tambours flamme, explosion, et s'arrêtent d'un coup.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Les concerts du Kodo à Paris s'inscrivent dans le cadre d'une tournée international : Italie, Yougoslavie, Bulgarie, Grande-Bretagne, RFA, Israël et les Etats-Unis.

Théâtre

« LONG VOYAGE VERS LA NUIT », d'Eugene O'Neill

Une pénurie tragique de silence

Le grand *dramaturge américain* Eugene O'Neil (1888-1953) a écrit *Long voyage vers la nuit* en 1940. Dans cette pièce, presque plus pessimiste et noire que ses autres œuvres, il transposait des événements de sa vie, de sa famille ; elle ne fut pas jouée de son vivant.

Sur scène, nous voyons essentiellement quatre membres d'une famille, la mère, le père, et les deux fils adultes. La mère se *maintient* en vie par des injections de morphine. Le père, acteur qui a échoué, boit énormément, ainsi que les deux fils, dont le plus jeune apprend qu'il a une caverne, qu'il doit partir en sana. Le père, d'une avarice clinique, essaie de le caser dans un établissement gratuit, d'aide sociale.

Tous quatre se haïssent, s'agressent, s'insultent, avec de courts répits de *tendresse violente*. Pour se faire du mal, ils ne peuvent pas s'empêcher de parler, de parler *sans* cesse. C'est d'ailleurs là, dans cette logomachie maniaque, irrépressible, dans cette parole devenue folle, emballée, dans ces phrases qui sans cesse dépassent la pensée, qui vont même au-delà de la culpabilité et de la dépression, au-delà de la haine et de l'injustice, c'est là que cette pièce d'O'Neil devient par *moments* attachante, ou du moins intrigante. Sinon, elle est un peu *artificielle*, fabriquée. Du Strindberg-boutique.

Dans sa version complète, la pièce dure des heures, de quatre à six au moins suivant les mises en scène. Alain Françon réduit la chose à deux heures trente, dirigeant bien et net quatre acteurs excellents : Jean-Marc Bory, Nelly Borgeaud, Jean-Baptiste Malartre, Jean-Yves Chatelais.

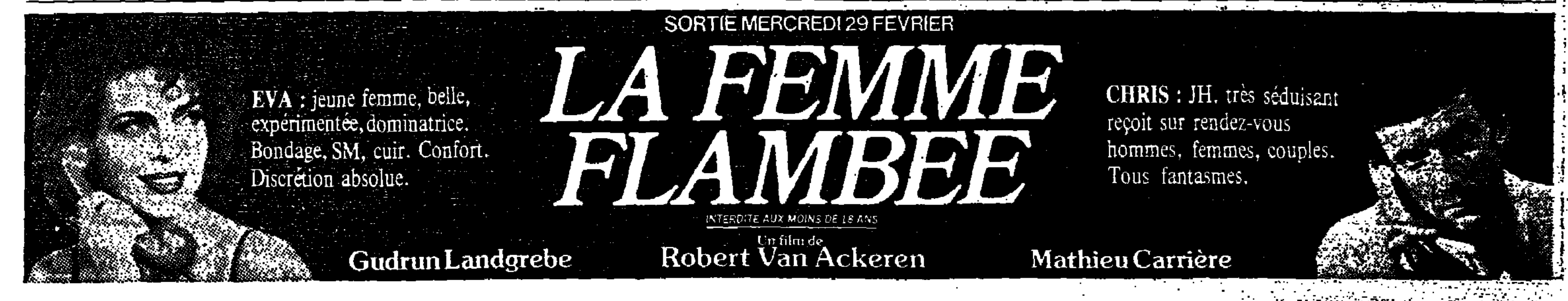
MICHEL COURNOT.

★ Théâtre 13, 20 h 30.

■ **NOUVELLE GRÈVE A LA COMÉDIE-FRANÇAISE.** – Le spectacle *Est-il bon, est-il méchant ?* de Diderot à la Comédie-Française est à nouveau annulé en raison d'un préavis de grève déposé par les machinistes CGT. *Le syndicat qui*, depuis plus d'un mois, a multiplié les arrêts de travail de ce genre estime n'avoir reçu aucune réponse concernant ses revendications : il réclame, rappelons-le, la création de postes, une série de promotions internes et la transformation de la nature du treizième mois.

■ **RECTIFICATIF.** – Une erreur a été commise dans l'article d'André Fermigier consacré à Bouguereau (*Le Monde* du 17 février) : C'est Louis d'Argencourt et non d'Arsoncourt qui est le co-auteur du Catalogue de l'exposition du Petit Palais.

SORTIE MERCREDI 29 FEVRIER



هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

JACKE WIE HOSE - (en allemand) Petit Odéon (325-70-32), 18 h 30.

LE DERNIER FILM - Les Déchargeurs (236-00-02), 22 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50) 19 h 30 : Jérusalem.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer à 20 h 30 : Rendez-vous de poésie avec Nâder Nâderpour.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats : 18 h : Théâtre et télévision (R. Abirached, D. Bablet, B. Sobel) ; 19 h : J. Dupin. Lecture ; 21 h : L'architecture géobiologique ; Concerts : 18 h 30 : l'Ecole de Vienne (Suite lyrique de Berg, les 1er et 2e mouvements) ; 20 h 30 : Concert Jacek Kasprzyk ; Cinéma-Vidéo : 16 h : Golfe zone vitale ; 19 h : Varsovie quand même. 20 h 30 : Ecritures scéniques contemporaines « Active TV Show ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), 20 h 30 : Royal Philharmonic orchestra - A. Dorati (Tchaïkovsky, Moussorgski, Ravel).

Les autres salles

ARTS - HEBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; Reveru de l'étoile.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 21 h : les Marchands de gloire.

DAUNOU (261-69-14) 21 h, la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), *19 h : les* Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.

ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra crossing ; lun. 21 h ; dim. 18 h : Match d'impro.

HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon : 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30, *Labiche de poche* ; 22 h, Enfantines.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) Salle Gabriel (225-20-74), 21 h, le Don d'Adèle.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) 20 h 30, l'Entourloupe.

SAINT-GEORGES (878-63-47) 21 h : Théâtre de Bouvard.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30, l'Ecume des jours.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h 15, Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h, Tailleur pour dames.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon *voit rouge ; 22 h : le Président.*

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouillis.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77), 20 h 30 : Kodo, les Tambours de feu et les danses de l'île de Sado.

Le music-hall

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 22 h : En suivant la noce.

TH. DE DIX *HEURES* (606-07-48), 20 h 30 : L. Rocheman.

Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : Ensemble à vents du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Corette, Rossini, Prokofiev, Mendelssohn).

Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain. Dir. : J. Kasprzyk (Lindberg, Petrassi, Berio, Stravinsky).

Athénée, 20 h 30 : H. Schaer, W. Raffeiner, F. Tillard (Schubert, Brahms, Mahler).

Théâtre de la Madeleine, 20 h 45 : Mario Reinhard (Chopin, Debussy).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doritz (dern.).

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Hiatus.

FORUM (297-53-47), 21 h : Slicksphonics.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : L. Rulka.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : le Vieux Truc.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, M. Vander, P. Michelot, Ch. Bellonzi.

SAVOY (277-86-88), 21 h : Trio Mike Aldin.

En région parisienne

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis.

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Lundi 27 février

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

21 h, : La femme flambée, de R. van Ackeren.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Cavalleria rusticana, de A. Palermi ; 17 h, Cinéma de la RDA : Les clés, de E. Gunther ; 19 h, Le miroir aux alouettes, de V. Sala.

Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) *(v.f.)* : Arcades, 2e (233-54-58) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ritz, 18e (606-58-60).

A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

CHARLOT'S CONNECTION (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES COMPÈRES (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Rialto, 19e (607-87-61).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

EMMANUELLE 4 (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

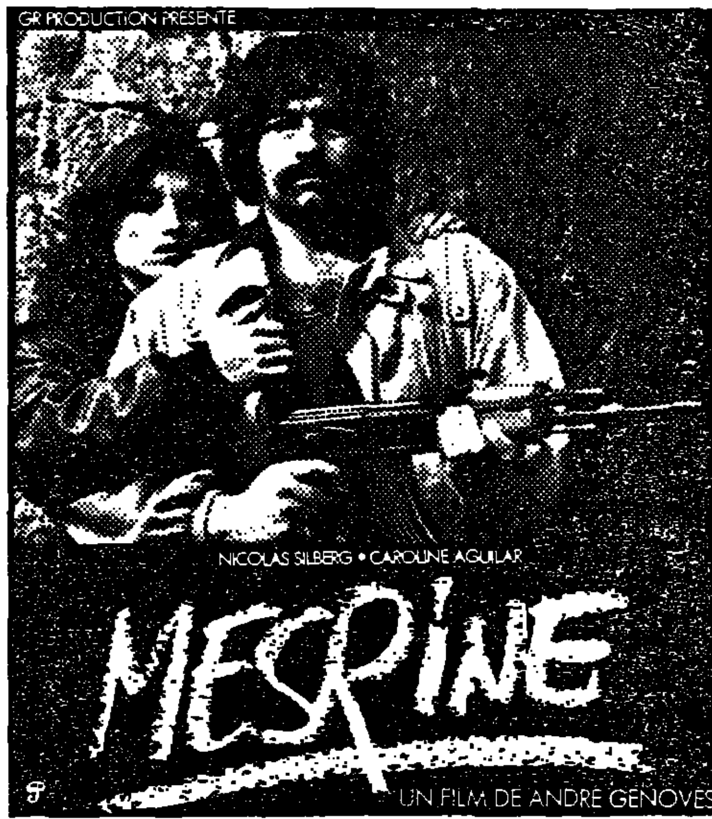
FLASHDANCE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e *(278-34-15)* (H. sp.).

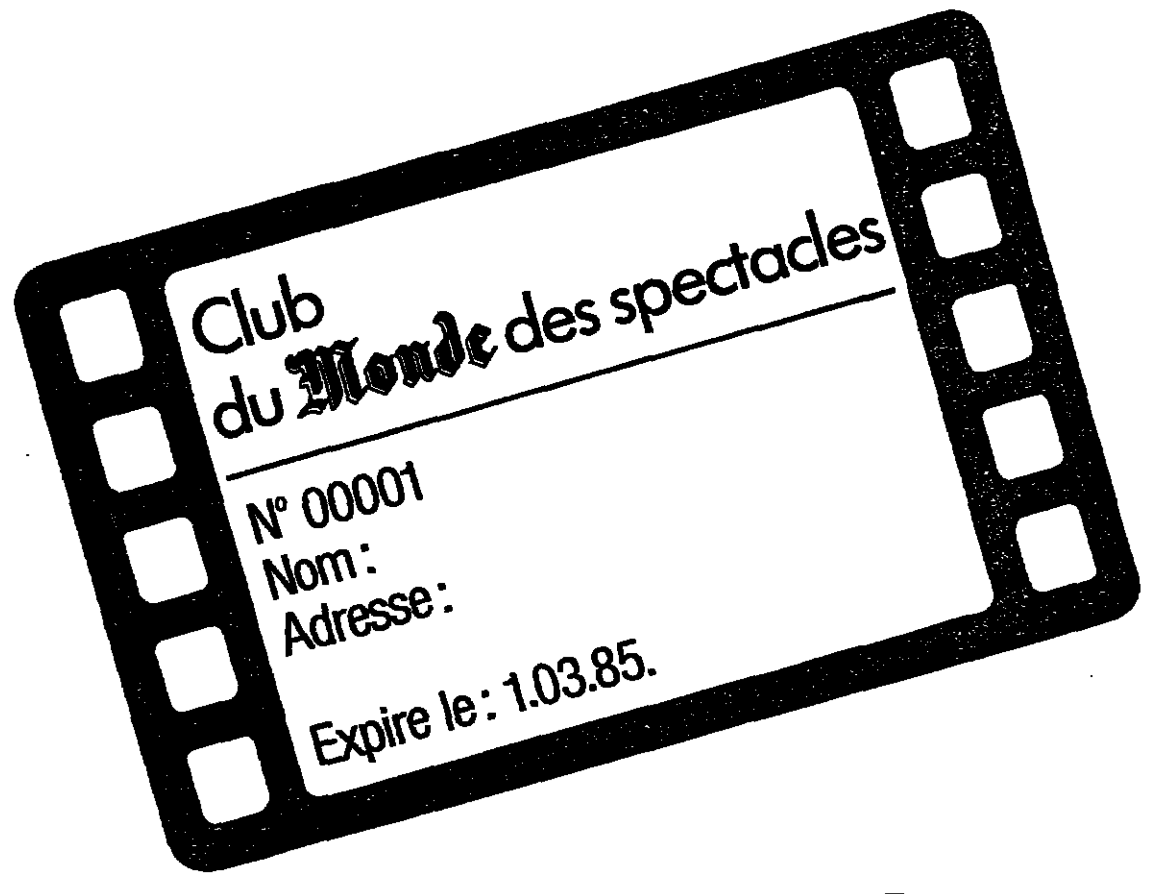
LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

GWENDOLINE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ;

MERCREDI



Pour réserver vos places



Le Monde Informations Spectacles vous propose son nouveau club location.

Les centaines de lecteurs du Monde qui nous téléphonent chaque jour vont être satisfaits. Le Monde Informations Spectacles met enfin à leur disposition un service location. Cette année, nous avons pour ambition de vous proposer au moins 150 spectacles : musique, théâtres, music-hall, danse, festivals, cinémas, où nous réserverons pour vous un quota de places. De bonnes places. A des conditions de groupe qui vous feront économiser environ 15 % sur votre budget "sortie".

Vous pourrez retenir par téléphone ou directement par courrier. Pour bénéficier de ce nouveau service, il suffit d'adhérer au Club du Monde des Spectacles. Alors, demandez votre carte en retournant au Monde le bulletin d'adhésion ci-dessous, avec votre cotisation 1984 (100 F). Vous la recevrez par retour avec la liste des premiers spectacles. Ceux-ci paraîtront ensuite tous les quinze jours dans le Monde des Arts et des Spectacles... Pour en savoir plus : appelez-nous au 281.26.20.

A retourner au journal LE MONDE, 5 rue des Italiens, 75009 PARIS.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du Journal "Le Monde".

Nom :

Prénom :

Ville : Rue :

Code postal :

N° tél.

A

Le Monde

LdM

SPECTACLES

Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LES FILMS NOUVEAUX

ALSINO Y EL CONDOR, film du Nicaragua de Miguel Littin, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

L'ASCENSEUR, film hollandais de Dick Maas : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

GORKY PARK, film américain de Michael Apted : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON, film inédit de Andrei Tarkovski, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

S.O.B., film américain de Blake Edwards, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

STAR 80, film américain de Bob Fosse, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

UN AMOUR DE SWANN, film franco-allemand de Volker Schlöndorff : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA VILLE DES PIRATES, film franco-portugais de Raoul Ruiz, version française : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind.) : (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE JOUR D'APRES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

JOY (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v. o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

P'TIT CON (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LE ROI DES SINGES (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RONDE DE NUIT (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (544-48-85).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles : L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Bienvenue, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delsaut ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio 43 (h. sp.), 9e (770-63-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

ZELIG (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET X26 (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Tourelles, 20e (636-10-96).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (A.-It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

COUP DE GRACE (All., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Logos, 5e (354-42-34).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Action Rive Gauche, 6e (325-65-04) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue Montparnasse, 14e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68) ; Boîte à films, 17e (622-44-21)).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

HAUTE PÈGRE (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

1941 (A. v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

NEW-YORK, NEW-YORK (vers. intég.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ONIBABA (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PASSION (Fr.) : Studio des Ursulines, 6e (354-39-19).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

PRIX DE BEAUTÉ : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Logos, 5e (354-42-34).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les festivals

BARBET SCHROEDER : Studio 43, 9e (770-63-40) ; 18 h : Tricheurs ; 20 h : Maîtresse ; 22 h : Général Idi Amin Dada.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Monkey business.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), Hiroshima, mon amour.

COMÉDIES MUSICALES ÉGYPTIENNES (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), Adieu à ton amour.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In Girum imus nocte et consumimur igni.

G. GARBO (v.o.) : Action Rive gauche, 5e (325-65-04), la Reine Christine.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Gay divorcée.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), la Loi du silence. – Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 16 h : Mr and Mrs Smith.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; 19 h : Andrei Roublev ; 22 h : le Miroir. – 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) : Solaris.

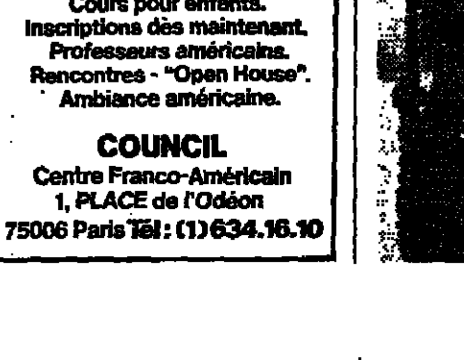
L'AFRIQUE FILMÉE : Republic Cinémas, 11e (805-51-33), 16 h et 21 h : la Récolte de 3000 ans ; 19 h : Ceddo.

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Inferno : Terreur sur la ligne ; 18 h : Hurlements ; 22 h : le Loup Garou de Londres (*).



THÉATRE DE LA MADELEINE
19, rue de Surène, 75008 Paris
Tél. : 265-07-09
RÉCITAL
MARIO REINHARD
CHOPIN - DEBUSSY
LUNDI 27 FÉVRIER à 20 h 45

CHAILLOT 727 81 15
Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?
THEATRE NATIONAL
BRUNO BAYEN
1 mars-7 avril



USA LANGUAGE
Attrapez l'accent américain
Stages d'Anglais-américain, tous niveaux, matin, midi ou soir
Cours sur les médias américains.
Littérature américaine.
Cours pour enfants.
Inscriptions dès maintenant.
Professeurs américains.
Rencontres - "Open House".
Ambiance américaine.
COUNCIL
Centre Franco-Américain
1, PLACE de l'Odéon
75006 Paris Tél : (1) 634.16.10

COMMUNICATION

AUX ASSISES DU MÉCÉNAT

Les entreprises face à la télévision

Les Assises du mécénat, organisées par l'association ADMICAL, se sont tenues le 24 février au Théâtre du Rond-Point à Paris. Les représentants du secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication et du Service juridique et technique de l'information (SJTI) y ont présenté les projets du gouvernement en matière de mécénat sur la quatrième chaîne et de télévision institutionnelle sur la Régie française des espaces (RFE). Des propositions mal accueillies par les responsables d'entreprise.

« Faire du mécénat pour le public restreint de Canal Plus ne nous intéresse pas », déclare le directeur de la communication d'IBM France. *« Pas question d'acheter notre signature dans les génériques »*, renchérit celui de Pathé-Marconi. *« En matière de créneaux horaires, la RFE ne nous propose que des ghettos »*, souligne un responsable de la FNAC. Les représentants des pouvoirs publics ne s'attendaient pas à une telle levée de boucliers. *« Nous venons vous proposer des ouvertures*, plaident-ils en substance, *et vous restez figés dans des stratégies exclusivement publicitaires. Prenez des risques et inventez une nouvelle communication sur de nouveaux réseaux. »*

Dialogue de sourds. En décrétant que *« la communication audiovisuelle est libre »*, la loi du 29 juillet 1982 voulait ouvrir les réseaux aux différents acteurs sociaux (entreprises, institutions ou associations) trop longtemps tenus à l'écart par le monopole d'Etat sur le service public. Mais comment bâtir cette société de communication sur un terrain déjà miné par les contradictions et les abus en tous genres ? Un récent rapport de l'ADMICAL analyse fort bien l'attitude ambiguë de la télévision publique face aux entreprises (*le Monde* du 19 novembre 1983).

Ecartées des écrans de la publicité télévisée, de nombreuses entreprises, notamment dans le secteur culturel, cherchent à toucher les téléspectateurs par le biais d'un mécénat ou d'un « sponsoring » plus ou moins déguisé. Il ne s'agit plus seulement de la publicité clandestine lors des retransmissions sportives : les choses sont allées beaucoup plus loin. Que penser ainsi des vidéo-clips offerts gracieusement aux chaînes par les éditeurs de disques ? Que dire des micro-ordinateurs Thomson apparaissant systématiquement dans les émissions ou les jeux sur l'informatique ? Et les extraits des films de Walt Disney constituant l'essentiel de « Salut les Mickeys » ou autre « Disney Dimanche » ?

La télévision ne peut pas se passer de ces « concours » sans se couper un peu plus de la réalité sociale, mais elle ne les accepte pas officiellement. Entre les deux, c'est le règne de l'hypocrisie. On refuse le patronage de Thomson pour la télévision du matin sur Antenne 2.

On interdit un magazine économique financé par l'Association française des banques, mais on autorise « Objectifs entreprises », patronnés par l'ANVAR. On mentionne l'aide du ministère de la culture aux génériques de certaines productions théâtrales ou lyriques, mais on ne dit rien quand il s'agit de mécènes privés. Les règles du jeu entre entreprises et télévision ressemblent à des rapports de forces et les initiatives tolérées négligent la règle élémentaire de transparence vis-à-vis du public.

La nouvelle donne imaginée par les pouvoirs publics ne règle rien de cette ambiguïté. L'exclusivité du mécénat de programmes attribué à Canal Plus et aux réseaux câblés ne fera pas diminuer la pression des entreprises sur les trois premières chaînes et risque de défavoriser le service public, qui ne bénéficiera pas de la même liberté. La commercialisation de créneaux horaires nocturnes et matinaux par la RFE ne correspond pas aux besoins de communication des entreprises et gêne les chaînes en perturbant leur programmation.

Il semble que les pouvoirs publics, soucieux avant tout de trouver de nouveaux financements pour l'audiovisuel sans déstabiliser le marché de la publicité, n'aient pas tenu compte des stratégies des différents partenaires. Les entreprises qui développent depuis longtemps des initiatives de mécénat et de communication institutionnelle hors télévision souhaitent maintenant dialoguer avec les chaînes sans se laisser enfermer dans des carcans trop rigides. Les chaînes sont favorables à un assouplissement des règles du jeu, mais n'entendent pas être dépossédées de leur autonomie de programmation.

Entre le service public d'aujourd'hui, refermé sur lui-même, et des entreprises de communication intervenant dans l'avenir sur un marché libéralisé, la transition n'est pas facile. L'Etat hésite visiblement sur le rôle à tenir dans cette déréglementation inéluctable : fixer les règles du jeu et se contenter d'en surveiller la déontologie, ou gérer l'ouverture des réseaux par l'intermédiaire de nouveaux établissements publics.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LES PROJETS DE LA RÉGIE FRANÇAISE DES ESPACES

Les pouvoirs publics sont avares de détails sur le fonctionnement de la future RFE. La forme juridique de la Régie n'est pas encore arrêtée mais la Sofres a déjà entrepris une enquête pour tester les entreprises. Son questionnaire comprend un certain nombre d'indications sur les hypothèses de commercialisation des créneaux horaires.

Premier cas de figure : des émissions d'informations ou de services à destination du grand public. Le coût d'accès à l'antenne se situe entre 50 000 F et 400 000 F pour quinze minutes selon l'audience, avec des abattements consentis en fonction de l'intérêt général et des contenus du message. La citation des marques est limitée mais l'information comparative du consommateur pourrait être autorisée.

Deuxième cas : la communication professionnelle à destination de publics ciblés (clients, usagers, associations, réseaux commerciaux). Coût d'accès entre 40 000 et 250 000 F pour quinze minutes. Pas de réglementation sur la citation des marques.

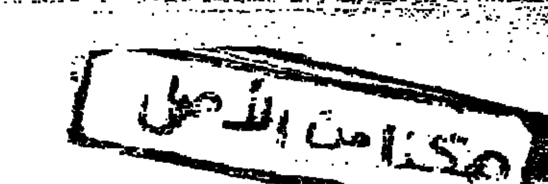
Troisième cas : la communication interne aux entreprises. Coût entre 30 000 F et 100 000 F les quinze minutes. Pas de réglementation, mais l'émission est obligatoirement codée.

Les émissions auront des durées comprises entre cinq minutes et une heure. Elles pourront être diffusées sur le réseau national ou régional, le matin de 7 heures à 11 h 30, à l'heure du déjeuner sur FR 3 et la quatrième chaîne, l'après-midi jusqu'à 17 heures ou 18 heures et la nuit avec possibilité d'enregistrement sur magnétoscope.









COMMUNICATION

Le débat sur la privatisation de l'audiovisuel

(Suite de la première page.)

Logique économique : le développement de la production audiovisuelle (nécessaire même dans le système actuel) ne peut se faire que par *un accroissement du secteur privé et* sa mise en concurrence avec l'appareil public. Logique politique, enfin : une large majorité de Français estiment désormais que le « tout-Etat » n'est pas la panacée ; la droite fait campagne sur ce thème, mais on a *pu observer à gauche des évolutions* de taille, impensables il y a seulement dix ans.

Les propos de Pierre Desgraupes arrivent au moment où tout bascule. On ne peut plus reculer pour Canal-Plus ; on ne pourra pas non plus reculer pour les réseaux câblés, sans compromettre leurs enjeux industriels.

Souplesse contre qualité

Tentons de résumer les positions des deux « camps » qui vont s'affronter, n'en doutons pas, de plus en plus durement. Le privé c'est, pour ses défenseurs, plus de souplesse, moins de contraintes. C'est surtout *le moyen d'échapper à une tutelle de* l'Etat, certes moins pesante depuis la création de cet organisme-tampon qu'est la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, mais jugée désormais insupportable par beaucoup et pas seulement pour des raisons politiques. C'est s'affranchir en particulier des servitudes du secteur public de production : coûts plus élevés, prohibitifs dans certains cas, lourdeur de l'appareil, poids des habitudes et des corporatismes...

Les partisans du « service public » rétorquent que celui-ci — il l'a prouvé — est une garantie d'efficacité et de qualité. Qu'avec lui on échappe à une télé « commerciale », « facile », et finalement, contrairement à ce que dit l'autre camp, moins inventive. *« L'exemple des télévisions étrangères qui ont choisi cette voie* (le privé) *est-il à suivre ?* demande M. Jean-Jack Queyranne, député du Rhône et secrétaire national à la culture du PS. *Omniprésence de la publicité, soumission des programmes à la dictature de l'indice d'écoute, régression de la qualité des émissions, invasion des productions standardisées massivement achetées à l'étranger. Telles sont les contraintes de ce système. »*

Ne pas déstabiliser brutalement

Il faut nuancer. Les chaînes publiques ont une grande capacité d'innovation et certaines émissions françaises sont sans équivalent à l'étranger. A l'inverse, elles doivent déjà tenir compte, sinon des indices d'écoute (ce qu'elles font déjà), du *moins des réactions des téléspectateurs* et de l'opinion. Ainsi, après la campagne de l'automne de 1981, certaines expériences ont été abandonnées sous la pression des commentaires des journaux, des déclarations des hommes politiques ou... des indices. Et lorsque M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, définit pour sa chaîne l'ambition d'une *« télévision populaire de qualité »*, n'est-ce pas aussi en termes d'audience qu'il s'exprime ? Nous sommes déjà dans la perspective du privé. C'est que, on le sait bien aujourd'hui, on est en train de *« passer d'une télévision de masse à une télévision à la carte (...) On s'est aperçu qu'il n'y avait pas un public mais des publics »* (2).

Quelle est la position du gouvernement ? Réussir, dans l'esprit de la loi de 1982, un passage progressif et *maîtrisé d'un monopole d'État à un* système audiovisuel élargi et mixte (État-privé). Le « modèle socialiste à *la française » veut éviter l'anarchie à* l'italienne — qui met à mal le secteur public — et conserver à l'État son rôle central (*le Monde* daté 1er-2 janvier). Toute la stratégie gouvernementale en matière de radios privées locales, de quatrième chaîne *payante, de satellites* ou de réseaux câblés, s'inscrit dans cette ligne originale.

La voie choisie interdit de brusquer les choses. Pour des raisons économiques le pouvoir ne veut pas déstabiliser brutalement le marché de la publicité, qui intéresse l'audiovisuel mais aussi la presse écrite. En *outre les forces politiques et sociales* qui soutiennent la majorité ne sont pas acquises d'emblée à l'ouverture du système, encore moins à la privatisation. Il est aussi difficile de faire comprendre cette stratégie aux syndicats de l'ex-ORTF que de rallier la CGT des charbonnages à la fermeture des puits... Il est à prévoir que la tentative mesurée du gouvernement se heurtera à de vives réactions de ce côté. Le monde de l'audiovisuel pourrait connaître quelques soubre*sauts avant l'enfantement du nouvel* ordre, dont on aperçoit les prémices.

L'opposition, elle, a déjà réclamé la privatisation d'une, voir de deux des trois chaînes de télévision publi*que. Le moment venu, on peut même* parfaitement concevoir, avec une multiplicité de chaînes, un service public réduit, par exemple, à une chaîne nationale et une chaîne interrégionale (FR 3). M. Pierre Desgraupes prend date pour la société qu'il dirige. C'est de bon sens.

YVES AGNÈS.

(2) Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, dans un rapport à Antenne 2, octobre 1980. Lire notamment sur ce sujet l'article de Jean-François Lacan, « La Tour de Babel des téléspectateurs », dans *le Monde* du 2 avril 1983.

Tous concernés

Les gouvernants s'évertuaient naguère à confondre et lier habilement « service public » et « monopole » de la radiotélévision : critiquer le second mettait en danger le premier, disaient-ils.

Cela explique en partie le choc qui vient de secouer Antenne 2, d'autant plus violemment qu'il venait de l'intérieur, du cœur de la « maison ». Voilà qu'un homme du système pose un regard lucide sur l'organisation, dénonce par voie de presse son inadaptation, tire la sonnette d'alarme sur l'avenir du service public et se prend lui-même à rêver des avantages du privé...

L'audace a stupéfié. Scandale dans la chaîne. Les syndicats hurlent à la trahison, Matignon marque son indignation et la Haute Autorité ce qu'il faut d'irritation.

Mais de quoi, au juste, se plaint-on ? De la trop grande franchise d'un président de chaîne que l'on sait peu enclin aux discours-langue de bois, aux propos trop codés, aux compromis verbeux ? L'ignorance ou la crainte de quelques prédécesseurs auraient-elles fait perdre de vue la notion même de responsabilité ? Un gestionnaire s'exprime pour une fois sur les multiples entraves qui pèsent sur sa gestion, tape du poing sur la table... et l'on se dit choqué ? Aurait-il dû se taire et entonner le refrain bien connu de « tout va très bien » ? Sans doute les gouvernants, quels qu'ils soient, préfèrent-ils réserver ce genre de propos aux entretiens feutrés dans l'ombre d'un cabinet. Comment exliquer en revanche le coup de sang des syndicats devant un discours courageux, destiné à protéger au maximum le dynamisme et la compétitivité de leur instrument de travail ?

Car ce sont eux, après tout, les premiers intéressés par les dangers menaçant le service public ; eux qui, dans des tracts ou lors de réunions, ont eu maintes fois l'occasion d'exprimer leurs inquiétudes et qui semblent aujourd'hui avoir tout oublié des diminutions du budget, des difficultés de la création, de la pénurie de matériel, des limitations ou du blocage de l'embauche, auxquels ils se heurtent chaque jour.

Ce sont pourtant toutes ces questions qui ont poussé le PDG d'Antenne 2 à élever d'un cran le niveau de sa protestation et, par une allusion aux vertus de la privatisation, à jouer la provocation. Le mot tabou, — le mot blasphème même, comme l'était il y a quelques années celui d'éclatement du monopole — était ainsi lâché. Mais il serait désolant qu'une première réaction viscérale, déraisonnable car disproportionnée, gâche irrémédiablement l'occasion qui se présente de poser le débat essentiel : celui de la modernisation du service public de l'audiovisuel.

Allégement des charges et contraintes diverses qui sont autant d'entraves à la souplesse et à la liberté de gestion des chaînes ; réexamen de la question des ressources (autorisation de budgets pluriannuels et peut-être ouverture du « sponsoring ») ; transformation aussi des mentalités et de l'esprit « service public », qui décrit plus une inclinaison à l'embourgeoisement et au corporatisme qu'un souci de l'intérêt général...

Voilà quelques axes essentiels sur lesquels un débat s'impose. Les journalistes d'Antenne 2 le savent, qui ont immédiatement soutenu les déclarations de leur PDG. Mais qu'en pensent aujourd'hui les autres responsables du service public de l'audiovisuel ? Et comment va réagir la classe politique ? N'est-il pas de son rôle de prendre le relais ?

ANNICK COJEAN.

« ANTENNE 2 MIDI » DÉTRONE YVES MOUROUSI

Le journal de 13 h de TF 1 présenté par Yves Mourousi et Marie-Laure Augry, n'est plus le premier à l'heure du déjeurner. Selon une moyenne Audimat lundi-vendredi des cinq premières semaines de 1984, — calculée par le magazine *Stratégie* de cette semaine — *Antenne 2 midi*, présenté en alternance par Daniel Bilalian et Noël Mamère, a en effet conquis une écoute plus élevée que celle de *TF 1 actualités*. D'après cette moyenne, *Antenne 2 midi* (12 h 45 à 13 h 30) enregistre une écoute Audimat de 20 % et *TF 1 actualités* (13 h 00 à 13 h 45) de 18 %.

La force de la « locomotive » du journal télévisé peut expliquer ce revirement : l'*Académie des neuf*, présentée par Jean-Pierre Foucault sur Antenne 2, totalise en effet sur les cinq premières semaines de l'année une écoute de 17,9 % et Patrick Sabatier qui anime *Atout Cœur* sur TF 1 : 10,4 %.

Reste à savoir si les sondages du CESP (Centre d'études des supports de publicité) réalisés à la même époque que l'étude Audimat citée confirmeront cette tendance enclenchée, semble-t-il, depuis déjà plusieurs mois (*le Monde* du 23 décembre 1983).

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 26 FÉVRIER

— *M. Jacques Délors*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité de l'émission «Face au public», sur France-Inter, à 19 h 15.

● *Meeting « la Parole aux censurés ».* — L'hebdomadaire *Magazine hebdo* organise dimanche 4 mars, sous un chapiteau dressé square de Choisy à Paris, un meeting-spectacle (avec Thierry Le Luron) sous le titre *la Parole aux censurés*. Les trois députés de l'opposition sanctionnés lors du débat sur la loi sur la presse.

MM. Jacques Toubon (RPR), Alain Madelin et François d'Aubert (UDF) — *« croiseront le fer contre l'Etat PS »*.

La mort de Michel Lancelot

Un médiateur de la contre-culture

Notre confrère Michel Lancelot, victime samedi 25 février sur les gradins du Parc des Princes d'un malaise cardiaque, est décédé brutalement dans l'ambulance du SAMU qui le transportait à l'hôpital. Il était âgé de quarante-six ans.

Celui qui nous quitte aujourd'hui est l'archétype des « enfants de 68 », malgré ses trente ans — « un vieux » — à l'époque. Michel Lancelot débute dans le journalisme à Combat *en 1962, à la rubrique radiotélévision.* L'Aurore *le remarque et le recrute en 1964, mais le corset d'une rubrique est trop étroit pour lui, alors qu'il sent monter, grâce à sa grande sensibilité naturelle, la fièvre de la jeunesse. En avril 1968, Michel Lancelot entre à Europe 1 pour réaliser « Campus », émission quotidienne à forte dose de rock'n'roll, rythme dont il épouse tout l'impact. Mais « Campus » est surtout le lieu du débat permanent que réclament les jeunes sur des sujets comme la drogue, l'homosexualité, la peine de mort, l'euthanasie. L'émission dure trois ans.*

En 1975, après l'éclatement de l'ORTF, Michel Lancelot convainc M. Marcel Jullian, président d'Antenne 2, de la nécessité de faire du samedi après-midi un créneau pour les jeunes, grâce à une télévision d'avant-garde. Mais « Un jour futur » se heurte rapidement au conformisme d'une trop grande partie des téléspectateurs, et Lancelot doit renoncer. Il faudra attendre le temps des radios libres pour qu'il fasse sa rentrée sur les ondes, en 1983, sur Paris-Fréquence-Montparnasse (devenue 95.2), dans « Life show », deux heures quotidiennes de nostalgie musicale.

Michel Lancelot était aussi un écrivain, qui nous laisse Le jeune lion dort avec ses dents *(1974) — qui porte en sous-titre « Premier manifeste de la contre-culture globale, nécessité perpétuelle ». — après avoir publié* Je veux regarder Dieu en face *(1968), que lui a inspiré son séjour chez les hippies de la côte ouest des Etats-Unis, et* Campus *(1971). En 1979, son* Julien des fauves *sera son dernier livre. — C. D.*

Lundi 27 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 L'avenir du futur : Holocauste 2 000.
Film anglo-italien d'Albert Di Martino (1977), avec K. Douglas, A. Belli, S. Ward.
Le représentant d'un consortium américain construit une centrale thermonucléaire dans un pays arabe. La destruction, au cours des travaux, d'une grotte légendaire provoque la malédiction d'une bête de l'Apocalypse et l'arrivée de l'Antéchrist. Ecologie, danger que fait courir au monde l'énergie atomique : autant de faux prétextes pour un mauvais film d'horreur et de satanisme. Que fait, là-dedans, Kirk Douglas ?
22 h 10 Débat : les tranquillisants de l'an 2000.
Avec les professeurs H. Laborit et D. Widlocher, le psychologue E. Fulchignoni, le psychiatre T. Lainé.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

le particulier
Le Guide Fiscal 84 est paru !
■ Tout sur les déductions légales
■ Tout sur les abattements
■ Tout sur les nouvelles lois fiscales.
chez votre marchand de journaux.
16F

20 h 35 Emmenez-moi au théâtre : Mademoiselle Julie.
De Strindberg, adapt. : B. Vian ; mise en scène : A. Voutsinas ; réal. : Y.-A. Hubert. Avec F. Ardant, N. Arestrup, B. Catillon.
Pendant une nuit de la Saint-Jean, Mlle Julie, en l'absence de son père, invite son valet à danser. Provoquante, mi-conquise, elle croit le posséder, l'humilier. Pris dans le jeu de la passion, Julie et Jean parcourent en une courte nuit toute une vie. Une pièce immense, mise en scène avec quelques légèretés. Un grand acteur : Niels Arestrup.
22 h 20 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville ; réal. : P. Bureau.
Avec Alice Sapritch. Au sommaire : Shakespeare au soleil ; amateurs de théâtre ; Jean-Paul Chambas. A l'affiche : la Femme assise, *de Copi, aux Mathurins ;* Long Voyage vers la nuit, *d'E. O'Neill au Théâtre 13 ;* Gertrude morte cet après-midi, *de M. Lepeu, etc.*
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : l'Histoire d'Adèle H.
Film français de François Truffaut (1975), avec I. Adjani, B. Robinson, S. Marriott, R. Dorey, J. Blatchley, I. Gitlis.
En 1863, Adèle Hugo, seconde fille de l'écrivain célèbre, arrive à Halifax sous une fausse identité. Elle veut retrouver un lieutenant de l'armée britannique qu'elle considère comme son fiancé. Bien qu'elle ne compte pas pour lui, elle va poursuivre sa chimère pendant des années. Passion romantique, obsession conduisant une femme à la folie, itinéraire névrotique. L'histoire vraie d'Adèle Hugo est devenue un film bouleversant, tragique, où Isabelle Adjani erre comme une ombre, écrasée par le pouvoir masculin. Du grand Truffaut.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
Départ de la Transmed, en direct de Montpellier.
23 h 15 Avec le temps : Paulette.
Emission de Menie Grégoire.
Que sont devenus ceux ou celles qui, il y dix ans, appelaient Ménie Grégoire à RTL, sous le poids du désespoir — mort d'enfant, chômage, abandon du mari, ils parlent, le visage caché, face à Ménie, ouverte mais très moraliste.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Concours international : Etude tableau nº 5 *de Rachmaninov, par Marguerite Long et Jacques Thibaud ;* Toccata, *de Debussy, par Stanislas Bounine au piano.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Comment vous sportez-vous ?
17 h 22 Portrait de famille : les grandes familles bordelaises.
17 h 35 Les oubli s de la musique : Paul Dukas.
18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatiques : Une sonate venue de loin, d'Y. Z'Graggen. Avec M. Cassagne, C. Dominique, E. Villars...
21 h *L'autre scène, ou les vivants et les dieux* : Sous les ailes noires de la Mère ténébreuse, ou la loi du jour et la passion de la nuit, de J. Brun et C. Mettra.
22 h 30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage (A. Jodorowsky).

FRANCE-MUSIQUE

20 h Jazz : actualités.
20 h 30 Concerts (rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, donné au Palais des sports, le 17 novembre 1983) : *Symphonie nº 3*, de Wolff ; *Monodram pour violoncelle et orchestre*, de Rihm ; *Symphonie Nº 3 : fragments pour une Apocalypse*, de Bancquart, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. W. Mitchniewski et A. Bancquart, sol. S. Palm (violoncelle), C. Renard (ténor), A. Burgstaller (basse), W. Pearson (basse).
23 h 30 Fréquence de nuit : musique et psychanalyse, la danse des fous.

Mardi 28 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h 00 Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h 00 Journal.
13 h 45 Série : Portes ouvertes
Le magazine des handicapés.
14 h 05 Série : Le soleil se lève à l'est.
14 h 55 Documentaire : les Masaïs.
De la leçon de liberté pour les civilisés.
Aux frontières du Kenya et de la Tanzanie, deux cent mille guerriers et gardiens de troupeau. Un peuple appelé les Masaïs (diffusé le 22 février).
16 h 25 C'est arrivé à Hollywood. Recettes à succès.
16 h 45 Monte-Carlo show.
17 h 30 Dessins animés : Titi et gros minet.
17 h 45 Hip-hop. (Diffusé le 26 février.)
18 h 00 Candide caméra.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h 00 Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h 00 Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Politiques.
Emission de J. Lanzi et I. Barrère.
Un face-à-face : M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Mme Marie-France Garaud, présidente de l'Institut international de géopolitique. Un débat animé par Jean Lanzi, auquel participent M. Bassi, directeur de France-Soir Magazine, et I. Levaï, directeur de la rédaction d'Europe nº 1, autour de trois thèmes : l'Europe politique, les euromissiles et le désarmement, l'engagement des troupes françaises au Tchad et au Liban.
21 h 50 Musique : « Concerto pour orchestre », de Bela Bartok.
Par l'Orchestre français des jeunes sous la direction de J. Kaltenbach. Une des plus grandes œuvres en cinq mouvements du compositeur hongrois.
22 h 35 Documentaire : Comédie instrumentale.
Emission de G. Despouy, réal. D. Offroy, avec la collaboration du ministère de la culture.
Une photographie de la facture instrumentale en France : si la lutherie de Mirecourt a connu de graves difficultés de marché, les cuivres évoluent au rythme industriel, un bilan qui va des instruments traditionnels — cloches, accordéon, piano — aux derniers synthétiseurs et ordinateurs.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h 00 Journal (et à 12 h 45).
13 h 35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Chansons témoins, chansons miroirs.
14 h 55 Téléfilm : Lindsey.
Une mère accouche d'un enfant anormal. Les médecins hésitent entre le laisser vivre et le condamner à la mort lente. La deuxième solution sera finalement retenue.
15 h 50 Reprise : La chasse aux trésors. A Malte (diffusée le 26 février).
16 h 50 Entre vous, de L. Bériot.
La Fondation de la vocation ; l'Auréliana, l'opéra du Limousin.
17 h 45 Récré A 2.
Papivole ; Téléactica ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h 00 Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 40 Cinéma : les Egouts du paradis.
Film français de J. Giovanni (1978), avec F. Huster, J.-F. Balmer, L. Kedrova, M. Dali, G. Briand, M. Subor.
Un ancien baroudeur, établi photographe à Nice, réunit une bande pour préparer et réussir le cambriolage de la salle des coffres d'une grande banque. Reconstitution de ce qu'on a appelé, en 1976, le « casse du siècle », dont Albert Spaggiari, arrêté ensuite, puis évadé, fut le cerveau. Giovanni sacrifie, une fois de plus, au romanesque de la pègre, et Francis Huster fait de Spaggiari un nouvel Arsène Lupin.
22 h 35 Mardi cinéma.
Avec M. Serrault, J.-L. Trintignant, G. Jugnot, M.-C. Barrault, A. Stewart.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h 00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 05 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Bouffons du lion.
20 h 35 Cinéma : Maman a cent ans.
Film espagnol de C. Saura (1979), avec G. Chaplin, R. Aparicio, A. Munoz, F. Fernan Gomez, N. Brinsky.
L'ancienne gouvernante des jeunes enfants d'une famille bourgeoise est invitée avec son mari à la fête donnée pour le centenaire de la grand-mère. Bien des choses ont changé, mais un complot se tisse contre l'aïeule. Continuation, dans la société d'après-Franco, d'Ana et les loups *(1972). Saura a fait revivre le personnage de Géraldine Chaplin et repris les mêmes acteurs principaux pour une comédie d'humour noir raillant une cellule familiale disloquée, un ordre moral désormais anachronique.*
22 h 15 Journal.
22 h 35 Avec le temps : Claire.
Emission de Menie Grégoire.
22 h 45 Prélude à la nuit.
Diptyque 70 pour violoncelle et orchestre, *d'Argenzio Jorio, interprété par l'Orchestre de chambre de la Fondation de France Michele-Napolitano, avec A. Belluomini, soliste, sous la direction de F. Zigante.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Film : Koenigsmark, de Maurice Tourneur.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

12 h 05 Agora, avec Y. Michalon.
12 h 45 Panorama.
14 h 00 Sons.
14 h 05 Un livre, des voix : « le Lézard grec », de Jean Joubert.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 (l'orgue à parfums et le montreur d'arômes) ; à 15 h 20, Rubriques internationale : à 16 h 25, Micro-hebdo ; à 17 h, *Raison d'être*.
18 h 30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles.
20 h 00 *Dialogues : « Peut-on penser le bonheur ? »*, avec Kenneth White et Robert Misrahi.
21 h 15 Musique : exemples et découvertes des amis de la musique de chambre.
22 h 30 Nuits magnétiques : invitation au voyage (un médium : G. Assael).

FRANCE-MUSIQUE

12 h 00 Actualité lyrique. Giacomo Rossini.
12 h 35 Jazz : la chanson de Louis.
13 h 00 Les nouvelles muses en dialogue.
14 h 04 Chasseurs de son stéréo.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h 00 Musiciens à l'œuvre : musique et théâtre.
17 h 05 Repères contemporains : Ton That Tiet.
18 h 00 L'imprévu.
19 h 05 Concert : le compositeur dans la ville ; œuvres de Levinas, Lejeune, Lacharte, Lenfant.
20 h 00 Jazz : les irréfutables.
20 h 30 Concert (donné au TMP le 12 décembre 1983) : des grands interprètes aux jeunes talents, *Élégie pour violoncelle et piano en ut mineur*, de Fauré ; *Impromptu pour piano en ut majeur*, de Schubert, et *Sonate pour violoncelle et piano nº 1 en mi mineur*, de Brahms, par F. Lodéon, violoncelle, et F. Killian, piano.
21 h 50 Concert (donné le 5 septembre 1983 à la salle Pleyel) en simultané avec TF 1 : *Concerto pour orchestre*, de Bartok, par l'Orchestre français des jeunes, dir. J. Kaltenbach.
23 h 00 Fréquence de nuit : jazz-club en direct du New Morning, le Quintette du saxophoniste A. Cobb.

INFORMATIONS « SERVICES »

TROISIÈME AGE

Le « délai de carence » et les points de retraite complémentaire

Les futurs retraités, démissionnaires en contrat de solidarité ou licenciés dans le cadre du *Fonds national de l'emploi, ont* droit, pendant qu'ils perçoivent leurs allocations conventionnelles à des points gratuits pour leur retraite complémentaire. Mais cette attribution, liée au versement des allocations, ne *peut s'opérer durant le délai de* carence, qui suit la rupture du contrat de travail et qui est, *par* définition, exempt de prestations. Or, ce délai s'élève parfois à plusieurs *mois ; en particulier* pour les cadres.

*C'est le décret du 24 novem*bre 1982 qui a créé ce délai de carence, repoussant d'autant le moment du paiement des allocations et provoquant, par ricochet, ce *manque à gagner chez* les ex-salariés. Auparavant, allocations et points gratuits commençaient dès la cessation du contrat de travail.

Aujourd'hui, les pré-retraités se trouvent face à des situations différentes suivant qu'ils sont démissionnaires, licenciés, cadres ou non-cadres.

● *Pour les démissionnaires* il y a moindre mal. Tout d'abord parce que le délai de carence n'est calculé que sur les sommes correspondant aux jours de congés *payés restant à prendre.* Donc une période relativement courte. Ensuite, parce que l'indeminité de départ ou de fin de carrière qu'ils ont pu percevoir est considérée comme un salaire et a donc donné lieu à double cotisation – *salarié et entreprise – sur* la partie excédant 10 000 F, contribuant ainsi à augmenter le capital de points de retraite déjà acquis.

● *Pour les licenciés, les in*demnités de licenciement ne sont pas considérées comme des salaires et ne procurent donc pas de points de retraite. En revanche, *elles interviennent dans le* calcul du délai de carence et s'ajoutent aux congés payés. Plus l'indemnité de licenciement est élevée, plus long sera le délai *de carence. Même si l'on ne re*tient que les indemnités supralégales, c'est-à-dire la différence entre l'indemnité versée soit au titre d'une convention collective plus favorable, soit *par négocia*tion entre le salarié et l'em*ployeur. Par exemple, un salarié* ayant exercé pendant huit ans dans une entreprise avec un salaire de 8 000 francs aurait droit à 6 400 francs d'indemnités légales. Si la convention collective lui en accorde 32 000 francs, le *délai de carence ne sera établi* que sur la différence : 25 600 francs. Le délai sera alors égal à 48 jours, plus, évidemment, les jours correspondant aux congés payés.

● Les cadres se sont sentis particulièrement touchés par cette mesure. L'AGIRC (1) a donc pris la décision de leur per*mettre l'achat de points de re*traite sur cette partie supra*légale de leur indemnité, en se référant à l'année précédente.* Par exemple, un cadre ayant totalisé 1 200 points en 1982 et devant supporter en 1983 un dé*lai de carence de six mois pour* les indemnités supra-légales pourra acheter :
(1 200 × 6) : 12 = 600 points à 11,78 F, prix d'achat en 1982. (Le prix d'achat du point est de 13,07 F en 1983).

Les cadres intéressés par cette possibilité disposent d'un certain délai pour faire valoir *leurs droits. Par exemple, pour* 1983, ils devront se manifester avant le le 31 mars 1985. Une seule restriction : il faut que le délai de carence soit au moins *égal à un mois.*

● Pour les non-cadres, la commission paritaire de l'ARRCO (2) n'a pas pris de décision similaire à celle de l'AGIRC. *Il n'est donc pas possible aux* ressortissants des institutions dépendant de l'association d'acquérir des points de retraite.

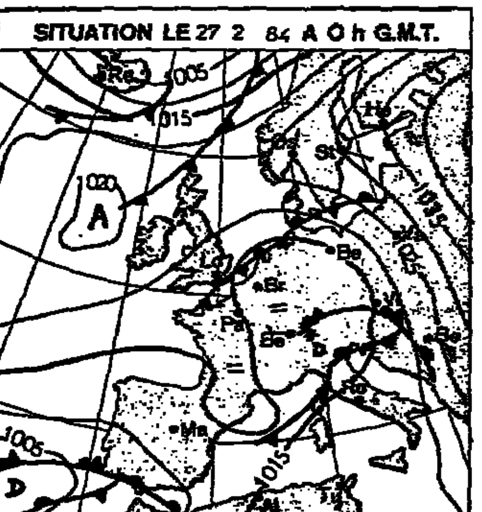
La nouvelle réglementation du *chômage devrait – si le récent* protocole d'accord entre partenaire sociaux prend effet tel quel à partir du 1er avril 1984 – supprimer ces différences de traite*ments puisqu'il prévoit le calcul* du délai de carence sur les seuls congés payés. On estime qu'entre le 1er janvier et le 31 décembre 1983 environ 150000 per*sonnes au nom d'un contrat de* solidarité et presque 50000 au nom du FNE, ont été concernées par ce délai de carence.

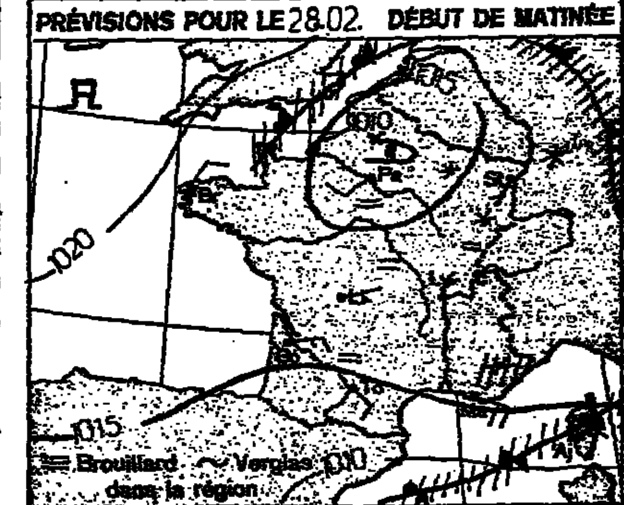
CHRISTIANE GROLIER.

(1) AGIRC (Association générale des institutions de retraite des cadres, 4, *rue Leroux, 75116 Paris.* Tél. : 501-53-20).

(2) ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires, 44, boulevard de la Bastille, 75012 Paris. Tél. : 346-13-20).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 février à 0 heure et le mardi 28 février à 24 heures.

La situation générale n'évoluera pas encore, avec la persistance sur la France d'un minimum en altitude et en surface, associé à une goutte froide. Cette configuration conduit à une circulation d'ondes d'air chaud de l'Espagne à l'Italie d'une part, à des retours d'air humide sur la face nord de la dépression d'autre part.

Mardi, le temps restera très nuageux et brumeux avec des *brouillards matinaux* nombreux, parfois givrants à l'intérieur. Par ailleurs, des chutes de neige faibles, localement modérées, se produiront encore du Nord-Est aux frontières du Nord, Bassin parisien, Pays de Loire, en s'atténuant dans l'Est en cours de journée.

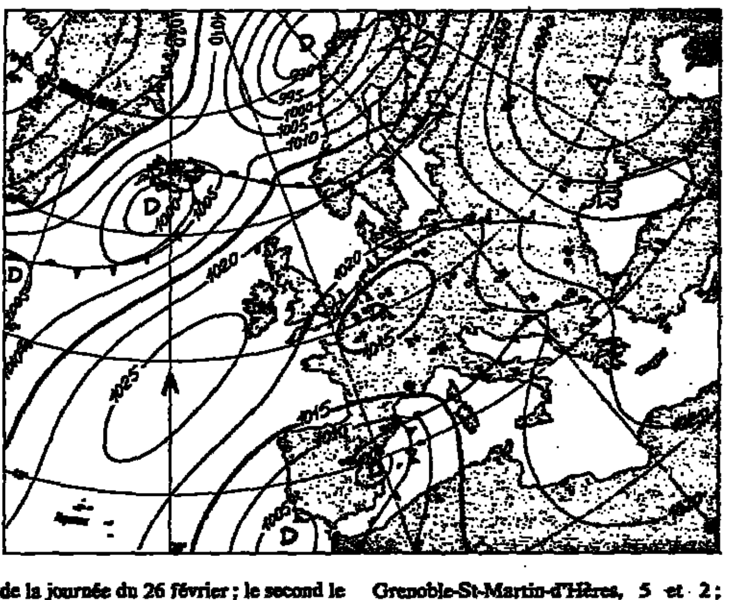
D'autre part, les pluies d'abord orageuses de Corse deviendront *persistantes* et s'étendront vers le nord des Alpes.

Le vent d'est à sud-est sera modéré à assez fort près de côtes méditerranéennes, variable faible ailleurs.

Les minima seront de 0 à 2 degrés à l'intérieur, 2 à 4 degrés près des côtes. Les maxima stationnaires seront de 6 à 9 degrés dans le Sud-Ouest, 10 à 12 degrés en régions méditerranéennes. 2 à 5 degrés ailleurs.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 février ; le second le minimum de la nuit du 26 février au *27 février*) : Ajaccio, 10 et 5 degrés ; Biarritz, 7 et 3 ; Bordeaux, 5 et 1 ; Bourges, 3 et 0 ; Brest, 5 et 2 ; Caen, 3 et 2 ; Cherbourg, 2 et 1 ; Clermont-Ferrand, 2 et 0 ; Dijon, 2 et 0 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 5 et 2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 2 et 0 ; Lille, 2 et 1 ; Lyon, 3 et 0 ; Marseille-Marignane, 9 et –1 ; Nancy, 1 et 0 ; Nantes, 3 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 10 et 1 ; Paris-Montsouris, 2 et 2 ; Paris-Orly, 2 et 2 ; Pau, 6 et 0 ; Perpignan, 11 et –1 ; Rennes, 2 et 1 ; Strasbourg, 2 et 0 ; Tours, 2 et 0 ; Toulouse, 7 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

PRÉVISIONS POUR LE 28 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 6 degrés ; Amsterdam, 2 et 1 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 3 et 0 ; Bonn, 5 et 2 ; Bruxelles, 3 et 1 ; Le Caire, 23 et 12 ; îles Canaries, 23 et 16 ; Copenhague, 2 et 1 ; Dakar, 26 et 19 ; Djerba, 18 et 6 ; Genève, 3 et 0 ; Jérusalem, 15 et 3 ; Lisbonne, 13 et 6 ; Londres, 4 et 3 ; Luxembourg, 0 et –1 ; Madrid, 8 et –1 ; Moscou, –1 et –12 ; Nairobi, 30 et 12 ; New-York, 3 et –2 ; Palma-de-Majorque, 12 et 1 ; Rome, 13 et 6 ; Stockholm, 0 et –1 ; Tozeur, 16 et 6 ; Tunis, 16 et 5.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MERCREDI 29 FÉVRIER

« La basilique Saint-Denis racontée aux jeunes », 14 h 30, entrée, Mme Senant.

« *Hôtel de Sully* », *15 heures, 62, rue* Saint-Antoine, M. Jacomet.

« Église Saint-Leu, Saint-Gilles », 15 heures, entrée, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« William Bouguereau », 14 h 30, Petit Palais (*Arts et curiosités de* Paris).

« Montmartre », *14 h 30*, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« De l'hôtel de Sens à la place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Port-Royal », 15 heures, 123, boulevard du Port-Royal (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

14 heures, 60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld : « La Tunisie ».

16 heures : « La Thaïlande » ; 18 h 15 : « Singapour » (Rencontre des *peuples*).

15 h 30, 13-15, *rue de la Bûcherie* : « La chanson, des Années folles à nos jours » (Les artisans de l'esprit).

EXPOSITION

LE PETIT VAUBAN ILLUSTRÉ

« Vauban réformateur », l'exposition ouverte sur ce thème depuis le 15 décembre dernier dans les salles du Musée des monuments français, sur la colline de Chaillot à Paris, a déjà été visitée par plus de quinze mille personnes. Devant ce succès, il a été décidé de ne pas la fermer le 27 février comme prévu mais de la prolonger jusqu'au 12 mars.

Décidément, le maréchal fait recette. De nombreuses manifestations ont marqué à Paris et en province le trois cent cinquantième anniversaire de sa naissance. Elles ont permis de mieux faire connaissance avec cet homme étonnant qui ne se contenta pas d'être le premier officier du génie de Louis XIV mais fit montre aussi de multiples talents.

Pour conserver une trace visuelle de cette « année Vauban », *le centre* régional de documentation pédagogique de Paris vient d'éditer une pochette de 24 diapositives accompagnées de légendes pertinentes, dues à l'historien Jean-François Pernot. Ces images sont autant de coups de projecteur sur les diverses activités et curiosités du maréchal. Elles donnent envie d'explorer soi-même – et avec ses élèves, si on est enseignant – la France du Grand Siècle que Vauban marqua de ses bastions et qu'il parcourut en tout sens pendant cinquante-trois ans, l'œil et l'esprit aux aguets.

★ *Vauban réformateur*, par Jean-François Pernot, CRDP de Paris, 37, rue Jacob, 75270 Paris Cedex 06. Tél. : 260-37-01.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 février 1984 :

DES DÉCRETS

● Relatif à l'émission de l'emprunt d'État de mars 1984.

● Pris pour l'application du décret du 28 août 1969 modifié portant déconcentration et unification des organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières d'architecture et d'espaces protégés.

● Relatif au Conseil national des transports et aux comités régionaux et départementaux des transports.

● Relatif au plafond applicable au calcul des prestations maladie, maternité, invalidité et décès des assurances sociales agricoles.

UN ARRÊTÉ

● Relatif au comité du travail féminin.

EN BREF

AUTO-DÉFENSE

FEMMES DE CHOC. – Le Kajyn club, la direction départementale temps libre, jeunesse et sports de Paris et le Comité départemental de Paris de karaté organisent un cycle de sensibilisation à l'auto-*défense féminine tous les mer*credis de 18 h 15 à 19 h 45, 7, passage Thiéré, à Paris (11e). Pour celles qui enseignent, pratiquent des arts martiaux ou ani*ment des clubs.*

★ **Inscriptions sur place, lors du premier cours, le 29 février, à 17 h 30. Renseignements : 806-15-86 après 17 h 30.**

INFORMATION

DINER-DÉBAT. – Le Cercle républicain organise un dîner-débat pré*sidé et animé par Patrick Poivre* d'Arvor sur le thème « Quelle information pour quelle télévision ? », le mardi 6 mars à 20 heures.

★ **Renseignements et inscriptions au Cercle républicain, 5, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : 260-60-95.**

SÉCURITÉ SOCIALE

RADIOLOGIES ET « TIERS PAYANT ». – On peut désormais *ne payer à son médecin radiologue* que les frais non remboursés par la Sécurité *sociale* – le « ticket modérateur » – pour des radiographies particulièrement impor*tantes.*

Les actes de radiologie supérieurs au « Z 70 » (nomenclature de la *Sécurité sociale) sont concernés* par cette mesure aux termes d'un protocole conclu en juillet 1983 *entre* les caisses d'assurance-maladie (salariés et non-salariés) et les syndicats de médecins. Entré en vigueur au début de l'année, ce protocole, valable un an, *est reconductible par tacite recon*duction.

C'est la première fois que le sys*tème dit du « tiers payant »* (la Sécurité sociale rembourse directement le médecin, le malade ne payant que le ticket modérateur) est appliqué à un acte accompli par un médecin libéral. Ce système n'existait auparavant que dans les dispensaires et les hôpitaux.

TABAGIE

« PAPA, NE FUME PLUS... ». – Les élèves de 6e et 5e sont invités *par le Comité français d'éducation* pour la santé à créer *« le pays où l'on ne fume pas »*. Toute liberté est laissée quant au mode d'expression : sketches, chansons, reportages, caricatures, imitations, etc. Récompense de ce devoir national : une visite de la Maison de la Radio à Paris, une séance dans un studio professionnel où sera réenregistrée la cassette réalisée, la participation à une émission de radio ou de télévision, des jeux électroniques à trois dimensions Tomy, des tee-shirts, date limite d'envoi des cassettes : le *30 mars.*

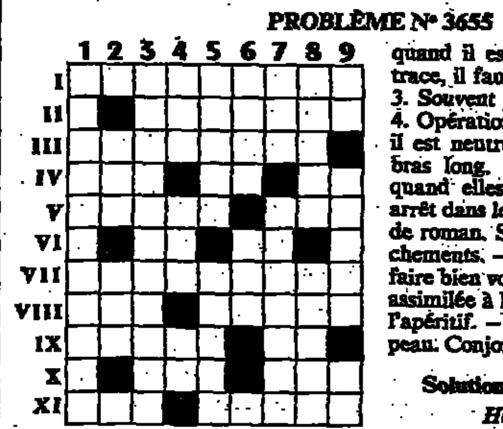
★ **Comité français d'éducation pour la santé, 9, rue Newton, 75116 Paris. Tél. : 723-72-07.**

TACOTAC
avec chaque billet, 2 chances de gagner
1 chance au grattage
1 chance au tirage
loterie nationale



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3655



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui n'a d'yeux que pour les « brunes ». – II. Peuvent *donner une indication sur notre âge.* – III. Prouvent qu'il y a eu de la circulation. – IV. D'une certaine façon, c'est un homme de paille. Largeur de crêpe. Possessif. – V. S'établit dans le pavillon quand elle est externe. Comme Philippe. – VI. *Doublé pour bercer.* Intéressa beaucoup de chercheurs. – VII. Menace celui qui n'a rien pris. – VIII. Laisse un bon morceau. Se rince d'un bon coup. – IX. S'élève quand on a fait du foin. Mesure. – X. On peut dire qu'elle est non avenue. La première moitié. – XI. *Devient très coulant. Pas assez* doux.

VERTICALEMENT

1. Recherchés par ceux qui veulent avoir le dernier mot. – 2. Danse quand il est petit. Pour trouver sa trace, il faut remonter au déluge. – 3. Souvent présentée en un acte. – 4. Opération postale. Discret quand il est neutre. Déchiffré. – 5. A le bras long. Ne sont jamais neuves quand elles sont reçues. – 6. Un arrêt dans le Cher pour les amateurs de roman. Se lança dans les retranchements. – 7. Circule en Suède. Se faire bien voir. – 8. Petite, peut être assimilée à la gale. Peut être noire à l'apéritif. – 9. Préposition. *Troue la* peau. Conjonction.

Solution du problème n° 3654

Horizontalement

I. Pneumologue. Air. – II. Oubliés. Attelle. – III. Nid. Géante. – IV. Morfil. RP. – V. Goal. Apiéceur. – VI. Nutation. Urne. – VII. Eve. Udine. Fi ! Iv. – VIII. Tartre. Galéje. – IX. El. Oisifs. Ul. An. – X. Reins. Niaise. Mâ. – XI. RN. Nandou. Trabe. – XII. Et. Eteint. Emis. – XIII. INRI. Est. Os. – XIV. Onirologue. Luth. – XV. Solen. Sorcière.

Verticalement

1. Pomme de terre. OS. – 2. Nu. Valentino. – 3. Eborgner. Nil. – 4. Ul. Fou. Tonnerre. – 5. Miniaturisation. – 6. Œillades. Ne. – 7. LSD. Ti. Indigos. – 8. Main. Fion. Go. – 9. Gag. Poe. Sauteur. – 10. Utérin. Sec. – 11. Etape. Faust. – 12. En. Cuillère. Le. – 13. Altier. Amour. – 14. Ile. Unijambiste. – 15. Ré. Prévenues.

GUY BROUTY.





هكذا من الأصل

Le Monde

ECONOMIE

CRISE : pourquoi la grande peur de 1945 est revenue

LA France, on le sait, n'est pas le seul pays à avoir connu, après la seconde guerre mondiale, sa plus longue période d'expansion économique, caractérisée par un quasi plein emploi (sinon, *certaines années, par une situation* de « suremploi ») et une amélioration des conditions de vie encore jamais vue, les fameuses *« trente glorieuses »*, pour reprendre la désormais fameuse expression de M. Jean Fourastié. C'est pratiquement l'ensemble des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, suivi, à partir, disons, des années 1967-1968, par un nombre grandissant de pays du *tiers-monde*, qui auront connu, pour les plus développés d'entre eux, sinon trente ans, du moins un bon quart de siècle (*approximativement de 1948 à* 1973) de croissance à peu près ininterrompue, ce qui est historiquement une très remarquable performance.

Cependant, ce sont les historiens qui découpent la durée en tranches. *Ce qui est arrivé « après » était en* germe pendant les années de prospérité, et c'est un bilan global qu'il faudrait dresser, où le chômage d'aujourd'hui apparaîtrait comme le passif du boom d'hier, entretenu par des moyens de plus en plus artificiels, à commencer par une revalorisation des salaires probablement excessive dans la plupart des pays à partir de 1968-1969. La même *erreur a déjà été commise dans le* passé, et en particulier à propos du passé qui sert de référence à la crise actuelle, à savoir la Grande Dépression des années 30, qui avait aussi connu ses phases de rechute dont celle de 1937, après trois années d'expérience Roosevelt, avait *été* particulièrement profonde et dévastatrice.

De cette grande crise, on raisonne encore aujourd'hui trop souvent comme s'il s'était agi d'un cataclysme tombé du ciel, et qu'elle n'avait *été* préparée par les excès de la période précédente, dont on se plaisait déjà à ne retenir que les aspects positifs : c'est pendant les années 20 que *le* premier modèle de société de consommation pour tout le monde (ou presque tout le monde) a été conçu et mis en application, symbolisé par la politique des hauts salaires de Henry Ford Ier — sans conteste un des inventeurs du monde moderne, — dont l'objectif était *que chaque Américain puisse* lui acheter une automobile, un luxe encore inouï pour l'époque.

Il n'est pas inutile de rappeler que les économistes (tout au moins ceux qui cherchent à vulgariser leur science, les seuls que l'opinion publique écoute), et à leur suite les politiciens, entretenaient à partir de 1924-1925, les mêmes illusions qu'on a vu renaître, avec un aplomb et une naïveté plus grands encore, quoique moins excusables, pendant les glorieuses années qui suivirent la deuxième guerre mondiale et dont il *vient d'être question.*

Les contemporains d'Henry Ford avaient eux-mêmes qualifié leur époque de *new era*. La « nouvelle ère », qui prit fin dans les conditions dramatiques que l'on sait avec le krach de Wall Street d'octobre 1929, était ainsi dénommée parce que les économistes de l'époque se déclaraient persuadés qu'on avait enfin trouvé le moyen de rompre l'enchaînement du *cycle économique. Finie l'alternance* déprimante des phases de croissance et de dépression (les dépressions du premier siècle du capitalisme moderne, qui prit fin en *1914*, étaient sévères mais de courte durée). La société était enfin entrée dans l'ère de la prospérité indéfinie.

Ce que Keynes a apporté de nouveau par la suite, c'est l'idée que ce brillant résultat ne pouvait être obtenu qu'au moyen d'une politique d'intervention de la puissance publique, visant à soutenir délibérément la consommation et surtout l'investissement. Mais le rêve était déjà là. Il s'agissait seulement de proposer la méthode pour le faire resurgir des *décombres de la crise survenue* entre-temps.

Les souvenirs laissés par cette dernière étaient tellement décourageants, la marque imprimée sur ceux qui en avaient souffert — faillite, chômage, perte soudaine de *toute place assignable dans la* société — avait été si profonde qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale, c'est, en ce qui concerne *les perspectives économiques, le* pessimisme le plus noir qui régnait, notamment — et ceci était particulièrement frappant, — dans les pays vainqueurs, États-Unis et Grande-Bretagne.

On a peine aujourd'hui à croire, à la lumière de ce qui s'est passé par *la suite*, que la *préoccupation dominante* (le mot est faible, il faudrait parler d'obsession) pendant les trois ou quatre premières années qui *suivirent la fin de la guerre était le* retour à un chômage massif, une fois la tâche de reconstruction achevée dans les pays dévastés par le conflit.

Expliquer pourquoi ces sombres prévisions ne se sont pas produites exigerait évidemment une analyse minutieuse de vingt-cinq ans d'histoire économique. De très nombreux travaux ont été accomplis sur ce thème ou sur des thèmes qui relè*vent de ce vaste sujet, qui n'a pas été* abordé de front pour l'ensemble de l'économie.

Bornons-nous ici à rappeler que de telles analyses ne peuvent être menées sans que soient formulées un certain nombre d'hypothèses sur les ressorts de la croissance. Comme il n'y a pas, sur ce point, de théorie économique unifiée, il n'est pas étonnant qu'il n'y ait pas non plus *d'accord général des économistes* sur les explications à donner à l'essor économique remarquable que le monde a incontestablement connu jusqu'à une époque récente.

La confusion d'idées qui continue à régner sur cette importante question n'est pas sans entraîner de graves conséquences pratiques : insuffisance et maladresse des politiques de redressement, et paralysante *incertitude qui continue à peser sur* l'avenir.

Il n'est pas de développement économique authentique sans perspective à long terme. Jadis, la ligne d'horizon était déterminée par la possibilité d'emprunter à long *terme, et à bas taux d'intérêt, disons* à 3 % pour une durée de vingt-cinq ans. Le temps pour un jeune ménage d'élever une famille et de payer sans gêne une maison. La dimension du long terme n'existe plus spontanément, car les mécanismes, financiers notamment, propres à le rendre possible sont profondément déréglés. Dans la plupart des cas, les dispositions qu'il faut *bien prendre pour parer à cette* insupportable carence, vicient encore un peu plus le fonctionnement du « système ».

Ce qui domine actuellement est un pessimisme qui paraît sans appel, comme paraissait l'être celui qui inclinait tant d'esprits, en 1945, à *voir les pays développés* (sans parler des autres) « condamnés au sous-emploi ». Les causes auxquelles on attribue aujourd'hui la persistance du chômage sont différentes — restructuration, progrès techniques, concurrence des pays nouvellement industrialisés, etc. — mais rares sont ceux qui pensent qu'on pourra dans un avenir prévisible retrouver une situation proche du plein emploi. *Leur pessimisme n'est sans doute* pas plus justifié que celui de leurs prédécesseurs.

Deux types d'arguments

S'il n'existe pas d'explication universellement admise de la relative prospérité d'hier (et, par voie de conséquence, de la crise d'aujourd'hui), on peut toutefois discerner deux grands types d'arguments possibles.

Le premier est celui auquel, naguère, croyaient dur comme fer la grande majorité des économistes contemporains. *Le plein emploi était* tout simplement dû au fait que les gouvernements s'étaient enfin décidés à appliquer les politiques préconisées par les théoriciens modernes de l'emploi. Autrement dit, c'est parce que le monde capita*liste était devenu « keynésien » qu'il* avait surmonté les fléaux attribués au libéralisme pur et simple.

Ce n'est pas le lieu ici de nous livrer à une critique en règle de cette doctrine. Un fait est propre, sinon à en montrer toute la faiblesse, du moins à introduire le doute, *source* de toute recherche : pendant les plus belles années de l'expansion (fin des années 50, décennie 60), ce sont les pays dont la politique était le plus franchement d'inspiration keynésienne (action délibérée sur le marché monétaire pour influencer les taux d'intérêt, politique des revenus destinée à agir sur la demande) qui ont connu globalement le plus faible taux de croissance et la persistance d'un certain chômage : la Grande-Bretagne et les États-Unis.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 24.)

Un « statut » ou une politique des transports ?

LES représentants des routiers auront trois préoccupations en tête pour aborder la négociation sur le fond avec les pouvoirs publics qui doit commencer le 1er mars : une réglementation tatillonne, une fiscalité inadaptée et, surtout, les « faveurs » financières ou politiques dont bénéficierait indûment la SNCF. Si les discussions qui vont s'engager après les manifestations de colère de la *semaine dernière n'aboutissent* qu'à l'octroi de quelques concessions aux professionnels de la route à la recherche d'un meilleur « statut », tout restera à faire, à savoir la définition d'une politique claire des transports, sans *préjugés* (*ni* « *pro-SNCF* », *ni* « pro-routière »), propre à encourager l'activité plutôt qu'à susciter des réactions de défense.

Un certain travail de dépoussiérage a bien été commencé, mais les fédérations patronales *ont beau jeu de dénoncer la* jungle des règlements, des contraintes, des contrôles, qui réduisent les entreprises à n'être qu'une annexe de l'« économie administrative ». Les administrations se livrant à des excès de *zèle font d'autant plus sentir leur* poids qu'elles ont affaire à un des secteurs les plus « éclatés » de l'économie. A côté de quelques dizaines de grosses firmes, 80 % des entreprises occupent moins de dix salariés. Dans une *branche naturellement divisée*, l'Etat peut d'autant mieux régner.

Ne peut faire du transport routier qui veut... à supposer que l'état du marché le permette. Il faudra au futur chef d'entreprise (ou à *l'artisan*) obtenir auprès des services du ministère des transports une attestation de capacité, qui prouve qu'il connaît correctement la comptabilité, le droit social, l'organisation du travail. Et ce n'est pas tout : pour *faire circuler son camion (ou ses* camions) sur des distances supérieures à 200 kilomètres du lieu où est inscrite l'entreprise au registre du commerce, il est nécessaire d'obtenir, toujours auprès de M. Fiterman, des licences... *que l'administration ne délivre* qu'au compte-gouttes. A tel point qu'un véritable marché noir des licences a pu s'instaurer, au prix confortable de 10 000 à 15 000 francs la tonne. Mais les professionnels sont-ils prêts à *accepter les conséquences d'une* « déréglementation » dans ce domaine ?

Autre domaine, autre contrôle, à propos des tarifs. Si les prix des transports internationaux sont libres (ce qui donne *lieu à une vive concurrence* versant parfois dans le dumping), il n'en va pas de même pour les acheminements dans l'Hexa*gone. Par le système de la tarifi*cation routière obligatoire (TRO), c'est le gouvernement qui dicte les prix pour les lots de plus de 3 tonnes expédiés à plus de 150 kilomètres. Autre contrainte, mais aussi autre garde-fou.

Aussi est-ce sur le chapitre des lois sociales et de leur application que le reproche de bureaucratie est brandi le plus souvent par les entreprises et, d'abord, par les chauffeurs, les premiers *concernés. Un routier ne fait pas* le même travail qu'un OS de Poissy, et l'exercice de son métier implique une dose de souplesse vis-à-vis de la réglementation sur la durée du travail. Comment intégrer dans une grille *d'horaires rigide le temps passé* à attendre un chargement ou un ravitaillement ? Comment prendre en compte l'heure passée sur le bas-côté, à l'arrêt, pour éviter l'assoupissement, donc l'accident ? Comment interdire la tra*versée de certains départements* en fin de semaine sans commettre d'injustice à l'égard des routiers qui veulent légitimement revenir dans leur famille le samedi et le dimanche. *« Vous pouvez avoir six contrôles différents entre Bordeaux et Paris ! »* peste un chef d'entreprise.

La fiscalité est une autre bête noire. Non pas tant la taxe à l'essieu, impôt spécifique aux routiers ni même la taxe professionnelle, qui pénalise davantage les entreprises de main d'œuvre que les firmes très « capitalistiques ». Mais la TVA sur le gasoil est très mal supportée. Par rapport aux entreprises belges ou allemandes, qui sont exonérées de TVA sur le carburant, la France *« roule plus cher » au kilomètre.* Et le gasoil entre pour plus de 20 % dans le prix de revient.

Dernier contentieux : la concurrence « franco-française » c'est-à-dire en clair la concurrence avec la SNCF. Elle est faussée, soulignent les entreprises routières, par les subventions dont bénéficie la grande en*treprise nationale. Il est vrai que* les contribuables verseront à des titres divers au moins 30 milliards de francs à la SNCF en 1984. Quant à l'endettement de l'entreprise nationale, il atteint près de 60 milliards !

Mais, dans ce concert de récriminations, les routiers auraient tort de trop en rajouter. Depuis 1970, le trafic ferroviaire de marchandises a regressé de 7 %, alors que celui des camions progressait de quelque 50 %.

F. GROSRICHARD.

UNE ANALYSE DE L'OCDE

Freiner la progression des dépenses de sécurité sociale mais ne pas remettre globalement le système en cause

CE que redoute le plus un vernement s une situation de crise, c'est l'agitation sociale. La colère des transporteurs *routiers*, celle des viticulteurs ou celle des éleveurs de porcs bretons sont prises au sérieux pour cette raison. Mesurant mal les seuils d'intolérance, les pouvoirs publics cherchent à prévenir des mouvements qu'ils ne pourraient plus contrôler s'ils les laissaient *déborder le cadre* régional ou corporatiste.

Un chef d'Etat, un premier ministre, se demandent couramment d'où peut venir la menace, quitte parfois à mettre les barrières plus en avant qu'il ne faut. *« Au-delà d'un million de chômeurs, c'est l'explosion »*, prétendait Georges Pompidou en 1972. Que cette prédiction ne se soit pas accomplie ne prouve pas que le calcul ait été faux. Car pour déjouer de telles menaces, les gouvernements prennent des mesures compensatoires. Dans le cas du chômage, les systèmes d'indemnisation permettent de faire reculer le seuil d'intolérance. Il en va de même pour l'ensemble de la protection sociale qui sert d'amortisseur à la crise. Ainsi compensera-t-on le recul du pouvoir d'achat des salaires par une progression du pouvoir d'achat des prestations sociales.

Cette politique a un coût, c'est ce que rappelle le secrétaire général de l'OCDE, M. Van Lennep, dans la note qu'il a adressée aux ministres des finances des vingt-quatre pays membres de l'Organisation pour préparer la réunion que ceux-ci ont tenue à Paris les 13 et 14 février. *« De 1960 à 1983*, note-t-il, *la part des dépenses publiques totales dans le PIB (produit intérieur brut) a augmenté en moyenne de plus de 20 points pour atteindre près de 50 % »*. Ce sont les dépenses sociales qui ont le plus augmenté (passant en vingt-trois ans d'un peu plus de 50 % du total à environ 60 %).

Il y a plusieurs raisons à cette forte progression : la hausse des coûts plus rapide dans ce secteur que dans l'ensemble de l'économie, l'évolution démographique, la multiplication des bénéficiaires et l'amélioration des prestations elles-mêmes. Ce sont ces deux derniers *facteurs qui ont joué* le plus ces dernières années, et il est à penser que les tendances vont s'inverser. Les gouvernements cherchent désormais à restreindre le champ d'application et à diminuer les prestations en termes réels par bénéficiaire, de sorte que *l'évolution des dépenses* sociales dépendra principalement de l'évolution des coûts relatifs et de la poussée démographique. Celle-ci va compliquer le problème de la maîtrise des dépenses sociales, notamment dans les septs grands pays *industrialisés où la population* vieillit.

En supposant le maintien du chômage à son niveau de *1982, le* blocage du taux de couverture et des conditions d'admissibilité, le montant total des dépenses sociales risque d'augmenter malgré tout à un rythme supérieur à 1 % en volume par an d'ici à 1990 dans ces sept pays. Pour la France, par exemple, cela représenterait un coût supplémentaire annuel de l'ordre de 8 milliards de francs. *« Une maîtrise véritable des dépenses sociales exigera que certains programmes soient réduits tandis que d'autres seront amplifiés, le tout avec le souci permanent de faire plus avec moins »*, déclare M. Van Lennep, qui ne cache pas qu'il faudra sans doute *« réexaminer le rôle de l'Etat pourvoyeur d'un degré élevé de sécurité à des personnes bien assurées »*...

Cela revient à restreindre les engagements pris. On ne doit plus compter, dans de nombreux pays, sur une augmentation de la *pression* fiscale. Mais peser sur les dépenses peut conduire à détruire le consensus social, *« qui requiert que les coûts du changement soient répartis d'une manière généralement perçue comme équitable. »* Autrement dit, c'est au moment où l'on aurait le plus besoin du filet de sécurité de la protection sociale que celui-ci devrait être retiré. Le maintenir tel qu'il est, c'est accroître le poids des transferts et celui des besoins de financement du secteur public.

Or, de ce côté, l'affaire est plutôt mal engagée. *« Dans presque tous les pays de l'OCDE*, fait remarquer le secrétaire général, *les budgets de l'ensemble des administrations publiques représentent des déficits qui atteignent, dans certains cas, jusqu'à 12 % du PIB et s'établissent, en moyenne, à plus de 4 % du PIB. »* Ce pourcentage est double de celui de 1979 et presque quatre fois plus élevé qu'en 1970. L'augmentation de la dette publique pèse sur l'épargne et entrave la reprise.

Chacun à sa manière, les pays industrialisés cherchent à réduire les causes structurelles des déficits. Ils ne peuvent le faire qu'en s'en prenant à des droits acquis, ce qui ne va pas sans danger. *« Les étapes prévues pour la réduction des déficits*, avertit M. Van Lennep, *ne pourront être toutes franchies que dans la mesure où l'on verra apparaître de manière durable la volonté politique et le consensus social nécessaire, ce qui exigera en contrepartie qu'il y ait à l'intérieur des budgets une souplesse suffisante pour pouvoir faire face aux besoins qui se manifesteraient et rattraper les nouvelles mailles qui viendraient à lâcher dans le filet de sécurité. »*

Cela ne laisse que peu de marge à l'action budgétaire et donc affaiblit les moyens de lutte contre le chômage. C'est pourquoi le secrétaire général de l'OCDE croit que *« les gouvernements doivent trouver d'autres moyens de remédier au problème du chômage à moyen terme »*. Et de rappeler que la zone de l'OCDE compte maintenant trente-trois millions de personnes sans emploi.

Ces moyens, le secrétaire général de l'OCDE ne les voit que dans un gigantesque effort d'adaptation au marché du travail, qui exclut une stratégie défensive, celle qui consiste à *« mettre la structure existante de l'activité et de l'emploi à l'abri des effets du changement »*. Mais cette adaptabilité ne peut s'opérer, M. Van Lennep insiste, sans le consensus social. *« C'est*, dit-il, *une entreprise à long terme, dont les coûts sont immédiats, mais dont les avantages seront largement portés au crédit des gouvernements. »* Gouvernements et partenaires sociaux doivent s'accorder *« pour que les coûts immédiats comme les avantages à plus long terme soient partagés équitablement »*.

C'est par la souplesse de son économie qu'un pays maintient son autonomie alors que les échanges mondiaux sont devenus la règle. En même temps, l'interdépendance économique devrait obliger les gouvernements à concerter leur politique. Or, dans le langage prudent qui doit être celui d'un responsable d'une grande organisation internationale, M. Van Lennep constate que *« les mesures protectionnistes ont tendance à se propager plus rapidement que dans le passé, étant donné que, sous l'effet des détournements de trafic, la pression des importations compétitives se déplace rapidement des marchés qui se ferment vers ceux qui restent ouverts »*. Selon lui *« les mesures de protection s'étendent plus qu'on ne le suppose généralement »*. Aussi bien lance-t-il cet avertissement : *« La prolifération des mesures aux frontières ou autres, prises à titre compensatoire, risque de saper la croissance économique mondiale, d'accroître les tensions internationales et d'endommager le système des échanges internationaux. »*

Certes, M. Van Lennep défend un principe d'économie libérale. Mais il est peu de chefs de gouvernement pour refuser d'admettre que tout effort de redressement national n'aura de sens que s'il s'insère dans un ensemble international suffisamment cohérent.

FRANÇOIS SIMON.

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

2e CYCLE
GESTION DE PERSONNEL

12 mois de formation de haut niveau
7 mois de stages spécialisés en entreprise
l'admission est réservée aux titulaires d'un DEUG, DUT, BTS ou 2 ans de Prépa.

3e CYCLE
MANAGEMENT AVANCÉ

9 mois de formation de haut niveau
7 mois de missions opérationnelles en entreprise
L'admission est réservée aux diplômés de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, I.E.P., maîtrise, écoles scientifiques) et à de jeunes cadres

Prochaine session de recrutement : 6 avril 1984

Nom ....
Age ....
Diplôme ....
Adresse ....
....
souhaite recevoir une brochure détaillée pour
le ..... Cycle de ....



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

IGS, 63, avenue de Villiers 75017 PARIS

Etablissement privé d'enseignement supérieur

LA RÉFORME DE L'INDEMNISATION

La consécration d'un système à deux vitesses

NOVEMBRE 1982 : alerté par le déficit persistant du système d'assurance-chômage, qu'il gère paritairement avec les organisations syndicales (FO, CGT, CFDT et CGC), le CNPF dénonce — en compagnie de son partenaire patronal, la CGPME — la convention qui régit l'UNEDIC, instituée en 1958.

Novembre 1982 : soucieux de garantir le fonctionnement du régime, et en l'absence de tout accord entre les partenaires sociaux, le gouvernement prend, par décret en date du 24 novembre, les dispositions d'urgence rendues nécessaires par la situation de l'UNEDIC. Les conditions d'indemnisation des chômeurs et le niveau des indemnités sont révisés avec le souci de faire des économies. Celles-ci s'élèveront à 10 milliards de francs dès leur application, en 1983 (13 milliards en année pleine), et se traduiront par l'exclusion d'environ 230 000 personnes du régime d'assurance.

Malgré cela, tout un chacun sait, dès cette époque, que l'UNEDIC ne peut survivre en l'état et qu'il faudra accepter des efforts, autrement plus douloureux. Fin 1983, d'ailleurs, le déficit cumulé atteindra les 12 milliards de francs auxquels il conviendra d'ajouter, à partir de 1985, les échéances d'un emprunt de 6 milliards de francs contracté en 1982.

Pour le CNPF, les choses sont simples et annoncées d'entrée. La prochaine convention devra mettre fin à l'unicité du régime, acceptée lors d'une longue négociation en 1979, qui consacrait le regroupement de l'assurance-chômage, financée par les cotisations salariales, avec les aides publiques, versées par l'Etat. Il faudra désormais séparer distinctement, plaide le patronat, ce qui relève de la responsabilité des partenaires sociaux et s'adresse aux chômeurs ayant cotisé, de ce qui revient aux pouvoirs publics et s'apparente à son devoir de solidarité nationale envers les personnes privées d'emploi.

De fait, avec la montée du chômage, puis l'apparition de difficultés financières croissantes, l'UNEDIC n'avait plus de paritaire que le nom et glissait progressivement vers la mise sous tutelle. Cette tendance se trouvait même aggravée par les interventions de l'Etat, amené à conduire une politique active de gestion sociale du chômage qui, à son tour, avait des conséquences sur le régime d'assurance. Orgueil des partenaires sociaux qui y sont très attachés, et particulièrement FO, qui en avait pris l'initiative (M. Bergeron occupant la présidence en 1983), l'UNEDIC était en train de perdre son identité, oscillant entre un faux paritarisme et un tripartisme honteux.

Un précédent dangereux

Cependant, il a fallu que les mois passent et que l'échéance de l'expiration de la convention approche pour que les partenaires sociaux acceptent de se rencontrer, enfin, puis de négocier. C'est que, s'ils admettaient le diagnostic, ils ne partageraient pas tous, loin s'en faut, l'objectif du CNPF. Et ce d'autant plus que, pour des organisations syndicales, il est insupportable d'avoir à réviser à la baisse un accord conventionnel.

A partir du mois d'octobre, on assista donc à une série de séances marathoniennes, qui devaient aboutir — après de multiples péripéties et de successifs renouvellements temporaires de la convention — à la signature d'un protocole, le 10 janvier, sur l'assurance-chômage, entre le CNPF, la CGPME et FO, la CFTC, la CGC, puis à la signature d'un relevé de conclusions le 9 février, sur le système de solidarité, entre les ministres, MM. Bérégovoy et Ralite, et tous les partenaires sociaux (CNPF et CGPME, FO, CGT, CFDT, CFTC et CGC).

Le dossier était enfin clos et les chômeurs — et avec eux tous ceux qui risquent de le devenir — pouvaient savoir ce qu'il adviendrait à compter du 1er avril 1984, date d'entrée en vigueur de la nouvelle convention, valable pour deux ans.

Alors que l'ordonnance d'application n'a pas encore été publiée au *Journal officiel* et que les partenaires sociaux mettent la dernière main à la rédaction des conventions et des règlements, il est possible de faire le bilan de ce changement important qui vient d'intervenir pour l'UNEDIC.

Tout d'abord, force est de constater que le CNPF a eu gain de cause et qu'il est parvenu à ses fins. Il y aura désormais deux régimes distincts (même si toute personne indemnisée passera par les services de l'UNEDIC) et la philosophie générale du système d'assurance en sera profondément modifiée. Les chômeurs, selon qu'ils ont cotisé ou non à l'ASSEDIC, appartiendront à deux catégories différentes et seront soumis à une protection sociale à deux vitesses, l'une venant relayer l'autre dans le temps et le niveau de prestation.

Incidemment, cette longue négociation aura introduit un précédent dangereux qui peut trouver d'autres champs d'application dans l'ensemble du dispositif social français, dont on sait qu'il coûte de plus en plus cher. La tentation sera forte, au nom de l'équilibre financier, de distinguer l'effort contributif de la nécessaire solidarité nationale et, d'ailleurs, M. Pierre Bérégovoy a indiqué, au cours de l'émission RTL — *Le Monde* du 19 février, qu'il envisageait, par exemple, de faire ce choix pour les allocations familiales.

Dans le même sens, on a vu le CNPF accepter une proposition de la CGC — sans qu'il y ait de réelle protestation de la part des autres organisations syndicales — qui conduit à garantir une meilleure indemnisation aux titulaires de revenus les plus élevés, en contrepartie d'une surcotisation. Là aussi, la nouveauté pourrait ouvrir la voie à d'autres exceptions...

Parmi les aspects positifs, il convient d'observer que, même si ce n'est pas la première fois dans l'histoire des relations sociales, les organisations syndicales ont été capables, peu ou prou, de diminuer l'importance de la couverture sociale sur un sujet aussi déterminant. La crise économique, dont la réalité est de plus en plus difficile à nier, y compris pour la CGT, est passée par là — qui aura peut-être offert la chance d'une nouvelle pédagogie. Les partenaires sociaux tiennent compte de la situation pour élaborer une politique contractuelle adaptée.

Le précédent, car il s'agit bien de cela, pourrait avoir des effets dans d'autres domaines. En ce cas, il serait signe d'un changement fondamental, l'amorce d'un virage qui pourrait modifier le paysage social.

Le gouvernement en première ligne

Parmi les aspects négatifs, il faut noter que les deux accords sur la séparation de l'UNEDIC ont également pour résultat de dégager le patronat d'une partie de ses responsabilités en matière d'emploi et de chômage. D'une certaine façon, pourrait-on dire, ils réduisent son engagement social, notamment à propos des conséquences de licenciements qu'un employeur est amené à décider.

Ainsi, au moment où le CNPF réclame plus de souplesse dans l'embauche, le nouveau régime d'assurance accorde des droits limités aux travailleurs à statut précaire — les salariés sous contrat à durée déterminée et ceux sous contrat d'intérim — ou ne fait pas de place aux jeunes demandeurs d'un premier emploi, qui sont considérés comme des assistés. De même, il rejette vers la solidarité d'Etat les chômeurs qui bénéficient de l'aide à la création d'entreprise ou les chômeurs de longue durée qui sont aussi âgés de plus de cinquante ans. Pis, il exclut et se débarrasse des licenciés de plus de cinquante-cinq ans, les préretraités, pour les faire prendre en charge par le Fonds national de l'emploi qui dépendra de l'Etat. Moralement, cela paraît discutable, d'autant qu'il est maintenant acquis que le régime ne protège que ceux qui ont souscrit, par leurs cotisations d'assurance.

Les pouvoirs publics, pourtant, se sont prêtés à ce découpage. Voire même, en ayant admis le principe pour leur part, ils ont incité les négociateurs à l'accepter au nom d'une nécessaire clarification du rôle de l'UNEDIC.

Il est cependant permis de se demander si, ce faisant, le gouvernement n'a pas pris trop de risques et ne s'en est pas remis trop facilement au bon vouloir des partenaires sociaux, libres de jouer le jeu ou non. Que le chômage augmente, que les conditions deviennent plus délicates et le régime d'assurance pourra se délester de ses indemnisés vers le régime d'assurance. Au rythme des commissions paritaires de l'emploi, où le CNPF détient 50 % des voix, ils auront à trancher tous les trois mois sur les demandes de prolongations, alors que les périodes d'indemnisation initiale, c'est-à-dire de droits garantis, ont été globalement réduites. Même théorique, cette menace existe qui amènerait l'Etat à être toujours en première ligne. Il devrait assumer, seul, tout le poids d'une récession, tout comme il doit supporter, toujours seul, la gestion sociale du chômage pour le plus grand bien, croit-on, de la collectivité.

Or, sur ce terrain, les sollicitations ne font qu'augmenter. On le constate d'ailleurs avec le dossier des restructurations industrielles, où le gouvernement doit inventer les congés de reconversion, exorbitant du droit commun, que la négociation entre les partenaires sociaux vient à peine de définir.

Aussitôt créés deux types de chômeurs, on lui ajoute donc un troisième, sans compter les préretraités de la sidérurgie, les préretraités FNE, les préretraités des contrats de solidarité et les retraités en garantie de ressources. Jusqu'où ira-t-on, pour répondre à la montée du chômage, puisque l'on sait maintenant que le régime d'assurance ne saurait accompagner ce mouvement ? La gestion de l'avenir du marché du travail ne s'est pas arrêtée le 9 février. Elle ne fait que commencer.

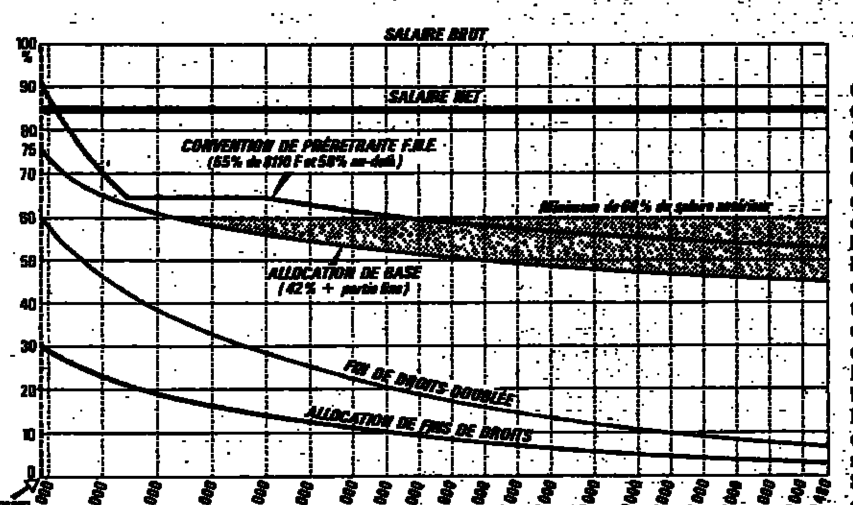
ALAIN LEBAUBE.

Nouveaux principes et cotisations accrues

	SYSTÈME ACTUEL	NOUVEAU SYSTÈME
Nature du régime	Financé aux 2/3 par les cotisations calculées sur la masse salariale et au 1/3 par des crédits d'Etat.	Deux régimes : 1) *Assurance*, financé par les cotisations et réservé aux chômeurs au sens strict ayant effectivement cotisé. 2) *Solidarité*, financé par des crédits d'Etat, pour les préretraités, les chômeurs de longue durée et les personnes à la recherche d'un premier emploi.
Cotisations	5,8 % du salaire (dont 2 % pour la retraite à soixante ans) se répartissant à raison de 4,08 % à la charge de l'employeur et de 1,72 % à la charge du salarié.	6 % du salaire (dont 2 % pour la retraite à soixante ans) se répartissant à raison de 4,08 % à la charge de l'employeur et de 1,92 % à la charge du salarié. S'y ajoute une surcotisation pour les salariés situés au-dessus du plafond de la Sécurité sociale (8 110 francs au 1er janvier 1984.

Moyennant une surcotisation, avantage pour les salaires élevés

(Indemnisation du chômage en pourcentage du salaire brut.)



La proposition de la CGC, retenue par le CNPF, améliore l'indemnisation des salaires les plus élevés (mais en contrepartie d'une surcotisation), en comparaison de l'actuelle allocation de base. Dans certains cas, elle place l'allocation de chômage au-dessus de l'allocation de préretraite FNE. A l'autre extrémité, les bas salaires sont pénalisés par l'abaissement du plafond d'indemnisation, ramené de 80 % à 75 % du salaire antérieur.

UNEDIC : de nouvelles dispositions plus favorables aux cadres

QUI sont les chômeurs réellement reconnus comme tels par le régime d'assurance ? Grossièrement, les salariés qui ont travaillé assez longtemps dans une ou plusieurs entreprises pour avoir obtenu, par leurs cotisations mensuelles, le droit d'être indemnisés pendant une période variant en fonction de leur âge, notamment.

Qui sont les « exclus » du régime, renvoyés vers le système de solidarité à la charge de l'Etat ? Les jeunes et les femmes à la recherche d'un premier emploi, tous les salariés qui n'ont pas suffisamment cotisé pour obtenir un revenu de remplacement satisfaisant, c'est-à-dire les travailleurs à statut précaire, les chômeurs de longue durée, les chômeurs créateurs d'entreprise et ceux qui suivent des stages de formation. Dans ce groupe, il faut également ajouter tous les salariés privés d'emploi qui, en raison de leur âge, vont bénéficier de préretraites dans le cadre des contrats FNE (Fonds national de l'emploi), des contrats de solidarité ou des conventions spéciales de protection sociale du type de celle qui existe pour la sidérurgie.

Si ne sont reconnus comme chômeurs relevant du régime d'assurance que les seuls cotisants, encore faut-il observer que les conditions d'indemnisation changeront avec la mise en œuvre de la nouvelle convention applicable au 1er avril 1984.

Ainsi l'ancienne allocation spéciale pour les salariés licenciés pour une raison économique est supprimée. Il n'existera plus, désormais, que deux types d'indemnisation : l'allocation de base et l'allocation de fin de droits.

Globalement, les durées maximales d'indemnisation demeurent inchangées, mais les durées initiales, c'est-à-dire celles pendant lesquelles le droit à l'indemnisation est garanti, diminuent. En revanche, les durées de prolongation s'allongent, avec cette différence qu'elles sont soumises à des renouvellements trimestriels, examinés par les commissions paritaires.

Quant au montant des indemnités, il ne change pas, formellement, avec une réserve toutefois. D'une part, les indemnités versées sont affectées par une dégressivité qui dépend de l'âge du chômeur et de la durée de prise en charge. D'autre part, le niveau moyen baisse, puisque l'indemnisation minimale journalière passera de 100,10 F à 95 F tandis que le maximum, qui était fixé à 80 % du salaire brut antérieur, sera ramené à 75 %.

Cette dernière mesure affectera surtout le revenu de substitution des smicards licenciés, qui sont de loin la catégorie la plus nombreuse, alors que, dans le même temps, les personnes pouvant justifier d'un salaire supérieur à 6 755 F auront la garantie d'être indemnisées à 60 %. Le gain est appréciable si l'on considère, par exemple, qu'il représente 3 139 F de mieux, pour un cadre payé à trois fois le plafond de la Sécurité sociale (8 110 F au 1er janvier 1984), par rapport à ce qu'il obtiendrait avec l'allocation de base. Mieux, on s'aperçoit que, à un certain niveau de salaire, il est préférable d'être licencié plutôt que de partir en pré-retraite FNE...

Certes, à partir du plafond de la Sécurité sociale, cet avantage est soumis à une surcotisation ASSEDIC pour assurer son autofinancement, mais il n'en demeure pas moins intéressant si on le compare à la situation réservée à deux catégories qui font figure de « victimes » dans ce nouveau régime, à savoir les travailleurs à statut précaire et les chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans.

Les premiers sont surtout des jeunes qui entrent dans la vie active par des contrats de travail à durée déterminée ou des missions d'intérim. S'ils n'ont travaillé que trois mois au cours des douze derniers mois, ils percevront une indemnité journalière réduite pendant une période de trois mois et ne pourront bénéficier de la même mesure avant deux ans. Alors que la précarité de l'emploi s'accentue et que la part des demandeurs d'emploi à la fin d'un contrat de travail à durée déterminée augmente dans les statistiques du chômage (36,5 % en janvier 1984), il apparaît clairement que cette disposition ne correspond pas à la réalité du marché du travail où l'on constate une rotation rapide entre les périodes de chômage et de travail (60 % des chômeurs de moins de cinquante ans ont travaillé moins de douze mois au cours de l'année précédente).

Les secondes victimes — les chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans — sont les seuls pour lesquels les durées maximales d'indemnisation ont été réduites avec une diminution des durées initiales et des prolongations. Ces dispositions pénalisent une tranche d'âge qui souffre particulièrement du chômage et reste longtemps privée d'emploi. Pour un chômeur dont le salaire de référence s'élève à 5 000 francs, on estime ainsi que la perte peut atteindre jusqu'à neuf mois de salaire brut.

En s'appuyant sur ces deux cas, la CGT et la CFDT ont refusé de signer le protocole approuvé par le CNPF, la CGPME, FO, la CFTC et la CGC. Les deux organisations syndicales ont alors fait savoir qu'elles reportaient leurs efforts sur la négociation à engager avec l'Etat pour la définition du système de solidarité dont elles espéraient un « rattrapage ». Elles s'estimaient d'autant plus justifiées à formuler cette revendication que les autres organisations syndicales, elles aussi, avaient bien conscience du problème et que, par ailleurs, le régime d'assurance paritaire devra avoir recours à une augmentation de 0,20 % de la seule cotisation des salariés.

Les différentes allocations

La fin du licenciement économique

	SITUATION ACTUELLE	SITUATION NOUVELLE
Allocation pour les licenciés pour raison économique.	Allocation spéciale : 37,80 F par jour + 65 % du salaire antérieur pendant les trois premiers mois et 60 % pendant les trois suivants dans la limite de 80 % du salaire antérieur.	Pas d'allocation spéciale.
Allocation de base.	37,80 F par jour au 1er-10-83 + 42 % du salaire antérieur brut. Minimum : 100,10 F par jour. Maximum : 80 % du salaire. Pas de dégressivité.	40 F par jour au 1er-4-84 + 42 % du salaire antérieur brut dans la période initiale. Minimum : 95 F par jour. Maximum : 75 %. Dégressivité variant selon l'âge pendant les prolongations. A noter que le montant de l'allocation est au minimum égal à 60 % du salaire à partir de 6 755 F.
Allocation de fin de droits.	37,80 F par jour au 1er-10-83.	40 F par jour au 1er-4-84.
Délai de carence.	Les allocations ne sont pas versées pendant une période qui dépend des indemnités de congés payés et des indemnités de départ perçues.	Les allocations ne sont pas versées pendant une période qui dépend des indemnités de congés payés perçues.

Les durées d'indemnisation diminuent

(en mois)

		SITUATION ACTUELLE					SITUATION NOUVELLE				
Trois mois de travail au cours des douze derniers mois		37,80 F par jour + 42 % du salaire antérieur pendant trois mois					30 F par jour + 30 % du salaire antérieur avec un minimum de 72F par jour pendant trois mois et une seule fois tous les deux ans				
		Allocation de base		Allocation de fins de droits		Durée maximale	Allocation de base		Allocation de fins de droits		Durée maximale
		Durée initiale	Prolongation	Durée initiale	Prolongation		Durée initiale	Prolongation	Durée initiale	Prolongation	
6 mois de travail au cours des 12 derniers mois	Moins de 50 ans	9	6	9	6	21	6	3	6	3	15
	Plus de 50 ans	9	6	9	6	21	6	6	9	6	21
12 mois de travail au cours des 24 derniers mois ou 6 mois de travail au cours des 12 derniers mois, si le salarié a cotisé pendant 10 ans au cours des 15 dernières années	Moins de 50 ans	12	9	12	12	30	12	6	12	6	30
	Plus de 50 ans	21	12	15	12	45	15	15	15	12	45
24 mois de travail au cours des 36 derniers mois	De 50 à 55 ans	30	12	15	15	60	18	12	15	12	45
	Plus de 55 ans	30	12	15	15	60	24	18	18	12	60

هكذا من الاصل

DU CHOMAGE

Le régime de solidarité : la situation des jeunes et des personnes âgées de 50 à 55 ans va se trouver améliorée

DANS le régime de solidarité à la charge du budget de l'Etat, on retrouvera les « exclus » du régime d'assurance et tous ceux qui font l'objet du traitement social du chômage, en raison de la politique menée par le gouvernement dans ce domaine.

Les anciens contrats de solidarité de préretraite à la suite d'une démission ou d'un licenciement, supprimés le 1er juin dernier, continueront donc d'être payés par les finances publiques, étant entendu que, progressivement, ils sont amenés à disparaître. Par contre, de nouvelles dépenses seront occasionnées par la création de nouveaux contrats de solidarité liés à la réduction du temps de travail ou au départ progressif en préretraite qui n'ont pas encore eu beaucoup d'effets et dont on attend mieux, particulièrement au ministère de M. Jack Ralite.

Sont également intégrés dans la solidarité les bénéficiaires des conventions spéciales de protection sociale du type de celle de la sidérurgie et, de façon plus discutable, les préretraités au titre du FNE (Fonds national de l'emploi), à propos desquels il faut cependant noter que l'employeur-licencieur apporte une contribution financière égale à 12 % du montant de l'indemnisation.

Pour les FNE, comme pour les chômeurs qui percevront des indemnités de formation, des décrets viendront toutefois préciser dans quelles conditions l'Etat prendra le relais de l'ancienne UNEDIC. Il en sera de même pour une autre catégorie, les chômeurs aidés pour la création d'entreprise; que le gouvernement ne souhaitait pas reprendre dans la solidarité puisque le montant de l'aide correspond à six mois d'indemnisation et qu'il s'agit, en conséquence, d'une capitalisation de droits acquis auprès du régime d'assurance évaluée, au total, à 1,1 milliard de francs.

Mais l'essentiel de la configuration définitive du régime de solidarité ne tient pas dans ces seules indications. Les organisations syndicales, notamment, attendaient des *« correctifs appréciables »* qui viennent compléter le régime d'assurance afin de constituer un dispositif, si ce n'est cohérent, du moins complet.

De ce point de vue, le régime de solidarité comprendra deux nouvelles allocations, l'allocation d'insertion et l'allocation de solidarité, qui se substitueront, l'une à l'actuelle allocation forfaitaire versée aux jeunes et aux femmes à la recherche d'un premier emploi, l'autre à l'aide de secours exceptionnelle délivrée, sous certaines conditions, aux chômeurs ayant épuisé tous leurs droits à l'indemnisation UNEDIC.

L'allocation d'insertion permettra d'indemniser les personnes qui ne le seront pas par le régime d'assurance. Les travailleurs à statut précaire seront ainsi secourus, de même que les jeunes et les femmes qui se présentent sans succès depuis six mois sur le marché du travail. Au total, on estime que cette disposition, améliorée par rapport à la précédente, offrira une couverture sociale à vingt mille jeunes supplémentaires par an.

L'allocation de solidarité, si elle n'assure pas un niveau d'indemnisation équivalent à ce que le chômeur de longue durée était en droit d'attendre de l'ancienne UNEDIC, garantira un revenu minimum aux travailleurs privés durablement d'emploi et, tout spécialement, aux chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans.

Toutefois, pour éviter que les commissions paritaires de l'UNEDIC ne renvoient trop rapidement un chômeur vers l'allocation de solidarité à l'occasion d'un renouvellement de prolongation, le ministère des affaires sociales a instauré, de fait, un délai de carence pendant lequel l'indemnité ne serait pas versée. *Pour ce faire, il a été décidé que l'allocation de solidarité ne pourrait* être perçue avant la fin de la durée *maximale d'indemnisation prévue* par le régime d'assurance, que cette indemnisation ait été effectivement versée ou pas. Selon les cas, le délai de carence variera donc entre trois mois et six mois, étant entendu qu'il sera ramené à quatre mois pour les chômeurs âgés de plus de cinquante ans.

Compte tenu des améliorations apportées par le régime de solidarité, toutes les organisations syndicales ont accepté de signer le relevé de conclusions qui leur était proposé dans la nuit du 8 au 9 février. Des conventions particulières et un règlement viendront compléter le dispositif, sachant que, s'il n'est pas acquis que la CFDT et la CGT signent le protocole d'accord du régime d'assurance, il est fort probable qu'elles signeront soit les conventions, soit le règlement, ne serait-ce que pour siéger à l'UNEDIC et dans les commissions paritaires et, de la sorte, assurer la défense des chômeurs. La CFDT vient d'ailleurs, le 24 février, de signer la convention d'assurance et la CGT doit donner sa réponse d'ici au 29 février.

Ce qui ne change pas

ALLOCATIONS	CONDITIONS	PÉRIODE D'APPLICATION
Convention FNE de préretraite.	65 % du salaire de référence dans la limite du plafond de la Sécurité sociale (8110 F au 1er janvier 1984) et 50 % pour la part de la rémunération excédant le plafond, dans la limite de quatre fois le plafond de la Sécurité sociale. Des décrets viendront préciser le dispositif.	Pour les salariés ayant démissionné après le 1er avril 1983 dans le cadre d'un contrat de solidarité conclu après le 31 décembre 1982 ou licenciés après cette date dans le cadre d'une convention FNE.
Contrats de solidarité préretraite/démission.		

Ce qui est modifié

INDEMNITÉS DE FORMATION	AIDES AUX CHOMEURS CRÉATEURS D'ENTREPRISE
Indemnisation à 70 % du salaire de référence pour les chômeurs pouvant justifier de plus de trois mois d'activité au cours des douze derniers mois.	Six mois d'indemnisation étaient versés en un seul règlement aux chômeurs désirant créer une entreprise sur la base de leurs droits au moment de la demande.
Désormais, les conditions seront revues de manière à inciter les chômeurs à suivre une formation, tout en décourageant les inscriptions tardives.	Désormais, l'Etat prendra cette aide à sa charge, mais il précise que les modalités sont à déterminer.

Les dégressivités

Le montant des allocations servies est soumis à une dégressivité qui intervient à la fin de la période initiale et pendant les périodes de prolongation. Cette dégressivité varie en fonction de l'âge, en niveau et en durée.

● *Pour les chômeurs de moins de cinquante ans,* la périodicité est de six mois et le nouveau montant correspond à 85 % de l'allocation précédente.

● *Pour les chômeurs âgés de cinquante à cinquante-cinq ans,* la périodicité est de neuf mois et le nouveau montant correspond à 90 % de l'allocation précédente.

● *Pour les chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans,* il n'y a pas de dégressivité.

Dans le nouveau système, comme dans l'ancien et sous certaines conditions, l'allocation de fin de droits servie aux chômeurs âgés de plus de cinquante-cinq ans est doublée.

De même, les chômeurs indemnisés depuis un an au moins, et sous certaines conditions, sont maintenus, à partir de cinquante-sept ans et six mois, dans l'allocation qu'ils perçoivent à ce moment. Ils continueront de recevoir cette allocation jusqu'à soixante ans ou, si elles ne peuvent justifier de 150 trimestres de cotisations à la Sécurité sociale, dans la limite de 150 trimestres et, au plus tard, jusqu'à soixante-cinq ans.

Les nouvelles allocations

SITUATION ACTUELLE			
Allocation forfaitaire	Un jeune à la recherche d'un premier emploi touchait 40 % du SMIC. S'il avait moins de vingt et un ans, il touchait 30 % du SMIC. Il devait avoir un diplôme de fin de scolarité. Les femmes seules (veuves, divorcées, célibataires) depuis deux ans avec un enfant à charge au moins touchaient 60 % du SMIC. Durée maximale : un an.	Aide de secours exceptionnel.	Elle était versée aux chômeurs de longue durée ayant épuisé tous leurs droits auprès de l'UNEDIC. Ceux-ci étaient pris en charge par l'Etat pendant des périodes courtes sur la base d'une indemnité journalière de 37,80 F (40 F au 1er avril).
SITUATION NOUVELLE			
Allocation d'insertion.	Sera versée à un jeune de moins de vingt-cinq ans à la recherche d'un premier emploi s'il peut justifier d'un diplôme ou ayant achevé un cycle d'enseignement secondaire. Sera versée à un jeune de moins de vingt-cinq ans pouvant justifier de trois mois de travail salarié antérieur. Le montant de l'allocation sera de 40 F par jour. Sera versée aux femmes seules (veuves, divorcées, séparées, célibataires) depuis cinq ans ayant un enfant à charge au moins, ainsi que pour les jeunes participant à des tâches d'utilité collective. Le montant de l'allocation sera de 80 F par jour. Durée maximale : un an avec un examen de la situation après six mois d'indemnisation et des efforts entrepris. Ces périodes pourraient être fractionnées.	Allocation de solidarité.	Sera versée aux chômeurs de longue durée, sous réserve de cinq années d'activité salariée dans les dix années précédant la rupture du contrat de travail, à l'issue de la durée maximale d'indemnisation prévue par le régime d'assurance. Le montant de l'allocation sera de 40 F par jour. Les chômeurs de longue durée, âgés de cinquante ans au moins et ayant eu dix ans d'activité salariée, percevront une indemnité journalière de 60 F. Ceux âgés de plus de cinquante-cinq ans et justifiant de vingt ans d'activité salariée percevront 80 F par jour. Dans ces deux cas, les chômeurs âgés seront indemnisés à l'issue d'un délai qui ne pourra excéder quatre mois. Durée : six mois renouvelables, sauf pour les bénéficiaires de plus de cinquante-cinq ans qui demandent à être dispensés de la recherche d'un emploi.

Le règlement financier : l'État donne les moyens d'apurer les comptes

A L'ORIGINE de la réorganisation du régime de l'assurance-chômage de l'UNEDIC, il y avait les difficultés financières croissantes, qui ne faisaient que s'amplifier avec la montée du chômage. A la fin 1983, le déficit cumulé pour les exercices 1981 et 1982 s'est élevé à 12 milliards de francs, la dernière année de fonctionnement ayant été à peu près équilibrée en raison des mesures d'économies introduites par le décret du 24 novembre 1982. A cette somme, il faut toutefois ajouter le montant de l'emprunt réalisé par l'UNEDIC, en 1982, d'un montant de 6 milliards de francs, remboursable en six années à partir de 1985 au taux de 16,5 %.

Tout au long des négociations, il fut question de ces 18 milliards, *mais ce n'est que lors de la dernière* séance, le 9 février, que le gouvernement, par la voix de M. Pierre Bérégovoy, *fit connaître ses intentions.* Se référant au principe selon lequel l'ancienne UNEDIC était financée à hauteur des deux tiers des dépenses par les cotisations salariales et pour un tiers par le budget de l'Etat, il a proposé d'adopter le même partage pour assurer l'apurement du passif. L'Etat fera donc face aux échéances de l'emprunt de 6 milliards, tandis que l'organisme paritaire, lui, remboursera le déficit de 12 milliards grâce à la consolidation du découvert bancaire. *L'Etat – encore lui – s'engage à lui* fournir un prêt bonifié du même montant, au taux de 11 % et payable en six ans. Cette affaire réglée à la satisfaction des partenaires sociaux, l'équilibre financier du régime d'assurance n'était toujours pas établi. Du protocole du 10 janvier, on avait bien évalué, en effet, que les dépenses du nouveau régime s'élevaient à 43 milliards de francs et les recettes, dues aux cotisations, à 43,5 milliards. C'était manifestement calculer trop juste pour aborder, tout à la fois, et le remboursement des dettes et une période où le chômage risque d'augmenter, bien que le régime d'assurance ait été conçu pour supporter deux cent mille chômeurs de plus.

Pour emporter la décision, MM. Bérégovoy et Ralite acceptèrent *finalement de doter le nouveau* régime UNEDIC d'une subvention exceptionnelle de 1 milliard de francs, destinée à constituer le fonds de roulement.

Cette somme s'ajoutera à la subvention forfaitaire de 6,1 milliards que l'Etat versera à l'UNEDIC au titre du fonctionnement de l'ancien système pendant la période transitoire comprise entre la fin légale de la convention, le 1er janvier 1984, et sa disparition définitive, le 1er avril 1984. En outre, il versera une autre subvention, de 1,1 milliard de francs celle-là, qui représente le tiers des prestations à verser par l'UNEDIC, *au-delà du 1er avril 1984, en respect* des engagements antérieurs. Il est en effet admis que les personnes indemnisées et déjà dans le système avant la mise en place de la nouvelle convention conservent leurs droits anciens.

En contrepartie de ces efforts, l'Etat conserve à son usage exclusif les 3,3 milliards de francs produits par la contribution de solidarité des fonctionnaires et que le CNPF voulait utiliser, en partie, pour asseoir le nouveau régime d'assurance. Les syndicats, et notamment la CFDT, s'étaient opposés à cette idée en souhaitant, au contraire, que la contribution des fonctionnaires soit employée pour financer le « rattrapage », par le régime de solidarité, des carences constatées dans le régime à gestion paritaire. L'arbitrage de M. Bérégovoy leur a finalement *donné raison sur ce point,* même si le ministre refuse le terme de « rattrapage ».

Quant au régime de solidarité, il est financé par les lignes de crédits existant déjà au budget de 1984, à savoir : 21,6 milliards au titre de l'ancienne UNEDIC, 1,2 milliard pour les contrats de préretraite FNE, 1,1 milliard pour l'aide de secours exceptionnel, et 4,5 milliards pour les contrats de solidarité.

Il faut enfin noter que les négociations n'ont jamais concerné le régime des retraites complémentaires de ressources, dont le sort avait déjà été scellé, au printemps 1983. A l'époque, une « structure financière » avait été mise en place sur la base de 2 points de cotisations salariales et par une dotation d'Etat de 10,6 milliards de francs.

Le Monde
ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE			
341 F	605 F	859 F	1 080 F
ÉTUDIANTS (joindre un justificatif)			
310 F	490 F	670 F	850 F

Prière de joindre le règlement à la commande (chèque bancaire ou chèque postal 3 volets).

LE MONDE Service Abonnements
5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09
C.C.P. PARIS 4207-23

Je m'abonne au Journal Le Monde pour .... mois
Nom .... Prénom ....
N° ...... Rue ....
Code postal .... Ville ....
Ci-joint mon versement .... F



REMUE-MÉNAGE DANS L'ÉLECTROMÉNAGER

Le déclin français

AVEC la rigueur, les consommateurs français ont, en 1983, différé leurs achats d'électroménager, et le marché a chuté d'environ 9 %. Avec 13,3 milliards de francs, le chiffre d'affaires des industriels a reculé de 6 % en volume. Les importations ont mieux résisté et n'ont baissé que de 3 % seulement. Le taux de pénétration du marché intérieur par les matériels étrangers a donc une nouvelle fois augmenté, passant de 44 à 46 %.

En 1982, les constructeurs étrangers avaient profité des mesures de relance de 1981 plus que leurs homologues français : les importations *avaient fait un bond de 20 % en volume*. En 1983, la rigueur n'a pas permis d'inverser cette tendance, contrairement à ce qui s'est passé pour les autres secteurs industriels. Croissance ou récession, rien n'y fait : la production française perd du terrain.

Dans ce contexte, toutes les entreprises sont en perte, à l'exception de quelques petits spécialistes, comme Supra (appareils de cuisson) ou Deville (chauffage). Par comparaison, le groupe suédois Electrolux a doublé ses bénéfices en 1983, les portant à 800 millions de francs. Ses ventes en Europe ont augmenté de 11 %.

En France, seuls SEB et Moulinex, sur les petits appareils électroménagers, réalisent des profits et des *prouesses (+ 15 % à l'exportation)*. La moitié des ventes françaises du secteur *à l'étranger (5 milliards de francs)* leur est maintenant due. Autant dire que si l'on défalque leurs résultats du total, l'effritement des autres constructeurs apparaît pour le moins préoccupant, en particulier pour les gros appareils dits « blancs » (réfrigérateurs, cuisinières, appareils de lavage).

Le secteur du « froid » (congélateurs et réfrigérateurs) a enregistré *un déficit commercial de 1 658 millions* de francs en 1983 (+ 7 % sur 1982), et les lave-linge et lave-vaisselle un déficit de 647 millions de francs (+ 25 %). Le taux de couverture des importations par les exportations du secteur « froid » n'est plus que de 26 %, celui du lave-linge *de 61 % contre 104 % en 1975, et celui* des lave-vaisselle de 25 % contre 43 % en 1975.

Le « froid » de l'Est

Pour les industriels, les responsables de cette déroute sont connus : les pays de l'Est et l'Espagne. La Yougoslavie, la Hongrie et, dans une moindre mesure, la RDA arrosent le marché européen avec des congélateurs et des réfrigérateurs à des prix défiant toute concurrence, parfois d'ailleurs en « *compensation* » d'automobiles ou d'autres produits vendus dans ces pays. La part de *marché des constructeurs des pays* de l'Est atteint 25 % dans le secteur « froid » en France. L'Espagne, de son côté, tire profit de taxations douanières asymétriques (des droits de 40 % sont prélevés à l'entrée en Espagne, contre 5 à 7 % pour l'accès à la CEE) et d'aides gouvernementales à l'exportation.

Résultat de cette lutte inégale : les prix sont « tirés » à la baisse et les marges sont négatives. La Commission européenne saisie du problème depuis longtemps ne prenant aucune disposition, les constructeurs *sont contraints de céder du terrain*. L'importation croît.

Cette explication – justifiée – n'est pourtant pas suffisante. En France l'essentiel – 70 % environ – des importations provient encore de la RFA et d'Italie. L'industrie hexagonale a, en réalité, du mal à supporter la concurrence parce qu'elle manque de compétitivité (trop faible automatisation des usines) et *parce qu'elle ne peut pas résoudre* ses problèmes de stratégie et de structure. Là sont les causes principales du recul. Dans les matériels de cuisson, la trop faible dimension des entreprises leur impose de se réfugier dans une politique de « créneaux » de haut de gamme qui laisse à l'importation le bas de gamme, c'est-à-dire les matériels de plus en plus demandés par des consommateurs moins riches. Pour le reste, les appareils de lavage et de froid, – la concentration, au contraire, est très *forte, et sans doute trop forte*. La production y est, en effet, limitée à *Thomson*, au groupe néerlandais Philips et au suédois Electrolux.

Or, pour automatiser leur production, ces derniers spécialisent leurs usines. Ainsi Electrolux importe-t-il maintenant ses lave-vaisselle en France, alors qu'il les y fabriquait. Pour sa part Philips, qui a repris la gestion de l'Allemand Bauknecht *tombé en faillite, n'a pas voulu* de son usine de réfrigérateurs de Lorraine. *La production sur le sol national* a ainsi été réduite par une concentration et une division du travail à l'échelle européenne à vrai dire inéluctable pour ces groupes internationaux. Philips, qui a réparti ses usines sur le Vieux Continent, ne fabrique en France que des lave-linge et importe le reste de RFA ou d'Italie. La balance commerciale française est de ce fait déficitaire d'environ 700 millions de francs.

Un double handicap

Seul groupe français de taille importante quoique insuffisante elle aussi, Thomson a, de son côté, deux handicaps. Le premier est qu'il ne peut guère dépasser une certaine part du marché national, malgré la vente de mêmes produits sous trois marques (les consommateurs ne *sont pas si dupes et les gains marginaux* au-delà d'environ 40 % du marché deviennent trop coûteux). Le second est sa trop faible internationalisation qui seule lui permettrait d'exporter massivement. Thomson, engagé en RFA dans les produits « bruns » (TV, hifi...), a-t-il et la volonté et les moyens de doubler la mise dans les produits « blancs » ? La réponse a été négative jusqu'ici et le sera vraisemblablement à l'avenir, M. Gomez, PDG *du groupe nationalisé, ayant* d'autres soucis plus « stratégiques » avec l'électronique.

Consolider les moyennes entreprises (De Dietrich Rosières, Sholtès...) est indispensable. Ces sociétés de taille moyenne doivent *d'abord s'entendre* entre elles pour rationaliser leur production et pour *atteindre ainsi des séries plus importantes* et une taille européenne.

La CEPEM (cuisinières de marque Thermor et Sauter), isolée dans le groupe CGE, a été reprise par *Thomson dans le cadre des accords* signés entre les deux groupes nationalisés en septembre dernier. Cette reprise complètera la gamme de Thomson qui ne fabriquait pas d'appareils de cuisson (à l'exception de fours à micro-ondes). Mais le groupe devra redresser cette affaire déficitaire dont l'outil de production a vieilli. Pour l'heure, il a suspendu la fusion des usines de la CEPEM avec celles de De Dietrich, entamée l'an dernier.

Thomson pourra-t-il s'en tirer seul ? Peut-être est-ce là l'occasion d'engager une restructuration dans ce secteur de la « cuisson », où les entreprises comptent apparemment plus sur la faillite des concurrents que sur des rapprochements pour assurer leur avenir. Sholtès vient d'annoncer la fermeture, en septembre *prochain, de son usine de Woippy* (Moselle) qui regroupe 283 salariés des 775 de l'entreprise...

Dans un contexte européen de surcapacité de production et de guerre des prix, une vague de faillites est prévisible. Les Français en *feront-ils les frais en premier* ? Appellera-t-on – trop tard – les pouvoirs publics à l'aide ? *Quoi qu'il* en soit, dans la structure actuelle de *la profession, le déficit commercial* du secteur a peu de chance de se combler.

ERIC LE BOUCHER.

en livraison immédiate
février !
Un mois stupéfiant chez NEUBAUER
pour tout achat d'une
305 PEUGEOT essence ou diesel
TALBOT SOLARA
TALBOT HORIZON
Le bon prix — le bon service
NEUBAUER
M. GÉRARD 821.60.21

Le Monde
LES JOURNEES DE L'EMPLOI
DES JEUNES DIPLOMÉS

Mardi 6 Mars de 10 h à 18 h - Mercredi 7 Mars de 9 h 30 à 19 h - Jeudi 8 Mars de 9 h 30 à 19 h - Vendredi 9 Mars de 9 h 30 à 18 h - au Palais des Congrès - Hall Paris Niveau I

ENTRÉE LIBRE

Thèmes des Conférences - Débats
Animés par la Rédaction du MONDE et avec la collaboration de R.T.L.

Mardi 6 MARS
Conférence Niveau I - Hall Paris
14 h 30 - 16 h 30
Philippe LABARDE
Chef du Service Economique

Recrutement et restructuration des entreprises.
Au moment où de nombreuses entreprises doivent se restructurer et définir leur stratégie du futur, qui *recrutent-elles ? Et comment ?* (prospection, annonces, contacts, tests, etc.)

Conférence Salle 30 AB Niveau III
17 h - 19 h
Paul FABRA
(éditorialiste)
Responsable du supplément
Le Monde de l'Economie

Créer son entreprise, une passion d'avenir.
Pourquoi et comment les Jeunes Diplômés peuvent créer une Entreprise ?
Lancement du concours "Passeport pour la Création d'Entreprises" s'adressant aux Grandes Écoles de l'Ile de France.

Mercredi 7 MARS
Conférence Niveau I - Hall Paris
15 h - 17 h
Jean-Michel CROISSANDEAU
Redacteur en Chef du Monde de l'Education

Bien choisir son employeur.
A la fin des études, quels sont les critères pour choisir *sa carrière ? Public ou privé. Taille de l'entreprise. Profil* de carrière. Salaire. Sécurité de l'emploi. Promotion. Intérêt du poste. Profil du patron...

Jeudi 8 MARS
Conférence Salle Bleue - Niveau III
15 h - 17 h
François SIMON
Chef Adjoint du Service Economique

COLLOQUE HEC - LE MONDE :
L'internationalisation des carrières.
Consolider les positions à l'étranger ou conquérir des marchés extérieurs est l'objectif de toute entreprise dynamique. Pour un jeune diplômé attiré par une carrière *"internationale" quelle entreprise doit-il choisir-de quelle* taille ? Posséder une certaine expérience ? Travailler en métropole ou à l'étranger ?

Vendredi 9 MARS
Conference Niveau I - Hall Paris
Eric LE BOUCHER
Journaliste au Service Economique

Les nouveaux moyens de communications informatiques.
La bataille de la communication est engagée. Les *réseaux électroniques deviennent l'élément moteur* des échanges mondiaux de l'information. Face à l'offensive des grandes firmes américaines et japonaises notamment, comment les entreprises françaises peuvent-elles résister, réagir et remporter des succès ? Et avec quels hommes ?

Pour toute demande d'information, s'adresser à :



récie presse
J. Degave - D. Le Dren - P. Devoulon
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS
Tél : 233.44.21

Le Monde
H. Guinaudeau
5, rue des Italiens, 75009 PARIS
Tél : 246.72.23

Retour au mécanique

Le rasoir électrique n'a plus la cote. Ses ventes ont chuté de 15 % en 1983. Retour au mécanique. Même disgrâce pour les moulins à café (– 15 %) et les fers *à repasser* (– 10 %). Le Français se chauffe apparem*ment moins (– 8 % sur les élé*ments de chauffage « indépendants ») et semble *limiter* ses efforts culinaires (– 15 % sur les cuisinières, – 9 % sur *les fours*). Il y a en conséquence moins de serviettes sales (– 5 % sur les lave-linge) et surtout d'assiettes (– 9 % sur les lave-vaisselle). *Mais du même coup la nourriture* se garde moins (– 10 % *sur les* congélateurs, – 8 % *sur les ré*frigérateurs).

En revanche, le Français grignote sur un coin de table (+ 6 % sur les friteuses et + 100 % sur les mini-fours et rôtissoires) ou directement dans *la boîte (+ 6 % sur les ouvre*boîtes électriques).

La crise...

E.L.B.

Nouvelles technologies et restructurations en Europe

TROP d'usines. Comme la sidérurgie ou la chimie, l'industrie européenne de l'électroménager est en surcapacité de production, de 15 à 25 % suivant les produits. Il n'a pas été construit de nouvelles unités (aucune usine n'a été bâtie depuis quinze ans), mais chacune a amélioré sa productivité et allongé les séries produites.

Trop d'usines et trop d'entreprises. Il reste encore plus de 300 constructeurs en Europe contre une dizaine seulement au Japon et aux États-Unis. Sans qu'il soit nécessaire de déclarer l'électroménager en « crise manifeste » comme l'acier, tout laisse prévoir qu'une vaste restructuration est maintenant inéluctable.

Zanussi, il y a deux ans déjà, avait appelé ses confrères à ouvrir les yeux et à organiser un repli dans l'ordre. M. Tielens, patron de la branche électroménager de Philips, vient de renouveler l'avertissement. Recevant la presse française la semaine passée en son usine de Cassineta, près de Milan, il regrettait que les entreprises européennes « *préfèrent s'affaiblir les unes les autres plutôt que de coopérer* ». Il est résolu pour sa part à chercher des alliés dans chaque pays, comme Rosières ou Scholtès en France, Gaggenau en RFA. Mais les contacts sont difficiles à établir et le *mouvement de rationalisation reste* lent.

Les ambitions du Japon

Il risque pourtant de s'accélérer dans les années à venir. D'abord par réaction aux ambitions japonaises. Ce secteur, qui avait été jusqu'à présent protégé par les habitudes « nationales » des consommateurs (la France par exemple est le seul pays où l'on charge les lave-linge par le haut), ne l'est plus pour les nouvelles technologies qui – encore lentement il est vrai – arrivent sur le marché.

C'est le cas des fours à micro-ondes mais également des ultra-sons qui font leur apparition dans les lave-vaisselle et les lave-linge. Or ces produits « révolutionnaires » sont dominés par les Japonais (60 % du marché européen des fours à micro-ondes). Qu'ils s'imposent auprès du *public, et l'industrie européenne* sera alors balayée.

Les Japonais commencent à prendre des positions en Europe, soit au travers de leurs réseaux commerciaux spécialisés dans les produits bruns (1), soit en approchant des constructeurs en péril, comme l'allemand AEG, soit encore en projetant des implantations industrielles directes. Hitachi, numéro un mondial du four à micro-ondes, souhaite bâtir une usine en France ; un projet que les pouvoirs publics ont jusqu'ici refusé.

Toutefois, en Europe, l'offensive japonaise reste encore limitée, les constructeurs nippons privilégiant pour l'heure les marchés tiers, comme le Proche-Orient d'où ils ont, ces derniers mois, pratiquement chassé leurs concurrents européens. La faible dimension de ces derniers (aucun ne dispose d'une part de marché européen supérieure à 15 %) ne leur permettra guère de faire face à une bataille en règle.

La *seconde raison* qui va *pousser* à une accélération des restructura*tions est l'automatisation. Les usines* d'électroménager sont, par comparaison avec *l'automobile, très peu ro*botisées. Même celles d'un groupe comme Philips n'ont en définitive que peu évolué depuis vingt ans, bien que, ici ou là (dans l'informatique de suivi de production ou le montage), quelques efforts aient été faits. Personne en Europe n'a encore bâti d'usine toute neuve du type de celle de Douai chez Renault. Mais il s'agit d'une sorte de consensus de la profession, curieux et en tout cas très fragile.

Les technologies de « productique » permettraient, dès aujourd'hui, de concevoir des produits nouveaux par ordinateur et d'en simplifier largement la fabrication. Qu'un seul entrepreneur s'y lance, et tous les autres devront suivre. Du moins ceux qui auront les capacités *financières pour investir les sommes* considérables nécessaires... La pro*ductique provoquera elle aussi* beaucoup de faillites en Europe.

E. L. B.

(1) TV, magnétoscopes destinés au salon. Par opposition aux produits « blancs », destinés à la cuisine.

La grande peur de 1945

(Suite de la page 21.)

Au contraire les pays qui ont longtemps pratiqué une politique budgétaire et monétaire orthodoxe, Allemagne et Japon en tête, sont aussi ceux qui ont enregistré les meilleures performances économiques.

Aussi peut-on penser que les faits *déterminants* de la période d'après-guerre auront été la libération pro*gressive des échanges accompagnée* d'un retour à la libre convertibilité des monnaies (indispensable dans un système de libre-échange). Jusqu'à Keynes, la théorie économique était fondée sur l'idée, connue sous le nom de loi des débouchés, qu'en définitive les produits (et services) sont achetés par d'autres produits (et services), d'où le primat de l'offre, puisque, par définition, on ne peut sur un marché demander quelque chose sans faire une offre préalable. L'introduction de la *monnaie* complique le schéma mais n'en *modifie pas le principe*.

Si l'on adopte cette ligne de pensée, il apparaît que, au fur et à mesure qu'on multiplie les possibilités d'échange, on accroît l'incitation à produire (à offrir). La reconstruction, après la deuxième guerre, d'un ordre économique et monétaire fondé sur le GATT et le système de Bretton Woods, aurait ainsi jeté les bases d'un nouvel essor économique, brisé par la crise de 1930, dont la première conséquence avait été de *rompre l'ordre monétaire et de sup*primer la liberté du commerce international.

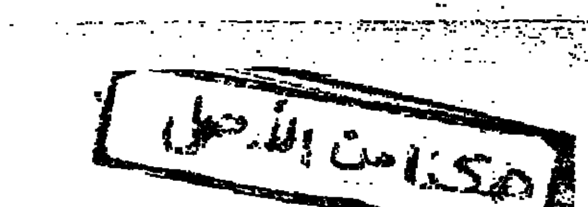
Cependant, forts de l'expérience des années 30, les fondateurs de l'ordre économique de l'après-guerre avaient sagement prévu des règles internationales destinées à introduire le minimum de discipline indispensable. Ce *sont ces règles* qu'on s'est, surtout après 1965 (à *cause de l'inflation*), consciencieusement appliqué à vider de leur contenu puis à répudier. En quoi l'inflation et l'abandon des taux de change fixes (institués par le système de Bretton Woods) peuvent-ils, à la longue, mettre en péril le *développement économique et* les courants d'échanges qui, en vertu de *la loi des débouchés*, en sont le moteur ? Les économistes classiques (Smith, Ricardo) affirmaient que dans les conditions normales de fonctionnement de l'économie, le niveau du taux d'intérêt est commandé par la rentabilité (taux de *profit) moyenne des entreprises*. A supposer qu'on accepte cette relation (tenue pour vraie par la plupart des grands économistes, y compris par Keynes, pour le « long terme »), on doit constater que le lien est rompu à partir du moment où, l'inflation se développant, le taux de l'intérêt en vient à être déterminé non plus par des facteurs économiques (la rentabilité des investisse*ments à financer) mais* par des considérations purement financières (déficit de toutes sortes à financer, capitaux étrangers à attirer pour défendre la monnaie, etc.). Les taux tendent alors à dépasser les capacités de remboursement des entreprises et à les asphyxier au moment même où la perte de confiance de la monnaie les oblige, pour leur financement, à compter presque unique*ment sur le crédit*.

De même, comme on l'a vu pour le dollar, l'évolution des taux de change, devenus flottants, est gouvernée par des facteurs purement financiers, les déplacements de fonds d'une place à l'autre eux-mêmes influencés par les variations de taux d'intérêt désormais « déconnectés » de la vie économique. Dans ces conditions, il n'y a plus aucune chance de voir, sinon par *hasard* et pour une brève période, les taux de change s'établir spontanément à leur niveau d'équilibre, théoriquement déterminés par la vieille loi de la parité des pouvoirs d'achat, loi selon laquelle le taux de change, mettons du franc par rapport au dollar, dépend uniquement du niveau des prix en France et aux États-Unis.

D'autres causes fondamentales *ont encore joué pour conduire* à la crise. L'une aura été la formidable *montée des salaires* constatée dans tous les pays capitalistes à partir de la fin des années 60. Pour partie, il s'agissait d'un mouvement normal de correction, car la période antérieure avait été extrêmement favorable aux détenteurs du capital. Mais, les changements politiques aidant, le balancier est sans doute allé trop loin dans l'autre sens.

Un autre facteur négatif est que, pendant les années de prospérité, ont été dans tous les pays adoptés des dispositifs de protection sociale très coûteux, qu'on pensait pouvoir financer par les fruits de la croissance future *(voir l'article de François Simon page I)*. Dérèglement de l'appareil monétaire et financier, insuffisance (en voie de correction dans plusieurs pays, dont les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et, plus récemment, la France) *de la partie du revenu global revenant* au profit, charges très lourdes des dépenses sociales financées par des méthodes – système de la « répartition » – défavorables à la formation du capital (laquelle serait au contraire favorisée par un financement des retraites par un *système* de capitalisation), tels sont trois des *principaux éléments de la crise*.

PAUL FABRA.



	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Directeur du marketing à Yaoundé

Pour des produits de grande consommation, définir et mettre en place sur l'ensemble du Cameroun une nouvelle politique commerciale en s'appuyant sur les techniques les plus modernes du marketing, tel sera le challenge du Directeur de Marketing que recherche ce grand *groupe international.*

Les moyens nécessaires à la conduite de cette mission lui sont assurés. Les études de marché sont déjà lancées et les premiers résultats devant permettre d'éclairer les axes de développement seront disponibles quand il arrivera. A sa disposition aussi un budget conséquent permettant la conduite d'actions promotionnelles, de sponsoring et de publicité en général. Enfin il aura toute latitude pour construire et animer l'équipe commerciale.

Ce poste est une opportunité exceptionnelle pour vous qui travaillez depuis la fin de vos études supérieures dans la grande consommation au marketing et souhaitez voir évoluer votre carrière vers une fonction commerciale plus globale. Et à plus long terme vers une Direction Générale si vous manifestez de solides compétences de gestionnaire. Et puis votre épouse et vous êtes très tentés par une expérience outre-mer. Si vous connaissez déjà le Cameroun, vous l'aimez comme tous ceux qui y ont habité. Vous bénéficierez d'une capacité d'épargne importante puisque votre rémunération annuelle NET D'IMPOT SERA DE 300.000 FRANCS FRANCAIS. Vous et votre famille pourrez rentrer en France deux fois par an, pour un mois chaque fois. Et tous les autres avantages liés à l'expatriation, logement meublé, voiture, indemnités diverses... vous seront garantis. Écrivez sous réf. 8413 LM au Conseil en Recrutement du Cabinet CLEAS.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

Diriger nos études marketing

A vous qui, après une dizaine d'années en cabinet d'études ou dans le service marketing intégré d'un grand groupe, peut-être même du milieu bancaire ou de l'assurance, pouvez être qualifié d'expert dans les techniques d'analyse de marché (typologie, segmentation, structuration des données) et les études relatives à la communication (pré-test, post-test, image), nous proposons de prendre la responsabilité de notre DIVISION DES ETUDES MARKETING.

C'est en grande partie à partir de ces études que s'élaborent et se mettent en place les grandes orientations marketing de l'INSTITUTION CREDIT AGRICOLE. D'où l'importance que nous attachons à leur fiabilité. Nous leur consacrons de lourds budgets. Une équipe compétente de chargés d'études conçoit et supervise des travaux dont une partie est sous-traitée auprès de cabinets extérieurs.

Nous avons confié à CLEAS le soin de nous présenter votre candidature. Prenez contact avec leurs consultants, sous référence 8417 LM, le plus rapidement possible. Ce poste, basé tour Montparnasse, est disponible immédiatement du fait de la promotion, au sein de notre groupe, de son titulaire actuel.

CLEAS

6, Place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

AMPEX

Ampex Corporation • One of The Signal Companies

LEADER PRESTIGIEUX DU MAGNÉTIQUE

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

DÉPARTEMENT VIDÉO BROADCAST PROFESSIONNEL

Il sera responsable de toutes nos activités en France et au Benelux ; aura comme mission d'animer et de guider notre équipe de vente et de support technique. Chargé de la politique commerciale sur le terrain, il devra négocier les contrats avec les principaux clients du domaine de la Télévision de production et de diffusion.

Ingénieur de formation, ayant une expérience professionnelle de haut niveau en Vidéo Broadcast, il est un « commercial » performant et véritable « meneur » d'équipe.

Leader mondial dans la post-production Vidéo Broadcast, AMPEX, Société de technologie de pointe, fabrique la ligne de produit la plus complète et la plus performante dans son secteur : magnétoscope, table de montage informatisée, mélangeur truqueur, effets spéciaux optiques, stockage d'images, systèmes graphiques, etc.

La rémunération est élevée, les conditions de travail agréables et l'esprit est celui de la réussite. La société est multinationale, la pratique de l'anglais est indispensable.

Ecrire à M. CANDELIER, Directeur Général

AMPEX - Courcellor 1, 2, rue Curnonsky, 75017 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL 1 MILLIARD 1/2 DE C.A. – 5.000 PERSONNES RECHERCHE POUR L'UNE DE SES DIVISIONS SITUÉE EN NORMANDIE

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

Rattaché au Directeur de la division, il lui appartiendra de définir la politique commerciale et d'en mettre en œuvre les moyens. Il aura l'entière responsabilité du développement d'un C.A. composé de PRODUITS TECHNIQUES auprès d'une CLIENTELE INDUSTRIELLE.

Pour l'aider dans sa mission, il s'appuiera sur une équipe de cadres commerciaux aguerris dans le domaine du marketing *industriel.*

Ce poste ne pourra être confié qu'à un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ayant exercé une responsabilité similaire dans la commercialisation d'articles techniques en France et à l'exportation.

La connaissance de l'anglais et la pratique de l'encadrement d'une équipe commerciale sont indispensables.

La réussite dans ce poste peut constituer une étape particulièrement intéressante vers l'accession à des responsabilités *plus larges au sein du Groupe.*

Pour faire acte de candidature, prière d'adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 3791 à SWEERTS Publicité, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra. Discrétion assurée. Il sera répondu à toutes les candidatures.



SONDAGES D'OPINION
ETUDES DE MARCHE
(POLITIQUE-MARKETING)

Pour de nouveaux produits, nous étoffons notre équipe et vous proposons d'être

Directeur d'études

Vos objectifs *seront de :*
- développer un secteur de clientèle,
- animer une petite équipe.

Vous avez une formation supérieure en marketing renforcée par une pratique de 3 à 5 ans des études quantitatives en société d'études *ou en agence. Nous vous offrons de mesurer vos résultats dans un* contexte évolutif.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite + C.V. + photo) sous référence 4/IDE/LM à notre Conseil *qui vous garantit toute discrétion.*

Raymond Poulain Consultants

AFCOREM — 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET DE SERVICES INFORMATIQUES
INTÉGRÉE A UN GROUPE IMPORTANT RECHERCHE

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Le titulaire de ce poste sera rattaché directement au président, dirigera envion 100 personnes, aura la responsabilité du développement de l'informatisation du groupe.

Les candidats à ce poste **d'un intérêt exceptionnel** devront répondre impérativement aux caractéristiques suivantes :

- Justifier d'une expérience similaire ou de direction de projets importants en SSCI ou en service intégré ;
- Avoir une formation ingénieur grandes écoles ;
- Etre capable de gérer des équipes et de négocier à haut niveau ;
- Avoir un âge compris entre 35 et 45 ans.

Autres caractéristiques de la fonction proposée :

- Poste basé à Paris ;
- Société stable, sécurité d'emploi si réussite ;
- Champ de développement technique diversifié et important.

Discrétion absolue assurée.

Adresser c.v. détaillé et rémunération actuelle à
G.S. STRATÉGIE APPLIQUÉE
Tour Montparnasse, box 164
33, avenue du Maine
75755 PARIS CEDEX 15 qui transmettra.

directeur commercial

SUPPORTS PUBLICITAIRES

Notre entreprise, de taille moyenne et d'un effectif de 100 personnes, est le leader français de sa spécialité. Nous fabriquons et commercialisons des supports publicitaires ; notre clientèle, composée d'entreprises industrielles et commerciales, est visitée par une équipe de cinq chefs des ventes régionaux et de 55 représentants. Rattaché au Directeur Général, notre Directeur Commercial sera à la fois : ● Chef de Produit : il est responsable de l'adéquation de nos produits à l'évolution des besoins de nos clients ; *il définit nos collections en liaison avec* la création. ● Directeur des Ventes : il anime et contrôle la force de vente France et Export ; il développe personnellement notre implantation sur les marchés extérieurs par la recherche d'agents ou de licenciés. Il est étroitement *associé à l'élaboration de la politique commerciale.* Il définit les objectifs et les budgets et assure leur réalisation. Ce poste convient à un candidat diplômé d'enseignement supérieur, ayant l'expérience de l'encadrement d'une force de vente importante, attiré par les produits dont l'esthétique est un critère majeur. La pratique de l'Allemand est souhaitée. Le poste est à pourvoir à PARIS.

Si cette proposition vous intéresse, *nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence* 338.83 M à notre conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

INTERMARCHÉ

Un des tout premiers groupes *indépendants de Distribution*
(C.A. 1983: plus de 20 milliards de francs 600 points de vente)

recherche pour sa

Direction des Ventes

un **diplômé d'une école supérieure de commerce** (Sup de Co. - ESSEC), justifiant de 2 à 3 ans d'expérience terrain acquise chez un *industriel ou dans un hypermarché.*

Ayant le sens des contacts humains et possédant un bon esprit de synthèse, il sera *chargé* :
- de la définition et de la mise en application de la politique commerciale du groupement
- de l'analyse des statistiques et des documents de gestion
- d'études concernant la gestion et l'organisation des points de vente
- *du suivi d'opérations diverses en* collaboration avec les services Achats, Logistique, Publicité et Informatique.

*Lieu de travail : **Paris XV**e.*

Envoyer lettre manuscrite - CV - photo et prétentions sous référence **8115** à

Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

Deux organisations professionnelles appartenant au même secteur industriel recherchent leur

SECRETAIRE GENERAL

commun, devant assurer avec l'aide d'une structure administrative légère qu'il aura à diriger, la défense des intérêts de la profession et l'aide aux adhérents sous des formes diverses : diffusion d'informations, organisation et animation des réunions, étude de toutes questions concernant les statistiques, la réglementation du travail, l'économie en général, le commerce extérieur etc.... intéressant l'activité des entreprises.

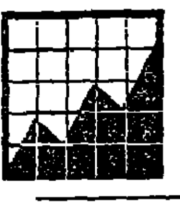
Il est souhaité une première expérience de plusieurs années en position d'adjoint dans des fonctions similaires (groupes industriels ou organisme patronal).

Veuillez adresser votre dossier de candidature, en *précisant la rémunération acquise sous réf.* 471 M à Alain SARTON

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines.



REPRODUCTION INTERDITE



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Leader sur le marché de la préfabrication des équipements techniques de maisons individuelles, filiale d'un groupe de premier plan

recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Profil :
- Ingénieur diplômé (A.M. ou équivalent).
- Solide expérience dans une unité de production.
- Qualité de gestionnaire, tempérament d'animateur et de battant, adepte du travail en équipe et pratiquant le dialogue

Lieu de travail :
- Très proche banlieue Nord-Est de Paris avec quelques déplacements en Province.

Mission :
- Gérer les unités de production.
- Planifier l'ensemble des études et de la fabrication, s'assurer du respect des plannings de livraison.
- Organiser et coordonner les ateliers.
- Contrôler la qualité des produits.
- Participer à la mise en place de la C.A.O. et de l'informatisation de la gestion de production.

La connaissance du secteur Bâtiment constituerait un avantage.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous réf. 71542 M à BLEU Publicité - 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS
RECHERCHE SON

directeur commercial France

HF

Adjoint du Directeur Général, il agira directement sur le plan commercial pour toutes les affaires intéressant la direction des grands travaux en France, en liaison avec les agences et les filiales.

Chargé de suivre les études de prix conduites par les chefs de projet, il sera personnellement responsable de la remise des prix, il mènera une politique de contact systématique auprès des grands clients et de tous les intervenants spécifiques (B.E.T., services techniques centraux . . .); assurera la coordination des actions des agences et filiales auprès de ceux-ci.

Vous êtes ingénieur de Grande Ecole (Ponts, ESTP, A et M . . .) ayant acquis une expérience réussie de direction commerciale au sein d'une importante entreprise de BTP.

Si votre goût du challenge vous incite à rejoindre un groupe international offrant de réelles perspectives d'évolution, adressez un dossier complet de candidature sous Nº 6732 à *PARFRANCE ANNONCES* - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

Important **organisme professionnel industries d'équipements** *Paris recherche son futur*

Secrétaire général

Sous l'autorité des délégués généraux, il participera, avec l'équipe dirigeante, à l'animation de 2 groupements professionnels : fonction administrative, économique, technique, promotionnelle, relations avec les adhérents et organismes divers.

Ce poste demande un niveau d'études supérieures, type ingénieur, une formation économique et une expérience de 3 à 4 ans dans l'industrie.
Etant donné les relations au niveau international, de solides connaissances en anglais sont indispensables.

Veuillez écrire en précisant prétentions, sous réf. 3785, à

INTERCARRIÈRES
5, rue du Helder, 75009 Paris.

Société de biens d'équipement de la maison d'excellente notoriété, CA 200 millions de F, 300 personnes

Région de Strasbourg

350.000 ±

Directeur technique

Rattaché au Président Directeur Général pour

Gérer 2 unités de production (220 personnes).

Assumer toutes les responsabilités de production et développement *des produits, bureaux d'études, méthodes, contrôle qualité, essais* prototypes etc.

Une expérience réussie de 5 ans minimum dans une direction technique performante est à justifier.

Une bonne connaissance de la rationalisation, de l'assemblage, des *techniques d'emboutissage, soudure, traitement de surfaces et du* secteur de la fonte serait un plus.

Formation technique supérieure Arts et Métiers, ECAM, etc. souhaitée.

Ce poste s'adresse à un candidat de 35 ans minimum particulière*ment motivé par ce poste et désireux de s'investir dans le fonctionne*ment d'une PME en expansion et très performante dans ses résultats.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous *référence* 24006 B à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly.

GRAND GROUPE DE DISTRIBUTION
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Négoce de "MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION"
Région LYONNAISE.

De formation "Ingénieur" le candidat agé d'environ 40 ans devra avoir une *excellente connaissance du Bâtiment* et du Négoce.
Aura la responsabilité d'exploitation et commerciale de plusieurs agences.
Dépendra du Directeur Général du Groupe à Paris.

Rémunération élevée et suivant compétence.



Envoyer C.V. + photo obligatoire à :
ARCH MANAGEMENT
10, rue de la Boétie - 75008 PARIS
sous référence 31/84.

DIRECTEUR PRODUCTION

EURE ET LOIR

Nous vous proposons de diriger notre usine de Montage (90 personnes) ***d'appareils mesures électriques*** *basée aux environs de* Chartres.

Vous assurerez les liaisons fonctionnelles avec les différentes directions de notre siège parisien.

A votre formation électromécanique, vous joignez une expérience industrielle de 10 ans environ, où vous avez eu à assurer le *commandement et l'organisation d'une unité de production.*

La haute technicité de nos produits implique une bonne connaissance de l'électronique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo sous réf. 88673 à CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra



Applications / marketing engineers

BOEBLINGEN

HEWLETT-PACKARD is not only a leading manufacturer of electronic measurement and computational products, but also one of the world's most innovative producers of optoelectronics and microwave devices. If you have ambition, drive and initiative, there could be an excellent opportunity awaiting you in our european components marketing operation based in Boeblingen -- near Stuttgart, and close to Black Forest in one of the most beautiful areas of Germany.

PRODUCT MARKETING ENGINEER – OPTOELECTRONICS

Marketing of our fast-growing line of optoelectronic components. You should have a degree-level qualification in electronic/electrical engineering and, ideally, an industrial background which includes design, sale, or marketing of optoelectronic components/systems.

APPLICATIONS ENGINEER-OPTOELECTRONICS/MICROWAVE

You will be responsible for the european technical support of a complete line of either RF/microwave or optoelectronic components. Both posts will involve close liaison with european HP entities, customers and US divisions. There will therefore be considerable travel throughout Europe with visits to HP facilities in the US.
You should have a degree-level qualification in electronic/electrical engineering, together with at least 2 years experience of RF/microwave or electronics circuit design, for the microwave or opto position respectively.

All positions require fluent english and good communication skills. Attractive salaries will be backed by comprehensive benefits including profit-sharing and assistance with relocation.
If the challenge of joining a successful team appeals to you, write to: Stephen COHEN (Marketing Manager) HEWLETT-PACKARD. Herrenberger Strasse 13D, D-7030 Boeblingen, West-Germany, or call (49) 7031-14-2501.



média-system

L'Informatique vous passionne, et vous avez compris l'Importance **de la qualité du SERVICE**
- vous avez une expérience de plusieurs années de la vente et vous souhaitez prendre plus de responsabilités.
- vous désirez diriger une équipe.
- vous espérez une certaine indépendance.

C'est la définition même de ce que nous vous proposons.

DIRECTEUR D'AGENCE

Cette fonction englobe :
- l'Action et la Gestion Commerciales
- la Gestion du Personnel
- la Gestion Administrative de votre Equipe composée d'une *trentaine de personnes*

Ce poste est à pourvoir à Paris.

Ecrire sous pli confidentiel en précisant bien sur l'enveloppe la référence COM 02/84 à PIERRE MULOT PUBLICITE, *39, rue de l'Arcade 75008 Paris, qui transmettra*
Réponse et discrétion totale assurées.

pmp

Responsable système

Côte d'Ivoire

Ingénieur de formation, vous avez acquis une solide expérience du système sur matériel IBM 43XX.
Vous maîtrisez VM/CMS, DOS/VSE, CICS, VSAM et PL1.
La connaissance de APL, ADI, ADRS, GDDM, serait un atout supplémentaire.
Salaire motivant pour un candidat de valeur et nombreux avantages liés à l'expatriation.

Envoyer C.V. photo et lettre manuscrite au C.E.B.T.P. 12 rue Brançion 75737 PARIS Cedex 15

Groupe Industriel du secteur tertiaire
leader incontesté sur marché "Industrie/distribution"
recrute dans le cadre de son expansion ses

DIRECTEURS DE SUCCURSALE

en banlieue Parisienne

Véritables "patrons de PME", ils assureront la responsabilité du développement commercial, de la gestion d'une unité décentralisée et de l'animation du personnel commercial, administratif, et d'atelier

Les candidats retenus, hommes de terrain, devront justifier d'une expérience réussie de 5 à 10 ans, dans des fonctions analogues.

Merci d'adresser C.V., photo + prétentions sous la référence 4279 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR - 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

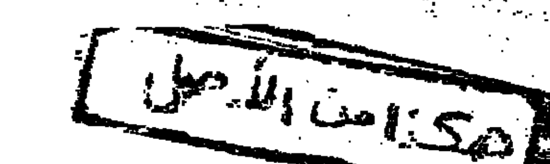
GRANDE BANQUE INTERNATIONALE

recherche pour son département international à FRANCFORT et ultérieurement sa succursale à PARIS

Jeune cadre

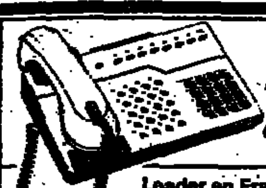
formation supérieure, bilingue français-allemand, 3 ans d'expérience bancaire de l'exploitation ou du crédit.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 8681 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.



REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Le leader de l'intercommunication à l'heure de la diversification

Leader en France dans son domaine, la Société PICART LEBAS, filiale du Groupe MATRA, est partie à la conquête des marchés internationaux : l'Italie et les Etats-Unis où elle a décroché un contrat de 110 000 lignes.
Dans le cadre de son développement et de sa diversification, PICART LEBAS recherche des

Ingénieurs électroniciens et informaticiens

Débutants ou confirmés, vous interviendrez dans l'un des trois domaines suivants : **ELECTRONIQUE ANALOGIQUE** (alimentation/téléphonie), **LOGICIELS** (systèmes en temps réel), **SYSTEMES DE TESTS.**

De larges possibilités de développement professionnel et personnel seront offertes. Ces postes sont à pourvoir à Châteaudun (bord du Loir, 130 km au Sud-Ouest de PARIS).

Veuillez adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence LM/16 à T.P.L. - La Boissière - Direction du Personnel - B.P. 89 - 28200 CHATEAUDUN.

MEDIA PA

PICART LEBAS
MATERIELS TELEPHONIQUES ET TELEMATIQUES



GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS

ayant de nombreuses filiales en France et à l'étranger, recherche pour son Département ORGANISATION et CONTRÔLE, un

Auditeur interne

qui se verra confier des missions opérationnelles d'Assistance, d'Organisation, de Contrôle et d'Évaluation. Ces fonctions lui permettront de traiter des différents aspects *de la gestion des filiales françaises et étrangères.*

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une grande École de Gestion ayant acquis, de préférence, une première expérience au sein d'un Cabinet d'Audit ou dans les services financiers d'une grande entreprise.

Pour ce poste basé en province, les dossiers de candidature doivent être adressés, sous **référence 300** à **PUBLIPANEL** 20, rue Richer 75441 Paris Cedex 09, qui transmettra.

CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL
CAISSE RÉGIONALE DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Arles

CHEF du SERVICE COMPTABILITE GENERALE

Votre formation supérieure *dans les domaines* comptable *et* juridique, *la qualité et la réussite de vos expériences constituent les acquis indispensables à votre succès dans cette fonction.*

Dépendant du Directeur Financier, vous aurez autorité sur la comptabilité de la Caisse Régionale et de ses Filiales. Vous assurerez le développement des nouvelles chaînes de traitement comptable. Dans le prolongement de ces attributions, vous aurez le contrôle de la fiscalité.

Homme ou femme, votre précision, votre esprit de synthèse et une autorité naturelle vous permettront de vous imposer, mais surtout sans négliger le contact et le caractère relationnel du travail en équipe.

CCSP

Nous vous remercions par avance d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous référence CAM/602, à notre conseil:
Cabinet LE TROTER - Immeuble Le Chevalier - av. F. De Lesseps - 13100 Aix-En-Provence.

VENTES INTERNATIONALES

ALPES

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, bilingue anglais et parlant si possible une autre langue, vous avez une expérience de l'Exportation. Vous vendrez dans le monde entier à une clientèle d'industriels transformateurs, en assistant les *filiales à l'étranger d'un puissant Groupe français.*

Adresser votre dossier sous N° 816 M.

GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes 75017 Paris.

emplois internationaux (et départements d'Outre Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre Mer)

PECHINEY

recherche pour une importante filiale en AFRIQUE NOIRE, un

SOUS-DIRECTEUR RESPONSABLE DE LA GESTION COMPTABLE

A la tête d'un groupe d'une vingtaine de personnes dont 4 cadres, il aura pour tâche d'animer son équipe, de mettre en place une organisation du service, de développer le service informatique qui lui est rattaché et de proposer les aménagements et les schémas de fonctionnement à moyen et long terme.

Une formation supérieure de type HEC, ESSEC, Sup de Co, complétée par un DECS, et une solide pratique de 5 à 10 années seront exigées, ainsi que de bonnes qualités d'animateur et de formateur.

Le candidat bénéficiera de tous les avantages d'un contrat d'expatrié.

PECHINEY

Adresser lettre de candidature et C.V. sous réf. M7 au Responsable du Recrutement ALUMINIUM PECHINEY 23, rue Balzac - 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
Consultants en Industrie Pétrolière
RECRUTE
pour l'Afrique de l'Ouest :

géologues géophysiciens ingénieurs réservoir production

spécialistes en vérification des comptes, bases des données, contrôle budgétaire, centres de documentation, commercialisation de brut.
Les candidats, de haut niveau, devront avoir 7 à 10 ans d'expérience et une bonne connaissance pratique du français et de l'anglais.
Excel. salaire et très bonnes condit. de trav. Contrat de longue durée.
Env. c.v. dét. et prétent. s/nº 2.910 *le Monde* Pub.
Service Annonces Classées
5, rue des Italiens, 75009 Paris.

HEC, ESSEC, ESC

responsable marketing régional

L'AIR LIQUIDE, département français des gaz, offre à un diplômé d'une grande école commerciale, la possibilité de valoriser une première expé*rience de 2 à 3 ans dans la vente de préférence par* réseaux de distribution.

Sa mission consistera à :
- réaliser les études de marché,
- adapter le réseau de distributeurs,
- *organiser les actions de promotion.*

Ce poste, basé à Nancy, présente une excellente opportunité pour préparer une évolution de carrière dans le groupe.

Écrire sous référ. EX 327 AM.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris **etap**

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

FONCTION PERSONNEL

Une entreprise française, 1200 personnes, leader sur son marché, recherche un candidat, âge optimum 35 à 40 ans, de bon potentiel, *motivé par des fonctions de relations sociales* et également d'organisation administrative et/ou juridique.

Ce poste serait rattaché au Secrétaire Général de l'entreprise. Il conviendrait à un candidat de *formation supérieure : Ingénieur ou Maîtrise* en droit.

Une expérience antérieure en conduite de personnel sera appréciée.

Larges perspectives d'évolution dans la Société.

Région Alsace - logement possible.

Ecrire sous Nº 88570 avec CV manuscrit et photo à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 q.tr.

Diversey France

En forte expansion (C.A. : 250 millions de francs - 600 personnes), nous sommes *filiale d'un Groupe Nord Américain*, fabriquant et commercialisant des produits chimiques d'hygiène et d'entretien pour les collectivités, l'agriculture et l'industrie alimentaire et recherchons

RESPONSABLE FILIALE AFRIQUE

Relevant du Directeur Régional, pour l'**Afrique Ouest et Centre**, *il aura* la responsabilité de la vente et de la distribution des produits de la filiale en tenant compte des conditions de marché, de prix et des actions de promotion.

Le candidat recherché aura un profil de Technico-Commercial (de préférence issu de l'industrie alimentaire) *et sera capable d'animer une équipe de ventes et de gérer l'entité locale.*

La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.
Statut expatrié.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à DIVERSEY FRANCE
Direction du Personnel
BP 19 - 77831 OZOIR LA FERRIERE

BEARBULL S.A.

We are international Portfolio Managers offering investment advice and management to both institutional and private investors. Our head office is *located* in Geneva SWITZERLAND.

We are looking for an experienced

Fund Manager

who will be responsible for the initial development and subsequent running of several investment funds.

This is a key appointment which requires experience and qualifications at a senior level in addition to personal qualities of leadership maturity and sound judgement.

The ideal candidate should possess the following qualifications and attributes.

- University Graduate MBA, MSc in Economics or Finance.
- 3-7 years experience of portfolio management.
- Knowledge of UK Markets an the Mining Markets.
- Fluency in French or German would be and asset.
- High degree of motivation and initiative.
- Proven track record.
- Qualifications and Specialisation will determine the location of the post which could be Geneva or in one of our European Offices.

If you are interstead and suitably qualified please forward a comprehensive resume of your career to the adress below.

Applications will be treated in strictest confidence.

DIRECTOR OF HUMAN RESOURCES
BEARBULL S.A. 4, rue Bartholoni, 1204 GENEVA
SWITZERLAND.

SEINE MARITIME

Une Société Industrielle, *filiale d'un groupe* important, spécialisée dans la production d'emballages en verre, recherche pour l'une de ses unités de production *à feu continu*

CHEF DE FUSION

Il aura pour mission l'élaboration du verre et sera responsable des secteurs composition et fusion, il dirigera et animera une vingtaine de personnes.

Connaissances thermiques indispensables.

Experience de la conduite de fours souhaitée ainsi *que connaissances en fluides, régulation, informatique* industrielle appréciées.

La préférence sera donnée aux candidats ayant le sens des responsabilités et une solide experience de la fonction.

Merci de bien vouloir adresser votre CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 88912 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.
Réponse et discrétion assurées.

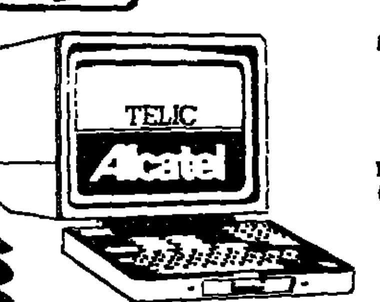
emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

REPRODUCTION INTERDITE



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



TELIC-ALCATEL

Nous sommes les premiers en France et
l'un des premiers dans le monde sur
le marché du téléphone et de la communication privés
(télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre
aujourd'hui le milliard de francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC
est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et le même goût
d'entreprendre,
venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intégrera dans ses produits, en 1984, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressé par le développement de nos projets (autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de TELIC-ALCATEL.

INGENIEURS LOGICIEL

CONFIRMES

Une expérience significative vous a permis d'approfondir vos connaissances en logiciel de base, en systèmes temps réel et si possible en réseaux locaux et en bases de données. En vous confiant la responsabilité d'animer des projets complexes, nous vous offrons la possibilité d'élargir votre expérience professionnelle et de promouvoir votre évolution personnelle.

DEBUTANTS

ou ayant une première expérience

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole (option informatique, avec de préférence une spécialisation systèmes) ou titulaire d'un DESS logiciel systèmes ; nous vous donnons les moyens de parfaire votre formation au cours d'un stage d'initiation aux produits et méthodes spécifiques de l'entreprise : nous vous accueillerons ensuite dans nos équipes où vous participerez à la conception des logiciels de nos produits et systèmes.

INGENIEURS D'ETUDE ELECTRONICIENS

CONFIRMES

Vous avez acquis une première expérience dans la conception de systèmes ou produits électroniques et vous avez de bonnes connaissances en logique ou/et en analogique. Vous pourrez enrichir votre expérience en prenant la responsabilité d'animer une equipe d'ingénieurs et de techniciens ou en participant à la conception de nos produits en tant qu'ingénieur système.

DEBUTANTS

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole avec une spécialité en électronique. Vous approfondirez vos connaissances dans des techniques de pointe, en participant avec nos équipes à l'étude de projets importants. Ces études s'appuient sur des outils et des méthodes d'aide à la conception particulièrement performants.

RESPONSABLES DE PROJET

Vous avez une première expérience dans la conception matériel ou/et logiciel de systèmes ou produits électroniques et vous avez déjà animé une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Nous vous proposons de devenir l'un de nos responsables de projet.

A la tête d'une équipe pluridisciplinaire (matériel/logiciel) d'environ 10 personnes, vous aurez pour mission d'animer l'étude et le développement d'un de nos futurs produits.

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué, font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe, vous offrira une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : l'Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.

TELIC
Alcatel
GROUPE C.G.E.

TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE



Spécialiste français de la commutation électronique de puissance et de la conversion d'énergie (alimentations à découpage, convertisseurs, onduleurs, stations sans coupures).
Entreprise en fort développement (le C.A. de son département électronique a doublé chaque année en 1981, 1982 et 1983) qui aborde avec vigueur l'Avenir en portant son capital à 24.000.000 de francs et en construisant une usine très robotisée de 12.000 m².

recherche plusieurs

INGÉNIEURS et TECHNICIENS « ÉTUDES »

RESPONSABLES « PRODUITS »

Particulièrement compétents dans le domaine de la commutation électronique de puissance et conversion d'énergie.
De larges responsabilités, de réelles possibilités d'avenir seront offertes aux titulaires de ces postes.
Lieu de travail : 40 km à l'ouest de LYON, région très agréable.

Ecrire avec c.v. détaillé et prétentions à : A.G.D.E. Electronique, 69930 Saint-Laurent-de-Chamousset.
Nous étudierons confidentiellement votre candidature.

ÉCLAIR PRESTIL INDUSTRIES

RECHERCHE

ORGANISATEUR

Rattaché au directeur des systèmes d'information nous lui confierons les missions suivantes :

– Participer à l'élaboration du schéma directeur de traitement de l'information ;

– Contribuer au découpage fonctionnel de l'entreprise en systèmes de gestion ;

– Effectuer avec les utilisateurs concernés l'analyse critique et la redéfinition des systèmes de gestion (implantation, historique, organigramme fonctionnel, circuit de documents, procédures administratives, etc.);

– Participer en collaboration avec le directeur des systèmes d'information à la coordination des projets relatifs au traitement de l'information.

Les candidats de formation supérieure et ayant acquis une expérience industrielle dans le domaine de la gestion et de l'organisation et (ou) dans un poste similaire adresseront leur candidature (c.v., photo et prétention) à : Direction des relations humaines, 95, boulevard Charles-de-Gaulle, 76140 Le Petit-Quevilly, sous référence ORG. 10.



Groupe de renommée mondiale, offre des carrières évolutives...



Nous comptons sur ces ingénieurs pour préparer le démarrage de nos nouvelle divisions. Ces opportunités exceptionnelles concernent des hommes ambitieux, autonomes, de formation supérieure et ayant déjà une expérience significative. La maîtrise de l'anglais est un plus.

INGENIEURS D'ETUDES-PROJETS

Avec une grande autonomie, ils auront la haute responsabilité de nouveaux projets. Expérience appréciée en petite mécanique et fabrication en série. Il est prévu une forte rémunération à laquelle s'ajoutera un système d'intéressement exceptionnellement motivant.

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Ils seront chargés de préparer notre conversion à la micro-informatique et à la micro-électronique. Ces postes nécessitent une expérience en micro-processeur.

RESPONSABLES AUTOMATISATION

Ils prendront en charge la conception et la mise en fonctionnement de nos nouvelles usines automatisées. Postes à pourvoir en France et dans le monde.
Rémunération attractive, importante évolution pour les candidats expérimentés dans le domaine.

INGENIEURS CONTROLE QUALITE

Ils assurent la complète responsabilité de la mise en place des systèmes de contrôle et qualité et sont chargés de la conception des solutions nécessaires pour atteindre des objectifs très ambitieux.

PHYSICIENS

Ces chercheurs de haut niveau effectueront un travail de base fondamental destiné à préparer la venue des nouvelles technologies.

Tous ces postes basés à Grenoble avec évolution possible dans le monde sont à pourvoir immédiatement et offrent de fortes et très rapides possibilités d'évolution.
Merci d'adresser rapidement votre dossier plus photo (qui sera traité confidentiellement) sous la référence P.C.11 à KIS FRANCE - B.P. 204X - 38043 Grenoble cédex.

ALSTHOM ATLANTIQUE

CEM DIJON

Etablissement leader sur le marche de la variation de vitesse appliquee a la ROBOTIQUE, à la MACHINE-OUTIL et asservissements divers, recherche :

INGENIEURS GRANDE ECOLE

DEBUTANTS ET CONFIRMES

pour leur confier des postes de responsabilités

- Etude et developpement de produits dans les domaines :
  - electronique de puissance (jusqu'à 20 KW)
  - microprocesseurs
  - techniques numériques
  - systèmes d'asservissement
- Etude et calcul electrique de servo-moteurs
- Conception et industrialisation electro-mecanique
- Etude de moyens et méthodes de fabrication.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 88602 a CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---



les solutions de progrès

recherche pour
ses Etablissements du SUD-EST (06)
(CARROS - GRASSE - LE BROC - SOPHIA-ANTIPOLIS)

DES SPECIALISTES EXPERIMENTES EN INDUSTRIALISATION

DE CARTES ELECTRONIQUES dans le domaine du TEST

Ils devront être OPERATIONNELS et savoir :
- REALISER les analyses de Testabilité ;
- REDIGER les prescriptions à soumettre aux Concepteurs pour adéquation aux moyens de Test;
- CHOISIR et METTRE EN OEUVRE les moyens automatiques de détection et de localisation de défauts.

Plusieurs années d'EXPERIENCE seront exigées, ainsi que de sérieuses références dans le métier des CARTES A MICROPROCESSEURS.

Niveau : INGENIEUR ou TECHNICIEN CONFIRME

Envoyer C.V. +photo+diplômes + prétentions à :
TELEMECANIQUE ELECTRIQUE
Direction du Personnel - Route des Lucioles - 06565 VALBONNE ss référence : AP/SI/02.84.

GROUPE PHARMACEUTIQUE INDUSTRIEL LYONNAIS DE DIMENSION INTERNATIONALE

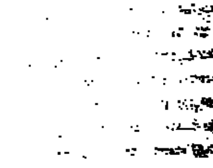
crée à **LYON** dans le cadre de son expansion une fonction de

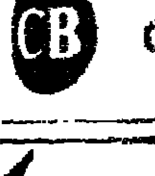
Chercheur en biochimie niveau doctorat

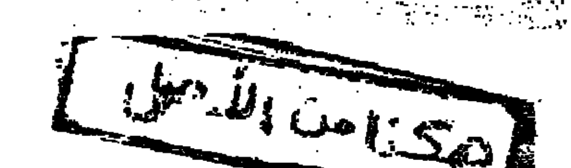
Rattaché à la direction du CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES, il aura pour mission d'assurer l'interface avec les équipes de chercheurs en chimie et de trouver des idées novatrices d'applications. Il disposera de moyens informatiques importants et d'accès à des banques de données.
Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrème 69006 LYON, sous **réf. 150M**.

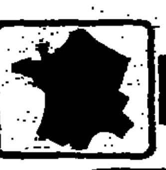
média-system

Cabinet Gatier









emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

l'un des leaders mondiaux du
SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
recrute
pour son unité de production située
en CHAMPAGNE

un(e) Ingénieur

Il/Elle sera responsable, dans un premier temps de chantiers d'ingénierie interne.
Le candidat retenu aura 3 à 4 ans d'expérience en production, ingéniérie ou méthode/organisation.
Il maîtrise la langue anglaise et possède de solides connaissances en gestion économique.
Le salaire de départ et son évolution, comme celle du poste d'ailleurs, seront directement liés à la motivation et à l'envergure de l'intéressé.

envoyer lettre détaillée, C.V. et photo
sous réf. 84.22 à :

FRANÇOIS REBOUD & CIE
CONSEILS EN RECRUTEMENT
9, rue Thiers - 51100 Reims

Bourg en Bresse

RESPONSABLE TECHNIQUE

Cette Société (650 personnes, 500 millions de francs de C.A.) est une des plus performantes entreprises mondiales sur son *secteur d'activité : le tréfilage d'aciers* inoxydables et d'alliages complexes pour des applications industrielles très variées. Elle possède trois Unités de fabrication en France, deux en R.F.A. et exporte 75% de son C.A. Son *expansion la conduit à créer aujourd'hui le poste de Responsable* Technique.
Rattaché au Directeur Général et dans le cadre d'une large délégation, il conduit l'ensemble des développements techniques de l'Entreprise, *concernant notamment* le process de fabrication. Il définit les aménagements techniques nécessaires à l'amélioration de la productivité et de la qualité, dans le contexte de fabrications de *moyenne série automatisées. Sa compétence s'étend sur les trois établissements* français et pour assurer sa mission, il s'appuie sur le Bureau d'Études et sur les services techniques de l'Entreprise.
Pour ce poste évolutif, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur Electromécanicien (A & M, INSA, ENSI, etc...) dont l'expérience technique concrète (au moins quatre années) s'est déroulée au sein d'un service Méthodes ou Process, par exemple, *dans le contexte d'une Industrie légère fortement automatisée.*
Le poste est basé à Bourg en Bresse. Les conditions offertes et les perspectives d'évolution sont de nature à motiver un candidat de grande valeur.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 14/1026 B, à :

EGOR INDUSTRIE
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Angers

SORETEX

Cette société (1600 personnes - 400 millions de chiffre d'affaires), filiale d'un important groupe industriel allemand, est spécialisée dans la conception, la fabrication et l'entretien d'ascenseurs. Elle crée aujourd'hui, pour faire face à son expansion, le poste d'Ingénieur Bureau d'Études Développement.
Rattaché au Chef du Service Développement, et assisté d'une dizaine de dessinateurs d'études, il sera chargé de la conception et de la mise au point de nouveaux produits (réalisations de treuils et de pièces détachées, décoration de cabines, CAO, DAO...), ainsi que de l'amélioration des systèmes déjà existants (tests de parachutes, dispositifs de sécurité, boîtiers anti-vandales, ...).
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un jeune mécanicien généraliste, ingénieur de formation, âgé de 28 ans au moins, et possédant impérativement un minimum de trois à *cinq années d'expérience professionnelle, acquises en bureau d'études, de préférence au* sein d'un Service Développement. Des connaissances en tôlerie, électricité et automatismes, voire même informatique, sont souhaitées. La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand *constituerait un atout supplémentaire. La réussite à ce poste exige un esprit* créatif et pragmatique, une bonne aptitude relationnelle, liés à une certaine disponibilité et à un sens aigu de l'organisation.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence MR 1/1029 A à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue de Crébillon 44000 Nantes.
Tél. (40) 89.28.78.

média-system

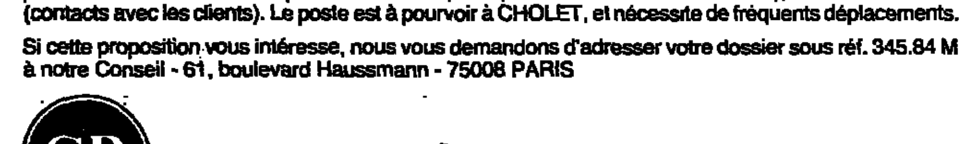
egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

NEW MAN

ingénieur qualité tissu

Leader du sportswear en Europe, nous poursuivons notre développement : 1 milliard de C.A., 2.300 personnes. Le collaborateur que nous recherchons, rattaché à la Direction des achats, se verra confier la responsabilité de la gestion de la qualité des tissus "chemise" et "draperie". Interface entre les fournisseurs et les responsables d'unités de fabrication, il prend en charge l'analyse et la résolution des problèmes qualité tissus. *Il est en outre chargé du suivi des standards "emplois", ainsi que de la mise au* point et des développements des supports maille. Ce poste convient à un jeune ingénieur textile, ayant acquis une première expérience de 3 à 5 ans chez un fabricant de tissus ou chez un transformateur, possédant de réelles compétences techniques (connaissance des matières), et commerciales (contacts avec les clients). Le poste est à pourvoir à CHOLET, et nécessite de fréquents déplacements.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 345.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

Région Lyonnaise

DIRECTEUR D'USINE

Cette Société, filiale d'un des plus importants groupes industriels français, étudie, fabrique et commercialise une gamme très variée de produits techniques de grande série, destinés à des applications industrielles. Elle occupe sur son marché une des toutes premières positions mondiales. Elle exporte une part considérable de ses fabrications. Nous proposons aujourd'hui le poste de Directeur de l'une de ses Unités françaises, située dans la région lyonnaise, dont l'effectif est de 150 personnes environ.

Rattaché au directeur Général de l'Entreprise et dans le cadre d'une très large délégation, il prend en charge l'établissement sur tous les plans, techniques et humains. Ses missions prioritaires consisteront d'une part dans l'amélioration de la productivité par une automatisation plus poussée du process de fabrication et d'autre part dans un développement de l'organisation permettant une adaptation plus souple et plus rapide aux spécifications commerciales. Il supervise la gestion des commandes et l'administration des ventes.

Nous souhaitons rencontrer un véritable «patron» qui dirige ou a dirigé un Établissement ou un Département d'importance similaire. Il est de formation technique (type A & M, etc...) et son expérience s'est déroulée de préférence dans le contexte de fabrications légères de grande série, fortement automatisées. Ses qualités humaines en font un meneur d'hommes incontesté, dans l'esprit d'une PME.

Les conditions offertes, et notamment les perspectives *d'évolution au sein du Groupe, sont de nature à intéresser* un candidat de très grande valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous réf. M 14/1026 A. :

EGOR INDUSTRIE
63 rue de Ponthieu 75008 Paris.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Texon

Filiale du Groupe américain EMHART pour : La Société Française qui fabrique et distribue des produits industriels. 45 km de LORIENT.

Controller

Rattaché à la Direction Générale de cette société de 125 personnes pour

Animer et gérer une petite équipe comptable.

Assurer les responsabilités de l'ensemble des services comptables et financiers (comptabilité générale, analytique, reporting, trésorerie, etc...).

Participer à la mise en place d'un IBM 36.

Expérience réussie de 3 à 5 ans dans un poste où l'on pratique la comptabilité anglo-saxonne (cabinet audit ou PMI).

Bonnes connaissances de l'informatique.

Formation DECS exigée.

Bilingue anglais (écrit - lu).

27 ans minimum. Ce poste s'adresse à un (e) candidat (e) souhaitant s'intégrer dans une équipe jeune et performante.

La rémunération motivante est liée à son acquis professionnel.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé sous référence 23023 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis 92522 Neuilly.

IMPORTANT GROUPE
INDUSTRIEL INTERNATIONAL

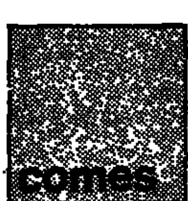
recherche
pour ses unités de production de province

CONTROLEURS DE GESTION

En position de bras droit des directeurs des unités de production, ils devront diriger les services comptables et informatiques. Cela implique la responsabilité de la comptabilité générale avec *comptes d'exploitation mensuels effectifs* et prévisionnels, contrôle budgétaire, prix de revient, analyse des écarts, devis, préparation des budgets, analyse de la rentabilité des investissements, optimisation des procédures, des systèmes de gestion informatisés et des contrôles internes. Ils auront également à préparer et animer les réunions de gestion mensuelles auxquelles participent des membres de la direction et les principaux responsables de l'usine.

Pour être candidat, il faut avoir une solide formation (E.S.C. ou équivalent + D.E.C.S. si possible), ainsi qu'une expérience en groupe industriel suffisante (4 à 5 ans minimum) pour avoir acquis la maîtrise des moyens modernes de gestion informatisés de type anglo-saxon.

– Anglais courant indispensable ;
– rémunération élevée.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au

DÉPARTEMENT RECRUTEMENT DU COMES
19, rue de la Paix, 75002 PARIS
(Réf. 2541)

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES

JEUNE CONTROLEUR DE GESTION

Angers

SORETEX

Cette société (1 600 personnes - 400 millions de chiffre d'affaires), filiale d'un important groupe industriel allemand, est spécialisée dans la fabrication, la commercialisation et l'entretien d'ascenseurs, escaliers mécaniques et trottoirs roulants. Elle recherche pour son siège social, basé à Angers, le responsable du service Comptabilité Analytique.
Rattaché au Directeur Financier, et assisté de quatre collaborateurs, il aura pour tâches principales, le suivi et le développement du contrôle de gestion de la société (comptabilité analytique, contrôle budgétaire, détermination des prix de revient, *analyse des écarts, ...) avec pour objectif de faire évoluer les systèmes déjà existants.*
Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement supérieur (École de Commerce ou équivalent), titulaire du DECS, âgé de 30 ans au moins, et pouvant justifier d'une expérience professionnelle de trois à cinq ans minimum, acquise à ce niveau de responsabilités, de préférence dans le secteur industriel. La pratique de l'anglais et/ou de l'allemand constituerait un atout supplémentaire. Une grande rigueur, un esprit de synthèse développé, liés à une bonne aptitude relationnelle sont nécessaires pour une parfaite réussite dans la fonction. La rémunération offerte est attractive.
Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 17/1029 B, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue de Crébillon 44000 Nantes.
Tél. (40) 89.28.78.

média-system

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Expert Comptable

300.000 +

X-HEC-SUPELEC-ESSEC-CENTRALE-ESC-SCIENCES PO

Notre cabinet d'audit et de conseil appartient à l'un des tous premiers groupes de la profession. Notre expansion rapide est liée à la fois à la qualité de nos techniques et à nos méthodes de travail. Le niveau des dossiers et l'image que nous avons développé auprès de nos clients conduisent notre Directeur associé à rechercher son adjoint.

Ce poste s'adresse à un expert comptable diplômé ayant 5 à 10 ans d'expérience en cabinet et issu d'une grande école. Ce manager sera un interlocuteur capable de mener à bien des missions de conseil (finance, gestion, organisation...) auprès de directions générales. Il participera étroitement à la gestion et au management du cabinet. Les possibilités d'évolution au sein du groupe sont de premier ordre. Merci d'écrire sous Réf. 41111G à notre Conseil qui vous garantit la plus totale discrétion 15 rue du Louvre 75001 PARIS

Manager Lyon

nervet pont conseil

Curriculum

SOCIETE D'EXPERTISE
COMPTABLE
recherche pour ses divers bureaux

EXPERTS-COMPTABLES ou MEMORIALISTES

(Temps plein - statut cadres - association ultérieure possible)
avec résidence a **BORDEAUX, CLERMONT-FERRAND, NANTES, ROUEN et RENNES.**

Ecrire avec C.V. sous référence 88.787 à CONTESSE PUBLICITE - 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

FILIALE C.G.E.
recherche
pour son usine située à **PÉRONNE**

COMPTABLE
CONTROLEUR DE GESTION USINE

- Possédant une sérieuse formation comptable et gestion avec DUT ou BTS.
- *Préférence sera donnée à candidat* ayant 2 à 3 ans d'expérience.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 71947 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX

BANQUE DE L'ECONOMIE SOCIALE
recherche

DES EXPLOITANTS DE BANQUE *HF*
cadres classe V-VI

chargés de développer des clientèles (coopératives, groupements d'entreprises, associations, mutuelles), de ses directions régionales de

TOULOUSE - LYON

Ces postes requièrent de bonnes connaissances de l'analyse financière *et une aptitude certaine à la négociation commerciale.*

Formation : enseignement supérieur économique et commercial.

Expérience minima 3 à 5 ans de banque.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3723
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris



Groupe international
Nº 1 du Jean en France
Activité doublée en 4 ans
RECHERCHE

pour son siège social à AMIENS

UN JEUNE CADRE DE GESTION

Le candidat de formation, école supérieure de commerce ayant de préférence une première expérience professionnelle sera chargé de la gestion prévisionnelle des produits finis dans un environnement à dominante commerciale et très informatisé.

Il devra :
- S'intégrer dans une équipe.
- Avoir le sens du contact.
- Faire preuve de méthode et de rigueur.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à :
LEE COOPER, direction des relations sociales
7, rue Anne-Franck, 80045 RIVERY-LES-AMIENS

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

NANCY

Organisme d'Etudes et de réalisations immobilières offre une opportunité par création d'un poste de

GESTIONNAIRE

responsable de l'administration économique et financière d'opérations et de leurs montages, à un diplômé ESCAE – ICN ou Maîtrise Sciences Economiques, justifiant d'une première expérience opérationnelle.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite c.v. et prétentions à l'attention de Monsieur B. Scaillier.



12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 - NANCY

TRÈS IMPTE STÉ IMPLANTÉE DANS L'AUBE

recherche

SON CONTROLEUR DE GESTION

- DECS.
- Devra faire preuve d'esprit d'équipe, de rigueur, d'analyse et de synthèse.
- Expérience souhaitée en qualité d'audit et de réviseur comptable en entreprise ou en cabinet.
- Place stable, possibilité de progression pour élément dynamique et accrocheur.

Adresser candidature lettre manuscrite, c.v. et photo sous nº 7.555 *le Monde Pub., service Annonces Classées,* 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

PME située en NORMANDIE

sous-traitance automobile

recherche

UN ACHETEUR CONFIRMÉ

10 à 15 ans d'expérience exigés.
Salaire motivant en fonction des compétences.

Env. c.v. et prét. s/réf. 7519 à PIERRE LICHAU S.A., BP 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

CIO Crédit Industriel de l'Ouest

A NANTES

Dans un cadre de vie agréable et stimulant

Pour le développement de son informatique nouvelle

consécutive à l'établissement de son schéma directeur, notre Banque : (2 800 personnes - 16 départements - 200 points de vente) recherche :

- un responsable de la *QUALITÉ* INFORMATIQUE, adjoint au responsable du centre de traitement. Son rôle consistera à promouvoir et faire respecter des méthodes destinées à assurer la qualité des prestations informatiques. Le candidat de formation supérieure (école d'ingénieur - A et M - licence d'informatique - MIAGE) devra avoir une bonne expérience des grands systèmes IBM et de leur exploitation.
- CHEFS DE PROJET niveau ingénieur ou MIAGE possédant 2 années *d'expérience minimum.*
- ANALYSTE *PROGRAMMEUR SYSTEMES* niveau DUT ou équivalent possédant 2 années d'expérience et une bonne connaissance des terminaux financiers.
- ANALYSTES PROGRAMMEURS niveau DUT OU ÉQUIVALENT possédant 2 années d'expérience.

NOTRE FICHE TECHNIQUE : IBM 3033 - Logiciel MVS . IMS . VTAM . Bases de données *Terminaux financiers 3600 et 4700. Une expérience de ces systèmes est appréciée.*

Adresser candidature, curriculum vitae et prétentions

Crédit Industriel de l'Ouest



Direction du personnel : 4 rue Voltaire, 1 X 44040 Nantes Cedex.

Angoulême

CHARGÉ D'ÉTUDES

Débutant, E.S.C.,...

Vous serez chargé au sein de la Division Financière

- du suivi des marchés monétaires et financiers.
- de la gestion courante de la trésorerie Franc et du portefeuille obligataire
- des études diverses et de la réglementation

Merci d'adresser votre candidature à la Direction du Personnel rue du Piave 16003 Angoulême Cedex

Crédit Mutuel
Sud-Ouest

BANQUE RÉGIONALE recherche :

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT FINANCIER

Service Titres et Bourse, Emissions obligataires, Produits de Placements, Gestion de fortune.

GÉRANT DE PORTEFEUILLE, sous l'autorité du responsable du département financier.

Gestion de portefeuilles de particuliers, assistance au réseau.

Diplômés d'enseignement supérieur.

Lieu de résidence : ROUEN, Ecrire JD/364 HAVAS SNP, BP 907, 76023 ROUEN CEDEX.

---

ingénieur électronicien

MATERIEL PEDAGOGIQUE

Leader sur son marché, notre Société crée, fabrique et distribue du matériel d'expérimentation scientifique destiné aux établissements scolaires. Notre bureau d'études conçoit du matériel, d'une part pour les sciences expérimentales (physique et biologie), et d'autre part pour l'enseignement informatique. Ces deux activités comprennent la micro-électronique. Pour faire face au développement de notre *gamme de produits, nous recherchons aujourd'hui un nouveau collaborateur à qui nous confierons la* responsabilité des projets pour les appareils destinés à la physique et à la biologie. Il devra, avec une *équipe de techniciens, concrétiser le programme d'études et susciter de nouveaux produits.* Nous souhaitons confier ce poste à un Ingénieur Electronicien justifiant d'une première expérience de bureau d'études et possédant une bonne connaissance de la micro-électronique. Pour réussir à ce poste, il faut avoir le sens de l'organisation ainsi que de réelles qualités de contact. Ce poste est basé à 100 km de Paris et à 100 km de la mer.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous référence A 331.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

LE CRÉDIT MUTUEL

en pleine expansion

recrute

Avenir assuré et efficace et performant

DIRECTEURS DE CAISSES LOCALES

pour Clermont-Ferrand et Rodez

- Solide expérience bancaire, administrative et comptable, appuyée sur B.P. et I.T.B.
- Aptitude à animer et diriger.
- Sens commercial développé

ATTACHÉS COMMERCIAUX

Départements 63, 03, 15.12

- Ils seront chargés de la démarche et des contacts avec la clientèle.
- Expérience réussie dans le poste.
- *Qualités de contact.*
- C.A.P./B.P.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo au CRÉDIT MUTUEL, 67, boulevard Lafayette, 63000 Clermont-Fd

---

GROUPE BANCAIRE

recherche
pour son Agence de

NANCY

un chargé de clientèle

De formation supérieure (maitrise de gestion et/ou ITB, CESB), ayant une expérience confirmée (5 à 10 ans) des études de crédit et de l'action commerciale.

Permettant d'assurer auprès de notre clientèle un rôle d'animateur et de conseil.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à N. 3719 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 PARIS qui transmettra.

CHEF DU PERSONNEL

pour notre usine de produits chimiques de CHAUNY (Aisne) – 200 salariés.

C'est un animateur, un gestionnaire, un administrateur.
Il assiste et conseille les Chefs de Service en matière de mutation, promotion, formation, hygiène et sécurité.
Il participe avec le Directeur du site à l'animation des relations du travail et des relations sociales.

Le poste exige d'être âgé de 30 ans minimum et de posséder une expérience de 5 ans dans la fonction.
Une connaissance des unités en feu continu et des méthodes d'évaluation de postes est souhaitée ainsi que la pratique de la gestion informatisée.

Si vous remplissez ces conditions, nous vous remercions d'adresser CV, photo et prétentions sous référence nº 450 à :
DUOLITE INTERNATIONAL
B.P. 8 – 107, rue Edith-Cavell
94400 VITRY-SUR-SEINE.

Telemecanique
les solutions de progrès

recherche pour son Service

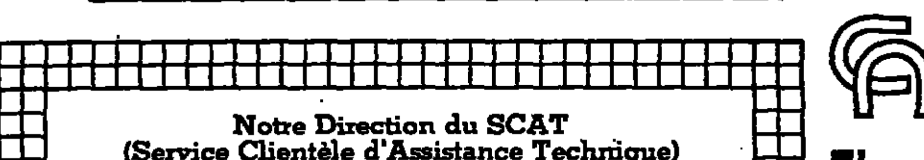
TECHNOLOGIE COMPOSANTS

LE RESPONSABLE "LABORATOIRE D'ESSAIS DE COMPOSANTS - ANALYSE DE DEFAILLANCE"

Profil : INGENIEUR ELECTRONICIEN
avec une expérience d'au minimum 5 ans en *TECHNOLOGIE des CIRCUITS INTEGRES.*

Lieu de travail : SOPHIA ANTIPOLIS près d'ANTIBES (06).

Envoyer C.V. + photo + diplômes + prétentions à TELEMECANIQUE ELECTRIQUE Direction du Personnel - Route des Lucioles 06565 VALBONNE ss référence : JPC/RL/02.84



Notre Direction du SCAT
(Service Clientèle d'Assistance Technique)
recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL SERVICES

En relation avec les ingénieurs du Réseau Commercial, vous allez négocier et vendre auprès d'une clientèle du secteur tertiaire (banques, assurances et organismes sociaux) un ensemble de services dont vous assurez le suivi.
Basé à LYON, vous serez responsable du territoire Rhône-Alpes.
Vos atouts : un diplôme (Ecole de Commerce ou d'Ingénieur) et une expérience commerciale dans le cadre d'une société de services et de conseils en informatique.
Votre ambition : vous affirmer comme professionnel de la vente et réussir votre carrière chez un Constructeur.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 218 M à
Gilbert Passekaraile
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

CREDIT AGRICOLE
MUTUEL DE L'INDRE

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Formation supérieure de préférence comptable (Ecole Supérieure de Commerce ou DECS) - expérience de la fonction, si possible en milieu bancaire - bonnes notions d'informatique.

Ce poste requiert rigueur, esprit de synthèse, curiosité intellectuelle, qualités relationnelles.

Merci d'adresser lettre manuscrite avec c.v. et photo à Monsieur le Directeur de la C.R.C.A.M. de L'INDRE - 68, avenue Pierre de Coubertin - 36001 CHATEAUROUX.

BANQUE RÉGIONALE recherche

RESPONSABLE DE SON DÉPARTEMENT FINANCIER :

Services Titres et Bourse, Emissions Obligatoires, produits de Placements, Gestion de fortune.

GÉRANT DE PORTEFEUILLE, sous l'autorité du Responsable du Département Financier.

Gestions de Portefeuilles de particuliers, assistance au réseau.

Diplômés d'enseignement supérieur.

Lieu de résidence : ROUEN.

Ecrire JD/364 HAVAS SNP (B.P. 907) 76023 ROUEN CEDEX.

Le Conseil Général communique :
Un concours sur titres est ouvert dans le département de l'Isère, pour le recrutement de deux Médecins de Protection Maternelle et Infantile.
Postes à pourvoir à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
Date impérative de clôture des inscriptions :

19 MARS 1984

Dépôt des candidatures et renseignements :
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales 17-19, rue du Commandant-L'Herminier, 38027 GRENOBLE Cedex, BP 1164.
Tél. (76) 42-81-61 p. 24-23.

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (700 personnes) filiale d'un groupe industriel de taille internationale recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

- 4 à 5 ans d'expérience.
- Connaissance VAX/VMS indispensable.

Postes à pourvoir dans la région du

NORD

Envoyer lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous le nº 3.743 Pub. Sécurier, 112, bd Voltaire, Paris-11.

CENTRE HOSPITALIER SPÉCIALISÉ de LA CHARITÉ-SUR-LOIRE
– Psychiatrie –
Dispose de six postes d'interne ou faisant fonction à compter du 1er AVRIL 1984.
- Logt et nourriture gratuits.
- Abonnement SNCF.

Les faisants fonction perçoivent la rémunération d'interne de 1re année, plus indemnité de garde, soit, au total, 3.600 F, environ par mois.
S'adr. SUR. DU PERSONNEL Tél. (86) 70-00-78, poste 208.

Le Centre Hospitalier Régional de Rennes recherche pour son Centre Informatique Régional en cours de restructuration (actuellement 50 personnes travaillent s/BULL-64 DPS 6 et DPS 7/80)

UN CHEF DE CENTRE

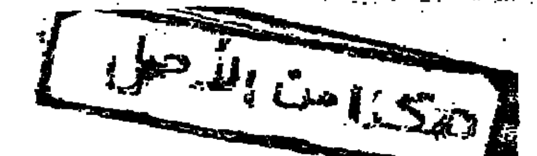
Missions :
- Coordination de la politique informatique régionale ;
- Conseil et assistance aux 35 hôpitaux adhérents ;
- Maintenance, développement et diffusion des applications ;
- Eventuellement, exploitation.

Profil :
Le candidat doit posséder un titre d'ingénieur, justifier d'une expérience approfondie dans la gestion d'un centre d'importance comparable et être ouvert aux différentes approches informatiques.

Les cand. (c.v., prét., et disponibilités) doivent être adressées au Directeur du Personnel du CHR, 35033 RENNES CEDEX.

Association privée loi de 1901 œuvrant dans le domaine sanitaire et social, gestionnaire d'une dizaine d'établissements, employant 1.400 agents, recherche,
un (e) secrétaire général (e) collaborateur (trice) direct (e) du président de l'Association, chargé de veiller à la bonne application des décisions du Conseil d'Administration, de coordonner, animer et développer les actions de l'Association.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions.
Réponse urgente.
Ecr. s/nº 7.482 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



REPRODUCTION INTERDITE

Jeunes ingénieurs

Grandes écoles ou équivalent

Votre carrière : l'informatique.

Au sein du Service Etudes d'Organisation et d'Informatique d'un important **organisme bancaire,** dans un *contexte télé-processing* (gros systèmes IBM et micro-ordinateurs) :

- Vous recevrez une **formation informatique** de plusieurs mois.
- Vous serez intégré à des équipes de haut niveau *responsables de l'organisation de l'informatique* d'un département de la banque.
- Vous exercerez rapidement avec une autonomie croissante des fonctions d'organisation, de conception et de réalisation informatique en contact permanent avec les utilisateurs.

Merci d'adresser CV + photo sous réf. M. 5742 à Sieglinde Boch. Centi Profile, 128 rue de Rennes, 75006 Paris.

centi profile
Conseil en Recrutement

média-system



Principal Organe d'Intervention du Ministère de la Formation Professionnelle chargé de la Formation Professionnelle des Adultes (10.000 personnes - 150 établissements) recherche pour son

Département Gestion Informatique de Neuilly Sur Marne

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

Ce département a pour mission :

- *d'étudier* les nouvelles qualifications professionnelles,
- de concevoir de nouveaux programmes de formation et de les enseigner,
- *de diffuser* ces programmes dans nos 15 centres régionaux,
- de trouver des réponses adaptées aux besoins de formation des entreprises.

Nous recherchons des **professionnels de l'informatique** ayant acquis une expérience de Chef de Projet et ayant pratiqué des langages évolués dans des environnements conversationnels.

Les spécialités suivantes seront appréciées :

- **gestion de production** (méthodes, ordonnancement, stocks, comptabilité industrielle) Réf. a
- **Bases de données**, télétraitement Réf. b
- **Micro-informatique** (votre carrière vous a conduit à participer à l'informatisation de PME-PMI) Réf. c
- **Génie logiciel** (participation à des développements de produits informatiques à l'aide d'outils de conception assistée par ordinateur) Réf. d
- **Marketing et promotion** (études prospectives du marché informatique, définition de produits informatiques) Réf. e

Nous remercions les candidats intéressés par cette offre d'adresser sous 8 jours, leur C.V. très détaillé en précisant les références correspondant à leurs expériences spécifiques, à Nicole LARDREAU - C.P.T.A. - Z.I. LES CHANOUX - 63, rue Ampère - 93330 NEUILLY SUR MARNE.



N° 2 en agence au CRÉDIT AGRICOLE : des situations en 1ère ligne...

Vous possédez une bonne expérience bancaire où vous avez développé votre goût des contacts avec la clientèle, vos qualités d'animateur, votre aptitude à l'encadrement d'une équipe.

Il est temps pour vous d'aller plus loin, dans un Groupe bancaire au développement important.

LE CRÉDIT AGRICOLE ILE-DE-FRANCE (235 Agences en région parisienne) vous propose plusieurs opportunités en qualité



ADJOINTS d'AGENCE

Gestion, développement commercial, rentabilité : ces postes très formateurs parce que pluridisciplinaires vous offriront de nouvelles perspectives d'évolution dans le Groupe.

Postes à pourvoir à PARIS et YVELINES-NORD.

Adressez votre candidature (CV détaillé et photo) sous référence 80767/M au Service Recrutement du **CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILE-DE-FRANCE** - 26, quai de la Rapée - 75012 PARIS.

HAVAS CONTACT

VOUS ETES : **ingénieur diplômé grande école**

VOTRE EXPERIENCE : 5 années en Bureau d'Etudes

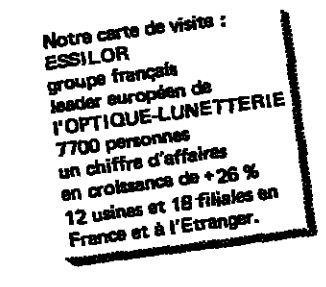
VOTRE DOMAINE D'ACTIVITE : l'électronique, l'automatisme et, si possible les technologies du plastique.

NOUS VOUS OFFRONS :

- La responsabilité de la conception de produits (du prototype à la première série).
- L'animation d'une équipe de Mécaniciens, Electroniciens, Opticiens dont vous serez le :

CHEF DE SERVICE ETUDES ET DEVELOPPEMENT

- Les produits : des machines-outils automatiques destinées aux professionnels de l'Optique.



Les dossiers de candidature seront transmis confidentiellement par AXIAL Publicité (réf. 6315), 27, rue Taitbout 75009 Paris.



La recherche au service de la vue



emplois régionaux

SEINE MARITIME

Une Société industrielle, filiale d'un groupe important, spécialisée dans la production d'emballages en verre, recherche pour l'une de ses unités de production à feu continu

RESPONSABLE TECHNIQUE DEVELOPPEMENT

Il aura pour missions :

- l'assistance technique auprès de la production
- l'élaboration et l'amélioration des équipements et procédés de production (machines et matériaux)
- l'analyse des besoins en équipements et des investissements s'y rapportant.
- *la mise en œuvre des plans de réduction des coûts.*

Ce poste peut convenir à un ingénieur de formation, ayant quelques années *d'expérience dans la mise en œuvre de* technologies avancées - automatique et informatique industrielle, ainsi qu'une bonne expérience de l'utilisation des outils statistiques.

Nous souhaitons rencontrer, pour ce poste *évolutif*, un homme de grande disponibilité, rigoureux et méthodique, à l'aise dans les contacts humains, ayant le sens du commandement.

Merci de bien vouloir adresser votre CV détaillé, photo et prét. *sous réf. 88910 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra* 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Réponse et discrétion assurées.

Institut Formation cherche

AIDE-COMPTABLE

ou

COMPTABLE

mi-temps, après-midi contrat 1 an, qualification expérience tous travaux. Dactylo souhaitée. Tél. le matin : 539-42-54.



recrute pour son

SERVICE CENTRAL D'AUDIT INTERNE

LA FONCTION

- *Contrôler l'organisation et les systèmes comptables des Sociétés du Groupe et proposer les adaptations nécessaires dans le but d'améliorer leur efficacité.*
- *Dans le cadre de leur mission les candidats retenus seront également amenés à évaluer la gestion générale des entreprises.*

LE PROFIL

- *Formation Grande Ecole commerciale + niveau expertise comptable.*
- *Agés de 30 ans environ, les candidats auront une solide expérience de la comptabilité en entreprise ou audit externe.*
- *Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable et celle d'une autre langue étrangère serait appréciée.*

Les postes sont basés à PARIS, avec des déplacements en France et à l'étranger.
La fonction devra déboucher sur d'importantes responsabilités au sein du Groupe ou de ses filiales.
Les dossiers de candidature sont à adresser sous référence 2002 à :

BAILLY CONSEIL
128, bd Haussmann
75008 PARIS

Emplois et Entreprises

Pour faire face au développement de sa filiale chargée de la gestion des portefeuilles de valeurs mobilières, La BANQUE HERVET renforce son équipe de gestionnaires et recherche

UN GÉRANT DE PORTEFEUILLES (H/F)

pour son équipe "gestion diversifiée"
(réf. 101)

chargé de la gestion sous mandat de portefeuilles de clients particuliers et fonds communs de placement.
Il participe dans le cadre de l'équipe à l'élaboration de la politique de gestion.
Son expérience de la fonction d'au moins 3 années obtenue de préférence dans une banque, un établissement financier ou une compagnie d'assurances lui permet de bien connaître les différents mécanismes et de posséder une bonne approche de l'ensemble des places boursières.
De formation supérieure, ce jeune cadre pratique couramment la langue anglaise.
Une expérience d'analyste financier et la connaissance approfondie des marchés d'Extrême-Orient sont *des atouts supplémentaires.*

UN GÉRANT DE PORTEFEUILLES (H/F)

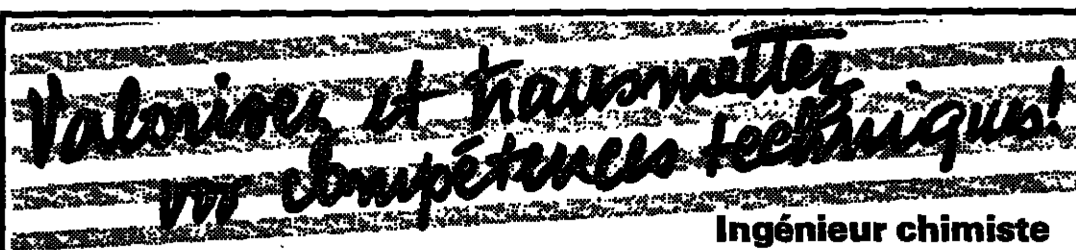
pour assister le responsable de la gestion des obligations françaises
(réf. 102)

chargé de participer à la gestion de fonds communs de placement en obligations françaises et des comptes gérés, d'effectuer toutes les études nécessaires s'y rapportant et d'assurer une aide technique auprès du *réseau ainsi que des relations clientèle. Son expérience d'au moins 2 années de la fonction s'appuie sur une* formation supérieure d'actuaire complétée par de l'aisance dans les contacts.

Ces deux postes s'adressent à des candidats soucieux d'intégrer une structure performante pouvant leur *assurer un développement de carrière dans tous les domaines de la gestion de portefeuilles.*

D. MARCADET vous remercie de lui adresser lettre manuscrite, accompagnée d'un c.v., photo et prétentions à la Direction des Relations Sociales et du Personnel, BANQUE HERVET, 127, av. Charles de Gaulle, 92201 NEUILLY-SUR-SEINE.





Ingénieur chimiste

Première filiale européenne d'un groupe chimique international, nous sommes entre autre spécialistes de l'hygiène dans les domaines des textiles, des surfaces et de la restauration.

A cet égard, nous fabriquons des produits et des matériels que nous commercialisons auprès des industries de service (blanchisseries, teintureries...) et des grandes collectivités (hôpitaux, établissements de soins...).

Nous souhaitons rencontrer un **ingénieur chimiste** pouvant justifier d'une **première expérience d'assistance technique** auprès d'une force de vente et parlant allemand.

Vous êtes compétent et dynamique, vous avez la volonté de valoriser votre acquis au sein de notre équipe marketing où vous participerez à l'évolution des projets.

A partir de Paris, vous intervenez en appui technique auprès de nos forces de ventes, pour leur apporter votre appui technique. Simultanément, vous consolidez et développez les connaissances techniques de nos vendeurs. Cette double mission s'exerce sur l'ensemble du territoire.

Une voiture vous est fournie.

Henkel

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence M/27 à **HENKEL FRANCE** - Direction des Relations - B.P. 111 - 94250 GENTILLY.

MEDIA PA

PARIS

ADMINISTRATEUR DE DONNÉES expérimenté

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une formation universitaire de base (IUT Informatique...), ayant acquis une expérience d'Administrateur après avoir exercé la fonction d'Analyste programmeur.

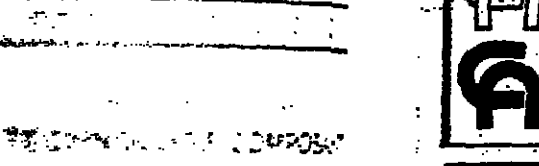
Les candidats ont une expérience "pointue" sur ordinateur BULL DPS 7 avec une base de données IDS 2 et si possible sous TDS.

A cette création de poste, il y a vraiment une opportunité pour un candidat de valeur.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature en mentionnant la rémunération souhaitée *sous référence* 316 AD à :



Service du Recrutement - 7, rue Caumartin, 75009 PARIS



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

CADRE COMPTABLE

ACTIVITE B.T.P.

La Direction Financière d'une importante Entreprise de BTP (CA + 600 MF) souhaite confier la COMPTABILITE METROPOLE (2/3 de son C.A.) à un Cadre Comptable de 35 ans environ, formation DECS ou équivalent. Excellent praticien de la comptabilité en entreprise de BTP et utilisateur confirmé de l'outil *informatique. Il aura pour mission essentielle, avec l'aide d'une équipe de 4* collaborateurs, d'harmoniser et d'exploiter les éléments comptables des Agences et Directions Régionales, d'établir les bilans et comptes de résultats et de réaliser les travaux de consolidation avec les autres partenaires concernés (filiales, services étrangers, ...).
Poste à pourvoir en Banlieue OUEST de PARIS.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prét. sous réf. 1217 M

Jean-Claude Maurice S.A.

397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Organisation et Publicité

NOUS SOMMES UNE SOCIETE FINANCIERE
FILIALE D'UN GROUPE DE DIMENSION MONDIALE.

Le renforcement de nos filiales à l'étranger dans un contexte très agressif rend indispensable la mise en place d'organisations maîtrisant bien les techniques de l'informatique et de la bureautique.

Nous recherchons des

ORGANISATEURS INFORMATICIENS

Rattachés au *Directeur de la Gestion, ils prennent en charge leur mission* dans les filiales, depuis la définition des spécifications jusqu'à la mise en *service des systèmes. Leurs interlocuteurs naturels sont les Directeurs des* filiales mais ils doivent veiller à faire respecter les normes d'homogénéité *du Groupe.*

MIAGE ou équivalent de formation, leurs premières expériences se sont *deroulées en milieu administratif et sur de petits matériels de préférence.*

La variété et la nature des problèmes, des situations, le contexte général de la Société, *les possibilités d'évolution rendent ces postes extrêmement attrayants.*

Fréquents déplacements à l'étranger.

Langue : anglais, allemand ou espagnol apprécié mais pas indispensable.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et prétentions sous réf. 9141 à **VALENS CONSEIL,** BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.

Le Groupe CEGOS recherche pour son département IFOS

Cadre comptable - DECS - connaissant l'informatique (réf. 71657/M)
Jeune informaticien (réf. 71658/M)

hommes ou femmes diplômé(e)s d'études supérieures

pour animer, perfectionner, créer des stages et mener toutes interventions facilitant l'introduction et l'utilisation de l'outil informatique auprès du personnel administratif ou comptable (assistants, secrétaires, employés).

Ces deux activités impliquent le goût de la pédagogie des adultes, de l'aisance sociale, de bonnes connaissances techniques. Elles s'adressent à de jeunes cadres actifs *possédant une expérience professionnelle* de deux ans au minimum, acquise dans un service Comptable, Finance, Personnel ou le département "Organisation" de sociétés performantes. *La participation à la mise en place de systèmes informatiques ou bureautiques est très appréciée. Au terme de deux* ans environ, ils (elles) pourront devenir Consultants c'est-à-dire Responsables d'interventions de formation/conseil.
Adresser lettre manuscrite, CV détaillé et photo, sous référence choisie à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE

sélé CEGOS

Le Groupe CEGOS, Conseil, Etudes, Formation, intervient dans plus de 1000 entreprises et administrations, forme environ 20 000 personnes par an dans le monde et regroupe 400 consultants de 15 nationalités différentes.

Publivel — Membre de SYNTEC

210.000 F +
Nord Paris

Vous êtes **Chef de projet**
Vous souhaitez être **Responsable de l'informatique**

Nous sommes une **Société d'importation et distribution de produits pétroliers** (200 personnes) et voulons nous doter d'un système de gestion rigoureux et performant. Vous êtes Ingénieur Informaticien depuis 8 - 10 ans et *exercez la fonction de Chef de Projet depuis 5 ans minimum. Vous connaissez* la distribution de produits grand public et avez conçu et mis en œuvre des applications comptables, si possible sur IBM 38. Nous vous offrons certes un défi à relever *dans un contexte spécifique, mais surtout la possibilité d'acquérir des compé*tences en organisation informatique et de les valoriser ensuite : un soutien vous est acquis.

Veuillez adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 22090/P à Christine DEFECHE qui l'étudiera avec rapidité et discrétion, Sélé-CEGOS-INFORMATIQUE, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cédex.

sélé CEGOS INFORMATIQUE

Publivel

GROUPE



Jeune diplômé, vous avez déjà choisi ou souhaitez découvrir un secteur d'activité dynamique et de pointe : l'informatique. Des postes formateurs et évolutifs vous attendent.

SG2, groupe puissant de 4 000 personnes, poursuit sa rapide expansion et vous propose d'acquérir son savoir-faire dans les domaines de pointes suivants : - conception et réalisation de systèmes de gestion. - plan informatique. - méthodologie d'analyse et de gestion de projets. - architecture de systèmes. - génie logiciel. - conception et utilisation de réseaux. - réseaux locaux. - bases de données réparties. - XAO. - monétique et bureautique.

Nous vous offrons une formation complète et adaptée. Vous pourrez ainsi, bien intégré au sein de nos équipes opérationnelles, donner toute votre mesure dans nos réalisations d'envergure et assumer de réelles responsabilités.

Ingénieurs Grandes Ecoles et Universitaires
la diversité permet de se passionner.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 10 M à SG2 : 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

média-system

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.



SOCIETE NATIONALE
Nous sommes spécialisés dans l'étude
et la fabrication de moteurs d'avions civils et militaires.
Largement exportateurs,
nous appartenons à un GROUPE - 23000 personnes -
qui entend poursuivre
une politique de recherche et de développement
de technologies avancées

ELECMA Division Electronique de la SNECMA

recherche un

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL «INSTRUMENTATION AERONAUTIQUE»

Il prendra en charge la promotion et la vente de matériels de haut niveau technologique conçus par la division et participera à la gestion commerciale de son secteur d'activité.

Ce poste s'adresse à des ingénieurs électroniciens ayant une première expérience industrielle.

La pratique courante de l'anglais est nécessaire.

Lieu de rattachement : SURESNES.

SNECMA

Merci d'adresser lettre, C.V. et prétentions en précisant la référence 171/83 à SNECMA - Département Encadrement - 2, bd Victor - 75724 PARIS CEDEX 15

Missions de prestige pour informaticiens de communication

Notre Département Techniques *Avancées a pour mis*sion l'aide à la conception et à la réalisation de systèmes informatiques dans les domaines suivants : Télécommunications, Transmissions de Données, Micro-Informatique, Bureautique, Productique...

Nous vous proposons dans ce cadre de participer à l'une de nos missions : un projet de sensibilisation à la micro-informatique, réalisé avec l'Agence de l'Informatique (A.D.I.).

Votre rôle sera double :

- Analyser les besoins des différentes catégories professionnelles concernées et proposer les produits les plus adaptés.
  Vous devrez pour cela être à l'écoute des dernières *techniques en matière de progiciels et envisager leurs* conditions d'exploitation. Plusieurs micro-ordinateurs, et leurs supports logiciels associés, vous permettront d'effectuer les tests nécessaires.
- Diffuser l'information auprès des utilisateurs en organisant notamment des séminaires internes réunissant des spécialistes de la micro-informatique.

Supelec, Telecom... vous bénéficiez d'une première expérience professionnelle réussie et maîtrisez parfaitement l'anglais. Votre passion pour le problème posé, votre goût pour la communication et votre sens de l'efficacité seront déterminants. Votre mobilité géographique est grande.

Acquérez le prestige de nos missions : adressez-nous votre dossier sous référence DTA 11, 6 rue Paul-Baudry - 75008 Paris.



AVOIR LES MEILLEURS POUR DONNER LE MEILLEUR



LES CAFES JACQUES VABRE

C.A. 2,5 milliards
cherchent à étoffer leur structure financière et désirent recruter UN NOUVEL

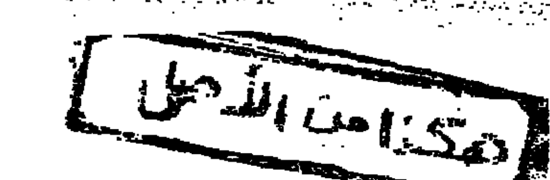
ASSISTANT CHEF DE SERVICE TRESORERIE

avec :
— gestion des comptes bancaires en valeur,
— *contrôle des frais financiers,*
— participation à la mise en place d'un nouveau système informatique de trésorerie,
— reporting.

Ce poste conviendrait à un(e) jeune diplômé(e) HEC - ESSEC - SUP de CO.
Cette offre constitue *une réelle opportunité pour un candidat de valeur désirant* acquérir une expérience financière polyvalente dans un groupe en forte expansion.

Anglais indispensable.

Envoyer C.V. photo et prétentions aux
CAFES JACQUES VABRE
Département du Personnel, Z.I. des Petites-Haies
5, rue Charles Martigny 94701 MAISONS-ALFORT



REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Jeunes rédacteurs HF

Nous sommes une publication, leader dans le domaine de l'informatique grand public. Nous cherchons deux jeunes rédacteurs pour participer à la rédaction de la revue.

- le premier poste s'adresse à un candidat ayant de solides connaissances en informatique individuelle dont il suivra l'évolution en gardant un contact permanent avec les constructeurs (réf. 1075/M).
- le second nécessite la pratique de la programmation en basic ; en liaison avec nos collaborateurs extérieurs, le candidat supervisera plusieurs rubriques de la *revue* (réf. 1076/M).

Outre un intérêt pour l'informatique individuelle et ses utilisations, *nous souhaitons* trouver chez ces candidats une aptitude à la rédaction, des qualités d'organisation, d'ouverture d'esprit et de communication. *Nous leur offrons un travail passionnant, une* évolution de carrière motivante au sein d'un groupe dynamique en pleine expansion.

Correcteur - réviseur HF

Notre revue, leader dans son créneau, est intégrée au premier groupe français de presse informatique. Pour renforcer notre équipe de fabrication, nous cherchons un correcteur-réviseur. Il aura en charge la préparation et la codification des manuscrits, en assurera les relectures et remises en forme jusqu'au bon à tirer. Ce poste - déterminant pour la qualité de notre revue - s'adresse à un candidat expérimenté, d'un bon niveau général, ayant une excellente orthographe et une aptitude à la rédaction. Ambiance de travail jeune et dynamique. Lieu de travail : Paris Xème. (réf. 1074/M)

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, sous référence choisie en indiquant la rémunération souhaitée à Michèle RUDLOFF, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 Rond Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE

Chef d'établissement industriel

— Réparation automobile —

Filiale d'un grand groupe, nous sommes spécialisés dans la réparation automobile et très *appréciés pour la qualité de nos prestations*. Nous disposons de 10 établissements (650 personnes) et réalisons un CA de 190 millions. Dans le cadre de notre développement, *nous cherchons trois nouveaux collaborateurs. Véritables patrons*, ils sont responsables devant notre Directeur Général de la gestion humaine, technique et financière de leur unité de production. Ces postes, basés à Paris ou en très *proche banlieue, peuvent convenir* à des ingénieurs de formation AM (ou équivalent), ayant acquis une solide expérience de la direction d'une petite usine, ou d'un grand atelier de mécanique. Des connaissances dans le domaine automobile - fabrication d'accessoires, carrosserie... - seraient très appréciées. Adresser lettre man., CV et prét. s/réf. 3059/M à Claudine FERRY-CLEMENT, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cédex.

Responsable gestion des cadres

Bilingue Français-Allemand

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion novatrice des carrières, la Direction des Affaires Sociales de ce Groupe français aux activités multinationales crée le poste de Responsable de la gestion des Cadres pour l'Allemagne. Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, votre mission sera de gérer le potentiel et les compétences des **600 cadres des unités allemandes du Groupe.** Vos principales responsabilités seront de *vous assurer de la qualité et de l'opportunité des recrutements, d'évaluer les possibilités* d'évolution des cadres en activité, de suivre leurs rémunérations et d'organiser la *mobilité inter-unités. Ce poste, basé à Paris, implique une forte mobilité opérationnelle* (50 % de votre temps consacrés aux déplacements en Allemagne). Il convient à un **diplômé d'études supérieures** *ayant acquis, à travers une activité de recrutement ou* d'animation d'équipes importantes, l'expérience de l'évaluation des personnes. La pratique de la langue *anglaise est un* atout supplémentaire. Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. 4033/M à Guy PELLAE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Cédex.

Publivel

- Sélé-CEGOS PARIS, *204 rond-point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE* Tél. (1) 620-63-04
- Sélé-CEGOS RHONE ALPES, 2, rue du Musée Guimet, 69006 LYON Tél. (7) 889-70-12
- Sélé-CEGOS MEDITERRANEE, 35, *rue Pastorelli, 06000 NICE* Tél. (93) 62-39-40
- Sélé-CEGOS ATLANTIQUE, 44 Boulevard Guist'hau, 44000 NANTES Tél. (40) 35-70-51

sélé CEGOS

ABIDJAN – ATHENES – BARCELONE – BRUXELLES – LIBREVILLE – LISBONNE – LONDRES – MADRID – MILAN – NEW YORK – SAO PAULO – TUNIS – TURIN

Membre de SYNTEC

Société d'ingénierie de tout premier plan
recherche

ingénieurs

SPECIALISTES METHODE DES ELEMENTS FINIS

Notre technologie exige notamment la mise au point et l'utilisation à l'échelle industrielle des méthodes les plus avancées en analyse de structures dans le domaine non linéaire (élastoplasticité, puage, flambage, grandes déformations).

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs ayant :
- *une connaissance approfondie de la mécanique des milieux continus et de la méthode des éléments* finis appliquées au comportement de structures soumises à des sollicitations complexes,
- *une capacité à s'intégrer* rapidement dans une équipe de très haut niveau en vue de développer des programmes de calculs thermo-mécaniques.

La taille de l'entreprise et de sa maison-mère vous ouvrent les portes d'une carrière largement évolutive.

Les postes sont à pourvoir en proche banlieue Sud.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, et photo, en indiquant sur l'enveloppe la référence 3798, à *Média-System*, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Spontex UNE SOCIETE DE CHARGEURS S.A.

Fonction personnel en milieu industriel, pour commencer ...

Avec une marque de grande notoriété, nos produits -propreté et entretien de la maison-, intéressent un large secteur de consommation en France et à l'étranger.

A Beauvais (Oise), nous souhaitons étoffer la fonction personnel de notre principale unité de fabrication *(700 personnes) en confiant à un jeune* ***assistant au chef du personnel*** *une mission opérationnelle : étudier* les postes de travail et leur sécurité, les coefficients de rémunération, les classifications et mutations *internes, en liaison avec le développement d'une technologie avancée (automatisation du process).*

Nous souhaitons également lui confier la Formation et la mise en place du droit d'expression des salariés : avec ce regard attentif à l'innovation sociale, en prise directe avec la réalité de la fabrication (chimie lourde), au contact des partenaires sociaux, l'expérience terrain qu'il va acquérir, lui ouvrira à terme des possibilités de premier plan dans un groupe qui, par la diversité de ses activités, offre de réelles opportunités d'évolution.

Ce poste conviendrait à un **jeune Ingénieur, ESSEC ou SUP. DE CO...** sensibilisé par une formation *complémentaire au contexte social et humain de l'entreprise industrielle.*

Un premier passage en production est, bien sûr, de nature à constituer un atout supplémentaire.

Catherine de BOISJOLLY vous remercie de lui écrire
en portant sur votre dossier de candidature **la référence S 42/84 M**

OGIVES **Département Recrutement 12 rue de Chazelles 75017 Paris**

Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

LEVI TOURNAY

crédit foncier de france

LE CREDIT FONCIER DE FRANCE
organisera à PARIS
les Mardi 24 et Mercredi 25 avril 1984

UN CONCOURS
pour le recrutement
d'ATTACHES

Ce concours, ouvert aux candidats possédant la nationalité française ou celle d'un autre Etat membre de la Communauté Economique Européenne, âgés de plus de 20 ans et de moins de 32 ans au 1er janvier 1984, est accessible notamment aux :
- *titulaires :* ● *d'une maîtrise ou d'une licence en droit, sciences économiques, lettres ou sciences, gestion ou économie appliquée*
  ● *du diplôme d'études comptables supérieures.*
- anciens élèves diplômés de certaines Grandes Ecoles, des Instituts d'Etudes Politiques ou du Centre d'Etudes Supérieures de Banque.
- notaires.
- clercs de notaires, justifiant d'une ancienneté professionnelle de 5 ans au moins et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou de la capacité en droit.
- architectes ou géomètres experts, diplômés par le Gouvernement.

Sous réserve que les candidats obtiennent au moins la moyenne 12 à la fin des deux séries d'épreuves, ce concours est ouvert pour 20 postes se répartissant normalement à raison de **15 postes en option juridique et 5 postes en option financière.**

Les candidats admis au concours seront appelés à être affectés, en fonction des vacances de postes, dans un des Services de la Société à PARIS ou en PROVINCE, où ils devront exercer des fonctions exigeant des connaissances approfondies soit dans le domaine juridique, soit en gestion comptable, financière, administrative ou commerciale, soit en informatique, soit en matière d'expertise immobilière.

La clôture des inscriptions interviendra le 23 mars inclus.

Renseignements complémentaires et documentation peuvent être obtenus au CREDIT FONCIER DE FRANCE
Service du Personnel - Bureau «Information-Concours» - 19, rue des Capucines
B.P. 65 - 75050 PARIS CEDEX 01 (Tél. : 244.80.66 - 244.80.67).

Pour participer à l'expansion de notre DEPARTEMENT OPTOELECTRONIQUE
spécialisé dans la vision nocturne, nous recherchons

ingénieurs électroniciens

ayant acquis une première expérience industrielle, pour leur confier :
- soit le développement (matériel et logiciel) de processeurs spécialisés (en tranches, monolytiques, microprogrammation...) - Expérience en traitement en Temps Réel d'images type TV appréciée.
- soit l'intégration de systèmes type «avionique», ce qui suppose une certaine polyvalence et une première expérience des essais d'ensemble, qualification et expérimentation d'équipements.
- soit l'étude et le Développement de systèmes à prédominance numérique.

ingénieur mécanicien confirmé

pour lui confier le Développement de systèmes aéroportés.

Connaissances en électronique et expérience dans le domaine Mécanique, Thermodynamique et Asservissements souhaités.

Merci d'adresser votre candidature à T.R.T. - Direction du Personnel - 5, avenue Réaumur
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

TRT *L'une des 1ères Stés françaises d'électronique professionnelle*

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

PARIS

GÉRANT DE PORTEFEUILLES ACTIONS

destiné à gérer un ensemble de portefeuilles de clientèle privée.
Bons contacts commerciaux. Expérience souhaitable.
Anglais lu et parlé si possible.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 321 A à



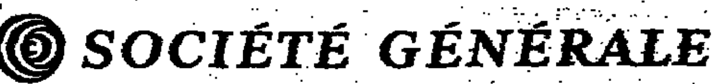
Service du Recrutement - 7, rue Caumartin 75009 PARIS

bleu

PARIS

GERANT D'OBLIGATIONS ETRANGERES

Expérience de quelques années.
Anglais courant.
Envoyer C.V. et prétentions sous réf. 321 E à :



Service du Recrutement 7, rue Caumartin 75009 PARIS

bleu

Soyez bien !

Soyez bien, tout simplement comme les ***femmes et les hommes*** *passionnés par l'informatique et qui intègrent Digital, le deuxième groupe informatique mondial.*

Ils sont bien parce qu'ils trouvent chez Digital une communication facile, le goût du dialogue, le sens de l'efficacité et une prise en compte de leurs aspirations...
Ils sont bien parce qu'ils travaillent dans un environnement professionnel ouvert, sur des gammes de produits performants (plus de 11 % du C.A. est consacré à la Recherche et au Développement) et parce qu'ils prennent part à des projets d'entreprise particulièrement dynamiques.

Soyez bien : vous possédez une formation commerciale ou technique supérieure, 3 à 5 ans d'expérience commerciale en Informatique, la volonté de participer à notre développement sur toute la France et la capacité de prendre rapidement des responsabilités.
Dans le cadre de grands groupes ou de secteurs économiques, vous dialoguerez avec "ceux qui décident", vous participerez à leurs plans informatique et vous leur proposerez une véritable solution.

Soyez bien : faites votre choix entre Strasbourg, Lille, Bordeaux, Nantes, Lyon, Marseille, Paris et prenez tout simplement contact avec le Département des Ressources Humaines et Développement
2, rue Gaston Crémieux B.P. 136-91004 Evry Cedex.

Curriculum

N° 1 de l'informatique interactive

digital

Responsable de l'unité parisienne

TAT EXPRESS

Le réseau français AIR ROUTE DE FRET le plus performant, poursuivant sa forte expansion France et Europe, recherche un jeune Cadre dynamique, animateur et gestionnaire pour diriger l'Exploitation de son important centre de Paris.

Sa mission : assurer un fonctionnement rapide, efficace et de qualité du trafic. Pour ce faire, il est responsable de la gestion et de l'animation du personnel : 80 personnes, de la gestion des équipements, de la coordination des moyens, du service budgétaire du centre...
Son profil : jeune ingénieur ou diplômé études supérieures de gestion, ayant trois années environ d'expérience opérationnelle d'organisation et d'animation de personnel.
Ce poste implique des liaisons fréquentes avec le milieu aviation, un net désir d'intégration à une équipe motivée et dynamique et peut permettre un développement de carrière intéressant au sein de la filiale ou de la Société-mère, 4e Compagnie Aérienne Française.
Écrire sous référ. EM 334 CM.

Membre de Syntec

4, rue Massenet 75116 Paris

etap

L'UNION DE BANQUES ARABES ET FRANCAISES

Première Banque Etrangère en France.

1 - Renforce ses équipes spécialisées dans les activités du COMMERCE EXTERIEUR en créant les postes :

a - de DIRECTEUR ADJOINT du Département du CREDITS DOCUMENTAIRES

Réf. 01

Pour cette unité de 50 personnes, nous recherchons un CADRE confirmé ayant au moins 10 ans d'expérience dans les opérations de Commerce Extérieur et, notamment dans les Crédits Documentaires.

b - d'ADJOINT du RESPONSABLE des FINANCEMENTS DE PROJETS

Réf. 02

Désirant développer notre compétence dans les procédures CREDITS EXPORT *de divers* pays (SACE, FINEX...), nous recherchons un cadre confirmé pouvant prendre en charge de façon autonome des financements d'opérations de commerce international complexes faisant appel à toutes ces techniques.
Le candidat devra avoir 7 à 10 ans d'expérience bancaire dont 5 / 6 ans dans le financement du Commerce Extérieur et être apte à mener des négociations difficiles.

c - d'ADJOINT du RESPONSABLE du NEGOCE

Réf. 03

Pour pénétrer les grandes compagnies du NEGOCE INTERNATIONAL sur les principales places européennes, nous recherchons un CADRE confirmé ayant au moins 10 ans d'expérience bancaire dont 5 / 6 ans dans le financement d'opérations de négoce international. Le candidat devra avoir des qualités commerciales éprouvées et une aptitude à l'encadrement.

2 - Informatise son réseau d'Agences / *Sud-Est Asiatique* et recherche

a - UN CHEF DE PROJET

Réf. 04

Partant d'un logiciel de base développé au Siège, il aura à adapter ce système aux besoins spécifiques des Agences, et en assurer dans celles-ci la mise en place.
Une expérience d'au moins 3 ans dans une fonction analogue et / ou informatique de gestion (DPS 7 - DATA POINT NCR) est indispensable, si possible dans le secteur bancaire.

b - UN COMPTABLE DE HAUT NIVEAU

Réf. 05

Il aura en particulier à veiller à la compatibilité des procédures comptables Sièges / Agences pour les besoins de consolidation.
Expérience bancaire indispensable dans un environnement informatique si possible.
Formation D.E.C.S. *ou équivalent.*
Ces deux postes impliquent de la part des candidats une grande mobilité pour déplacements à l'étranger.

La pratique courante de l'ANGLAIS est, pour tous ces postes, indispensable.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. en indiquant la référence du poste choisi à
U.B.A.F. - *Direction du Personnel*
190, avenue Charles De Gaulle - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

GFI

ingénieurs débutants grandes écoles

ENTREZ DANS UN GROUPE MULTINATIONAL DE SOCIÉTÉS DE SERVICES

Le GFI, en *France* plus de 1.000 personnes, fait partie du groupe SCICON International (un des premiers groupes mondiaux de SSII).
Nous proposons à des jeunes X, HEC, ESSEC, CENTRALIENS, INGÉNIEURS TELECOM ou ENSI, débutants ou ayant 1 à 3 ans d'expérience *professionnelle, d'entrer dans le GFI pour concevoir, réaliser* et mettre en place des systèmes informatiques faisant appel aux techniques les plus avancées : bases de données, temps réel, réseaux, *informatique* graphique...
Après une formation informatique complémentaire, ils *participeront* dans un *premier* temps à la réalisation de projets puis, progressivement, prendront des responsabilités de conseil ou d'encadrement.
De larges possibilités de développement leur seront offertes à terme dans le cadre du groupe.

Nous vous garantissons une totale *discrétion.*

Merci d'adresser lettre manuscrite de candidature + CV + prétentions *sous réf.* ***M O2*** *à M. DUJARDIN.*

GFI 1 - 49, avenue de l'Opéra - 75002 PARIS



Leader de la régulation de trafic urbain et routier
recherche

ingénieurs matériels expérimentés

Pour :

- Conception de matériels à *dominante numérique (microprocesseurs)* jusqu'à la pré-série.
- *Suivi technique de matériels existants.*

Les candidats devront avoir la rigueur et le sens de l'organisation nécessaire pour ces postes s'adressant à des Ingénieurs expérimentés *(pas moins de 2 ans)* dans la conception de systèmes à microprocesseurs.

Appointements motivants et selon compétences.

Postes stables, d'avenir et de responsabilités.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à :
A. GARBARINI S.A.
48-54, rue du Mans - 92400 COURBEVOIE

etap

مكتبة الأهرام

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

GROUPE DE COMMUNICATION
leader sur son marché, recherche son

RESPONSABLE COMPTABLE

H/F

- Il prendra en charge la gestion comptable, sociale et fiscale des Sociétés du Groupe
- Supervisera l'ensemble de l'équipe comptable et **informatique**
- Assurera les travaux d'analyses périodiques ainsi que les travaux de Bilan
- Devra être titulaire d'un DECS et d'une expérience de **3 ans minimum de cette fonction.**

Envoyer C.V., photo et prétentions *sous réf. 89144 à CONTESSE PUBLICITE* 20, Av. Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, *qui transmettra.*

Responsable commercial

Industrie automobile (première monte) - Notre client est une importante entreprise européenne *dont les produits ont trait aux systèmes de freinage de* véhicules automobiles de toutes catégories. Il nous a confié la recherche d'un cadre de haut niveau à qui l'on confiera la responsabilité des contacts commerciaux et des négociations d'affaires avec les constructeurs français dans une perspective de développement du volume et de la rentabilité. Les candidats pour ce poste bénéficieront *donc d'excellentes introductions* auprès de l'industrie automobile française et auront fait preuve de leur capacité à négocier des contrats de fourniture de produits ayant un caractère technique. La connaissance de l'anglais et d'autres langues constituerait un atout déterminant et assurerait au candidat retenu des perspectives de carrière intéressantes. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum. Une grande disponibilité pour de fréquents déplacements est indispensable. Ecrire en précisant la référence A/1551M.

PA Personnel Services

Avenue Louise 386 - 1050 BRUXELLES - Tél. (322) 648.65.55

MEMBRE DE SYNTEC

Médecin anesthésiste

Responsable médical

Matériel médico-chirurgical à usage unique - Un groupe français fortement implanté à l'étranger recherche un médecin anesthésiste capable d'assurer le développement médical de matériels à usage unique destinés aux hôpitaux et aux *cliniques. Basé à Paris ou banlieue parisienne, rattaché à la direction générale, il* sera chargé d'assurer le lien entre les praticiens utilisateurs et les services techniques du groupe, et de développer parallèlement un panel destiné à garantir l'adéquation optimale du couple produit-marché. Conseiller médical du groupe, il apportera également aux services commerciaux et publicité l'assistance qui leur est nécessaire pour une meilleure compréhension du milieu hospitalier. Ce poste s'adresse à un médecin de 28 ans minimum, justifiant d'une expérience réelle en anesthésie-réanimation et faisant montre d'une grande ouverture d'esprit et de bonnes qualités de synthèse. *Il* doit être prêt à consacrer tout ou partie de son temps (50 % minimum) à cette activité salariée exercée au profit du développement médical. La pratique de l'anglais est indispensable. Fonction des compétences présentées, la rémunération annuelle de départ, sur la bese d'un emploi à plein temps, pourra atteindre 260.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence *A/R9047M.*



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

DIALOGUE ET INNOVATION

Ambition, innovation, implication : 3 notions-clés qui permettent à NORD-FRANCE d'aborder avec confiance la prochaine décennie.
Le groupe NORD-FRANCE, spécialisé dans le bâtiment, le Génie Civil, la rénovation et la réhabilitation au travers de ses filiales (CA 1485 M.F.) 2700 personnes recherche

INGENIEUR THERMICIEN

Vous aurez en charge la conception, la fabrication et la mise en œuvre des équipements thermiques et fluides dans l'habitat et les autres bâtiments. réf. A.

INGENIEUR ELECTRICIEN

Vous aurez en charge la conception, la fabrication et la mise en œuvre des équipements électriques et assimilés dans le logement *et autres bâtiments.* réf. B.

Nous souhaitons rencontrer des ingénieurs diplômés d'une école spécialisée ayant si possible une expérience industrielle et un acquis de méthode et de préfabrication. Un développement à l'export est envisageable. Anglais indispensable.

CONDUCTEUR DE TRAVAUX

Vous aurez en charge la bonne marche et la rentabilité des chantiers, préparation et organisation, surveillance de la qualité et de l'exécution des travaux dans les règles de l'art. Evolution possible vers un poste de direction. Nous souhaitons rencontrer un ingénieur ETP ou équivalent ayant de préférence une expérience en MARBRERIE CARRELAGE.
Anglais parlé, écrit souhaité. réf. C.

METREURS CONFIRMES

En relation avec le service commercial vous serez autonomes sur la conduite des études. De formation Saint-Lambert ou équivalent une expérience de 5 années est indispensable. réf. D.

Adresser votre dossier de candidature en précisant la référence qui vous concerne à Nadine CHEVALLIER - NORD FRANCE - B.P. 25 - 91310 Monthléry.

NORD-FRANCE

deb's

Chef de produit senior

220.000 F

Paris - industrie textile - *Une importante société française, très réputée dans* son secteur et spécialisée dans la fabrication et la vente de produits de grande consommation recherche un chef de produit senior. Placé sous l'autorité immédiate de la directrice du marketing, il aura pour mission d'assurer la gestion complète d'une vaste ligne de produits, relations agences et stratégie publicitaire, politique promotionnelle et assistance à la force de vente, relations publiques... Il participera en outre au développement de la marque sur les marchés étrangers. Ce poste intéresse un candidat âgé de 30 ans minimum, diplômé de l'enseignement supérieur commercial ou justifiant d'un niveau équivalent et ayant à son actif une expérience de plusieurs années de la gestion de produits de grande consommation (cosmétiques, textiles, lessives, alimentaires...). L'anglais courant est nécessaire. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences présentées, pourra atteindre, *voire dépasser, 220.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence* A/R9046M.



3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC



BANQUE LOUIS-DREYFUS

recherche

JEUNE SPÉCIALISTE COMMUNICATION H ou F

• **Le poste :**
participer (conception, réalisation et administration) au développement de la Fonction Communication tant sur le plan externe que sur le plan interne.

• **Le candidat** aurait idéalement :
– une formation supérieure (de préférence économique ou commerciale) *complétée par une formation spécialisée (communication, journalisme,* relations publiques).
– 2 à 5 ans d'expérience réussie dans des responsabilités similaires,
– les qualités personnelles indispensables à la fonction : sens des contacts, présentation, grande aisance rédactionnelle,
– ***surtout,*** *la créativité et l'enthousiasme pour développer une fonction* récente dans l'entreprise mais avec sérieux, rigueur et une grande disponibilité personnelle.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. précis, photo et prétentions à la Direction du Personnel de la BANQUE LOUIS-DREYFUS, 6, rue Rabelais - 75008 PARIS.

Institut Pasteur Production
C.A. : 390 MF,
3 établissements
appartenant au Groupe pharmaceutique SANOFI,
recherche

Institut Pasteur PRODUCTION

Chef de personnel

Rattaché au Directeur du Personnel, vous assurerez avec votre équipe (5 personnes) l'intégralité de la fonction pour le **siège social de Marne-la-Coquette** (banlieue Ouest), qui comprend **450 personnes, dont 110 cadres** et qui regroupe le Commercial et le Marketing, la Recherche et le Développement, l'Administration.

Vous êtes un professionnel de la fonction, et vous avez notamment d'excellentes *qualités relationnelles.*

Merci de bien vouloir adresser votre dossier complet (C.V., lettre manuscrite, photo et salaire souhaité) sous la *référence* 4/MDH/LM à notre Conseil qui vous garantit toute discrétion.

AFCOREM — Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Dans le cadre de ses projets d'études
Bull Systèmes recrute des

INGENIEURS CONCEPTEURS TECHNOLOGIE WSI

Vous participerez à la définition et au développement d'un système haut de gamme DPS 7, en technologie WSI, de très haute puissance et de haute disponibilité.

Vous serez intégré à une équipe en cours de constitution et serez amené à effectuer un séjour en Californie pour la phase décisive du développement, en contact avec les équipes les plus avancées de la Silicon Valley.

Vous êtes ingénieur Grandes Ecoles et/ou vous avez obtenu un Master aux Etats Unis, vous debutez ou avez une première expérience.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la ref. 105 M à
Gérard Lavergne
Cii Honeywell Bull
PC 0G021C
94, avenue Gambetta
75990 PARIS CEDEX 20

Bull

LEVI TOURNAY

Important groupe pharmaceutique international

L'un des plus importants groupes pharmaceutiques internationaux, appuyé sur des Centres de Recherche *répartis* dans le monde entier, souhaite s'assurer la collaboration de **jeunes hospitalo-universitaires (internes ou assistants chefs de clinique), pour la mise en œuvre de sa recherche clinique en France** (plans de développement, protocoles d'études, suivi des essais, rédaction de rapports et articles scientifiques...).

Cette fonction de recherche permet le maintien d'une *activité hospitalo-universitaire à temps partiel* (2 ou 3 matinées).

Une spécialisation en **médecine interne, neurologie, gériatrie ou cardiologie**, serait appréciée ainsi qu'une formation complémentaire dans une université étrangère.

L'activité impliquera des contacts étroits avec les équipes médicales françaises et étrangères.

La *pratique* de **l'anglais est indispensable.**

Merci d'adresser, en précisant sur l'enveloppe la référence *2839/LM, votre lettre de candidature et votre* C.V. qui seront examinés strictement confidentielle*ment* à **MEDIA P.A.** - 9, boulevard des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

REPRODUCTION INTERDITE



BANQUE PRIVEE : Nous sommes reconnus tant des milieux d'affaires que des particuliers pour la qualité de nos interventions.
Notre croissance est soutenue et reflète notre capacité à prendre vite des décisions pertinentes, à accorder autonomie et délégation à une équipe compétente.
Pour nous accompagner dans notre évolution, nous souhaitons accueillir des

Fondé de pouvoir clientèle privée

Collaborateur direct du responsable du département, vous assurerez le développement d'une clientèle de particuliers de haut niveau. Avec une équipe que vous animerez, vous serez le conseil écouté pour promouvoir une gestion de patrimoines adaptée et des services personnalisés.

Après une formation supérieure, vous avez suivi un fonds de commerce et encadré une équipe d'exploitants en clientèle privée pendant deux à trois ans. (Réf. 8/FPC)

Adjoint au directeur des opérations bancaires

Collaborateur direct du Directeur, vous aurez la responsabilité :
- du contrôle et de la coordination des activités des services Secrétariat-Engagement, Portefeuille et Etranger (surveillance du bon déroulement des opérations courantes, mise en place ou optimisation des procédures en fonction de l'évolution de la réglementation),
- des relations avec les exploitants,
- du contrôle et du suivi des engagements et de la rédaction des actes particuliers (contrats de prêt, cautions...)

Vous avez une expérience confirmée d'au moins 2 ans des services précités, vous possédez une bonne connaissance du droit bancaire et êtes capable d'œuvrer avec autonomie dans le cadre d'une large délégation. (Réf. 8/ADO)

Exploitant entreprises

Conseil de dirigeants de sociétés travaillant dans des secteurs de pointe, vous leur proposerez les solutions financières appropriées, monterez et suivrez les dossiers de crédit jusqu'à bonne fin.

A partir d'un fonds de clientèle de PME que vous aurez charge de fidéliser mais surtout d'accroître, vous saurez, par vos qualités de contact, de savoir-faire et d'autonomie, assurer le succès qui vous permettra de progresser dans notre organisation.

Au-delà d'une formation supérieure, vous avez une expérience bancaire de 2 à 3 ans auprès d'entreprises moyennes ou grandes et surtout la volonté de réussir. (Réf. 8/EEB)

Assistant du chef des services comptables

Homme de réflexion et de contact, vous conduirez des études, principalement dans les domaines comptable, gestion, administration, pour optimiser l'utilisation des ressources et faire face à l'accroissement du volume d'activité.

De formation comptable (ESC section comptabilité, DECS) vous avez l'expérience d'environ deux ans de l'Entreprise ou mieux de la Banque. (Réf. 8/ACS)

Si vous souhaitez participer à notre développement, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) en précisant la référence choisie à notre Conseil qui le traitera en toute discrétion.

AFCOREM

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

---

volvic

Pour renforcer nos structures nous recherchons

INGENIEUR DEVELOPPEMENT
EMBALLAGES ET PROCEDES

De formation supérieure Physico-Chimique (Ingénieur Industrie Alimentaire ou Universitaire) souhaitant développer des procédés d'emballages pour Boissons en intégrant les aspects physico-chimiques, bactériologiques et économiques.
Ses responsabilités s'étendront par ailleurs des tests en Laboratoire jusqu'aux mises au point en Usine.
Une première expérience du conditionnement acquise en production serait appréciée.
Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.
Poste situé à BOURG-LA-REINE (92).
Déplacements de courte durée fréquents. (Réf. 1241)

INGENIEUR METHODES INDUSTRIELLES

Pour l'ensemble de nos unités de Production, il sera chargé d'étudier et de proposer les solutions techniques permettant d'améliorer la productivité de l'outil de production.

Son haut niveau technique (Ingénieur Ecole Centrale, A.M. ou équivalent) complété par une première expérience en Production ou en Cabinet d'Organisation, devra lui permettre une évolution intéressante dans notre Entreprise.

Poste à pourvoir à BOURG-LA-REINE (92) et nécessitant de nombreux séjours en Usine. (Réf. 1242)

INGENIEUR PRODUCTION

Diplômé (A.M., Agro) ayant acquis une expérience de l'emballage et du conditionnement dans une unité fonctionnant en postes.

Il participera à l'étude et à la mise en œuvre de nouveaux projets à notre Usine de VOLVIC (AUVERGNE) puis pourra prendre des responsabilités dans d'autres Unités.

De réelles perspectives d'évolution sont offertes à tout candidat géographiquement mobile et ayant des qualités d'organisation et d'animation. (Réf. 1238)

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre Conseil.
Merci de lui adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence choisie à :



Jean-Claude Maurice S.A. 397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AFCOREM

HOLDING
d'un
GROUPE IMPORTANT
PARIS-17e
recherche

CHEF COMPTABLE

min. 35 ans, DECS obligatoire + 5 ans d'expér. min., poste similaire. Adr. C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions, à UBI 38, rue des Mathurins, Paris-8e, qui transmettra.

STÉ DE COMMERCE INTERNATIONAL
matières premières
Neuilly s/Seine recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

Diplômé école commerciale IUT-BTS, débutant ou courte expérience. Actif, dynamique, connaissant l'anglais.

Adresser C.V. détaillé, prét. s/nº 88.882, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

LE CREDIT NATIONAL

recherche pour son Siège Social à PARIS
et pour ses Délégations Régionales

INGENIEURS GRANDES ECOLES
(X - CENTRALE - SUPELEC ...)

possédant impérativement 5 à 10 années d'expérience industrielle
- et si possible une formation économique -
pour exercer la fonction de

CADRES FINANCIERS

Ils seront chargés d'instruire sous leurs divers aspects : technique, économique et financier les demandes de PRETS A LONG TERME formulées par les Entreprises.

Il leur est offert :
- un travail intéressant et formateur au sein d'une petite équipe
- *une rémunération et des perspectives de carrière attrayantes.*

Prière d'adresser lettre manuscrite et C.V. avec photo au :
CREDIT NATIONAL -
Service du Personnel et des Relations Sociales
45, rue Saint Dominique - 75700 PARIS

Masoneilan

spécialiste mondial
des vannes de régulation
recherche pour
ses Services Ventes

JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

diplômé d'une école d'ingénieurs ou ayant une solide formation technique équivalente.

- Expérience de 2 ou 3 ans dans le *domaine de la vente de biens* d'équipement industriel.
- Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
- Avantages sociaux.
- Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et *prétentions* à Madame ABOULKER, MASONEILAN, 107 avenue Charles de Gaulle, 92521 Neuilly Cédex

Publicis

Groupe Tertiaire situé parmi les premiers,
nous recrutons des

CHARGES D'ETUDES EN ORGANISATION

*Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur de gestion, **(ESCAE, Maîtrise Sces Eco ...)** débutant ou disposant d'une première expérience professionnelle.*

Nous vous proposons de venir rejoindre l'une des équipes de notre secteur géographique.

Vous interviendrez en qualité de conseil auprès de nos départements. Vos missions comporteront analyse et diagnostic mais également mise en place de certaines des améliorations que vous aurez préconisées. Cependant, compte tenu des développements d'un plan informatique de grande envergure, votre fonction sera prioritairement orientée vers ce domaine.

Nous vous précisons qu'une période de formation est prévue, que votre lieu de travail sera PARIS, mais que quelques déplacements de très courte durée peuvent être envisagés.

Merci d'adresser votre dossier (CV, lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée) sous réf. 89135 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

JEUNE INGÉNIEUR AVANT PROJET
Type ENSI ou équivalent

Filiale d'un important groupe industriel, cette Société (1600 Personnes), réalise près de 70 % de son C.A. (1 milliard F) à l'export. Elle conçoit et réalise des équipements et des unités complètes pour l'industrie de l'acier et de l'aluminium.

Elle souhaite renforcer son département CONTRÔLE RÉGULATION par un jeune ingénieur (débutant ou avec 2 ou 3 ans d'expérience). Dans son activité, il sera chargé d'une part, d'établir les spécifications Techniques et les prix de revient des offres faites par les services Commerciaux, d'autre part de développer une fonction d'assistance Technique à leur égard.

Ce poste peut s'ouvrir à moyen terme sur de réelles perspectives d'évolution dans les services Techniques ou Commerciaux, en France ou à l'étranger. L'Anglais est indispensable.

Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre conseil.
Merci de lui adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1233.

Jean-Claude Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

AFCOREM

TRÈS IMPT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

recherche
pour sa Direction Juridique

un jeune docteur en droit

Il aura à traiter, dans une première étape de sa carrière, un nombre important de dossiers contentieux portant sur le droit de la distribution et les contrats commerciaux qui s'y rattachent. Par la suite, il pourra évoluer vers d'autres spécialités du droit des affaires.

Outre sa formation juridique – notamment en matière de procédure – une première expérience de la vie des affaires en entreprise ou cabinet d'avocat sera appréciée.

Connaissance de l'anglais souhaitée.

Adr. lettre man., C.V. dét. et photo s/réf. nº 283.263 M
RÉGIE PRESSE - 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CONTROLEUR DE GESTION

La filiale française du groupe CIBA GEIGY (2500 personnes, CA. 3,5 milliards de francs, 5 secteurs d'activité dans le domaine chimie - pharmacie;) recherche un nouveau collaborateur.

Rattaché au responsable du contrôle de gestion filiale, il participera à l'établissement du cycle plan-budget rapports trimestriels, prendra en charge l'analyse de certains dossiers d'investissement et réalisera différentes études à caractère économique.

Cette mission pouvant déboucher rapidement sur de plus importantes responsabilités, nous souhaitons rencontrer des candidats agés de 28 - 30 ans environ, diplômés d'une grande école de gestion, possédant une expérience de 2 à 4 ans en entreprise ou cabinet, et dotés d'un bon potentiel d'évolution.

CIBA-GEIGY

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 1039 à Christiane Monteil. Département du personnel, 2 rue Lionel Terray 92506 Rueil-Malmaison.

REPRODUCTION INTERDITE

Exporter la technologie et les produits d'un leader

INGENIEUR EXPORT

Expérience Télécom

Cette filiale d'un très grand groupe industriel français réalise 40% de son C.A. à l'extérieur de l'hexagone : au-delà d'une nécessité économique, l'export y constitue une activité majeure.

La Direction Exportation commercialise sur des marchés en développement des câbles de Télécommunications grandes distances, des câbles d'équipements téléphoniques, des fibres optiques et des réalisations clés en main. Elle cherche à enrichir son équipe commerciale.

Autonome dans un contexte de large délégation, il est responsable de l'action commerciale générale : proposition et établissement des offres, sur la zone qui lui est confiée. Au siège de la société et sur le terrain, il bénéficie d'un important support au plan de la technique et de la gestion.

Nous cherchons à rencontrer un ingénieur diplômé connaissant les télécommunications. Agé d'environ 30 ans, il possède une première expérience à l'exportation. Une bonne maîtrise de l'anglais, si possible d'une autre langue et des qualités de disponibilité, d'initiative et de décision complètent ce profil.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la réf. M 19881 C, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Une nouvelle dimension pour votre carrière

INGENIEUR D'AFFAIRE

Chargé du suivi technique de projet

Division autonome d'un grand groupe industriel français, cette unité est spécialisée dans les technologies de pointe : haute fréquence, électronique.
Le rapide développement de son activité (+ 25 % par an) la conduit à renforcer ses équipes. (proche banlieue Ouest).

Au sein du service «Electronique et Protection Electromagnétique», le titulaire du poste a pour principale mission le suivi technique des projets. Après l'établissement du cahier des charges et proposition, il définit et résoud les problèmes techniques associés à son exécution. Animant une petite équipe de techniciens, il gère les moyens mis en oeuvre et il assure l'interface entre le client et les services concernés.

Pour ce poste à responsabilités, nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé, parlant Anglais. Après une expérience de laboratoire, il possède de bonnes connaissances en électronique, en électromagnétisme ainsi qu'en technique de la mesure. Il souhaite donner une nouvelle dimension à sa carrière.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence M 19881 E, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Acquérir une formation dans un secteur de pointe

JEUNE INGENIEUR

Futur spécialiste hyperfréquences

Division autonome d'un grand groupe industriel français, cette unité est spécialisée dans les technologies de pointe : haute fréquence, électronique. Pour faire face à son rapide développement (+ 25 % par an), elle souhaite s'adjoindre un jeune collaborateur (proche banlieue Ouest).

Le titulaire du poste conduira les recherches et les études permettant de développer de nouveaux produits et de mettre au point des solutions originales dans le domaine des hyperfréquences. Il sera formé aux méthodes de la société et de ses filiales par des stages pratiques en France et à l'étranger. Il participera aux différents séminaires et conférences débattant de ces techniques. Il deviendra à moyen terme «le spécialiste» de la division.

Pour ce poste très formateur, nous cherchons un jeune ingénieur, diplômé d'une école d'Electronique et possédant une bonne maîtrise de l'Anglais. Débutant ou titulaire d'une courte expérience, il est surtout désireux d'acquérir de nouvelles connaissances et de participer activement à notre développement.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence M 19881 D, à :

EGOR INDUSTRIE
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

AVEC NOUS, PORTEZ L'INFORMATIQUE AU CŒUR DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

Choisissez l'informatique, pour ne pas manquer le tournant de la troisième révolution industrielle.

L'informatique est aujourd'hui un élément fondamental de la gestion des entreprises, des collectivités. Elle irrigue chaque jour plus en profondeur le tissu industriel, commercial, administratif et social du pays. Les années 80 verront, dans le domaine du traitement de l'information, des changements plus importants que ceux que nous avons vécu depuis l'avènement de la carte perforée : bureautique, télématique, robotique, informatique individuelle, traitement de la voix, de l'image et du texte.

Nos activités se développent avec les besoins de l'économie...

Elles concernent principalement les systèmes de traitement de l'information, les équipements et services susceptibles d'apporter des solutions aux problèmes, sans cesse plus complexes, des milieux d'affaires, de l'Administration, de la science, de l'exploitation spatiale, de la défense, de la médecine et de nombreux autres secteurs de l'activité humaine.

Nos produits comprennent des systèmes informatiques, des systèmes et produits de télécommunication, des matériels de distribution de l'information, des systèmes de bureau, des machines à écrire, des copieurs.

C'est pourquoi nous recrutons...

De Jeunes Diplômé(e)s d'Ecoles d'Ingénieurs et de Commerce,

à la recherche de leur première situation, ou possédant une expérience professionnelle de 2 à 3 ans, pour leur confier après une formation normalement rémunérée des postes

d'Ingénieurs Technico-Commerciaux, Ingénieurs Commerciaux.

Les candidats doivent être dégagés des obligations du Service National, avoir une bonne connaissance de l'anglais, accepter le principe de la mobilité géographique (nos postes sont à pourvoir à Paris et en Province).

... Pour leur permettre d'exercer des métiers variés à l'image des applications multiples de l'informatique.

Les exemples ne manquent pas qui ont profondément modifié la vie des entreprises et des particuliers...

La banque :

Le personnel qui dispose d'un terminal est investi d'un pouvoir de décision; dégagé de tâches répétitives, il est disponible pour des tâches plus enrichissantes, des rapports directs avec la clientèle. Le client, grâce au guichet libre-service peut retirer de l'argent 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

La distribution :

L'introduction de terminaux aux points de vente améliore les opérations de réception des marchandises, de réapprovisionnement, de ventilation des ventes d'une entreprise à succursales. Le scanner holographique IBM lit le code produit, permet la recherche du prix, son affichage sur écran avec désignation de l'article, et l'impression en clair du ticket de caisse. Le client repart avec une facture détaillée.

Les municipalités :

L'ordinateur est devenu l'une des pièces maîtresses de la gestion municipale : édition des listes électorales, état civil, paie du personnel communal, bibliothèque municipale... pour un meilleur service aux administrés.

L'industrie aéronautique :

Des études préliminaires aux essais en vol, interviennent la conception et la fabrication assistées par ordinateur (C.F.A.O.).

Comment faire acte de candidature?

Si vous souhaitez porter, avec nous, l'informatique, au cœur de l'Economie Française, rejoindre une entreprise et un secteur en pleine expansion, adressez votre candidature à notre Département Recrutement-Orientation-Conseils 2, rue de Marengo 75001 PARIS, en mentionnant la référence ICM-28/2. Elle sera traitée avec la plus grande discrétion.

Après examen de leur dossier, les candidat(e)s répondant aux conditions de base, seront reçus à Paris ou dans une Direction Régionale. Nous leur rembourserons leurs frais de transport.



MASH

Notre société sera présente au Salon de l'Emploi des Jeunes Diplômés, qui se tiendra du 6 au 9 Mars au Palais des Congrès - Paris -

---

Ingénieurs d'affaires

Grande Ecole + expérience

Leader de l'assurance des risques d'entreprises, les **ASSURANCES GENERALES DE FRANCE** recherchent des ingénieurs d'affaires.

Vous interviendrez selon votre formation et votre expérience dans l'un des deux départements suivants :

• Département des risques techniques

Vous êtes diplômé d'une **Ecole d'Ingénieurs** (formation générale ou électromécanique ou électronique) et bénéficiez d'une **première expérience de 2 à 5 ans en ingénierie ou en milieu industriel**. Vous parlez couramment **l'anglais ou l'allemand**.

Nous vous proposons de rejoindre notre **département des risques techniques**. Ce dernier traite principalement de l'assurance des machines, de l'informatique et des grands ensembles industriels lors de leur installation, leur mise en route et leur exploitation.

Dans ce cadre, vous analyserez les risques sur le plan technique, vous négocierez les contrats, les rédigerez et en assurerez le suivi. De plus, vous prendrez en charge le règlement des sinistres.

Pour ce poste, **basé à PARIS**, de courts déplacements en France ou à l'étranger sont à prévoir.

(Réf. M/1)

• Département responsabilité civile et risques divers

Vous êtes **ingénieur généraliste diplômé** et bénéficiez d'une **première expérience en entreprise générale**. Vous parlez couramment **l'anglais**.

Nous vous proposons d'intégrer notre **département responsabilité civile et risques divers des entreprises**.

Dans ce cadre, vous analyserez les risques sur le plan technique, négocierez les contrats et en assurerez le suivi. Vous apporterez également une aide technique et commerciale aux réseaux d'intermédiaires en vous rendant sur le terrain à l'occasion de courts déplacements.

Poste **basé à PARIS**.

(Réf. M/2)

* * *

Vous avez le sens des **contacts humains**. Nous vous offrirons, afin de vous rendre rapidement opérationnel, une formation à nos techniques et méthodes de gestion.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à Mme ANDRE, bureau 209 - **ASSURANCES GENERALES DE FRANCE** - Secteur des Entreprises - 87, rue de Richelieu - 75060 PARIS CEDEX 02.

AGF ASSURANCES GENERALES DE FRANCE

MEDIA 84

Valorisez votre potentiel en rejoignant une Banque en plein développement



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Banque importante, conservant une taille humaine, nous avons axé notre expansion sur deux activités principales : financements d'entreprises et placements d'Organismes Institutionnels, d'entreprises, et de leurs Dirigeants et salariés.

Une gamme complète de produits, notamment SICAV, F.C.P. et gestion de portefeuilles, a permis une croissance forte et continue de nos capitaux gérés.

Cette expansion nous conduit à rechercher pour :

• *service études et gestion des obligations*

ACTUAIRE OU EQUIVALENT H/F

Formation supérieure mathématiques. Connaissances informatiques nécessaires. Expérience de 2 à 3 ans souhaitée.

Evolution rapide vers des responsabilités de gestion de portefeuilles d'obligations.

Réf. 3526

• *services : financiers - placements*

FINANCIER CONFIRME H/F

Spécialiste :
• des Placements - Trésorerie - Francs opérant sur les marchés financiers.
• *des montages financiers sur marchés de capitaux pour le compte de la Banque ou d'Institutionnels.*

Expérience de 3 à 5 ans nécessaire — Réf. 3527

- Position cadres, ces postes offrent des perspectives intéressantes de carrière au sein de la Direction Financière de la Banque.

Adresser sous référence choisie C.V. avec lettre manuscrite, photo, en précisant statut, rémunération actuelle et prétentions à rscg carrières - 48, rue St Ferdinand - 75017 PARIS. Discrétion totale assurée.

REPRODUCTION INTERDITE

Société spécialisée dans la conception et la fabrication de systèmes modulaires de tôlerie destinés à l'habillage d'ensembles électroniques, recherche

Responsable service méthodes

Il coordonnera des actions entre le B.E. et la production, et *interviendra dans les choix techniques et investissements* propres à améliorer les coûts et la qualité de la production. Formation supérieure, minimum 3 ans d'expérience. Implantation St Maur des Fossés (Val de Marne).(Réf. 01 M)

Fabricant de circuits imprimés recherche

Responsable de la production de circuits multi-couches

Plus précisément chargé de la production des multi-couches hautes températures sur supports souples et rigides, il sera amené à conseiller les choix techniques et moyens à mettre en oeuvre auprès des dirigeants du groupe. Trois ans d'expérience minimum en circuits imprimés et en gestion d'équipe. Implantation : Yonne. (Réf. 02 M)

Constructeur américain de calculateurs 32 bits Temps Réel à application scientifique recherche

Ingénieurs techniques avant vente hard

Ils seront chargés d'étudier et de solutionner l'ensemble des problèmes d'interface et de connexions hard et soft. Les candidats de formation supérieure (Supelec, ESIEE...) seront amenés à se déplacer en clientèle. (Réf. 03 M)

Ingénieurs commerciaux

Formation supérieure doublée d'un fort tempérament vendeur. (Réf. 04 M)

Distributeur exclusif de systèmes périphériques compatibles (IBM, DEC, NCR,...) appliqué au controle de temps, recherche son

Chef de produit

Il sera chargé de la diffusion et de la mise en place du réseau de vente Hard et Soft sur l'ensemble du territoire. Ce poste s'adresse à un vendeur imaginatif connaissant bien les différents aspects du marché des périphériques. (Réf. 05 M)

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à

JOB CONSEIL
Monceau Commercial Building
38, rue de Lisbonne
75008 Paris

SOURCES

Ingénieurs électroniciens
ECP, ESE, ENST, INPG...

Vous intéressez

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

pour ses Départements

Recherche et Développement en Automatismes Industriels

et Télécommunications associées

Pour :
- concevoir et réaliser les équipements (matériels et logiciels).
- préparer leur industrialisation.

Confirmés, vous serez chefs de projets. Débutants, vous y participerez.

Envoyez lettre et C.V. à Fabienne DUCRET - Direction des Affaires Sociales - CGEE ALSTHOM - 13, rue Antonin-Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET.

MEDIA PA

THOMSON-TITN

Société d'Ingénierie informatique de 750 personnes, pour faire face à son expansion, recrute pour son Département Temps Réel (spécialisé dans l'étude et la réalisation de systèmes logiciels et matériels liés au Traitement du Signal, traitement de l'image et de la parole, messagerie vocale, commande-contrôle de *processus rapides...)* :

CHEF DE PROJET LOGICIEL (réf. TA)
5 ans d'expérience :
logiciel de base +
logiciel d'application

INGENIEURS SYSTEMES (réf. TB)
2 ans d'expérience :
système d'exploitation,
logiciel de base

INGENIEURS LOGICIEL (réf. TC)
3 ans d'expérience
systèmes temps réel,

Pour tous ces postes, connaissances microprocesseurs 8 et 16 bits nécessaires (langage C souhaité).

Envoyer lettre, C.V., photo et prétentions (sous la référence choisie) à :

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

THOMSON TITN
Ariane CHARTIER
5, rue Gustave Eiffel
91420 MORANGIS

THOMSON ANSWARE

pour son Département INFORMATIQUE INDUSTRIELLE recherche des

Ingénieurs logiciel

pour développer des projets temps réel sur
MINI ou MICRO ordinateur.
Première expérience souhaitée.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature à
THOMSON ANSWARE sous Réf. I.CA/21
135, rue de la Pompe 75116 PARIS.

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS

responsable fabrications extérieures

WEILL paris

Nous sommes un des plus importants fabricants français de Prêt-à-Porter Féminin. Notre Directeur Industriel souhaite recruter un nouveau collaborateur pour lui confier la responsabilité de la fabrication à façon : recherche et sélection des façonniers, négociation des prix, contrôle et suivi des productions. Ce dernier sera en outre chargé de missions : en premier lieu, le diagnostic de notre service méthode, la mise en place et l'animation de procédures et de structures performantes. Ce cadre, numéro 2 de notre département industriel, est appelé à évoluer au sein de notre entreprise. Ce poste convient à un jeune ingénieur textile, ayant acquis une première expérience de confection à un poste de Chef de fabrication dans une usine, ou de Responsable des fabrications à façon. La compétence dans la fonction méthodes serait un atout. Ce poste, basé à Paris, nécessite des déplacements en France et à l'Etranger. La pratique de l'Anglais est souhaitée.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre dossier sous réf. 348.84 M à notre Conseil - 61, boulevard Haussmann - 75008 PARIS



Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

Organisation et Publicité

un analyste, responsable d'applications, familier des opérations bancaires à l'international.

La direction informatique d'une grande banque parisienne de renom dispose de deux IBM 30 XX/MVS *supportant CICS et DL 1 et vous propose de rejoindre l'équipe qui conçoit et* développe en COBOL les applications de sa direction des relations internationales.

Titulaire d'une MIAGE ou équivalent, vous disposez d'une expérience bancaire de trois à cinq ans acquise toute ou partie sur des applications relatives à l'étranger (SWIFT, transferts...). Enfin, vous avez le goût des contacts et parlez l'anglais aisément.

Notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, vous remercie de lui écrire (réf. 4466 LM) à **"Carrières de l'Informatique".**



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Le Crédit Coopératif

dans le cadre de son développement
recherche

un chargé d'études HF

POUR SON DEPARTEMENT JURIDIQUE

Le candidat de formation maitrise en droit privé et ayant de bonnes connaissances pratiques en comptabilité, aura une expérience de 6 à 8 ans acquise au sein d'une Banque ou d'un Etablissement financier, dans un service contentieux.

D'autre part, des déplacements en Province,
de courte durée sont à prévoir.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à
N. 3728 - PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire
75011 PARIS *qui transmettra.*

110 000 F/an PLUS INTÉRESSEMENT si très compétent à

DÉCO-CONCEPTEUR

hautement qualifié
5 années d'expérience
minimum
dans conception stands
Expositions
et agencement.

Env. c.v. + références sous nº 6.594
le Monde Pub., *service* Annonces Classées,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Animateur de formation

Vous possédez une formation supérieure (type E.S.C.).
Vous avez l'expérience de la grande consommation et des G.M.S.

Avec ces atouts, participez au perfectionnement de notre force de vente, en vous joignant à l'équipe pédagogique de notre Centre de Formation de Taverny (95).

Vous contribuerez à la définition des besoins, à l'élaboration des programmes et vous construirez et animerez les sessions.



Ce poste est à pourvoir le plus tôt possible.
Merci d'adresser votre dossier de candidature à :

Alain GIRARD
Direction du Personnel, SOPAD,
17 quai Paul Doumer
92411 Courbevoie Cédex.



Contrôle Bailey GROUPE CGEE ALSTHOM

1ère Entreprise Française de Systèmes de Process-Control recherche pour son
DEPARTEMENT INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

INGENIEURS INFORMATICIENS

Pour système temps réel appliqué au process-control.
Expérience sur matériel solar souhaitée.
Langue anglaise appréciée. *Réf. 6.IA.23*

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel
5, Avenue Newton - 92142 CLAMART CEDEX

ORGANISME PROFESSIONNEL PARISIEN

AYANT UN EFFECTIF DE 15 PERSONNES
recherche

CADRE

35 ANS MINIMUM

- Une formation et une expérience en matière économique, juridique et sociale.
- Un contact facile et un sens de la négociation, pour exercer des fonctions de

« SECRÉTARIAT GÉNÉRAL »

Adresser lettre manuscrite et c.v. à
RÉGIE-PRESSE sous nº T 044.508 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

BANQUE ÉTRANGÈRE PARIS *en forte expansion, recherche*

1) EXPLOITANT haut niveau HF
(5 ans minimum d'expérience)

2) EXPLOITANT HF
(ayant 2 ou 3 ans d'expérience)

Pour développer et gérer une clientèle importante de moyennes et grandes entreprises.

Ces postes exigent.
- Une formation supérieure.
- Le sens du risque.
- Le souci de la réussite commerciale.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 72669 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel - 94307 VINCENNES CEDEX

REPRODUCTION INTERDITE

L'AIR LIQUIDE

L'AIR LIQUIDE spécialisé dans la fabrication des gaz industriels possède une informatique performante – 1 3083, 3 HP 3000, 40 HP 250, plus de 200 terminaux – et désire dans le cadre de son expansion s'adjoindre un

INGENIEUR SYSTEME IBM

débutant ou ayant une première expérience sur IBM/MVS.

Sous la responsabilité d'un Ingénieur, il assure la mise en place, le suivi et l'optimisation du système d'exploitation. Dans un environnement en constante évolution, il a une mission de développement importante.

De fréquentes relations avec le service exploitation, le service études et le constructeur confèrent à ce poste un attrait supplémentaire.

Au sein du service production et système (40 personnes), des possibilités d'évolution sont offertes.

Le poste est situé à Paris 7e.

Merci d'adresser lettre de candidature, cv complet, photo et rémunération actuelle sous référence 23 835 G à

EGOR INFORMATIQUE
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

egor
PARIS LYON TOULOUSE MILANO PERUGIA LONDON NEW YORK MONTREAL

IBM IBM IBM IBM IBM

IBM FRANCE FINANCEMENT

Etablissement financier récemment créé par IBM FRANCE

Recherche
Dans le cadre de son développement

DES INGÉNIEURS FINANCIERS

pour son Département Commercial

PROFIL SOUHAITÉ :
- Formation supérieure Grandes Ecoles,
- Expérience de plusieurs années dans le financement des ventes de matériels informatiques,
- Bonne connaissance de l'anglais.

Ces postes nécessitent des capacités de négociation à haut niveau. Ils sont à pourvoir à PARIS, et impliquent des déplacements fréquents en province.

Merci d'adresser lettre de candidature manuscrite et curriculum vitae, en précisant le niveau de la rémunération souhaitée, à Alain Calvez, IBM France Financement, 68-76 quai de la Rapée 75012 Paris.
Votre candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.

MASH

IBM IBM IBM IBM IBM

Crédit Mutuel

recherche

HEC, ESSEC,...

Au sein de l'équipe du contrôle de gestion, vous serez chargé d'élaborer des dossiers d'études liés à l'activité du Crédit Mutuel et de participer à l'animation de groupes de travail.

Votre première expérience bancaire, une bonne capacité à s'adapter à des problèmes variés et des qualités d'animateur constitueront des atouts pour réussir dans cette fonction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus. + C.V. + photo) sous Réf. 54 à Henry YVAN Confédération Nationale du Crédit Mutuel 88 - 90 rue Cardinet 75017 PARIS

VOUS SAVEZ VENDRE

et souhaitez

DIRIGER ET ANIMER une équipe — ACCROITRE VOS SUCCES

soyez

Responsable d'agence

Ce poste représente une réelle opportunité pour des ingénieurs d'affaires ayant une bonne expérience de la vente ou des ingénieurs commerciaux confirmés.

La connaissance du milieu de l'industrie, ainsi qu'une mentalité de chef d'entreprise seront des atouts majeurs pour votre réussite. (Réf. RAG 2)

Ingénieur commercial

Ce poste de fort potentiel d'évolution convient à des ingénieurs commerciaux ayant une première expérience de la vente.

Si vous avez de bonnes connaissances informatiques, et des réflexes de gagneur, venez rejoindre nos équipes. (Réf. RIC 1)



DATAID INGENIERIE
GROUPE DATAID
MEMBRE DE SYNTEC-Informatique

Pour un premier contact, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, prétentions) sous référence choisie à

Guy Ferrenbach, DATAID INGENIERIE,
48 Av. Raymond Poincaré - 75116 Paris.



2 Jeunes Ingénieurs Etudes

Diplômés Grande Ecole

Nous recherchons pour notre département acoustique et détection sous-marine

Un ingénieur études

dans le domaine de l'acoustique théorique et de la propagation des ondes en milieu marin. (Réf. 59/035)

Un ingénieur études électronicien

chargé du développement de matériel hybride (analogique et numérique). Déplacements liés à l'activité pour suivi d'évaluation en clientèle. Anglais nécessaire. (Réf. 61/036)

Merci d'adresser CV détaillé en mentionnant la référence du poste choisi à SINTRA ALCATEL - Martine BIALOBOS - Service des Relations Sociales et de l'Emploi - 1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.

Jeunes diplômés

écoles de commerce, universités...



Jeunes diplômés, que vous possédiez ou non une première expérience, vous avez déjà prouvé vos talents d'organisateur, votre « punch » et votre efficacité.

Si vous avez aussi l'esprit commerçant, de l'ambition, le goût d'entreprendre et de décider, la volonté de définir et réaliser des objectifs humains, de diriger une équipe et la faire s'épanouir, nous allons nous entendre !

Groupe de premier plan, nous vous proposons de prendre, dans le cadre d'une large délégation, la responsabilité de l'organisation, l'animation et la gestion d'une importante équipe opérationnelle au sein de notre unité de PARIS-LA DEFENSE.

Ce challenge vous intéresse ? Toutes informations sur notre société et sur les postes proposés vous seront communiquées en téléphonant du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h au 296.15.16 (précisez la référence 194).

Vous pouvez également adresser votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo et prétentions) sous la référence 194/LM à ADM - 164, rue de la Croix-Nivert - 75015 PARIS

296.15.16

---

steria

INGENIEURS SUPPORT LOGICIEL

— Vous êtes informaticien confirmé.
— Vous connaissez MINI 6 - GCOS MOD 400 - DTF.
— Vous avez le goût des contacts clients et la capacité de mener de front diverses actions.
— Vous souhaitez exercer vos compétences dans les techniques de pointe telles que : Vidéotex réseaux (X 25, architel, DSA, SNA) carte à mémoire - Vidéodisque.



STERIA vous offre des responsabilités portant sur la qualification, l'installation et le suivi en clientèle de ses produits de communication.

— Vous utiliserez des outils modernes de liaison et de diagnostic à distance.
— Vous aurez un rôle actif au plan de notre organisation et de nos méthodes de suivi et de diffusion.
— Vous confirmerez la position de leader de STERIA sur le marché croissant des serveurs et de la vidéocommunication (près de 100 systèmes installés à ce jour en France et à l'étranger).
— Postes à pourvoir à Paris et Toulouse.

steria

Adresser C.V. et prétentions à :
STERIA
147, rue de Courcelles 75017 PARIS
(A l'attention de JE CHARPENTIER)



BUREAUTIQUE SA RENFORCE SA POSITION DE LEADER

BUREAUTIQUE SA, première Société de Service et Conseil en Bureautique en France (évolution+50 % par an), recherche pour renforcer son équipe de la division CONSEIL des hommes et des femmes :

CONSULTANTS "SENIORS" (réf. B 408)

. Vous êtes de formation ingénieur.
. Vous avez au moins sept ans d'expérience professionnelle.
. Vous êtes un familier de l'informatique, la bureautique, la télématique.
. Vous êtes capable de convaincre et de mettre en oeuvre les solutions que vous proposez.

CONSULTANTS "JUNIORS" (réf. B 409)

. Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur.
. Vous avez déjà une première expérience professionnelle (environ 2 ans) dans le domaine de l'informatique et/ou de la bureautique.
. Vous souhaitez progresser et prendre rapidement de plus amples responsabilités.

Nous vous offrons :
. De travailler dans un contexte professionnel en pleine expansion et en confrontation permanente avec les nouvelles technologies.
. De participer à l'élaboration de stratégies, à l'établissement de plans d'action, à la mise en place de systèmes bureautiques,...
. D'intervenir dans des secteurs d'activité variés.
. D'oeuvrer dans le domaine de la communication d'entreprise.

DATAID SELECTION
GROUPE DATAID

Si vous êtes passionné par la Bureautique et créatif, rejoignez-nous en nous envoyant votre dossier de candidature sous référence choisie à :
DATAID SELECTION - 48 Av. Raymond Poincaré - 75116 Paris

REPRODUCTION INTERDITE

- **Nous pourrions nous présenter comme un organisme de formation, conseil et recherche en management.**
- **Nous pourrions nous définir par notre clientèle : administration d'Etat, collectivités locales, entreprises publiques.**
- **Nous préférons nous caractériser comme l'organisme leader dans la promotion de la**

MÉTHODOLOGIE DU MANAGEMENT PUBLIC

Nous cherchons des professionnels qui :

- ne croient ni en la spécificité absolue des organisations publiques ni en la transposition pure et simple des méthodes de gestion « qui ont fait leurs preuves dans le privé » ;
- ne s'intéressent pas à une pédagogie de reproduction à l'identique du modèle administratif ;
- mais qui souhaitent développer leur expertise au sein d'une équipe où aptitude à prescrire et capacité de remise en cause de l'acquis personnel sont également valorisées.

A court terme, nous souhaitons intégrer :

UN EXPERT EN ORGANISATION ET SYSTÈME D'INFORMATION

UN EXPERT EN MARKETING PUBLIC

Nos experts sont pour la plupart diplômés de Grandes Ecoles et Docteurs dans leur spécialité

Et dans le cadre du développement de nos actions en bureautique, télématique et micro-informatique :

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC - CESMAP
67, avenue Lénine, 94112 ARCUEIL CEDEX.

LES PRODUITS DE LUXE VOUS INTÉRESSENT
NOUS RECHERCHONS

UN EXCELLENT CADRE DE VENTE

Très bon vendeur, homme de terrain, excellente présentation pour la vente de

CANAPÉS DE HAUT LUXE

Marque connue, responsable région parisienne et Ouest de la France – Résidant à PARIS – Salaire fixe + primes d'objectif, voiture fournie, frais remboursés.

Ecrire avec prétentions et sérieuses références à RÉGIE-PRESSE sous nº 12515 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

CAISSE NATIONALE DE
CRÉDIT AGRICOLE

recherche pour sa Direction Informatique à St Quentin en Yvelines (78)

Service Systèmes

Chef de Projet
Réf. **BD 24**

- *pour être responsable de projets informatiques sur des applications techniques* d'intérêt général dans un environnement grands systèmes IBM depuis l'analyse fonctionnelle jusqu'à la mise en exploitation.
- Ce poste conviendrait à un ingénieur, MIAGE ou équivalent ayant une expérience souhaitée de 2 à 4 ans, en applications Temps Réel et bases de données sur systèmes MVS.
- La connaissance du COBOL est indispensable et des compétences en assembleur seraient appréciées.

Ingénieur Système
Réf. **BD 25**

- *possédant 2 à 3 ans d'expérience système en logiciels de base IBM, MVS et TSO* (SNA et VSAM appréciés)
- *pour prendre en charge le développement, la maintenance et l'optimisation des* systèmes d'exploitation sur 2 ordinateurs Haut de Gamme compatibles IBM.
- *Ce poste conviendrait à un ingénieur Grande Ecole ou équivalent intéressé par* une entreprise développant des projets importants, utilisant des techniques informatiques avancées.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions
en précisant la référence du poste choisi à
CNCA - Gestion des Personnes - 75710 Paris Brune

LEVI TOURNAY

jeune ingénieur génie chimique
GROUPE PETROLIER **PARIS**

Filiale d'un Groupe Pétrolier International, nous sommes spécialisés dans l'exploitation et la distribution des dérivés du pétrole, fuel, lubrifiants, gaz, essence, *produits pétrochimiques...*

Vous souhaitez évoluer dans un contexte international de premier plan vers des *postes de direction d'usine, de filiale, de raffinerie etc.*
Nous vous proposons de vous former dans un premier temps à nos techniques de gestion au sein de notre direction **EXPLOITATION** (département dépôts, transports, expéditions).
Votre évolution vous amènera à prendre des postes de responsabilités techniques, *commerciales ou financières selon vos aspirations et affinités.*

Vous êtes issu d'une Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs ou équivalent, vous *êtes débutant ou possédez une première expérience. Une bonne approche de l'in*formatique et la connaissance de la langue anglaise seront pour vous des atouts supplémentaires. Mobilité géographique appréciée.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite et prétentions sous réf. VI 12 à *notre Conseil qui traitera votre dossier confidentiellement.*

COGEPLAN Tour de Lyon
185, rue de Bercy - 75012 PARIS

Organisation et Publicité

AGRO-ALIMENTAIRE 60 Km NORD PARIS

CADRE DE GESTION

De formation ESC option comptabilité ou DECS, vous avez 28 ans minimum et une première expérience significative vous a confronté à une **très bonne pratique de la comptabilité analytique et de l'informatique** sur le terrain.
Notre société se trouve parmi les cinq leaders français de la conserve de légumes (200 Millions CA - 2 usines - 200 *personnes).*
Soucieuse de maîtriser et de développer sa rentabilité, elle recherche au sein de la Direction Comptabilité et Financière un **CADRE DE GESTION.**
Dans le cadre d'une large délégation, vous êtes responsable de l'étude, de la mise en œuvre et du fonctionnement d'un système de contrôle de gestion informatisé.
Vous développez les méthodes et les procédures de comptabilité analytique et de traitement de l'information. Vous êtes responsable de l'outil informatique. Vos qualités de contact et de pédagogue seront appréciées.
Les perspectives d'évolution de cette fonction sont de nature à intéresser un candidat de valeur.
Merci d'adresser votre C.V. manuscrit détaillé avec photo et salaire actuel sous réf. 5500 MS à notre Conseil
58, av. de Wagram 75017 PARIS
17, rue Courmeaux 51054 REIMS CEDEX



MGRENO CONSULTANTS Recrutement Structures et Communication

Etude de Crédits aux Particuliers
REDACTEUR

Etablissement Financier (Champs Elysées) recherche un REDACTEUR ayant acquis une première expérience de l'analyse et de *l'appréciation des risques, en matière de* crédits aux particuliers.
Une formation juridique supérieure ainsi qu'une bonne aptitude à la rédaction sont indispensables.
Une réponse rapide et un examen confidentiel de votre dossier vous sont garantis par notre *Conseil.*
Merci de lui adresser, lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions sous réf.* 1237 M à



J.C. Maurice S.A.
397 ter, rue de Vaugirard
75015 PARIS

AFCOREM

CREDITS COMMERCIAUX
Société leader dans sa branche, recherche

CREDITMAN

- Etude de la solvabilité des entreprises
- Appréciation et suivi des risques de crédits commerciaux.

Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, dynamiques, pragmatiques.
Intéressés par la matière financière et les contacts humains.
Aimant les *responsabilités.*
Expérience financière (3 ans appréciés).

Disponibles pour postes à pourvoir Métropoles Régionales puis Paris (quartier *Etoile).*

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions et photo récente sous réf. 88.715 à CONTESSE PUBLICITE *20, av. de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01,* qui transmettra.

QUANTEL
LASERS ET ÉLECTRO-OPTIQUE
17, Avenue de l'Atlantique
BP 23 - 91941 LES ULIS CEDEX
un des leaders mondiaux dans le domaine des sources laser
recherche
pour sa division études

INGÉNIEUR-OPTICIEN
(ESO ou équivalent) (réf. E3)
physicien de bon niveau

Quelques années d'expérience souhaitées pour études et mise au point de lasers et systèmes laser de haute technicité.
Ce poste offre des possibilités importantes d'évolution de carrière aux candidats ayant des compétences techniques et des qualités de dynamisme, le sens des responsabilités et des aptitudes au contact et au travail d'équipe.

TECHNICIEN DE LABO
CONFIRMÉ (réf. E5)

Technique du vide - Spectroscopie visible et UV *mesures physiques. DUT mesures physiques.*
Quelques années d'expérience.
Formation assurée. Esprit d'équipe.

Envoyer C.V. détaillé

bleu

Cie DE NAVIGATION MARITIME
appartenant à un important groupe français
recherche

JEUNE CADRE COMMERCIAL

diplômé(e) études supérieures.
Anglais courant, 1 à 2 ans d'expérience.
Disponible immédiatement.

Ecrire avec c.v. manuscrit et photo sous référence 8691
à PIERRE LICHAU S.A.,
B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

BANQUE
Commerce Extérieur

Nous recherchons pour un grand groupe bancaire

Un Collaborateur Cl. IV, V

diplômé enseignement supérieur, anglais courant, ayant acquis en 2 à 3 ans les bases des techniques bancaires.

Secondant un Chef de Secteur géographique, il sera chargé des relations avec les exportateurs, l'administration, les banques co-participantes, et effectuera de nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. sous réf. 2814/F à :
Monsieur BERGER
40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS
(qui transmettra)

BANQUE

Filiale d'un très grand Groupe souhaite renforcer ses équipes ORGANISATION et INFORMATIQUE à Paris par un

Chef de Projet
Affaires Internationales

MISSION :
- il complète le schéma directeur organisation et informatique pour l'activité *internationale en tenant compte de l'existant, des besoins propres de la* banque et des liaisons entre les différentes entités du Groupe concernés par le développement de cette activité
- il recherche des solutions d'automatisation susceptibles de faire face à un accroissement rapide des volumes et s'intégrant au système d'informations en cours de mise en place
- il est responsable de la mise en place des solutions informatiques qu'il aura *retenues en relation avec les utilisateurs concernés.*

PROFIL : homme d'étude et de relations, mais aussi maître d'œuvre :
- *il est capable de coordonner les activités des différents partenaires dans le* projet, de la conception au lancement
- il a acquis, en tant qu'*informaticien ou organisateur participant à des projets* d'automatisations, la maîtrise des techniques informatiques modernes (systèmes répartis -réseaux- inter-activité)
- il a une expérience réelle de l'activité bancaire internationale.

Salaire : 220.000 +.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 5818 à Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra
- Réponse assurée -



SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE, 91 MASSY

recherche

ingénieur qualité logiciel confirmé
(réf. 107)

POUR CONTROLE LOGICIEL ETUDES

Une expérience industrielle minimum de 5 ans est indispensable.
Le candidat doit être intéressé par la méthodologie et la qualité **logiciel.**

ingénieur système

VAX *sous* VMS *pour organisation et exploitation atelier logiciel.* **(réf. 323)**

Le poste est destiné à un ingénieur diplômé, une première expé*rience serait appréciée.*

Ecrire avec C.V. et prétentions (en indiquant la référence du poste) à Direction des Affaires Sociales - B.P. 74
91301 MASSY Cedex

Publicités Réunies

juriste d'entreprise

Sema Metra, l'un des principaux groupes européens de conseil, de marketing et d'ingénierie informatique recherche un(e) juriste d'entreprise pour assister le Directeur Juridique du groupe *auquel il sera rattaché.*

Il lui sera confié :
- principalement les questions juridiques relatives aux marchés publics et privés,
- *les contrats et accords partenariaux en France et à l'Export,*
- et plus généralement les problèmes relevant du Droit des Affaires, dans le cadre des activités de Sema, *notamment dans* le domaine informatique.

Une initiation à l'informatique est prévue si nécessaire.

Ce poste s'adresse à un(e) candidat(e) de formation juridique supérieure, justifiant de 3 à 4 années d'expérience en cabinet ou en entreprise.

Adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite, prétentions et photo sous la référence 10485/M à Catherine Leroy, Sema-sélection : **Centre Metra 16/18, rue Barbès 92126 MONTROUGE.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris Lille Lyon Marseille Toulouse

consultants en informatique

La gestion de l'informatique est l'un des atouts de notre cabinet. Pour répondre à la demande croissante de notre clientèle nous cherchons de jeunes consultants capables de participer à des missions ayant trait à la planification informatique, à la bureautique, aux diagnostics d'efficacité et d'évolution, à l'évaluation de la sécurité des centres etc...

Diplômé de l'enseignement supérieur et attiré par l'informatique, vous avez commencé votre carrière soit chez un constructeur, soit *dans le conseil.*

Exigeant, ambitieux, armé d'une sérieuse expérience (minimum 2 ans), et attiré par l'aspect du Conseil, nous vous offrons de parfaire votre compétence et d'augmenter votre valeur au sein de nos équipes hautement professionnelles.

Adresser dossier de candidature et téléphone personnel à Mlle Le Chanony, Peat Marwick Mitchell & Co, Consultants, Tour Fiat, Cedex 16, 92084 Paris la Défense.



مكبرة من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LEADER MONDIAL EN INGENIERIE INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS.

Concepteur, maître d'œuvre et réalisateur :
- *de réseaux de transmission de données : 1er fournisseur mondial de réseaux publics : Transpac...*
- *de grands systèmes télématiques : annuaire électronique...*
- *de grands systèmes temps réel : industrie, spatial et militaire.*

Une implantation nationale et internationale : 1.200 personnes, chiffre d'affaires doublé en 2 ans, des réalisations dans près de 50 pays.

Recherche

INGENIEURS LOGICIEL CONFIRMES
FORMATION GRANDES ECOLES

pour travailler dans le domaine des réseaux de transmission de données par paquets et des systèmes de messagerie. Connaissance MINI 6 appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions *SESA, 30 Quai de Dion Bouton* 92806 PUTEAUX.
Préciser réf. sur enveloppe : 03 LM





THOMSON-CSF
DIVISION SIMULATEURS

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR DES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS MOTIVÉS

- **Des produits passionnants :**
  - simulateurs de systèmes (avions, centrales, sous-marins, radars...) ou d'ensembles tactiques complexes (combats aériens ou terrestres).
  - systèmes de visualisation synthétique aux applications multiples.
- **Des techniques de pointe :** Électronique rapide, Informatique temps réel, Optique...

Au sein d'un champ d'activité en pleine croissance, nous proposons à des **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS (débutants ou 3 à 5 ans d'industrie)** d'acquérir un solide *savoir-faire ou d'élargir leurs responsabilités dans le domaine des études en* **MICRO-INFORMATIQUE, VIDÉO, GÉNÉRATION ET VISUALISATION D'IMAGES.**
Postes à pourvoir à **TRAPPES (78)** et **CERGY (95).**

Pour vous, un contact direct : F. GAUDICHON - Tél. **(3) 050.61.01,** ou écrire sous référence IC.84.5.M à THOMSON-CSF - Division Simulateurs - Service du Personnel - BP 116 - 78192 TRAPPES CEDEX.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT

GROUPE SYSECA

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(700 personnes, C.A. 220 M.F.) partenaire d'un groupe industriel *de taille internationale.*

Dans le *cadre* de *notre stratégie d'expansion,* nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous *référence* 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicis - Bretagne

Jeunes diplômés d'enseignement supérieur *HF*

ECOLE D'INGENIEUR OU FORMATION UNIVERSITAIRE

Débutants, désirant s'orienter vers l'INFORMATIQUE DE GESTION, après une formation complète assurée par nos soins. Nous sommes un important organisme de prévoyance et nous désirons compléter nos equipes informatiques.
Si vous êtes intéressé(e) par la mise en place de systèmes de gestion informatisée, envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 9692 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Importante société d'ingénierie à vocation internationale intervenant dans le domaine électronucléaire, recherche

RESPONSABLE AUDIT INTERNE COMPTABLE

École Sup de Co ou maîtrise de gestion + DECS

Son activité se situera au niveau des établissements de la société et des filiales françaises et étrangères et concernera l'ensemble des procédures comptables, financières et administratives. Il devra, en outre, animer une équipe de trois auditeurs.

Ce poste convient à un candidat expérimenté et ayant fait environ 5 années d'audit en cabinet spécialisé ou dans une grande société industrielle.

Anglais indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous référence 80789 M, à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT

FONCTION PERSONNEL

SOCIÉTÉ NATIONALE (400 PERSONNES)

recherche

POUR SON SERVICE DU PERSONNEL

JEUNE CADRE

- Maîtrise de droit ou diplôme équivalent, formation complémentaire en économie ou informatique appréciée.
- Assistera le responsable de la gestion pour :
  - budget du personnel ;
  - masse salariale ;
  - études et statistiques.
- Résidence : PARIS.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
RÉGIE-PRESSE, sous n° 283.490 M
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Projet de pointe de télécommunications par satellite

Une équipe d'ingénieurs à haute technicité recherche un **ingénieur temps réel ou réseau** pour la réalisation d'un projet de pointe de télécommunications par satellite. A terme, le candidat participera à la recette du projet. Il devra justifier d'une *expérience de 2 à 3 ans sur les systèmes temps réel et/ou télécommunications. Merci* d'adresser, C.V. et prétentions à TELSA INFORMATIQUE
9, Bd Jean Jaurès, 92100 BOULOGNE



telsa informatique

Publival

LE GROUPEMENT FRANÇAIS D'ASSURANCES



recherche

UN COMPTABLE

Niveau DECS comptable.
Expérience souhaitée mais non indispensable.
Connaissance de l'anglais appréciée.
Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, prétentions, curriculum vitae et photo à Marie de Colbert, GFA, 38, rue de Châteaudun, 75009 PARIS.

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION MECANIQUE, à taille humaine, travaillant dans un créneau industriel lié aux technologies avancées, très bien située sur les marchés internationaux où se réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires, recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS
Grande Ecole (Telecom - Supelec - ISEP - etc...)

Ingénieurs de formation scientifique élevée en électronique, il leur sera confié des responsabilités d'Etude, de Recherches, de suivi de Qualité. Ces postes motivants s'adressent à des Ingénieurs ayant quelques années d'expérience dans les domaines de l'électronique appliquée à l'optique, la détection à distance, la radio-navigation, les communications, pour des *matériels* embarqués.

Le poste est basé à PARIS.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous N° 6709 à PARFRANCE ANNONCES — 4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra

---

IMPORTANT GROUPE COTÉ
CRÉDIT-BAIL ET LOCATION FINANCIERE
situé à Paris

recherche
un

Chef Comptable

Le candidat retenu, âgé d'environ 35-40 ans, de niveau DECS, sera chargé, sous l'autorité du Directeur Comptable du Groupe, de la supervision de la comptabilité d'une dizaine de filiales d'importances diverses (crédit-bail et location financière principalement). Il dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes et maîtrisera, au niveau de son organisation, le développement des moyens techniques et humains attaché à la croissance rapide de certaines de ces filiales.

Cette personne justifiera une expérience d'une dizaine d'années dans une fonction équivalente. Au-delà de sa compétence comptable et financière et de sa connaissance approfondie du droit et de la fiscalité, elle apportera ses qualités de correspondant informatique, et sa maîtrise du reporting, de l'analyse financière, de la prévision et du contrôle. Une expérience crédit-bail ou location financière serait appréciée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence C 2084, à :

COFINOR
49, boulevard de Courcelles - 75008 PARIS

RÉSEAU NATIONAL D'ESSAIS

ORGANISME PARAPUBLIC
CHARGÉ D'ORGANISER EN FRANCE
LA FONCTION ESSAI
ET DE FÉDÉRER LES LABORATOIRES

recherche pour diriger
son service technique à Paris

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

Il aura pour fonction de gérer la procédure R.N.E. d'agrément de laboratoires et de conseiller les organismes d'essais en assurance qualité.
Poste très enrichissant.

PROFIL :

Ingénieur diplômé
3 à 8 ans d'expérience industrielle
en assurance ou audit qualité.
Goût des contacts humains.

Discrétion absolue.
Lettre *manuscrite, c.v.* détaillé, rémunération et photo à : R.N.E.
1, *rue G.-Boissier,* 75015 PARIS.

SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE, à taille humaine, de réputation mondiale, leader sur son marché dans des domaines liés aux technologies de pointe (90% C.A. à l'exportation) recherche pour son service informa*tique en pleine évolution,* pour **PARIS**

PROGRAMMEURS et ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Quelques années d'expérience sur matériel BULL.

Intéressés par la Comptabilité ou la Gestion de Production.

Envoyer curriculum vitae, photo, prétentions, sous N° 6731 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS - qui transmettra

---

INGENIEUR INFORMATIQUE - ORGANISATION

80 km Ouest Paris

Une société française (1000 personnes - CA 380 millions de francs), spécialisée dans la fabrication d'équipements et de systèmes hydrau*liques, électrohydrauliques et mécaniques destinés à des industries* de pointe (aéronautique, spatial,...), recherche UN INGENIEUR *INFORMATICIEN pour l'un* de ses établissements industriels. Sous l'autorité du Chef du Service Organisation, il participera aux études d'organisation qui rendront nécessaires l'utilisation de moyens informatiques en matière de gestion au sein de différents services de cette Unité. Il supervisera l'exploitation des matériels implantés au niveau de l'Etablissement et connectés à ceux du siège et de ceux fonctionnant de façon autonome. Il assurera les relations avec les services informatiques du siège pour la réalisation des *progiciels* et le suivi de leur évolution, et pour leur maintenance. *Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 27 ans, de formation Ingénieur,* MIAGE ou DUT, et possédant une bonne pratique de l'analyse organique, de la *programmation* en langage COBOL (RPG2) et si possible de l'exploitation transactionnelle sous moniteur TDS - IDS - DTF.
Ecrire sous référence 666/M à :

GRH conseils
3, avenue de Ségur 75007 PARIS.
Discrétion assurée.

AFCOREM

L'INSTITUT NATIONAL DE LA CONSOMMATION
recherche pour son service technique

LE (LA) RESPONSABLE DU SECTEUR EQUIPEMENT MENAGER-AUDIOVISUEL

- Il (elle) assurera avec des laboratoires publics ou *privés la réalisation* d'essais *comparatifs et* d'études techniques qui seront publiés dans les médias de l'Institut.
- Il (elle) participera à diverses instances techniques.
- Le (la) candidat (e) sera un (e) universitaire possédant un *BTS + un MST ou un DUT + un MST.*
- Un candidat sans expérience professionnelle serait *accepté.*
- Statut d'agent contractuel de l'Etat catégorie A.

Adresser C.V. au Service du Personnel de l'I.N.C.
80, rue Lecourbe 75732 PARIS Cédex 15.

Important groupe d'Etablissement financier - Banlieue Est - recherche

CONTROLEURS DE GESTION
HF

Rattachés à la Direction Générale ils auront pour mission de :
- réaliser les études d'analyse : analyse des coûts, synthèse des informations, étude et analyse des budgets des Directions.
- contribuer au développement de la fonction contrôle de gestion.
- participer à la conception et à la mise en place du nouveau système d'information de gestion.

Ce cadre, diplômé de l'enseignement supérieur aura déjà réussi une expérience de 4 à 5 ans dans une activité comptable et financière.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 7043 (mentionnée sur l'envoi) à Média-System,
104, rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

REPRODUCTION INTERDITE

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

De la gestion des stocks à la gestion de production
pour un ingénieur de fabrication

Notre croissance élevée au coeur des technologies informatiques nous amène à une mutation de notre organisation industrielle appuyée sur *la mise en place d'une gestion informatisée intégrée en temps réel.*

Votre expérience de fabrication de matériels électronique ou informatique vous oriente vers des responsabilités plus complètes : dans un premier temps, vous mettez en place la gestion des stocks et des flux matières pour deux *unités de fabrication en région parisienne et* Bretagne. Puis votre évolution pourra se poursuivre en Bretagne.

Ecrivez au Service du Personnel, Zone Industrielle des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine - 94015 Créteil.

benson

JEUNES DIPLOMES DES ECOLES DE COMMERCE
POSSEDANT
UNE PREMIERE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Groupe financier
Leader du financement automobile et véhicule industriel.
- Vous propose d'intégrer son équipe de cadres commerciaux.
- 10 postes à pourvoir sur toute la France.
- Après formation vous pourrez accéder au poste d'

Inspecteur régional

Responsable commercial, crédit man et gestionnaire.
L'importance du Groupe offre des possibilités d'évolution de carrière exigeant une mobilité géographique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 7135 (à mentionner sur l'envoi) à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

media-system.

LAMBERT FRERES ET CIE
recherche pour sa filiale Négoce Lambert Distribution

ACHETEUR CHEF PRODUITS MATERIAUX GROS-OEUVRE

LAMBERT DISTRIBUTION dont le C.A. global est de 600 millions de francs, comporte 23 agences situées dans la région parisienne.

La mission consiste à :
- effectuer une analyse très fine de la gamme des produits (C.A. actuel 300 MF),
- faire évoluer la politique d'achat et négocier les marchés,
- diriger une équipe d'acheteurs,
- sensibiliser l'équipe de vente aux nouveaux produits.

Ce poste de haut niveau exige une formation type Sup. de Co. et une solide expérience en tant qu'acheteur ou chef de produits, de préférence dans la grande distribution de biens d'équipement.

Le poste est basé à NANTERRE (92).

Merci d'adresser lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 6368 à Madame LEREDE.

LAMBERT FRERES ET CIE
5 RUE VERNET · 75008 PARIS

---

du recrutement à la gestion du Personnel

Au sein d'un important Groupe du secteur tertiaire, basé à PARIS, et dans le cadre d'une équipe structurée, vous aurez la responsabilité de la gestion du personnel d'un secteur bien défini. Vous prendrez d'abord en charge les besoins en hommes et assurerez toutes les actions nécessaires pour rechercher les meilleur(e)s candidat(e)s.
Vous réaliserez le suivi de l'ensemble des salariés de votre secteur, particulièrement en termes de gestion de ressources humaines (mutation, promotion,...). Vous participerez à la mise en place d'une véritable gestion prévisionnelle du personnel.

De formation supérieure, vous avez une bonne connaissance de l'entreprise et une expérience réussie du recrutement d'au moins deux ans. Vos qualités d'écoute, d'analyse, de synthèse et de communication détermineront votre succès.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions s/réf. 6265 à *Axial Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.*

Chef de projet
Lancez notre gestion de production en temps réel

Vous connaissez nos produits et notre croissance. Pour renforcer notre position, nous améliorons encore nos outils de gestion, particulièrement dans notre organisation industrielle française en liaison avec notre filiale américaine.
Vous serez chargé de mettre en place, avec une équipe mixte production - informatique notre nouveau système de gestion de production *des usines (région parisienne et Bretagne Sud), et son intégration* aux systèmes gestion commerciale, comptables et financiers.
Vous avez un rôle moteur d'organisation et de conseil des utilisateurs nécessitant une solide expérience de la gestion de production. Mais vous êtes aussi le spécialiste des solutions techniques dans l'environnement VAX 780, des systèmes conversationnels et de l'optimisation des progiciels.

Ecrivez au Service du Personnel, Zone Industrielle des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine - 94015 Créteil.

benson

ERIN

recherche pour réalisation de logiciel :
- *informatique industrielle.*
- logiciel de base (mini-micro).

DES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

Option : informatique automatique, électronique.
Débutants à 3 ans *d'expérience.*

DES DUT INFORMATIQUE

1 à 3 ans d'expérience.
Connaissance des matériels MITRA-SOLAR et langages *LTR, FORTRAN* ASSEMBLEURS appréciée.

Les candidats retenus seront convoqués dans les 15 jours.

Ecr. avec C.V., s/réf. 6.355 à Axial Publicité 27, rue *Taitbout, Paris-9e, qui trans.*

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
recrute

UN CHEF DU SECTEUR ORDONNANCEMENT

diplômé de l'enseignement supérieur (DUT ou équivalent).

Il animera une équipe de 5 personnes, dotée de moyens informatiques en expansion, afin d'assurer le suivi :
- de la comptabilité ;
- des dépenses ;
- des budgets ;
- de la conformité réglementaire des opérations.

Les candidats doivent avoir un esprit de synthèse et une grande facilité de rédaction et de présentation orale. De plus, une grande disponibilité et le sens des relations humaines sont demandés.
Une première expérience dans les fonctions serait appréciée.
Salaire envisagé de l'ordre de 83.000 F annuel.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo à :
M. le chef des services administratifs
du CNRZ
INRA/CNRZ
domaine de Vilvert
78350 JOUY-EN-JOSAS.

SPIE BATIGNOLLES

DIVISION ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE
16.000 personnes
6 milliards de C.A.
spécialisée en installations électriques et automatismes *industriels recherche pour* ses applications techniques graphiques (C.A.O.) et *suivi des approvisionnements* des

INGÉNIEURS INFORMATICIENS CHEFS DE PROJET

Formation Grande Ecole.
Expérience appréciée du *FORTRAN, PL1,* des bases de données relationnelles et des ordinateurs PRIME *MINI 6 ou RÉALITÉ.*
Lieu de travail :
CLICHY (92)
Adressez C.V. et photo à SPIE BATIGNOLLES
Service du Personnel
202, quai de Clichy
92111 CLICHY.

HYPERBOLE
SSCI

recherche pour renforcer sa structure commerciale

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL H./F.

Connaissances techniques souhaitées.

Envoyer C.V. et prét. à

HYPERBOLE

15, rue Guyton-de-Morveau
75013 PARIS.

Clinique psychiatrique
Jeanne-d'Arc, 15, r. Jeanne-d'Arc
94160 SAINT-MANDÉ
Téléphone : 374-12-10
recherche

INFIRMIERS (ES) D.E.

OU PSYCHIATRIQUE
Temps complet, 12 h/20 h 30.
Pr. R.V. par tél. uniquement.

URGENT IMPORTANTE Cie ASSURANCE VIE

recherche pour service comptabilité auxiliaire

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ

Env. C.V., prét. et photo à
M. JACQUIAU-Cie VITA
1, rue Vernet, 75008 PARIS.

Association professionnelle
recherche
CANDIDAT
pour organiser formation permanente. Poste à mi-temps à créer. Ecrire Association des Archivistes Français, 60, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

LA VILLE D'ARGENTEUIL
(Val-d'Oise, 96.000 habit.)
RECHERCHE
pour son service
« ÉTUDES ET PROGRAMMATION »
(dans le cadre de son activité d'aide à la gestion des services)
UN (E) CADRE CHARGÉ (E)
DE L'IMPLANTATION DE L'OUTIL BUREAUTIQUE
- Bonne connaissance des problèmes d'organisation si possible en milieu public.
- *Formé (e) à l'analyse-programmation, informatique de gestion.*
- *Aptitude à l'animation de groupe.*

Adresser curriculum vitae et *lettre motivée à :*
M. le député maire
HOTEL DE VILLE
(Service du Personnel)
12, 14 bd Léon-Feix
B.P. 721
95107 ARGENTEUIL CEDEX.

LES ATELIERS CHATET cherche pour organiser sa PROSPECTION
JEUNE FEMME SENS COMM.

pour 1er R.V.
Téléphone : 988-24-00.

PSYCHOLOGUE

avec expérience recrutement pour collabor. en free-lance.
Téléphone : 805-34-80.

Société Française de Négoce de Métaux Minerais
recherche pour Paris

CADRE COMMERCIAL

ayant connaissance minéraux ou métaux ou produits chimiques et expérience de certains des secteurs suivants : fonderie, aciérie *réfractaires, céramique* verrerie, abrasifs.
Anglais recommandé.

Ecrire avec C.V. et prét. s/réf. 88.881 CONTESSE Publicité *20, av. de l'Opéra, 75040* Paris Cedex 01, qui trans.

FIDUCIAIRE recherche

CHEF DE MISSION ASSISTANTS

QUALIFIÉS
Téléphone : 766-02-16.

CONSULTANT en RESSOURCES HUMAINES
recherche vacataire

PSYCHOLOGUE (MAITRISE) H/F

pour études de motivation population employés et ouvriers dans pays en voie de développement.
Première expérience Tiers-Monde appréciée mais non indispensable.
Adr. C.V. + photo, s/réf. no 2812/F à : M. GARNIER
40, rue Olivier-de-Serres
75015 PARIS (qui trans.).

Important cabinet d'expertise comptable à vocation nationale recherche

RÉVISEUR QUALIFIÉ

pour s'occuper plus particulièrement du département. Recherche - formation - contrôle de qualité.
Ecr. avec C.V. IFFA
5, rue de Téhéran, Paris-8e.

UNE MANIÈRE EFFICACE
D'ARRONDIR LES FINS DE MOIS
A TEMPS PARTIEL
(de 18 h 30 à 20 h 30, tous les jours ouvrables et le samedi de 10 à 13 h).

DEVENEZ PROSPECTEURS (TRICES) PAR TÉLÉPHONE

chez un important éditeur parisien. (Étudiants (es) *en fin d'études, femmes sans* professions, etc.). Vous êtes de ceux qui remontent en selle après une ruade, qui aiment à gagner des paris. Nous vous offrons une clientèle ouverte, un encadrement sympathique, une rémunération à la mesure des efforts et des résultats avec un minimum assuré.
VOUS AVEZ UN FORT TEMPÉRAMMENT DE VENDEUR (SE)
Alors, faisons vite connaissance :
téléphonez au 296-38-87
ts les jrs, de 16 h à 18 h 30.
(horaires impératifs).

Association rég. parisienne secteur socio-éducatif femmes, enfants, jeunes 35 salariés, 80 bénévoles
recherche

DÉLÉGUÉ (E) GÉNÉRAL (E)

Forte exp. animation gestion direction du personnel.
Adr. lettre + C.V. et réf.
SOLIDARITÉ FRANÇAIS MIGRANTS
4, square Vitruve, 75020 Paris.

Importante Société menant des *projets de pointe* recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

Logiciel/Temps réel.
Connaissance micro-processeurs commutation paquets et soft-base

Débutants ou confirmés

Salaire motivant

INFORMA, 7, rue Pasquier
75008 PARIS ou tél. pour r.-v. : 742-14-40, poste 16.

Sté immobilière, rech. collaborateurs ayant (ou ayant eu) *contacts et relations dans la* profession. Pourcentage élevé.
Mme BACHELIER : 500-54-00.

CLUB DE PRÉVENTION
CRÉTEIL
recherche

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Ecrire avec C.V. à :
P. HOUDART, 5, rue du Renard, 75004 PARIS.

THOMSON-CSF
Division Avionique



MAINTENANCE ET QUALITÉ : NOTRE OBJECTIF

Renforcer notre compétitivité sur le marché international dans le domaine de l'électronique aéronautique, est l'objectif de notre **Division Avionique.**

INGÉNIEUR
DÉBUTANT OU CONFIRMÉ

Vous êtes motivé par les techniques avancées et leur aspect, désormais vital, de fiabilité.

Ce poste implique un dialogue permanent avec des spécialistes de haut niveau et exige des connaissances approfondies en électronique, physique et mécanique.
Déplacements de courte durée à l'étranger prévus.
Langue anglaise indispensable.

Les candidats sont priés d'adresser leur dossier accompagné d'une *photo* à Madame CHARRIER, THOMSON-CSF, 52, rue Guynemer, 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX, sous réf. IM.

HAVAS CONTACT



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

DUT gestion ou BTS comptabilité
Département financier

La Caisse Centrale des Banques Populaires recherche pour son *département financier situé à Paris-2e* des collaborateurs diplômés.

Vous avez un DUT de gestion ou un BTS de comptabilité.

Nous vous confierons la gestion administrative et comptable de sociétés financières (SICAV, SCPI, fonds commun de placement...).

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2844/LM à MEDIA P.A. - 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

MEDIA PA

La Caisse Centrale des Banques Populaires

Etablissement de Crédit (Banlieue Ouest)
recherche pour **son Service Documentation**

un(e) juriste débutant(e)

Maîtrise ou DEAS de **Droit Rural.**
Adresser CV, photo, salaire et prétentions sous réf. 5827 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

secrétaires secrétaires

Entreprise Internationale recrute pour sa Direction Générale

secrétaire de direction

Niveau d'études supérieures, bonne connaissance de l'anglais, pratique des machines à traitement de textes et courrier électronique.
Elle aura un esprit méthodique, une excellente organisation et saura collaborer très rapidement afin de faciliter le fonctionnement de l'équipe de direction.
3 à 4 années d'expérience dans un poste similaire sont nécessaires pour réussir.
Les bureaux de l'entreprise sont situés Porte Maillot.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 420 M à Lévi-Toumay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

SAFT MAZDA
Groupe CGE

recherche pour
sa *DIRECTION GENERALE*

SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS

Ce poste s'adresse à une candidate de 30 ans environ pouvant justifier d'une expérience réussie dans une fonction similaire.
Son habitude des contacts à haut niveau, son intérêt pour les relations internationales, sa motivation pour les nouvelles techniques de secrétariat seraient les atouts qui, joints à un réel esprit d'initiative et d'organisation, lui permettraient d'évoluer vers une fonction d'assistante.

Adresser CV + rémunération + photo au Service du Personnel 125, rue du Président Wilson 92302 LEVALLOIS-PERRET

HOLDING

D'UN GROUPE
IMPORTANT PARIS-17e
recherche

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

parfaitement bilingue
ANGLAIS - FRANÇAIS

Expér. indispensable de quelques années, poste similaire.
Adr. C.V., lettre manuscrite photo et prét. à ICLA
38, r. des Mathurins, Paris-8e
qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La lm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

TRES IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES
recherche pour sa direction comptabilité générale

JEUNE DIPLOMÉ, SUP DE CO PARIS

Le poste qui nécessite des qualités de rigueur et d'organisation présente des perspectives d'évolution.

Il aura éventuellement une première expérience de l'entreprise.

Écrire avec C.V., photo et prétentions (sous réf. J.D.) à N. 3746
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Assister et contrôler nos filiales de distribution

Nous sommes une des entreprises les plus performantes de notre secteur: les peintures bâtiment et grand public.

Depuis de nombreuses années, notre politique de diversification nous a doté d'un appareil de distribution extrêment performant : une quarantaine de filiales ou succursales réalisant entre 10 et 30 millions de chiffre d'affaires chacune.

Pour assister et contrôler sur les plans financier, administratif et comptable les plus importantes d'entre elles, nous recherchons un

Contrôleur de gestion
160/180 000 F

Le candidat que nous recherchons, titulaire du DECS, aura acquis dans un *cabinet d'expertise comptable et/ou en entreprise une bonne expérience du* contrôle de gestion et, si possible, de l'assistance et du contrôle d'un ensemble de filiales.

Ce poste est rattaché au Directeur de la Division Filiales. Il est situé en banlieue Nord de Paris. Il représente une réelle opportunité de carrière, la prise en charge par le titulaire de l'ensemble du contrôle de gestion étant prévue à terme.

Nous vous remercions de faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V.) à notre Conseil sous référence 251/12B.

KM — Mutte, Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général-Foy - 75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zurich

AFCOREM — MEDIA BA

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) BP 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291.09 PARIS.

capitaux propositions commerciales

FAST-FOOD *végétarien* cherche *INVESTISSEUR* à Paris. NOE, 67, rue de Namur, 1000 Bruxelles. T. 511-71-94.

Prêts : logements, commerces, *hypothécaires, internationaux.* Étude Sully Paris, 608-03-03.

cours et leçons

COURS DE THAI
Par prof., dipl., même soir ou w.-end.70 F h. env. 259-82-46.

travail à domicile

Dactylo très expérimentée, rech. travail à domicile, livres, rapports, thèses, etc... (49) 48-09-62.

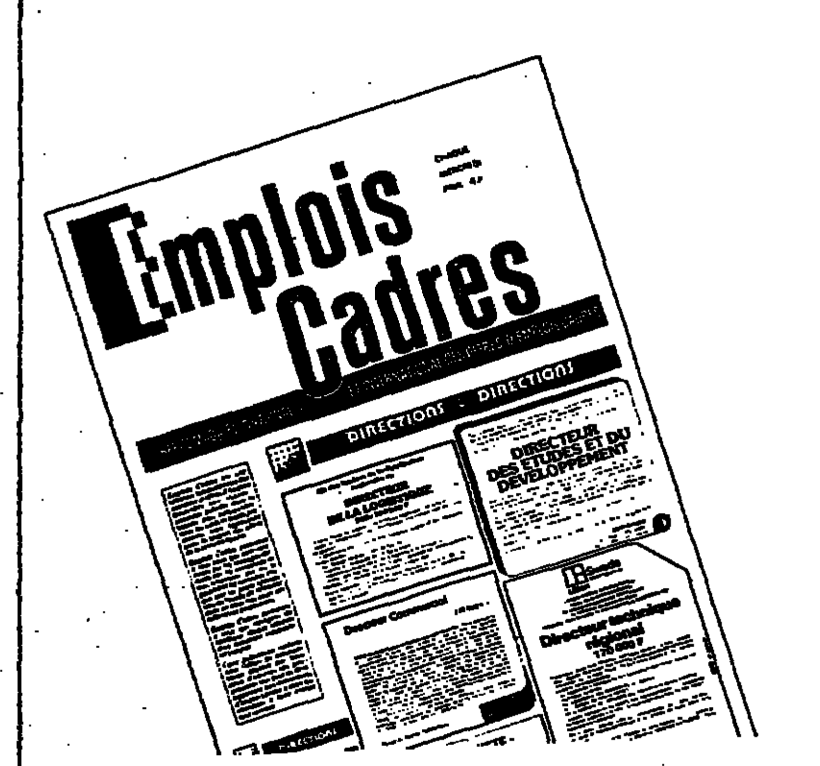
villégiature

LOCATION CAP D'AGDE
LANGUEDOC MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE
Écrire AGENCE MERCURE
34300 CAP-D'AGDE (C).

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... PRÉNOM ....
ADRESSE ....
CODE POSTAL .... VILLE ....
NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dame excel. présentation, dynam., cultivée, aimant nature, animaux, musique, ch. place dame de compagnie chez Mr seul ds propriété à la campagne. Permis conduire. Réf. Téléphone : (73) 33-50-13.

EXPATRIATION
Homme 43 ans, électronique télécommunication, courants faibles vidéo SHF
Exp. chef projets/site/mise en service, maintenance. Expér. expatriation (Guyenne, Brésil). Espagnol/anglais.
Cherche poste à l'étranger étudierait toutes propositions. Ecr. s/no 2927 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme 30 ans, comptable, cherche emploi — URGENT — Téléphone : 368-85-42.

31 ans, attachée de direction, responsable 10 ans dans secteur comm. du pers. et direct. génér., gde dispon., aimant responsabilités, connaissant anglais, télex, sténo-dactylo. *Téléphone : 848-04-95*

FONCTION PERSONNEL
● J. H. 26 ans, form. *Sciences hum., dipl.* Gestion pers. (DESS-IAE Rennes)
● Stage longue durée dans l'industrie.
● Connaissances informatique. *Disponibilité immédiate.* Étudie toutes propositions.
Téléphone : (4) 455-22-43 ou (48) 71-53-41

DIRECTEUR FINANCIER LICENCE INFORMATIQUE cherche poste chef de projet lancement miniordinateur audit informatique redressement trésorerie. Tél. : (1) 666-18-14 ou Ecr. s/no 2920 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ANIMATION/FORMATION
Homme 50 ans, form. sup., 12 ans ens. privé, 13 ans anim. centre de réinsert. soc., gde exp. ts moyens d'expres. et dyn. de groupe, ch. poste à *resp. et/ou créatif ds sect. soc.* assoc. ou autre, Paris, pr. banlieue, libre imméd. P.-L. Tournier, 48, rue Dutot, 75015 Paris. Téléphone : 566-96-85.

CHEF DU PERSONNEL
H. 34 ans, 9 ans d'expér. prof. licencié en droit, élaboration et mise en œuvre de la politique sociale, ressources humaines, relations avec partenaires sociaux, services généraux. Etudie ttes proposit., responsable personnel ou juriste, droit social. Libre rapidement. Ecrire sous le no T 044.498 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
GESTIONNAIRE FINANCIER ET ADMINISTRATIF
40 ans, solide formation et expérience, rompu aux méthodes des techniques *modernes de gestion et* management, cherche poste à hautes responsabilités. Libre de suite, étudie toutes propositions. Ecrire sous le no T 044.506 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Diplômée trilingue anglais allemand, références ch. poste TRADUCTION INTERPRÉTARIAT secteur médical, édition, cinéma, publicité... PAS DE SECRÉTARIAT. Ecrire s/réf. 88.941 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Étranger, physicien (5 ans) 6 ans d'exp. dans le domaine des circuits intégrés et montages, école commerce extérieur (4 ans) anglais, français espagnol cherche poste convenable. Téléphone : 883-87-10.

J.F. 23 ans, cadre de gestion tril., anglais, allemand, études sup. de gestion à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Exp. chef des ventes *d'exportation cherche poste à* responsabilités, polyvalent. Tél. : 899-44-11, ou écrire à : F. POYET, 101, r. de Gravelle, 94700 MAISONS-ALFORT.

H. 46 ans, ingénieur affaires export. Vente biens d'équipement industriel unitaire ou usine complète, spécialiste Afrique entière, Moyen-Orient, opérationnel de suite, homme terrain, pas sénateur, réf. excellentes recherche situation. Téléphone : 367-59-32.

ANIMATRICE spécialiste psychologie humaniste : ANALYSE TRANSACTIONNELLE gestalt, jeux de rôle ch. vacations entreprise ou hôpitaux. *Téléphone : 647-54-39.*

VOUS NE CHERCHEZ PAS UN COLLABORATEUR
MAIS
Un homme de haut niveau à qui confier UNE MISSION PRÉCISE
ESSEC, 41 ans, connaissant bien l'entreprise ; je me tiens à votre disposition. Ecr. s/no 2936 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CHEF du PERSONNEL
J.F. 32 ans, maîtrise Sce-Eco en cours, 5 ans d'expér. prof. de la fonction gestion, suivi du personnel, études et statistiques diverses, participation au recrutement, maîtrise parfaite de la paye informatisée et de tous ses paramètres, gestion de l'entreprise. Ecrire sous le no T 044.463 M RÉGIE-PRESSE *85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.*

H., 37 ans, ingénieur + gestion, expér. électromécanique, coordination de projet, développement d'entreprise, étudie ttes prop. agro-alimentaire ou autres. M. PONS, 93, r. Jules-Guesde 92300 Levallois-Perret. Téléphone : 737-85-88.

J. Fme, licence lettres modernes et d'italien, notion de dactylo, 10 ans expér. enseignement primaire et maternelle, bonne présentation, étudierait ttes propositions sérieuses de travail en Italie pour l'année scolaire 84/85. Ecrire sous le no T 044.502 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

Les 1er, 2 et 3 Mars 1984
de 10 h 00 à 19 h 00

Invitation

Présentation filmée
Sur la Résidence-Club "Les Arcades" à Vallauris - Golfe-Juan
7, rue de Logelbach. Paris 17ème. 5ème étage (Métro Monceau)
ouvert, une réussite !
Pour Retraités niveau cadre
ARCADES CÔTE D'AZUR
Rendez-vous en téléphonant au 766.01.43

appartements vente

1er arrdt
Prox. Palais-Royal, 354-96-10
RÉNOVATION LUX 140 M2, ASC., SOLEIL

RUE DES DEUX-BOULES
STUDIO 32 M2 IMMEUBLE CLASSÉ
S/PL. 13 H A 17 H. JEUDI

4e arrdt
MARAIS 320-32-71 lux. appt, living, 2 ch., imm. réc., standing. Mardi 14-17 h. 14, rue Beautreillis.

BEAUBOURG dans *immeuble rénové, studios* et 2 pièces, travaux et finitions de qualité. Téléphone : 567-22-88

7 fenêtres plein sud face Seine et Ile Saint-Louis, sur Pont Sully, superbe 170 m², décoré Thirty's, 2.700.000 F. DORESSAY, 624-93-33

NOTRE-DAME Luxueux 3 Pièces, cuis., bains impeccable, imm. p. de taille. GARBI. 567-22-88.

5e arrdt
NEUF
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU *CONSTRUCTION GD LUXE* Livraison immédiate 3-4-5 P. et DUPLEX. Vis. témoin ts jours 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

Part. vd petit 2 p., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 380.000 F. Visite les 24-27-28. Tél. : 535-12-61 de 13 h à 20 h.

6e arrdt
Cherche-Midi 115 m² et 58 m²
COMBLES A CRÉER
étage élevé asc., 354-42-70

VIe, VUE SUPERBE, 3e, asc., appt d'angle, 180 m², balcon 5 pces à refaire + studio 22 m² 2.160.000 F. Tél. 296-58-88.

9e arrdt
RUE LE PELETIER
Angle Victoire, dans bel imm. 6 P., tt cft, 146 m², 3e, asc. Téléphone : 282-03-50.

11e arrdt
Mo VOLTAIRE
Beau 2 P., avec petits travaux *immeuble pierre de taille.* Idéal placement. 171.000 F.
LERMS. 355-58-88.

12e arrdt
Mo REUILLY-DIDEROT bel imm. récent, 2 P., cuisine *bains*, 50 m², 5e ét., parking GARBI. 567-22-88.

13e arrdt
ACHETEZ MIEUX VOTRE APPARTEMENT NEUF
Résidence calme, près métro appartements de qualité 3 et 4 pièces
Prix exemple : 86 m² + parking : 717.000 F.
Prêts conventionnés + APL
Métro Bicêtre.
Téléphone : 670-01-44.

15e arrdt
ST-LAMBERT, récent 90 m² séj., 2 chbres, soleil, ét. élevé 633-29-17 – 577-38-38

STUDIOS 2, 3, 4 P. tt équipés neufs, ds petit imm. rénové *Pr Pont Mirabeau.* 590-86-06

17e arrdt
45, BIS AV. VILLIERS
Métro MALESHERBES DUPLEX AVEC MEZZANINE de 2-4-5 Pièces et STUDIOS LUX. RÉHABILITATION vis. lundi-mardi, 13 h 30/17 h

18e arrdt
SQUARE CARPEAUX
dans très bel imm. p. de t. 1900, pptaire vd 2e, ascenseur 3 P., tt cft, 90 m² + balcon. Occupé libérable, 4 ans. Tél. *500-54-00 - 282-03-50*

20e arrdt
PYRÉNÉES, imm. récent, stand. 3 P., refait neuf, park., cave 650.000. Pptaire. 590-86-06

78-Yvelines
LES LONGUES RAYES ERAGNY/OISE
Cse mutation, vends *F3*, 66 m² + terrasse. Cellier, asc., parking s/sol. Comm., écoles, parc sur place, gare (bus ou 10 mn à pieds) 25 mn St-Lazare. Px : 410.000 F. *Possibilité reprise* PAP. Tél. : 037-60-49, ap. 18 h.

appartements achats

Désire acheter *appartement avec 1 ou* 2 chambres, accessible à pied au village de Saint-Tropez. Envoyer prix et renseignements à Sage Company, 6490 Excelsior boulevard, Minneapolis, MN 55426 USA

Recherche 1 à 3 P., Paris préfère rive gauche avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Paris
Les PARTICULIERS ont DES LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles OFFICE DES LOCATAIRES Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris
Pour personnel et dirigeant IMPORT. STÉ EUROPÉENNE mondialement connue rech. APPARTS 2 à 8 PIÈCES. Villas Paris et Environs Tél. : 504-01-34, poste 10.

Région parisienne
Pr stés européennes, cherche villas, pavillons pour cadres. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 PARIS
APPTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par sociétés ou ambassades. *285-11-08.*

villas

STE-MAXIME, vue panoram. GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 P. jard. Pptaire. 590-86-06.

maisons de campagne

IDÉAL PÊCHEUR
Moulin à restaurer sur 7.000 m², prox. petit bourg 140 km Paris-Normandie. 160.000 *F. Crédit possible* Téléphone : 16 (33) 24-34-10.

domaines

100 KM PARIS OUEST
Splendide domaine XIXe, rivière, chasse, massif forestier. Rens. M. de BIRÉ, Bouaye *Téléphone : (40) 65-43-13.*

fermettes

100 % DE CRÉDIT
A 190 KM SUD DE PARIS FERMETTE 4 pièces, s. d'eau, w.-c., *dépend.*, s/1.800 m² 180.000 F. L. THYRAULT. 89170, SAINT-FARGEAU. Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (38) 31-13-93.

propriétés

MOULIN ANCIEN
RÉNOVÉ 45' Paris Sud-ouest RER A 8 KM
300 m² HABITABLES
+ *Nombreuses dépendances*
2 ha de TRÈS BEAU TERR. bordé PAR L'ORGE
AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

EN PÉRIGORD
Part. vd très belle maison en p. de taille en forme de U, pisc. incorporée dans celui-ci, 14 ch. avec salles de bains, salle à manger 110 m² + petite salle *à manger, cuis., dépend., gar.* plus de 800 m² pouvant être aménagé. Pourrait convenir à Hôtellerie de luxe, Maison de retraite, restauration, etc. Pouvons fournir photo. Ecrire No 503 à HAVAS 10, av. d'Aquitaine, 24000 PÉRIGUEUX. Tél. après 19 h au 16 (53) 55-19-10. Discr. assurée.

YONNE 89, vend *650.000 F propriété* à 12 km d'Auxerre, 2 h de Paris, 1 ha 500 clos. 7.500 m² de bois, un étang. Villa sur s/sol complet comprenant *1 cuis., 3 chambres, salon* avec cheminée, salle à manger, isolation électrique, terrasse 12 m X 5 m sous la terrasse, salle de jeux avec bar en pierres. CATTELAIN (4) 457-34-20.

Paris sud 15 km, magnifique maison récente, vue sur parc 9 pces principales, 230 m² habitables, garage 2 voitures sur terrain 608 m². Prix 1.700.000 F. La Clé-des-Champs, 43 bis boulevard Jean-Rose, 77100 Meaux. Tél. 009-43-61.

terrains

VILLIERS-S/MARNE
Très beau terrain, 1.000 m² QUARTIER CALME. Prox. transports, A-4, RER 2 km
DEMICHELI
873-50-22 et 47-71.

fonds de commerce

Ventes

A vdre, petit hôtel-restaurant (10 chbres), proximité plan d'eau, région Centre. Jardins 3 km RN 7. Téléphone : 16 (77) 84-91-91.

boutiques

Ventes

IDÉAL PLACEMENT
Limite Neuilly-Levallois boutique, louée 28.000 F/an, px murs 320.000 F direct par propriétaire, 329-58-65. (après 19 h, 329-96-42).

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de stés G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e : 585-85-11. 54, rue de Crimée, 19e : 607-62-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL 92 secrét., tél., télex, loc. bureaux meublés, Boulogne. Démarches, constitution de sociétés. ACTE 92 – 603-38-32.

DOMICILIATION
16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES – 723-82-10

DOMICILIATION IMMÉDIATE DANS LE 16e
Inscription R.C. location de bureaux, télex. 651.29.77 *en permanence.*

Votre siège à Paris-17e. A partir de 80 F. Tous serv. Constit. stés. 763-47-14.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social, tél., télex, secrétariat salles de *réunion* avec vidéo, bar, etc. location courte ou longue durée.
ACTE, 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de sociétés
Démarches et tous services permanences téléphoniques
355-17-50.

Domiciliations : 8e-2e.
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX Loc. bureau, toutes démarches, Pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

Votre SARL en 8 jours pour moins de 3.000 F tout compris Domiciliation 1.000/an. 151, rue Montmartre, Paris-2e groupe SEPICI. 236-30-64 +.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.
A VENDRE
BMW 320 1
Boîte mécanique, modèle 1984, non immatriculée, 0 km, équipement hors série, toit ouvrant, climatiseur, direction assistée (power steering), peinture métallisée, vitre teintée, couleur bordeaux, intérieur anthracite
Pris hors taxe : 78.000 F
A contacter : 553-18-52 ou 605-82-29.

de 12 à 16 C.V.
A VENDRE
BMW 735 IA
Boîte automatique, modèle 1982, système d'alarme électronique, date d'achat du véhicule août 1981, immatriculée en plaque CD
79.000 kms, 5 pneus neufs
Couleur bleu foncé anthracite intérieurs gris, peinture métallisée.
Prix de vente : 75.000 F
A contacter : 553-18-52 ou 605-82-29.

deux-roues

MOTO YAMAHA XS 850
AVRIL 1980
45.000 km
Equipée : tête de fourche Yamaha Sonauto, sacoches Krauser top-case, sacoche de réservoir, pare-cylindres. Prix 10.000 F.
Tél. : 961-09-45 après 19 h M. QUEMENER.

économie

ÉNERGIE

LES MILIEUX PÉTROLIERS FACE AU CONFLIT DU GOLFE

Quiétude sur un baril de poudre

La guerre féroce que se livrent depuis plus de trois ans l'Iran et *l'Irak pourra-t-elle indéfiniment* rester sans conséquence majeure sur l'approvisionnement et le marché pétrolier mondial ? Si l'on en juge par les réactions du marché pétrolier, la réponse est « oui ». La récente et brutale aggravation du conflit entre ces deux pays n'a provoqué, jusqu'ici, aucune réaction des opérateurs. Sur le marché libre du brut, stabilisé depuis un mois, les cours n'ont pas bougé. L'arabe léger, *qualité de référence, s'échangeait*, le 24 février, à 28,50 dollars par baril (1), soit 50 cents de moins que son cours officiel, et, à peu de chose près, le même cours que la semaine précédente.

Il est vrai que l'offensive iranienne *n'a guère surpris*, la *rumeur* d'une attaque prochaine courant dans les milieux pétroliers depuis au moins trois semaines. La quiétude des milieux pétroliers, *a priori* paradoxale, vu l'ampleur des combats et l'importance vitale de la zone pour l'*approvisionnement mondial*, s'explique par trois raisons. D'abord l'habitude jointe à la conviction que ni l'un ni l'autre des belligérants ne souhaitent réellement porter atteinte aux *intérêts* pétroliers de l'adversaire. Ensuite, les conditions du marché *mondial, fondamentalement* excédentaire du fait de fortes capacités de production inemployées. Enfin, l'existence de stocks importants permettant de répondre très rapidement à toute rupture d'approvi sionnement, donc d'éviter un dérapage des prix. A les examiner de près, pourtant, chacun de ces trois facteurs comporte des failles, ce qui, *In fine*, ne permet pas d'écarter tout danger d'escalade et d'envolée des cours.

Reprenons dans l'ordre : un, l'*habitude. Depuis plus de trois* ans que la guerre dure, force est de constater qu'aucun objectif pétrolier vital n'a été touché, mis à part le terminal irakien de Fao sur le Golfe et la raffinerie iranienne d'Abadan, détruits au tout début du conflit. Mieux : *bien* qu'une quarantaine de bateaux aient été coulés dans la zone des combats, aucun tanker géant n'a été jusqu'ici atteint. Tout se passe comme si les deux belligérants observaient vis-à-vis de ce secteur névralgique, puisque conditionnant les *revenus* des deux pays, une sorte de pacte tacite de non-agression mutuelle.

Il est clair toutefois que l'escalade aidant, cet « équilibre » risque un jour ou l'autre de craquer. Si les *dirigeants irakiens, jusqu'ici retenus* par les mises en garde de leurs alliés — et financiers — du Golfe, se retrouvent acculés, la tentation sera grande de frapper l'Iran à son talon d'Achille, le terminal pétrolier de Kharg Island, par où transitent la majeure partie des exportations de brut iraniennes. Depuis la livraison, en octobre 1983, de cinq Super-Etendard français (pouvant porter des missiles Exocet), cet objectif est, en effet, devenu accessible. Dans cette hypothès nul doute que Téhéran n'hésiterait pas à mettre à exécution sa menace de bloquer, en représaille, toute circulation dans le *Golfe. Même si la fermeture* par des bâtiments militaires du détroit d'Ormuz (ce chenal de 38 à 55 kilomètres de large qui ferme ce golfe, et par lequel transitent quelque 7 à 8 millions de barils (2) de brut par jour, soit environ un cinquième de *l'approvisionnement mondial*) paraît improbable, compte tenu de l'état des forces iraniennes, la République islamique a largement la possibilité de paralyser rapidement le Golfe : le torpillage de quelques superpétroliers, voire la destruction *d'un terminal d'un pays voisin* — le port saoudien de Ras Tanura n'est qu'à quinze minutes de portée de l'aviation iranienne — suffirait à bloquer *de facto* tout trafic, ne serait-ce que par le refus des compagnies d'assurances de couvrir ces bateaux *pénétrant dans la zone.*

La diversification des approvisionnements

Deux : les conditions du marché. *Depuis 1979, la scène pétrolière* s'est profondément modifiée. Les *efforts faits par les pays consommateurs* pour diversifier leurs approvisionnements et s'affranchir du pétrole (notamment celui provenant du Golfe), la diminution des consommations *liées à la crise et la montée* des nouveaux producteurs non OPEP (Grande-Bretagne, Norvège, Mexique, etc.) ont beaucoup limité l'importance stratégique de la zone. Les exportations transitant par le Golfe ne *représentent* plus qu'un *tiers environ des exportations mondiales* de pétrole, contre 57 % en 1979. Le pétrole importé du Moyen-Orient ne représente plus que 14 % des importations de brut américaines (34,4 % en 1979), 44 % des importations françaises (75,1 %) en 1979 et encore 71 % de celles du Japon (76,3 % en 1979). *Surtout la diminution continue de la demande*, depuis trois, ans laisse d'importantes capacités de production inemployées. En cas de blocage *de facto* du détroit d'Ormuz, l'Agence internationale de l'énergie a calculé que *trois millions* de barils *supplémentaires* pourraient être rapidement produits par des pays comme le Nigeria, le Venezuela, la Libye ou le Mexique, limitant d'autant le déficit *du marché. A ces quantités de « réserves »* il faut ajouter les capacités d'exportation actuellement largement inutilisées de l'oléoduc traversant l'Arabie saoudite pour déboucher sur la mer Rouge à Yambu, soit 1,85 million de barils *par jour, dont* 600 000 *utilisés*, laissant un solde utilisable de 1,2 million de barils supplémentaires. Au total le déficit réel découlant de l'arrêt du trafic pétrolier dans le Golfe pourrait être *rapidement limité à un peu* moins de 3,5 millions de barils par jour, soit, grosso modo, 7 à 8 % de la demande mondiale.

L'ennui est qu'un décalage, même limité, peut comme sur tous les marchés avoir des conséquences hors de proportion. *Il suffit de constater la* panique provoquée en 1973 par un *déficit de même ampleur* (10 % *environ* de la demande) et, en 1979, par la simple crainte d'une rupture d'approvisionnement — les chiffres ont montré *a posteriori* que l'offre *était restée supérieure à la demande*, — pour mesurer les effets possibles d'une telle *éventualité*. En 1973 les prix du brut avaient en quelques semaines triplé. En 1979 ils étaient passé, en quelques mois, de 14,5 dollars à 34 dollars par baril. En *1984, quelques scénarios extrêmes* ont évoqué une envolée des prix à 100 dollars le baril (contre 29 dollars actuellement)...

Troisième et principal facteur de confiance des opérateurs pour le moment : l'existence de stocks *importants. Quelque quatre-vingt-dix* jours de consommation en moyenne dans un pays de l'OCDE, soit moins qu'il y a deux ans (cent quatre jours) mais beaucoup plus qu'en 1979 (soixante-dix jours). A côté des stocks privés gonflés par le déclin *continu de la demande mondiale* depuis 1980, interrompu seulement depuis quelques mois, les grands pays consommateurs (Etats-Unis et Japon principalement) ont constitué d'importantes réserves stratégiques destinées à parer précisément à des *aléas majeurs comme une fermeture* du Golfe. Aux Etats-Unis les stocks fédéraux atteignent à eux seuls 375 millions de barils (vingt-cinq jours de consommation du pays) et au Japon 82,7 millions de barils (dix-neuf jours de consommation). L'utili*sation des stocks privés et publics* permettrait donc aisément d'éviter toute pénurie, même en cas de prolongation — improbable — de la fermeture de détroit.

Pourrait-on cependant empêcher toute rupture, même très limitée dans le temps, dans l'approvisionne*ment quotidien du marché ? C'est un* autre problème. Les récentes déclarations du secrétariat d'Etat américain à l'énergie au quotidien américain *International Herald Tribune, assurant que l'administration Reagan* serait prête à utiliser les réserves stratégiques et *« à commencer très vite à vendre des quantités substantielles de pétrole »*, si les livraisons du Golfe étaient interrompues, devraient contribuer à rassurer le *marché sur ce point*. Mais, en contrepoint, M. Ulf Lantzke, président de l'Agence internationale de l'énergie, liée à l'OCDE, a *regretté*, dans un message adressé à l'administration *américaine et rapporté par l'agence* United Press le 24 février, que les dispositions d'urgence, clairement établies en cas de rupture majeure (plus de 7 %) des approvisionnements, ne puissent pas être également utilisées en cas de perturbation *moins importante, mais néanmoins* capable de déstabiliser le marché.

C'est probablement pour éviter un décalage, même limité de l'offre et de la demande, que l'Arabie Saoudite a constitué, elle aussi, depuis décembre, une sorte de réserve stratégique, sous forme de brut *stocké en mer sur* des pétroliers géants, circulant dans *le monde à proximité des grands* marchés consommateurs. Bien que leur importance soit difficile à apprécier, on estime ces quantités entre 45 et 60 millions de barils, soit environ un *demi mois d'exportation* de brut saoudien au rythme actuel et *environ une semaine d'exportation* du Golfe. Ces stocks, détenus par la NORBEC, société saoudienne créée l'an dernier afin d'intervenir sur le marché libre, où s'échange quotidiennement *le brut ne faisant pas* l'objet de contrats à terme, pourraient, *en cas de problème*, être immédiatement livrés sur le marché, afin de rétablir l'équilibre et de rassurer les opérateurs.

Le risque réel d'un dérapage des prix comparable aux précédents chocs pétroliers, lié à une escalade *dans le Golfe, est donc très faible. Il* faudrait, pour que le « scénario noir » se déclenche, une accumulation de circonstances, *a priori* peu probables : affolement de l'Irak et attaque d'un terminal iranien suivie de représailles entraînant un arrêt du trafic *prolongé dans le Golfe, réaction trop* tardive des autres pays producteurs et des détenteurs de stocks, déclenchement enfin d'une psychose de pénurie et (ou) d'une spéculation à la hausse des prix chez les opérateurs et les compagnies entraînant des *achats de précaution massifs. Scénario* improbable ? Sans doute. Invraisemblable ? Certainement pas. Il suffit, pour s'en persuader, de regarder quelques années en arrière.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Il y a environ 7,3 barils dans une* tonne.

(2) 1 million de barils par jour = 50 millions de tonnes par an.

ENCORE DISPONIBLE

Le Monde
dossiers et documents

1973-1983

DIX ANS DE CRISE

DÉCEMBRE 1983 - NUMÉRO SPÉCIAL
EN VENTE AU MONDE

BON DE COMMANDE 1973-1983
DOSSIERS & DOCUMENTS DIX ANS DE CRISE
Nom .... Prénom ....
Adresse ....
Code postal └┴┴┴┴┘ Ville ....
M.O.
Nombre d'exemplaire(s) ...... X 6 F (frais de port inclus) = ... F
Commande à faire parvenir avec votre règlement au *Monde*
Service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens 75427 PARIS CEDEX 09

Le Monde
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

ÉTRANGER

Au Venezuela

Les prix de l'essence sont triplés après la dévaluation du bolivar

Caracas. — Le gouvernement de M. Jaime Lusinchi a annoncé une série de mesures pour accompagner la dévaluation du bolivar dans de nombreuses transactions (*le Monde* daté 26-27 février) (1).

Le prix du *litre* de super passera de 1 bolivar à 1,20 bolivar (16 cents de dollar au nouveau cours officiel), celui de l'ordinaire de 0,30 bolivar à 0,80 bolivar.

La consommation de super étant de 48 000 barils par jour et celle de l'ordinaire de 136 000 barils, ce changement représente en moyenne *un triplement* des prix de l'essence.

Selon le ministre, des mines et de l'énergie, M. Arturo Hernandez Grisanti, la hausse des prix des différents combustibles devrait apporter des recettes fiscales supplémentaires importantes : 5 milliards de bolivars (666 millions de dollars), soit un tiers du déficit budgétaire prévu *pour 1984. Alors que l'industrie* pétrolière perdait 1 milliard de bolivars *par an* avec les anciens prix subventionnés, elle devrait faire un bénéfice du même ordre avec le nouveau barème.

D'autre part, le président a annoncé un programme de relance de l'agriculture. Le pays importe actuellement plus de la moitié de sa consommation alimentaire. Le programme comprend les *mesures* suivantes :

1) *Augmentation* des prix à la production en fonction des coûts ;

2) Obligation pour les banques privées de consacrer 22,5 % de leurs crédits à l'agriculture, contre 17 % précédemment ;

3) Taux d'intérêt préférentiel, inférieurs à 13 % pour les prêts des banques commerciales au secteur agricole ;

4) Présentation devant le Congrès d'un projet de loi de refinancement *des dettes des agriculteurs, avec une* période de grâce de trois ans ;

5) Réduction de 50 % des prix des engrais, qui seront subventionnés par l'Etat ;

6) Paiement des denrées alimentaires achetées à l'extérieur avec des dollars acquis au taux préférentiel de 4,30 bolivars, contre 7,50 au nouveau cours officiel.

En outre, le gouvernement a adopté deux mesures qui devraient permettre, estime-t-on dans les mi*lieux officiels, la création de* 200 000 emplois au moins en 1984 (il y a de 800 000 à 1 million de chômeurs dans le pays).

100 000 personnes, essentiellement de la main-d'œuvre non qualifiée, seront employées par l'Etat dans un « programme spécial » d'entretien des grandes infrastructures du pays.

En second lieu, un « pacte social » signé avec le secteur privé devrait permettre l'emploi de 100 000 autres personnes grâce à l'augmentation de 10 % des effectifs des entreprises. — (*AFP*)

(1) Il y a *en fait plusieurs* parités du bolivar selon les opérations.

SOCIAL

FONCTION PUBLIQUE, BANQUES, MINES

Le gouvernement reprend une série de négociations difficiles

Si le conflit des routiers a pris fin, le gouvernement n'est pas pour autant sorti des difficultés sociales. La semaine qui s'ouvre risque, en effet, d'être tendue sur les deux principaux terrains d'affrontement avec les organisations syndicales : les négociations salariales et les *restructurations* industrielles. Le 28 février, les syndicats de la RATP tenteront d'apurer 1983 — et donc de faire jouer la clause de sauvegarde — avant d'entamer le lendemain les discussions de 1984. Le même jour, une troisième commission nationale paritaire sera réunie dans les banques avec une forte probabilité d'impasse, alors qu'à la régie Renault les discussions salariales sont bloquées. M. Anicet Le Pors, secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, réunira enfin, le 29 février, les sept fédérations de fonctionnaires — y compris la CGC, qui fera ainsi une entorse à sa décision de rompre toutes relations avec le *ministre, — pour la première fois* depuis le 20 janvier, pour discuter là aussi de l'application de la clause de sauvegarde.

Autant de rendez-vous qui s'annoncent décisifs quant à une relance de l'action revendicative dans le secteur public. A EGF, les syndicats se concertent ce lundi pour décider une éventuelle action commune. Dans les banques, ils ont appelé, malgré leurs divergences, à une grève de vingt-quatre heures le 1er mars ce qui devrait donner à réfléchir, le mouvement précédent du début février ayant été le plus suivi depuis dix ans. Dans la fonction publique, les fédérations de fonctionnaires pourraient faire le constat que les mouvements de protestation du 16 février lancés en ordre dispersé par FO, la CGT, la CFDT, la CFTC, auront laissé MM. Mauroy et Delors aussi inflexibles que naguère M. Barre, tant il est vrai que toute inflexion du dispositif salarial risque de compromettre l'ensemble du plan de rigueur gouvernemental. La rumeur circule dans les milieux patronaux — attentifs à l'« *effet fonction publique* » sur les discussions dans le secteur privé — qu'une prime fixe de 400 F ou 500 F serait attribuée au titre de « rattrapage » pour 1983, alors que FO évalue les pertes subies pour 1982-1983 entre 2 300 F et 6 377 F, selon les positions hiérarchiques.

Si le gouvernement ne lâche pas de lest, une épreuve de force va donc s'engager. Dans une lettre au premier *ministre*, le 23 *février*, M. Jacques Pommatau, secrétaire général de le FEN, a confirmé « *solennellement* » que « *la FEN, si le gouvernement refusait le 29 février d'appliquer correctement le relevé de conclusions n'accepterait pas d'engager les discussions pour 1984 et mettrait en œuvre les moyens nécessaires au développement d'une action massive et unitaire dans la fonction publique* ». De son côté, FO a déjà décidé d'« *appeler les agents publics à une grève générale, dans le cas où les négociations du 29 février 1984 n'aboutiraient pas* ».

Le pouvoir va donc être confronté, dans une phase particulièrement délicate de ses relations avec les syndicats à une épreuve qui va le mettre aux prises, surtout si la FEN entre dans la danse revendicative, avec ceux qui avaient été à l'origine ses propres soutiens. Une phase conflictuelle qui avait *pourtant été évitée*, pour l'essentiel au moment du blocage des salaires en 1982. Le bulletin d'actualité de février 1984 de l'UIMM (patronat de la métallurgie) note : « *Février 1984 marque à coup sûr une rupture avec le climat que l'on a connu tout au long de 1983, année où le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève a atteint le plus bas niveau depuis 1965. Mais l'agitation, que la CGT surtout tente de relancer vigoureusement, ne trouve pratiquement d'écho que dans la fonction publique et le secteur nationalisé.* »

C'est dans ce même secteur nationalisé — les Charbonnages — que se localise l'autre foyer de tension sociale de cette semaine, avec la marche des mineurs — dans l'unité — à Paris, le 2 mars. Selon la façon dont vont être traitées les restructurations industrielles à venir — M. Delors s'en entretient cette semaine avec les syndicats, — le secteur privé pourrait cependant sortir de son apparente léthargie actuelle. Dans cette conjoncture sombre, M. Mauroy trouvera peut-être des raisons d'espérer — une fois n'est pas coutume ! — dans l'attitude de la CGC, dont le président, M. Menu, vient d'indiquer, à Toulouse, que son organisation refusait de « *participer à cette espèce de morosité générale* ». « *Notre devoir est de tenir le coup parce qu'on a besoin de nous, ou qu'on aura de plus en plus besoin de nous.* »

La CFDT estime que la « frénésie unitaire » de la CGT est destinée à appuyer la « politique de rupture » du PCF

Dans un article — non signé — publié par *Syndicalisme-Hebdo* du 23 février, la CFDT s'interroge sur la « *frénésie unitaire* » de la CGT. Evoquant le comité central du PCF de la mi-janvier 1984, l'article indique : « *Le PCF s'est engagé au gouvernement. Il va donc continuer « à agir dans le cadre du rapport de » forces existant au gouverne- » ment ». Mais, dit Georges Marchais, « c'est en bas que va se mener » le combat décisif ». C'est pourquoi le parti communiste considère « qu'il appartient aux syndicats, » conformément à leur mission, de » défense des intérêts matériels et » moraux des travailleurs, d'orga- » niser l'action unie sous les formes » que les intéressés décident eux- » mêmes ». Cette « action unie » est donc destinée à appuyer le Parti communiste dans la mise en œuvre de sa politique de rupture. Ce ne sera pas le PCF qui en prendra la responsabilité formelle, mais il créera les conditions qui lui permettront d'apparaître comme exclu du gouvernement malgré sa « volonté unitaire ».*

» *Dans la période actuelle*, continue *Syndicalisme Hebdo*, l'unité d'action est nécessaire à la CGT pour des raisons politiques. Une participation sans soutien des communistes au gouvernement, une dynamique de rupture, doivent se justifier, non seulement par la clarté de l'analyse du PCF, mais par le mécontentement de l'ensemble des salariés. Aujourd'hui, dans le monde syndical diversifié que nous connaissons, la CGT ne peut prétendre représenter l'ensemble des travailleurs. C'est pourquoi la démonstration de l'absence de soutien au gouvernement par les salariés doit être faite dans l'unité. ».

L'hebdomadaire confédéral estime que, si la CGT en appelle aux structures de la CFDT, c'est pour mettre en cause sa « *stratégie de solidarité pour sortir de la crise* » et « *mettre en cause l'unité et l'autonomie de décision de la CFDT* ».

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,1285	8,1305	+ 158	+ 190	+ 310	+ 360	+ 850	+ 989
$ can.	6,4852	6,4883	+ 109	+ 155	+ 242	+ 295	+ 715	+ 832
Yen (100) ...	3,4831	3,4854	+ 147	+ 171	+ 312	+ 341	+ 1006	+ 1072
DM	3,0784	3,0800	+ 161	+ 180	+ 334	+ 358	+ 992	+ 1050
Florin	2,7262	2,7284	+ 135	+ 155	+ 278	+ 300	+ 859	+ 913
F.B. (100) ...	15,0375	15,0453	− 264	− 105	− 425	− 220	− 589	− 213
F.S.	3,7304	3,7313	+ 258	+ 285	+ 543	+ 575	+ 1595	+ 1672
L (1 000) ...	4,9667	4,9691	− 223	− 206	− 450	− 425	− 1270	− 1175
£	11,8920	11,9006	+ 293	+ 355	+ 617	+ 712	+ 1868	+ 2095

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 7/16	9 13/16	9 11/16	10 1/16	9 7/8	10 1/4	10 3/16	10 9/16
DM	5 3/8	5 7/8	5 11/16	5 15/16	5 5/8	6	5 7/8	6 1/8
Florin	5 5/8	6 1/8	5 3/4	6 1/8	5 7/8	6 1/8	6	6 3/8
F.B. (100) ..	10 1/2	11 1/2	13 5/8	14 3/8	13 3/8	14 1/8	12 7/8	13 5/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 5/16	3 11/16	3 3/8	3 3/4	3 3/4	4 1/8
L (1 000) ..	16 1/2	17	16 7/8	17 7/8	17 1/4	18	17 1/2	18 1/4
£	9	9 3/8	9	9 3/8	9 1/8	9 1/2	9 1/4	9 5/8
F. franç. .	12 7/8	16 1/8	17 1/8	18 1/8	17 1/8	18 1/8	16 5/8	17 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

URBANISME

LA CAPITALE COMPTE TROIS CENT MILLE APPARTEMENTS SANS CONFORT

Paris-la-crasse

Il est bien passé le temps où Paris, rajeunie par la chirurgie esthétique du baron Haussmann, se gaussait des villes douairières de province. C'était il y a un siècle. Selon le dernier recensement, c'est la capitale qui détient, aujourd'hui, le record des logements exigus et inconfortables. Dans le moindre *village de* France, on compte proportionnellement davantage de salles d'eau, de WC intérieurs et de chauffage central. La *province* est moderne, pimpante. Paris, comme un organisme atteint par l'âge, ne parvient plus à régénérer son tissu.

Ce vieillissement a été masqué par l'explosion spectaculaire de la construction au cours des années 1950-1980. Mais les immeubles *neufs ne* représentent encore que 28 % du patrimoine actuel de la capitale. Dans celle-ci comme sur le reste du territoire, le cadre de vie *domestique s'est davantage amélioré* par aménagement de l'ancien. Exemple : en vingt ans, les professionnels ont installé en France beaucoup plus de chauffage central dans des pavillons et appartements existants (3 millions) que dans l'ensemble des résidences principales construites pendant la même période (2,2 millions). Malheureusement, c'est à Paris que la réhabilitation a le moins bien marché.

On peut encore visiter des habitations à bon marché de l'entre-deux-guerres qui n'ont d'autre moyen de chauffage qu'un méchant poêle branché sur une cheminée. Même dans le seizième arrondissement, on connaît nombre d'anciennes chambres de bonne dont les locataires, payant le prix fort, n'ont pour faire leur toilette qu'un minuscule lavabo.

Longtemps, on a cru que les séductions parisiennes (vaste marché du travail, liberté, vie culturelle intense) compensaient l'inconfort et même la souffrance des mal-logés. C'était en quelque sorte l'octroi que les Rastignac de tout poil devaient payer pour entreprendre leur carrière dans la Ville-Lumière. On s'est bercé d'illusions. En réalité, les Parisiens ont mal supporté l'entassement et l'insalubrité : plus qu'ailleurs, le taux des divorces a grimpé, tandis que la taille des ménages s'amenuisait. Dès que, par comparaison, la province a paru moins « sous-développée », ils sont repartis.

Rénovation et réhabilitation

Les raisons du demi-échec de la réhabilitation sont multiples. La principale tient, sans doute, au peu d'intérêt que lui ont manifesté les promoteurs et les pouvoirs publics. Jusqu'aux années 70, il semblait *économiquement et socialement* plus rentable de raser un îlot et d'y élever soit un immeuble de standing dans les beaux quartiers, soit une *tour dans* les secteurs populaires. Les particuliers eux-mêmes étaient peu encouragés. Pourquoi dépenser de l'argent à moderniser notre *appartement*, se disaient-ils, alors qu'on affirme partout que des quartiers entiers vont disparaître ? Puis on se rendit compte que la destruction-reconstruction, joliment baptisée « rénovation », était une action brutale, lacérant le tissu urbain traditionnel et donnant lieu, le plus souvent, à une architecture consternante. Les associations de quartier levèrent leurs boucliers. On se tourna vers le curetage des vieux immeubles maintenus en place, c'est-à-dire vers la « réhabilitation ».

L'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) fut créée en 1971. Puis, une foule d'autres organismes (municipalités, préfectures, associations, sociétés de crédit, Sécurité sociale, etc.) se mirent de la partie. La dernière arrivée est l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie. Chacun offrait ses conseils et quelque argent aux volontaires du progrès domestique. Après le vide, c'est le trop-plein. L'accumulation historique des procédures et donc des paperasses est telle que la réhabilitation est devenue un inextricable et décourageant maquis administratif. Exemple : un propriétaire ayant un emploi, occupant son appartement et souhaitant le moderniser a le choix entre dix filières distinctes. S'il est retraité, il peut encore s'amuser à remplir neuf dossiers différents. L'installation d'un banal poste d'eau prend deux petites journées de travail et coûte 5 000 F. Mais l'instruction du dossier, elle, exige huit mois.

Est-ce pour cela que les Parisiens n'arrivent à faire financer leurs travaux par l'ANAH qu'à raison de 20 % alors que le taux moyen dépasse 30 % en province ? Est-ce pour cela aussi que l'ANAH ne traite que 1 800 dossiers par an en moyenne dans la capitale ? En tout cas, les rares propriétaires bailleurs qui arrivent à rendre leur appartement confortable en profitent pour tripler les loyers (de 400 à 1 280 F en moyenne) alors que, dans les autres villes de France, la modernisation n'entraîne qu'un doublement du prix des locations.

En tout cas, pour porter secours aux *naufragés* de la paperasserie, il a fallu créer un nouvel organisme : l'Association pour la protection, l'amélioration, la conservation, la transformation, l'entretien des locaux, mieux connue sous le vocable de PACTE de Paris (1). On y reçoit et on y conseille les volontaires de la rénovation : le plus souvent des locataires ou de modestes propriétaires. Grâce à une subvention de Paris et de l'Ile-de-France, le PACTE peut, pour une somme modique, se charger de constituer les dossiers, de demander les aides, de faire les devis et même de surveiller les travaux.

C'est la providence des pauvres et des débutants. Car on peut commettre de grosses bévues en croyant améliorer son intérieur. L'isolation trop poussée, par exemple, peut entraîner une humidité persistante. Les promoteurs privés, même assistés d'éminents architectes et surveillés par une société d'économie mixte, peuvent se laisser prendre au piège des vieilles maisons. Un an après leur inauguration, les murs des quarante logements réhabilités de l'îlot Saint-Blaise, près de l'église de Charonne (20e), commencent à moisir et provoquent l'indignation de leurs acheteurs. La remise en service de vieilles cheminées peut se solder par des émanations de gaz chez les voisins ou même par des incendies.

Les bijoux rares

Au total, le PACTE de Paris traite bon an mal an 2 400 dossiers, pas davantage. Les pouvoirs publics ont donc décidé d'intervenir plus directement, à partir de 1975, en achetant carrément de vieux immeubles et en faisant eux-mêmes les travaux. Deux (bons) exemples d'acquisition-réhabilitation viennent d'être présentés par la Ville de Paris, tous deux rue de Belleville, dans le 19e arrondissement. L'un porte sur un solide immeuble en pierre de taille que son propriétaire avait mis en vente. De nombreux locataires âgés hors d'état d'acquérir leur logement allaient être évincés ; la Ville a doté leur appartement du confort et les a maintenus en place sans notables augmentations de loyer.

L'autre immeuble était plus ancien et en fort mauvais état. Il a nécessité de gros travaux, et notamment la réfection complète des planchers sur trois étages. Mais le résultat est spectaculaire. Aux quatre-vingt-quinze semi-taudis, on a substitué quatre-vingt-cinq logements sains et « personnalisés » qui se disposent autour d'une cour pavée leur donnant du charme et du calme. Ces bijoux sont rares. Les acquisitions-réhabilitations de Paris portent en moyenne sur moins de neuf cents appartements par an.

Autre technique mise au point en 1979 : les opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). Dans ce cas, c'est le propriétaire d'un immeuble entier qui s'engage à faire les travaux. On lui alloue 50 % de subventions, les banques lui prêtant le reste sur quinze ans. Il n'a donc pas besoin d'avancer un centime. En revanche, il s'engage à limiter le montant de ses loyers pendant dix ans. Deux exemples de cette solution ont été présentés rue de Flandre et le long du bassin de La Villette, dans des quartiers en pleine transformation. Ces immeubles, sans aucun confort, surpeuplés, aux loyers insignifiants, désespéraient leurs propriétaires, qui étaient hors d'état de les rénover. Ceux-là paraissent sauvés.

Ils font même figure de rescapés administratifs. *En 1979*, une politique de grande envergure avait été lancée par M. Jacques Chirac sur Paris. Objectif : rajeunir 7700 logements groupés en vingt-six opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH). L'Etat paraissait d'accord. Finalement, neuf opérations ont été retenues, et à ce jour sept seulement exécutées. Ce n'est pas le fiasco, mais ça y ressemble. Motif essentiel : on ne trouve pas de volontaires. Traumatisés par les trente années pendant lesquelles leurs loyers ont été bloqués et leur patrimoine non entretenu, les propriétaires d'immeubles ne veulent plus que la puissance publique contrôle leurs revenus. Dans le nord-est de Paris, il a fallu contacter 80 possesseurs d'immeubles pour en convaincre 7 ou 8 d'accepter les subventions et les prêts qu'on leur apporte sur un plateau. Aussi, le nombre des réhabilitations OPAH ne dépasse pas 300 par an à Paris.

Un signe encourageant

En définitive, les logements parisiens réhabilités grâce à des fonds publics ne dépassent pas 3000 par an. Bien que le phénomène soit statistiquement mal connu, on estime que l'essentiel, c'est-à-dire 9000 à 10 000 réhabilitations annuelles, est réalisé par des promoteurs privés et surtout par les Parisiens eux-mêmes, qui souvent mobilisent leur plan d'épargne-logement.

La rajeunissement du tissu urbain de la capitale s'est donc opéré, depuis vingt ans, au rythme de 13000 appartements par an. A cette cadence, il faudrait encore deux à trois décennies pour éliminer l'inconfort le plus criant. Selon les spécialistes, les procédures d'aide publique sont insuffisantes pour résoudre le problème posé. Car il s'agit de rénover entre 250 000 et 300 000 appartements qui continuent à se dégrader.

Certains immeubles dont les logements ont été bricolés voici quelques années par leurs copropriétaires sont dès à présent entièrement à reprendre. Le rajeunissement immobilier est un travail permanent.

L'ensemble de la politique de réhabilitation est à repenser. Aide accrue de l'Etat, participation plus résolue de la Ville, conditions attrayantes pour les propriétaires d'immeubles, centralisation de toutes les procédures par un organisme coordonnateur, création d'antennes-conseils dans chaque mairie d'arrondissement : toutes ces solutions sont avancées.

Un signe encourageant : dans le contrat signé récemment entre Paris et le ministère de l'urbanisme, il est prévu de rénover en cinq ans 4 000 HBM de l'*entre-deux-guerres*. Si, parallèlement, d'autres efforts ne sont pas entrepris, le vieillissement du patrimoine de la capitale va continuer, avec ses effets pervers : exode des familles, abandon de l'entretien, « squatterisation », etc. Sur ce front, trop longtemps négligé, l'avenir de Paris est en jeu.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) PACTE de Paris, 29, rue Tronchet, 75008 Paris, tél. : 266-35-98.

CETTE SEMAINE DANS

Ordinateurs

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES GRANDS SYSTÈMES

Les derniers avatars de l'IBM PC • Ordinateurs personnels : la montée des grands du software • CFAO : comment Computervision et Dassault Systèmes collaborent avec IBM.

Spécimen sur demande
Uniquement par abonnement

12 BIS RUE DUPHOT 75001 PARIS
TEL. 260.09.41 - TELEX: 210294

Le groupe EGOR, un des grands européens du recrutement des cadres et des dirigeants, vient de signer un accord avec la société japonaise de relations publiques INTERNATIONAL EYE INC.

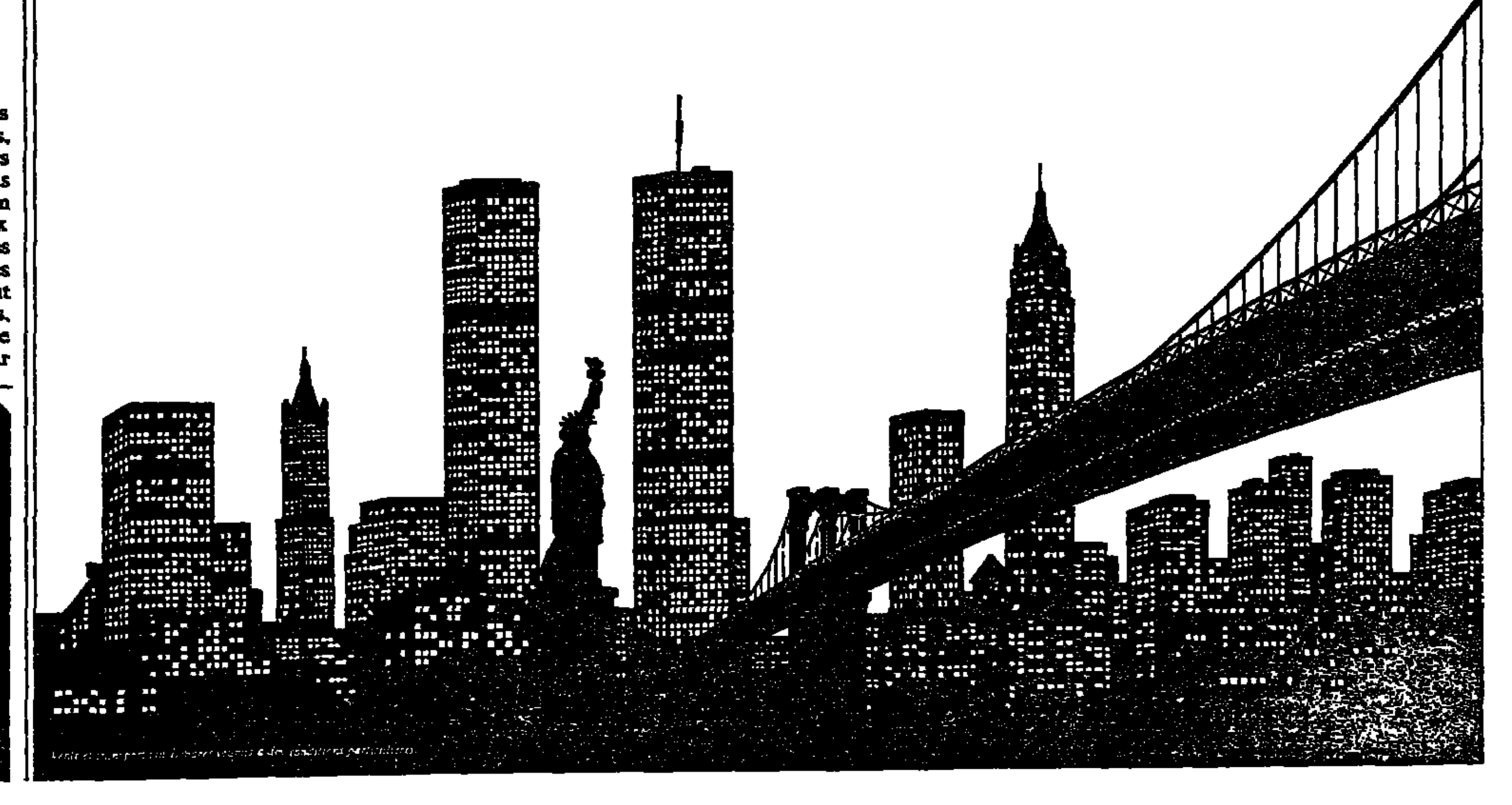
Au terme de celui-ci, le groupe EGOR assistera les entreprises japonaises qui souhaitent s'installer en Europe de l'Ouest et INTERNATIONAL EYE prendra en charge des opérations de relations extérieures pour des industriels européens désireux de se faire connaître au Japon.

Découvrez New York à l'anglaise en ligne directe depuis Londres.
Essayez de trouver moins cher sur vols réguliers au départ de Paris. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages. Comparez et partez sur un coup de tête ! Nos vols sont si fréquents qu'il y aura toujours une place pour vous. A vous les nuits folles de New York !
Et ce n'est pas tout ! Cet été, British Airways dessert 15 villes en Amérique du Nord.
Le monde entier aime British Airways.

British airways

Billets doux pour New York.





AFFAIRES

GRACE A L'ARRIVÉE DU GAZ LIQUÉFIÉ ALGÉRIEN

Le port de Nantes-Saint-Nazaire a enregistré un trafic-record

De notre correspondant

Nantes. – Le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire a traité, en 1983, 20,17 millions de tonnes de marchandises. Un trafic en accroissement de 27,7 % sur 1982. C'est une performance d'autant plus remarquable que tous les autres ports français ont vu, en 1983, leur trafic chuter de 5 % à 10 %, à l'exception de Rouen (+ 6,7 %).

L'objectif de 20 millions de tonnes, le port de Nantes se l'était fixé en janvier 1983 quand toutes les incertitudes ont été levées sur la réception du gaz liquifié algérien et quand a commencé la navette des méthaniers entre Arzew et Montoir au rythme de deux navires par semaine. Les 5 400 000 tonnes de gaz expliquent le bond en avant du trafic dans l'estuaire de la Loire. Les années précédentes, il plafonnait autour de 15 millions de tonnes. Les autres marchandises se sont toutefois bien tenues. Globalement, hors gaz, la progression est encore de 8,8 % sur 1982.

« Le port, grâce à ses nouveaux équipements, a changé de pointure », se réjouit M. Jean Smagghe, directeur de l'établissement. Au rythme de 250 millions de francs l'an, des investissements considérables ont été réalisés ces dernières années pour approfondir le chenal de navigation et aménager les terminaux de Montoir-de-Bretagne pour la réception du gaz liquéfié, de marchandises diverses, de produits agro-alimentaires (tourteaux notamment) et de charbon pour les centrales électriques de Cheviré et de Cordemais.

Le port de Nantes, avec l'arrivée du gaz, a encore accentué sa « dominante » énergétique : plus de 80 % de son tonnage total en 1983. C'est une « fragilité », car ces trafics sont liés à des aléas politiques. On l'a vu pour le gaz algérien dont le retard – plus d'un an – a posé de sérieux problèmes financiers au port. Le trafic charbonnier vient d'en fournir une autre illustration. Ces dernières années, EDF avait annoncé une prévision de consommation de 2 millions de tonnes par an. Le port a construit des installations pour traiter ce volume. Les révisions en baisse se sont succédé en 1983 à la suite de retards dans la transformation de la centrale de Cordemais. Et, prudemment, le port n'envisage que 800 000 tonnes en 1984 pour alimenter deux tranches de cette usine déjà en service et une troisième qui sera couplée au réseau à l'automne 1984.

Le port autonome a décidé de continuer ses investissements dans le cadre d'un contrat de plan associant encore le département et la région à ses efforts. 123 millions de francs seront ainsi à nouveau investis en 1984 pour améliorer les accès et *réaliser un second poste au terminal* à marchandises diverses et à conteneurs, toujours à Montoir. Il est aussi prévu à cet endroit un silo à blé de 10 000 tonnes.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

Ultime tentative de renflouement du chantier naval écossais Scott Lithgow

De notre correspondant

Londres. – La compagnie pétrolière britannique Britoil vient de redonner espoir aux 4 500 employés de l'un des principaux chantiers navals de Grande-Bretagne, Scott Lithgow, menacé de fermeture. La direction de Britoil a, en effet, annoncé, le 24 février, qu'elle était prête à reconsidérer sa décision d'annuler la commande, passée à ce chantier écossais, d'une plate-forme d'exploration pétrolière dont la construction avait pris deux ans de retard.

Cette décision, qui remonte à décembre dernier, avait eu pour conséquence directe de condamner l'existence de Scott Lithgow. Elle avait fait grand bruit et soulevé de vives protestations de la part des syndicats et de l'opposition travailliste car c'était aussi un coup très dur porté à British Shipbuilders, société nationalisée regroupant l'ensemble des chantiers navals britanniques, qui sont gravement touchés par la crise dont souffrent tous les pays européens. British Shipbuilders était obligé de vendre Scott Lithgow, ce qui n'était pas pour *déplaire* à Mme Thatcher. Le premier ministre avait, depuis longtemps, placé cette industrie sur la liste de ses projets de « privatisation » (1).

Trois groupes financiers se sont présentés pour le rachat de l'entreprise : Trafalgar House dont les intérêts vont du transport maritime (la Cunard) à l'immobilier, en passant par la presse (le *Daily Express*) ; Howard Doris, société franco-britannique déjà spécialisée dans le matériel d'exploitation pétrolière, et le consortium américain Bechtel. Mais tous trois ont posé comme condition que Britoil accepte de redonner à Scott Lithgow le contrat annulé. Ce que la compagnie pétrolière vient de faire sous réserve de discussions à venir avec les candidats. Pour le moment, Trafalgar House semble avoir les meilleures chances de reprendre le chantier, ayant apparemment les faveurs du gouvernement.

Et cela s'accompagne de bien des soupçons. On reproche à Mme Thatcher de vouloir privilégier ce groupe en lui faisant une offre de vente sous-évaluée et d'avoir tenté d'écarter les autres candidats. Trafalgar House est, par ailleurs, impliqué dans l'affaire d'un contrat avec le sultanat d'Oman qu'aurait favorisé le fils du premier ministre, M. Mark Thatcher.

FRANCIS CORNU.

(1) Britoil était aussi nationalisé et a été cédé au secteur privé en 1982.

AGRICULTURE

L'INRA et la région Nord - Pas-de-Calais ont signé une convention de recherche

De notre correspondant

Lille. – La région Nord - Pas - de - Calais et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) ont passé, pour la durée du IXe Plan (1984-1988), une convention en matière de recherche et de développement (1).

Le document, signé à Villeneuve-d'Ascq, près de Lille, par M. Noël Josèphe, président du conseil régional, et M. Jacques Poly, président-directeur général de l'INRA, vise, en premier lieu, au renforcement du *potentiel de l'INRA dans le Nord-Pas-de-Calais*. L'Institut a deux laboratoires dans cette région. L'un, situé à Villeneuve-d'Ascq, est plutôt orienté vers les industries agro-alimentaires ; l'autre, à Arras, est spécialisé dans les sciences du sol. Ce dernier a mis en œuvre une technique entièrement automatisée d'analyses des sols qui intéresse de nombreux pays, au rang desquels l'Arabie Saoudite. Un autre laboratoire de recherche est annexé à la chaire de malterie-brasserie de l'Ecole nationale supérieure des industries agro-alimentaires à Douai.

Aux termes de la convention, la région apportera à l'équipement des laboratoires un financement de *5 millions de francs pour les cinq* années du Plan. L'INRA s'engage, de son côté, à doubler ses effectifs et à assurer le fonctionnement. Le nombre des chercheurs et ingénieurs passera de quatorze à vingt-sept.

L'INRA aidera aussi à la création et au développement, dans le Nord - Pas- de- Calais, de pôles de recherche dans des domaines dans lesquels ses laboratoires sont impliqués : Pôle des anaérobies, pôle de génie chimique et alimentaire, réseau régional de documentation en sciences de l'homme, développement des biotechnologies.

Enfin, l'INRA participera à la mise en œuvre de programmes d'intérêt régional, qui feront l'objet d'accords particuliers. Les recherches pourraient ainsi porter sur les économies d'énergie, dont sont grandes consommatrices les industries agro-alimentaires et sur le traitement des rejets polluants.

Enfin, en collaboration avec les chambres d'agriculture, des actions de sensibilisation et d'information *sur la question de la dégradation des* sols seront entreprises auprès des exploitants, à partir du laboratoire d'Arras. Des recherches seront menées dans le domaine des semences, notamment légumières et horticoles que la région est actuellement obligée d'importer, ainsi que sur de nouvelles productions

J.-R. LORE.

(1) C'est la seconde convention de ce type établie entre l'Institut national de la recherche agronomique et une région, la première ayant été signée avec la région Poitou-Charentes en juin 1983.



EMPRUNT D'ÉTAT

un bon placement pour la France

FEVRIER 1984

12,90%
DUREE 7 ANS

12,50%
révisable / à option d'échange
DUREE 12 ANS

média-finance

CRÉDIT

A PARTIR DU 15 MARS

La banque Sofinco abaissera le taux de ses prêts pour les jeunes couples et les ménages ayant un troisième enfant

A partir du 15 mars prochain, la banque Sofinco, second établissement français spécialisé dans le crédit à la consommation, va proposer à sa clientèle deux types de crédit assortis de taux d'intérêt inférieurs à *la moyenne et réservés uniquement* aux jeunes couples et aux ménages, dès lors qu'ils auront un troisième enfant.

En ce qui concerne les jeunes couples, mariés ou non et dont l'un des conjoints devra avoir moins de vingt-cinq ans, ils pourront obtenir un prêt à 18 % d'intérêt pour un montant maximum de 15 000 F, sous la réserve que leur revenu mensuel ne dépasse pas ce montant. Pour les ménages dont le revenu mensuel est inférieur à 5 000 F, ce taux d'intérêt sera abaissé à 17 %, dans la limite de 10 000 F.

La même procédure sera appliquée pour les prêts au troisième enfant, avec, pour les familles les plus modestes, la possibilité d'obtenir un prêt de 10 000 F à 17 % d'intérêt, si elles justifient d'impôts sur les revenus inférieurs à 1 240 F (seuil identique à celui du Livret rose).

Dans les deux cas, les personnes intéressées devront se plier à certaines conditions, qui risquent de limiter l'intérêt de ces dispositions nouvelles dans le domaine du crédit aux particuliers. Ainsi, sans entrer dans le détail, pour pouvoir bénéficier des prêts aux jeunes couples *« avec une économie de 25 % à 30 % par rapport aux taux habituellement pratiqués par l'établissement »*, souligne Mme Christiane Doré, président de la banque Sofinco, seul établissement de crédit à la consommation nationalisé en 1982, les personnes intéressées devront se déplacer dans l'une des quatre-vingt-dix agences réparties à raison d'un tiers en région parisienne et le solde en province. Autre exemple, pour les crédits au troisième enfant, les bénéficiaires devront justifier – sur factures – qu'il s'agit bien d'achats destinés à l'enfant (aménagement de sa chambre..., un moyen d'éviter *« le financement des fins de mois difficiles »*, préci-t-on au siège de Sofinco.

Présentée par ses initiateurs comme *« volonté délibérée de pratiquer une politique sélective envers les catégories les plus modestes »*, cette décision d'abaisser le taux du crédit pour une partie – bien spécifique – de la clientèle suscité naturellement de nombreuses réactions de la part des autres établissements spécialisés. Pour les uns, il ne s'agit là que d'un *« gadget sympathique »* présenté à grand renfort de publicité au nom d'une justice sociale que le crédit à la consommation pratique, en fait, depuis plus de trente ans.

D'autres concurrents estiment nuisible de faire un geste en faveur d'une seule catégorie de la clientèle. *« Compte tenu de l'encadrement du crédit auquel sont soumis – comme les banques – les établissements spécialisés, ce qui oblige ces derniers – opéré un refinancement plus coûteux en procédant à l'émission d'emprunts obligataires, si l'on accorde une faveur à l'un, ce sont les autres qui paient »* souligne M. Gérard Lanzac, président de Cetelem-Cofica, numéro un du secteur avec 13 milliards de francs d'encours à la fin décembre 1983 devant Sofinco (6,5 milliards) et le Crédit électrique et gazier (CREG) (avec 3 milliards environ), pour ne citer que les principaux établissements.

« En valeur absolue, l'économie réalisée par le particulier par rapport à nos propres barèmes est limitée (14 F par mois pour un crédit de 5 000 F sur deux ans, 29 F et 43 F par mois respectivement pour une somme de 10 000 F et 15 000 F empruntée sur la même durée », précise-t-il, ajoutant qu'il vaut mieux procéder, quand c'est possible, à une baisse générale des taux d'intérêt pour l'ensemble de la clientèle, ce que le groupe Cetelem-Cofica a fait en juin 1983 lorsqu'a été effectuée une diminution des barèmes de 1,50 %.

Dans les milieux bancaires traditionnels, on se fait fort d'octroyer *déjà des prêts aux particuliers à des* taux de même ordre, ce que nous avons pu vérifier en relevant auprès d'un certain nombre de banques de dépôts des crédits identiques aux alentours de 18 % à 19 %. *« Justement, c'est bien trop cher »*, se hâte-t-on de faire valoir chez Sofinco, en soulignant que ces banques qui proposent donc – avec parcimonie – des prêts aux particuliers aux mêmes conditions, collectent leurs ressources (les dépôts de la clientèle) à un coût inférieur de six à sept pointsq aux 13 % ou 14 % actuellement pratiqués sur le marché auquel les établissements spécialisés sont tenus de s'adresser.

Au-delà de cette polémique, qui avait justifié dans un récent rapport du Conseil économique et social consacré au crédit à la consommation un long passage sur l'effort volontaire que devraient entreprendre les banques non spécialisées, afin d'abaisser le coût du crédit, il importe de savoir si l'initiative de Sofinco peut s'étendre aux organismes du secteur et, surtout, si elle ne risque pas de compromettre l'équilibre financier de cet établissement.

SERGE MARTI.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **CdF-Chimie va construire au Qatar une usine de récupération d'éthane.** – Un contrat de 440 millions de francs a été confié à l'entreprise française CdF-Chimie pour la réalisation d'une unité de récupération d'éthane dans le complexe de la Qatar Petrochemical Compagny (QAPCO) situé au sud de Doha, capitale de l'émirat. La construction de cette nouvelle usine, qui devrait être achevée à la fin de 1985, portera la production d'éthane pur du Qatar à 500 tonnes par jour. – (*AFP*)

Étranger

● **Forte baisse des échanges entre le Japon et l'URSS.** – Le commerce bilatéral entre le Japon et l'Union soviétique (4,28 milliards de dollars) a baissé en 1983 de 23,3 % par rapport à 1982. Les exportations japonaises vers l'URSS ont fléchi, l'année dernière, de 27,6 % par rapport à 1982 (pour revenir à 2,82 milliards de dollars), les importations chutant de 13,4 % (1,46 milliard de dollars).

Cette baisse est la plus importante depuis 1956, date du rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

● **L'URSS, premier client céréalier de l'Argentine.** – En 1983, l'Union soviétique a acheté 9,7 millions de tonnes de céréales à l'Argentine, soit 41,1 % des exportations de ce pays, se plaçant ainsi au premier rang avant la Chine (12,6 %) et le Japon (10,4 %). – (*AFP*.)

Social

● **Elections professionnelles : léger recul de la CGT à l'usine Ford de Blanquefort (Gironde).** – Lors des dernières élections au comité d'établissement de l'usine Ford de Blanquefort, le 24 février, la CGT a perdu un siège, malgré un découpage qu'on pensait plus favorable que celui utilisé précédemment. Alors que dans le précédent comité d'entreprise, elle avait quatre sièges sur six, la CGT n'en aura plus que trois sur sept contre trois à FO et un à la CSL. Avec 863 suffrages pour la CGT et 860 pour FO sur 2 001 votants, ces deux organisations sont pratiquement à égalité et obtiennent chacune 43 % des voix. Par rapport à l'élection précédente de 1982, la CGT a reculé de 8,8 % et FO progressé de 7,2 %. – (*Corresp.*)

● **Recul de la CGT à la Caisse de retraite des collectivités locales.** – Aux élections du conseil d'administration de la Caisse nationale de retraites des collectivités locales, dans le collège des « actifs » (1 233 751 salariés), la CGT, avec 30,99 % des voix et 2 sièges, a perdu 9,5 points et 1 siège par rapport à 1977. Elle se trouve distancée par FO, qui, avec 32,14 % des voix et 3 sièges, progresse de 3,5 points et gagne 1 siège. La CFDT (17,57 %) gagne 2,8 points et conserve son siège, et la CFTC (6,98 %) 1,2 point. Les autonomes (7,2 %) perdent 3 points. Autre phénomène marquant, le succès (5 % de voix) obtenu par une liste régionaliste du Haut-Rhin, qui a recueilli plus de suffrages dans certains départements de la couronne parisienne, en Bretagne et en Corse, que dans son département d'origine. Parmi les représentants des collectivités locales, les candidats patronnés par l'Association des maires de France remportent encore tous les sièges.

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce qui a été publié dans la première édition du *Monde* daté 26-27 février, en page 18, le bolivar n'a pas été dévalué de 74 %, mais de 43 %, le cours de la monnaie vénézuélienne étant revenu de 0,23 à 0,13 dollar. En revanche, le dollar, lui, s'est apprécié de 74 %, son pouvoir d'achat étant passé de 4,4 à 7,5 bolivars. En langage d'expert, le taux d'une dévaluation peut être calculé, soit *en dedans*, s'il s'agit de l'apprécier en fonction de la monnaie nationale, soit *en dehors*, si la position des monnaies étrangères est prise en compte.

isa INSTITUT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES
78350 JOUY-EN-JOSAS – TÉL. (3) 956.80.00 POSTE 476 OU (3) 956.24.26 (LIGNE SPÉCIALE RENSEIGNEMENTS)
CENTRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES AFFAIRES (HEC-ISA-CFC).
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

En vue de la rentrée de septembre 1984 **date limite** de dépôt des dossiers de candidature pour la **deuxième session : lundi 12 mars.**

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Crouzet

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe CROUZET s'est élevé, en 1983, à environ 1 633 millions de francs ; à structure comparable, l'accroissement est de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour la société-mère, les ventes ont progressé de 9,3 % et s'établissent à 1 162 millions de francs. Les exportations directes, d'un montant de 276 millions de francs, sont en augmentation de 6,8 % par rapport à 1982.

A fin décembre 1983, le portefeuille de commandes de la société-mère, qui atteint 879 millions de francs, se situe à un niveau sensiblement identique à celui de fin 1982.

Le ralentissement de l'activité, particulièrement au cours du dernier trimestre, a influé sur le résultat net qui devrait se solder, au 31 décembre 1983, par un résultat négatif nettement supérieur à celui enregistré au 30 juin 1983.

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 16-2-1984
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	381 563
dont :	
Or	258 980
Disponibilités à vue à l'étranger	30 433
ECU	76 908
Avances au Fonds de stabilisation des changes	15 240
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	14 536
dont :	
Concours au Trésor public	8 240
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	200 472
dont :	
Effets escomptés	87 699
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	75 723
5) DIVERS	6 951
Total	679 247

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	186 815
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 104
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	12 405
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	73 366
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution des réserves	16 944
5) ECU A LIVRER AU FECOM	76 200
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	303 915
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	2 563
8) DIVERS	10 877
Total	679 247

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 en 1949	17 fév.	24 fév.
Valeurs franç. à revenu variable	1 341,8	1 381,9
Valeurs étrangères	3 688,1	3 733,9
Base 100 : 29 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	193,9	196,8
Dont valeurs industrielles	198,7	201,9
Valeurs étrangères	489	505,2
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	168,5	171
Dont valeurs industrielles	173,8	176,6
Pétroles-Energie	151	154,7
Métallurgie	89,6	89,7
Chimie	177,4	181,2
Bâtim., mat. constr., trav. publics	118,4	118,9
Constructions mécaniques	122,3	124,6
Matériel électrique	188,2	189,2
Automobile et accessoires	140	140,8
Industr. de consom. non alim.	254,9	282,4
Agro-alimentaire	230,8	235,5
Distribution	100,8	101,7
Transports	159,2	156,6
Services	198	206,6
Assurances	157,3	162,3
Banques	203,2	203,6
Immobilier et foncier	154,2	153,4
Investissement et portefeuille	184,6	187
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	106,3	106,1
Emprunts d'Etat	105,8	105,9
Emprunts garantis et assimilés	105,1	104,7
Sociétés	105,9	105,6
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	92,4	92
Sociétés	100,7	100,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	159,6	162,7
Produits de base	150,7	154,2
Construction	117,5	117,8
Biens d'équipement	133,7	136,1
Biens de consom. durables	176,3	177,7
Biens de consom. non durables	219,5	224,7
Biens de consom. alimentaires	225,5	231,7
Services	129,8	132,2
Sociétés financières	188,3	191,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	134	133,2
Valeurs industrielles	164,3	167,6
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	131,6	133,7

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SODEXHO. – Le président de cette société spécialisée dans les services aux collectivités (restauration, gestion de base-vie, titres restaurants...), M. Pierre Bellon, a prévu une progression de 35 % de son résultat net consolidé (part du groupe) de Sodexho au cours de l'exercice en cours par rapport aux 86 millions de francs (plus 95 %) de l'année précédente qui revêtait « *un caractère exceptionnel* ». A plus long terme l'objectif de la société est d'obtenir « *une progression moyenne annuelle du résultat net de 10 % hors inflation* », a-t-il expliqué récemment lors de l'assemblée générale ordinaire de sa société. Revenant sur les comptes de l'exercice précédent, M. Bellon a expliqué qu'ils tenaient compte de l'abandon de certaines activités non-rentables et de la plus-value comptable provenant de la revente des titres Jacques Borel International (enjeu d'une mémorable bataille boursière menée contre le groupe Novotel) et du fait que les comptes aient été arrêtés avec un dollar à 8,15 F, au cours le plus élevé de l'exercice. La stratégie du groupe, dont les activités hors de France ont progressé de 31 % durant l'exercice 1982-1983, est de répartir le mieux possible *les risques sur le plan géographique*.

SIPAREX-SOGINNOVE. – Siparex, société privée d'ingénierie financière, spécialisée dans les PME, non cotées en Bourse, et Soginnove, société financière d'investissement créée il y a une dizaine d'années à l'initiative de la Société générale, ont pris une participation (minoritaire) dans la société Serra Frères moyennant *des concours en fonds propres* respectivement de 3 et 1 million de francs. Entreprise familiale spécialisée dans le domaine maritime, Serra Frères dont le siège est à Toulon (Var) a été créée en 1951. Au cours de l'exercice 1982, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 146 millions de francs (avec deux cent vingt salariés) dans les travaux publics maritimes, l'ingénierie navale et le service *off-shore* parapétrolier.

DAUPHIN. – Cette société, spécialisée dans l'affichage est cotée au second marché de la Bourse de Paris, a enregistré au cours de l'exercice 1983 un chiffre d'affaires de 353,8 millions de francs contre 302,2 l'année précédente.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	23 fév.	24 fév.
Valeurs françaises	103	104,7
Valeurs étrangères	100,4	100,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	23 fév.	24 fév.
Indice général	160,4	162,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 27 février .... 12 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 fév.	27 fév.
1 dollar (en yens)	233,55	233,10

BOURSE DE PARIS — Comptant — 24 FEVRIER

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	28 50	1 205
5 %	39 50	0 328
3 % amort. 45-54	....	1 705
Emp. 7 % 1973	9930	..
Emp. 8,80 % 77	117 75	8 684
9,80 % 78/93	90 10	6 105
8,80 % 78/86	91 15	1 803
10,80 % 79/94	92 65	5 134
13,25 % 80/90	100 82	9 666
13,80 % 80/87	102 70	4 977
13,80 % 81/99	102 05	1 546
16,75 % 81/87	110 35	7 689
16,20 % 82/90	112	1 903
16 % juin 82	111 35	11 410
E.D.F. 7,8 % 61	137 50	1 313
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 30	9 698
Ch. France 3 %	139 30	..
CNB Bques janv. 82	102	2 006
CNB Paribas	102 15	2 006
CNB Suez	102 12	2 006
CNI janv. 82	101 95	2 006

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Obligations convertibles		
B.S.N. 10,50 % 77	2520	2720
Carrefour 6,75 % 77	328	329
Interbail (obl. conv.)	237	236
Lafarge 6 % 72	354	354
Merlin 8,75 % 70	1680	1680
Michelin 5,50 % 70	638	....
Moët-Hennes. 8 % 77	1630	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	237	236
Peugeot 6 % 70-75	353 50	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	166	....
Télém. 7 % 74	172	180
Thom.-CSF 8,9 % 77	345	350
Actions au comptant		
Aciers Peugeot	50	49
A.G.F. (St Cent.)	357	355
A.G.P. Vie	5989	....
Agr. Inc. Madag.	100	100
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	331	321
André Roudière	138	140
Applic. Hydraul.	286	290
Arbel	37 70	37 40
Artois	395	391
At. Ch. Loire	15 30	15 20
Aussedat-Rey	26 50	27
Bain C. Monaco	86 50	86
Banania	460	473 80
Banque Hypoth. Eur.	295	299
Blanzy-Ouest	276	272
B.N.P. Intercontin.	179 90	179
Bénédictine	1650	1680
Bon-Marché	120	120
Borie	315	302 40 o
Bras. Glac. Int.	890	910
Cdf	385	386
Cambodge	203	210
C.A.M.E.	98	98
Campenon Bern.	160 30	160
Caout. Padang	319	318
Carbone-Lorraine	53	55
Carnaud S.A.	141	141
Caves Roquefort	743	773 d
C.E.G.Frig.	208	208 50
C.E.M.	29	30
Centen. Blanzy	761	761
Centrest (Ny)	110	108
Cerabati	75 20	75
C.F.F. Ferrailles	160	162
C.F.S.	800	805
C.G.I.B.	80 60	....
C.G.V.	111	108 60
Chambon (M.)	400	401
Chambourcy (M.)	1006	1006
Champex (Ny)	105 10	105 10
Chim. Gde Paroisse	80	80
C.I. Maritime	405	405 20
Ciments Vicat	240	240
Citram (B)	125	....
Clause	445	449
Cl. MA (Fr.-Bail)	360	360
Cochery	51	47 50
Cofradel (Ly)	422	....
Cogifi	238	238 20
Comindus	686	699
Comiphos	174	171 50
Comp. Lyon-Alem.	212	215 50
Concorde (La)	289 50	280
C.M.P.	14 50	14 50
Coste S.A. (Li)	42	41 50
Crédit (C.F.B.)	186	182
Créd. Gén. Ind.	393 50	400
Cr. Universel (Cie)	470	480
Crédital	125	124 10
Darblay S.A.	230	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	700	700
De Dietrich	321	325
Degremont	147 80	142
Delalande S.A.	237	248
Delmas-Vieljeux	655	655
Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	125 10
Didot-Bottin	565	580
Dist. Indochine	385	385
Drag. Trav. Pub.	280	280
Duc-Lamothe	229	....
Dunlop	14 10	12 c
Eaux Bass. Vichy	950	985
Eaux Vittel	772	758
Ecco	2845	2760
Economats Centre	519	532
Electro-Banque	260	255
Electro-Financ.	475	471
Ell-Antargaz	155	150
E.L.M. Leblanc	680	686
Entrepôts Paris	289	289
Epargne (B)	1195	1180
Epargne de France	306 10	310
Epeda-BF	1200	1190
Escaut-Meuse	380	375
Eurocom	600	595
Europ. Accumul.	31 40	31
Eternit	325	325
Félix Potin	1084	1066
Ferm. Vichy (Ly)	120	122 d
Finalens	100	100
FIPP	107	102 70
Fnac	243	238
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	181	181
Fonc. Agache-W.	80 40	80 40
Fonc. Lyonnaise	1380	....
Foncina	171	173
Forges Gueugnon	14 45	14 10
Forges Strasbourg	131	133
Fonmar	1300	1300
Fougerolle	72	70
France I.A.R.D.	102	....
France (La)	800	800
Frankel	198	199
Fromageries Bel	761	762
From. Paul Renard	480	480
GAN	665	662
Gaumont	623	625
Gaz et Eaux	1405	1410
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	25
Gerland (Ly)	740	735
Gévelot	300	298
Gr. Fin. Constr.	212	206
Gds Moul. Corbeil	80 10	80
Gds Moul. Paris	295	290
Groupe Victoire	809	800
G. Transp. Ind.	133 90	133 90
Huard-U.C.F.	34 50	35 50
Hutchinson	31	31
Hydro-Energie	195	187 20
Hydroc. St-Denis	50	50 50
Immindo S.A.	210 10	215
Imminvest	164	158 50
Immobail	296 50	292 20
Immobanque	490	480
Immob. Marseille	2190	2250
Immofice	392	389
Industrielle Cie	800	800
Invest. (Sté Cent.)	800	792
Jaeger	34 60	32 20 o
Lafitte-Bail	305	303
Lambert Frères	68 40	60 70
Lampes	112	114
La Brosse-Dupont	72	69
Lebon Cie	715	715
Lille-Bonnières	230	230
Locabail Immob.	500	498
Loca-Expansion	180	185
Locafinancière	263	260
Locatel	359	364
Lordex (Ny)	111	111
Louvre	395	400
Luchaire S.A.	215	223 50
Machines Bull	33 90	33 90
Magasins Uniprix	58 30	56
Magnant S.A.	50 50	....
Maritimes Part.	135 20	....
Marocaine Cie	34 20	34 20
Métal Déployé	275 50	271
M. H.	137 10	131 60 o
Mic	260	282
Mors	279	279
Nadella S.A.	118 10	....
Naval Worms	116	116
Navig. (Nat. de)	52	50 10
Nicolas	433	415 o
Nodet-Gougis	87 20	87
OPB Paribas	138	134 10
Optorg	110 10	110 20
Origny-Desvroise	100	98
Palais Nouveauté	291	292
Paris France	90 10	93
Paris-Orléans	145	146
Part. Fin. Gest. Im.	279	273 10
Pathé-Cinéma	276	276
Pathé-Marconi	119	....
Piles Wonder	134 30	134 30

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/2	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS – Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 205	8 105	7 880	8 280
Allemagne (100 DM)	308 380	308 490	295	315
Belgique (100 F)	15 061	15 057	13 900	15
Pays Bas (100 fl.)	273 190	273 100	260	280
Danemark (100 krd)	84 150	84 080	80	88
Norvège (100 k)	107 760	107 150	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 997	11 899	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 112	8 040	8 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 975	4 966	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	374 750	372 560	362	383
Suède (100 krs)	103 630	103 270	100	107
Autriche (100 sch)	43 750	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 382	5 374	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 165	6 165	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 583	6 486	6 300	6 640
Japon (100 yens)	3 511	3 484	3 370	3 530

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/2
Or fin (kilo en barre)	105200	103100
Or fin (en lingot)	104850	103050
Pièce française (20 fr)	650	655
Pièce française (10 fr)	430	.....
Pièce suisse (20 fr)	656	659
Pièce latine (20 fr)	627	628
Souverain	774	772
Pièce de 20 dollars	4505	4505
Pièce de 10 dollars	2030	2060
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4095	4095
Pièce de 10 florins	640	640

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

(Publicité)

Ordinateurs: 13 portables chez Duriez

DU MOINS CHER (590 F ttc) au plus cher (8190 F ttc).

Casio, Olympia, Sharp, Canon, Epson, Hewlett-Packard, Texas Instruments.

• Pour apprendre le Basic, tracer des courbes en 4 couleurs, pour faire des tableaux de chiffres qui tombent toujours justes, même variables et dépendants les uns des autres.

• Pour traiter des textes, les mettre en page, modifier et taper un courrier impeccable • Pour résoudre des équations à rallonge en 1/1000 seconde, pratiquer tous les jeux, mémoriser et jouer de la musique • Chez soi, en avion, dans le train, à la campagne • Pour réussir des examens (admis par jurys).

Voir Duriez, 132, bd St-Germain. (M° Odéon) • Catalogue - Banc d'essai critique contre 3 timbres. Gratuit sur place.

Dernière Heure : La Bombe japonaise Canon X07. A voir absolument chez Duriez.

A B C D E F G

LA CONFÉRENCE DE L'OUA ET LE CONFLIT SAHARIEN

Un geste de bonne volonté du Polisario

Le conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, qui s'ouvre ce lundi 27 février à Addis-Abeba, devrait, en principe, se dérouler sans à-coups et se consacrer principalement aux graves difficultés budgétaires de l'Organisation panafricaine. En effet, M. Brahim Hakim, ministre des affaires étrangères de la RASD (République arabe sahraouie démocratique), a annoncé, vendredi, qu'il ne participera pas à cette réunion. *Il a souligné qu'il s'agit d'un « geste de bonne volonté »* du Front Polisario, qui a promis aux *dirigeants* de l'OUA de leur accorder un délai pour trouver une solution pacifique au conflit du Sahara occidental.

D'autre part, ce conseil pourrait être l'occasion d'une initiative du Nigéria pour tenter de relancer la négociation sur le conflit tchadien. Après s'être entretenu avec M. Cheysson (*le Monde* daté 26-27 février), M. Ibrahim Gambari, ministre nigérian des affaires étrangères, s'est prononcé, en effet, pour l'envoi sur place d'une force internationale. *Le ministre français* des relations extérieures aurait donné son aval à ce projet.

L'admission de la RASD comme 51e membre de l'organisation en février 1982 avait provoqué une crise au sein de l'OUA. Toutefois, la RASD avait accepté *« volontairement et provisoirement »* de ne pas participer au 19e sommet en juillet dernier. M. Hakim a déclaré que ce ne sera pas le cas au 20e, prévu à Conakri en mai. Si un compromis acceptable pour le Polisario n'était pas trouvé d'ici là, l'Algérie qui le soutient et qui est suivie par près des deux tiers des membres de l'Organisation pourrait facilement empêcher la tenue du sommet faute de quorum.

Le conseil des ministres a été précédé par diverses consultations. MM. Taleb Ibrahimi, ministre algérien des affaires étrangères, et son collègue marocain, M. Abdelhak Tazi, étaient à Addis-Abeba la semaine dernière en même temps que M. Hakim. Le 19e sommet avait *« exhorté »* le Front Polisario et le Maroc a engager des négociations directes en vue d'instaurer un cessez-le-feu pour permettre l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Celui-ci n'a pu avoir lieu comme prévu avant le 31 décembre 1983, les Marocains ayant refusé de rencontrer les Sahraouis.

Pour sortir de l'impasse, le président en exercice de l'OUA, le lieutenant-colonel Menguistu, a suggéré que le Comité de mise en œuvre des résolutions sur le Sahara occidental recueille séparément les points de vue des deux protagonistes sur les moyens d'organiser la consultation des *populations sahraouies*.

Un nouveau « mur »

L'évolution de la crise dépend de plusieurs facteurs. Sur le terrain, le roi Hassan II fait construire un nouveau « mur » entre celui qui protège le triangle utile et la ville d'Amagala (*le Monde* daté 29-30 janvier) pour gêner les forces du Polisario et les obliger à faire un *détour par le nord* de la Mauritanie, lors de leurs attaques. Cherche-t-il à imposer une *« solution militaire »* au risque d'embraser la région, comme le pensent les Algériens, ou cherche-t-il, alors qu'il est aux prises avec de graves difficultés intérieures, à être en meilleure position en vue d'une négociation, comme on le croit dans les milieux diplomatiques ?

Autre facteur important : le jeu des alliances au Maghreb. Le rapprochement inattendu, l'été dernier, entre Rabat et Tripoli avait incité le roi à durcir sa position face à l'Algérie. Or ce *« mariage contre nature »*, tant les options de la Libye et du Maroc sont opposées, serait menacé. *On explique dans les milieux* diplomatiques, que contrairement à une version qui a circulé, la France n'a pas demandé l'envoi de troupes marocaines au Tchad, mais que c'est le souverain qui avait fait planer une telle menace pour faire pression sur le colonel Kadhafi.

Il lui a envoyé ensuite un émissaire lui proposant l'arrangement suivant : le Maroc s'abstiendrait d'intervenir au Tchad aux côtés de la France si la Libye cessait d'aider le Polisario. Le rapprochement s'est fait sur cette base. Toutefois, indique-t-on dans les milieux diplomatiques occidentaux, le colonel Kadhafi continue à aider les Sahraouis et son alliance momentanée avec Rabat était principalement dirigée contre l'Algérie qui s'est opposée à plusieurs de ses ambitions.

On a également remarqué le soutien public et appuyé apporté par Alger à la Tunisie pendant et après les émeutes de janvier. Invoquant *des témoignages de première main*, M. Ben Yahmed, directeur de *Jeune Afrique*, faisait dire récemment au colonel Kadhafi : *« Si, demain, avec quelques opposants tunisiens, j'occupe une partie de mon voisin du Nord, la Tunisie, croyez-vous que quelqu'un m'en empêchera ? Qui pourrait m'obliger à revenir sur le fait accompli ? »*

Un collaborateur de M. Mzali premier ministre tunisien, M. Dellagi a affirmé avoir recueilli cette confidence du colonel Kadhafi : *« Si j'ose, j'occuperai la Tunisie, mais ce sera à un prix prohibitif. La Tunisie est impossible à diriger et je serais obligé de me retirer. C'est pour cela que je ne le ferai jamais. »*

En réalité, ce ne serait pas la première fois que le « guide de la révolution libyenne » tiendrait deux discours, en fonction de ses interlocuteurs. Pour sa part, M. Mzali, dans une interview au journal algérien *An Nasr*, lance un appel aux dirigeants maghrébins, du Maroc à la Libye pour *« dépasser le cadre des entités nationales étroites »* et *« envisager le destin du peuple sahraoui dans le cadre du grand maghreb arabe »*. Mais il admet que la solution n'est pas facile.

PAUL BALTA.

A SON CONGRÈS DE ROME

La démocratie-chrétienne italienne cherche les moyens de retrouver la première place

De notre correspondant

Rome. – C'est à un moment de forte tension sociale et politique, caractérisée par une cassure dans le mouvement syndical et une opposition plus âpre entre socialistes et communistes, que s'est ouvert vendredi 24 février à Rome le seizième congrès de la démocratie-chrétienne. Un congrès anticipé de quelques miois, pour des *motifs* essentiellement tactiques : relancer le « parti de la *majorité relative* », *durement* touché par l'échec aux élections générales du 26 juin dernier et définir au plus vite la ligne avant les élections européennes.

M. De Mita, secrétaire général, qui sera vraissemblablement reconduit, a ouvert les travaux par un discours-fleuve. L'homme, dont on a pu penser au lendemain de l'échec électoral de juin qu'il était sur le point de jeter l'éponge, n'a pas parlé en vaincu mais comme le chef du premier parti politique italien, qui non seulement entend le rester, mais demande même des pouvoirs accrus pour le diriger.

M. Scotti, ministre de la protection sociale, s'est porté – sans grand *espoir de succès* – candidat contre M. De Mita. Il a dénoncé le risque pour la DC de devenir un *« parti conservateur de masse »* et un *« parti plébiscitaire »*, si les réformes demandées par M. De Mita, concernant ses pouvoirs sont adoptées. Pour M. Scotti, la DC doit rester fidèle à son image de parti de la médiation entre forces sociales et institutions.

La *DC* est, depuis ces dernières années, en perte de vitesse. La présidence *de la République puis celle du* conseil des ministres lui ont échappé. Electoralement, elle s'enlise lentement. Elle ne sait comment réagir. M. De Mita analyse la situation de son parti comme l'expression d'une grande transformation de la société moderne. Certes, la DC de M. De Mita entend rester un parti d'inspiration chrétienne *« interclassiste »*, un *« parti du peuple »*, c'est-à-dire de toute la nation, mais son secrétaire général la convie à la fois à *un certain pragmatisme* et surtout à plus d'efficacité. En fait, ce qu'il demande au congrès ce sont les pleins pouvoirs. Comme M. Craxi les a conquis de longue date au sein du PSI.

Sur le plan des alliances, M. De Mita reste fidèle à la majorité à cinq, en soulignant toutefois que la remise de la présidence du conseil entre les mains d'un *« laïque »* est un fait *« extraordinaire »* hors de la normale.

En ce qui concerne les *rapports* avec le PCI, M. De Mita a certes déclaré souhaitable un concours des communistes sur les questions institutionnelles, mais il n'a pas répondu aux ouvertures de M. Berlinguer, qui avait parlé de la nécessité d'un *« gouvernement différent »*. Selon le secrétaire général de la DC, les communistes *« manquent d'une authentique culture de gouvernement »*. Il a cependant réaffirmé l'existence de deux grands pôles dans la vie politique italienne, la DC et le PCI.

Lors de la réunion du comité central, le 19 février, le secrétaire du PCI avait lancé une sorte d'ultimatum au gouvernement Craxi : ou bien celui-ci change de politique, ou bien le PCI cherchera par tous les moyens à mettre la majorité en difficulté. Mettant entre parenthèses l'*« alternative démocratique »* avec les socialistes, M. Berlinguer avait *déclaré que son parti était prêt* à envisager un *« gouvernement de programme »* ; c'est-à-dire une formule qui ressemble fort à la politique d'unité nationale.

Le secrétaire du PCI a affirmé qu'il s'agissait là non d'un retour nostalgique à l'accord ayant existé entre DC et PCI, mais qu'il convenait de prendre acte du fait que les rapports actuels entre communistes et socialistes aggravés par les dissensions sur la politique économique rendent impossible une entente de politique générale. Ces difficultés ont provoqué *la cassure* du mouvement syndical.

L'opposition PCI-PSI semble désormais constituer un des éléments *durables du jeu politique* italien. Une opposition qui a relancé le débat interne au sein du PCI entre ceux qui estiment que le PSI est *« hors de la gauche »* et ceux qui pensent que les rapports avec les socialistes doivent être maintenus.

PHILIPPE PONS.

• *Deux ans de normalisation en Pologne : une « rencontre » de l'Alternative.* – La revue *l'Alternative* organise mardi 28 février à 18 h 30 une « rencontre » suivie d'un débat sur le thème : deux ans de normalisation en Pologne, avec la participation de M. Waldemar Kuczynski, ancien rédacteur en chef adjoint de l'hebdomadaire *Solidarité*, et expert économique auprès de la direction du syndicat indépendant, du temps de son existence légale. La réunion aura lieu à la rédaction de *l'Alternative, 4, rue Trousseau, 75011 Paris.*

LÉGÈRE HAUSSE DU DOLLAR

Le dollar était en légère hausse, lundi 27 février, sur l'ensemble des marchés, où les transactions sont restées calmes en l'absence de facteurs déterminants en provenance des *Etats-Unis*, si ce n'est la nette reprise de Wall Street intervenue le vendredi précédent.

A Paris, le billet vert se négociait à 8,1350 F en fin de matinée contre 8,1050 F en séance officielle le vendredi précédent, tandis que le deutschemark s'inscrivait à 3,0710 F (contre 3,0849 F). A Francfort, la devise américaine était cotée dans une fourchette de 2,6360 à 2,6375 deutschemarks (contre *2,6295/2,6310*). *Elle a peu varié* à Zurich à 2,1780/2,1790 francs suisses (contre 2,1765/1780 vendredi soir), tandis que l'or se traitait aux alentours de 393 et 396 dollars l'once sur la place helvétique.

LENTILLES DE CONTACT

Bausch & Lomb: Lentilles souples, ultra-minces.

Laboratoires OSIRIS

Bénéficiez de la technologie du 1er fabricant mondial, et de l'expérience d'une équipe d'optométristes spécialement formés aux plus récents progrès. Nous pouvons vous garantir leur compétence et leur gentillesse. Vous *aurez vos lentilles le jour même; prendre rendez-vous.*

Adaptation comprise, **696 F** la paire.
PROMOTION jusqu'au 15 mars 1984 (sur présentation de ce bon).
OSIRIS : LES SPÉCIALISTES FRANÇAIS DES LENTILLES
PARIS 1er - (Métro Châtelet ou Pont Neuf) 20 quai de la Mégisserie (1) 233.00.20
PARIS 5e - 127 bd St Michel (1) 326.27.97
PARIS 8e - 21 avenue de Friedland (1) 563.55.99
PARIS 9e - 86 rue La Fayette (1) 246.31.97
ET BORDEAUX - LILLE - LYON - NICE

Sur le vif

Vodka polonaise

Ils sont formidables, les Polonais, il n'y a pas à dire. S'engager solennellement à ne plus boire une goutte de vodka, faire de *la sobriété* un acte de résistance passive, efficace, puissante, *pratiquer* la *dure politique* de l'abstinence totale, protester ainsi contre un régime qui favorise l'alcoolisme, qui l'encourage pour *« mieux abrutir et manipuler une population réduite à l'état d'esclavage »*, moi, j'admire. Parce que c'est ça *le sens du serment* exigé par le mouvement laïque de saint Maximilien Kolbe et prêté par des centaines de milliers de personnes. Avec la bénédiction de l'Eglise.

Mgr Wladyslaw Miziolek vient de remettre au pape Jean-Paul II le Livre d'or ouvert dès le mois de décembre dernier à tous ceux – ils étaient déjà nombreux – *qui ont répondu présent* à l'appel de la commission épiscopale *chargée* de combattre l'alcoolisme. Cette initiative, depuis, a pris des proportions imprévisibles à l'époque.

Elle s'inscrit dans le cadre d'un document-programme également parvenu à Rome, dont les auteurs tiennent à garder l'anonymat. On les comprend. Ils citent des chiffres : il y a tous les jours trois millions d'hommes *saouls* dans *un pays de trente-cinq millions d'habitants*. Si cette *« sous-culture alcoolique »* s'étend encore, *« la société deviendra complètement désintégrée, amorphe, abaissée, manipulable et biologiquement dégénérée »*.

D'où l'importance pour l'avenir du symbole du verre retourné. Un symbole ? Plus que ça. Renoncer à l'alcool, c'est rejoindre les rangs des partisans d'une lutte têtue, obstinée, pour la liberté. Renoncer à l'alcool, c'est priver l'Etat de 271 milliards de zlotys, soit 20 milliards de nos francs au cours officiel. A quoi servent-ils ces milliards ? A armer – *on le répète assez souvent* en chaire à Varsovie – les *miliciens. Peut-être* ces flics taperaient-ils d'ailleurs moins volontiers sur les opposants au pouvoir s'ils n'avaient pas, eux-mêmes, un verre dans le nez ?

CLAUDE SARRAUTE.

Au Liban

Deux attaques contre les Israéliens au sud de Saïda

Saïda (sud du Liban) *(AFP)*. – Une roquette a été lancée ce lundi matin 27 février contre le sérail de Saïda, siège de l'administrateur du sud du Liban, occupé par les services de renseignement et des gardes frontières de l'armée israélienne. Selon des témoins, la roquette a été tirée par des hommes armés circulant à bord d'une *voiture*. Ces *derniers*, qui ont réussi à prendre la fuite, ont été poursuivis par des *soldats* israéliens tirant en l'air dans tous les sens. On ignore s'il y a eu des victimes parmi les militaires israéliens.

Aussitôt après l'attentat, les forces israéliennes ont coupé la route reliant Saïda à Zahrani, plus au sud, et ont entrepris des perquisitions dans un quartier limitrophe du sérail, où elles ont arrêté trente personnes.

Une heure plus tôt, une patrouille israélienne avait été attaquée à la *grenade* et à *l'arme automatique* à 6 kilomètres au sud de Saïda, près du village de Gazieh. Cet attentat a fait, selon des témoins, quatre tués ou blessés parmi les soldats israéliens.

Le numéro du « Monde », daté 26-27 février 1984 a été tiré à 429 214 exemplaires

Depuis douze ans, le **CEGOS** a formé 300 Contrôleurs de gestion

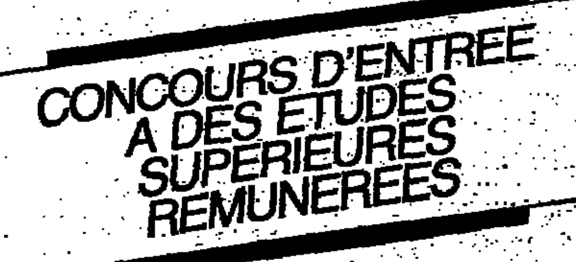
Cycle de formation intensive au métier de

CONTROLEUR DE GESTION

en 4 fois 5 jours

Début du prochain cycle : 12 mars 1984
CEGOS, 92516 Boulogne-Billancourt Cedex
620-62-13 - Mme Rollero

BAC.E / BAC.C



l'ECOLE TECHNIQUE NORMALE D'ARCUEIL accueille par un concours les bacheliers E ou C.

La réussite à ce concours permet l'accès à *un cycle de 2 ans* d'études techniques supérieures rémunérées équivalent à un BTS ou IUT.

A l'issue de ces études, les candidats pourront s'intégrer dans un corps de FONCTIONNAIRES CIVILS au sein des établissements industriels de l'armement terrestre.

Clôture des inscriptions le 24 mars 1984.

Renseignements :
E.T.N.
24, av. Prieur de la Côte d'Or
94114 - ARCUEIL Cédex.
(1) 656.52.20 poste 24.74.